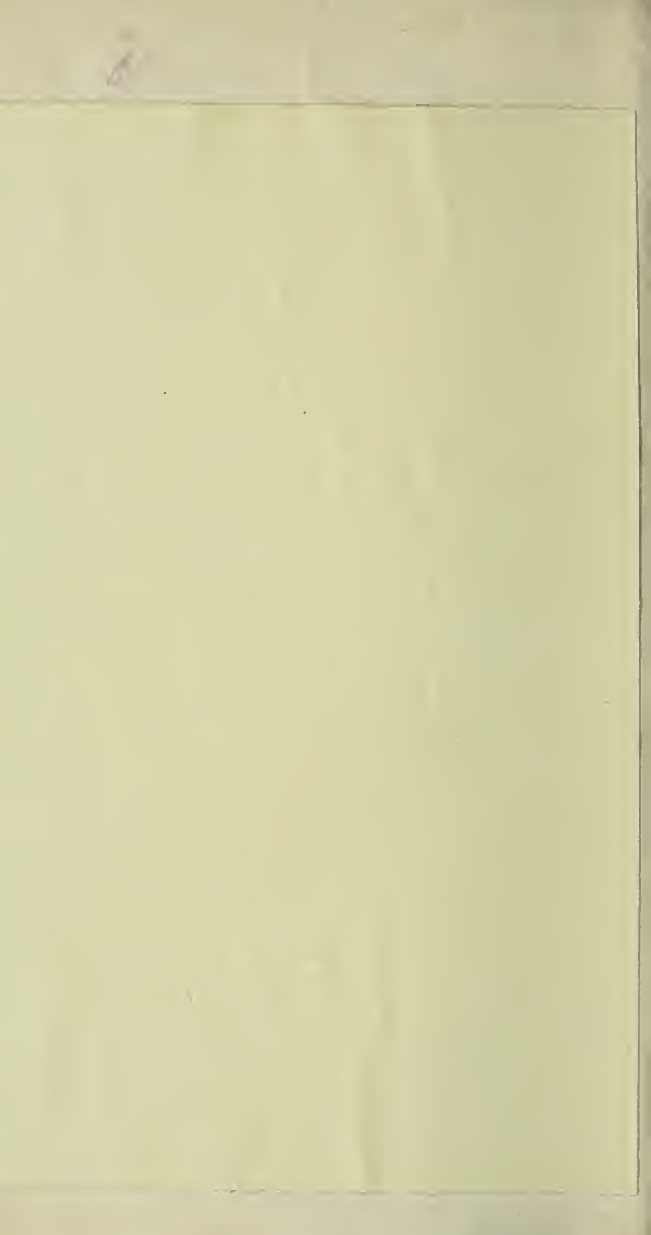
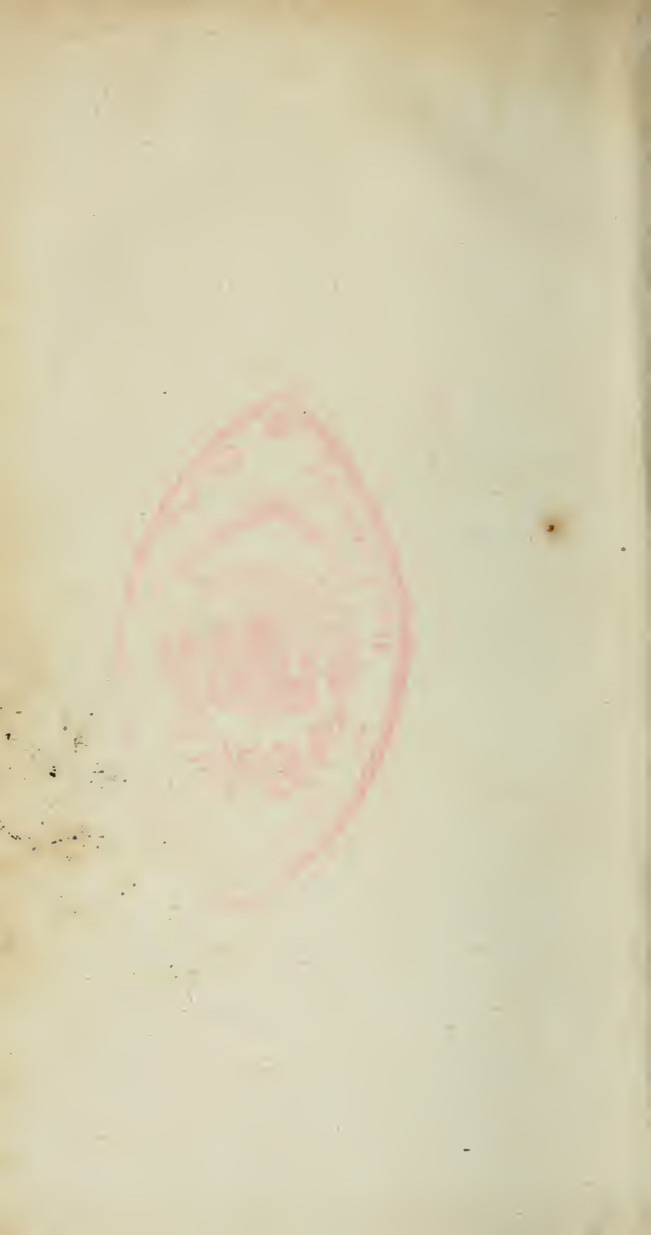




JUIN 7 1956


UNIVERSITY OF OTT



HISTOIRE
DU
BAS-EMPIRE,

EN COMMENÇANT

A CONSTANTIN LE GRAND.

Par Monsieur LE BEAU,

Professeur Émérite en L'UNIVERSITÉ *de Paris, Professeur d'Éloquence au* COLLÉGE ROYAL, *Secrétaire ordinaire de* MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS, *& Secrétaire perpétuel de* L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

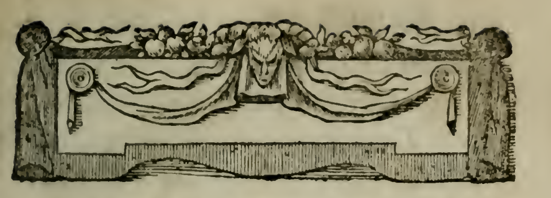
TOME TROISIEME.

A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT, rue Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



SOMMAIRE
DU
ONZIEME LIVRE.

I. *C*ONDUITE *impénétrable de Julien dans la révolution qui l'éleve à l'Empire.* II. *Urſicin diſgracié.* III. *Conſtance rappelle de la Gaule une partie des troupes.* IV. *Expédition de Lupicin contre les Écoſſois.* V. *Julien ſe diſpoſe à obéir.* VI. *Murmures des ſoldats & des habitans.* VII. *Julien reçoit les troupes à Paris.* VIII. *Julien proclamé Auguſte.* IX. *Il réſiſte & ſe rend enfin au déſir des ſoldats.* X. *Péril de Julien.* XI. *Il harangue les ſoldats.* XII. *Clémence de Julien envers les Officiers de Conſtance.* XIII.

Lettres de Julien à Constance. XIV. *Constance refuse tout accommodement.* XV. *Les soldats s'opposent à l'exécution des ordres de Constance.* XVI. *Lettres & députations inutiles de part & d'autre.* XVII. *Expédition de Julien contre les Attuariens.* XVIII. *Mort d'Hélene femme de Julien.* XIX. *Singare prise par Sapor.* XX. *Prise de Bézabde.* XXI. *Retraite de Sapor.* XXII. *Dédicace de sainte Sophie.* XXIII. *Constance en Mésopotamie.* XXIV. *Siége de Bézabde.* XXV. *Vigoureuse résistance.* XXVI. *Constance leve le siége.* XXVII. *Fin malheureuse d'Amphilochius.* XXVIII. *Mort d'Eusébie, & mariage de Faustine.* XXIX. *Constance se dispose à retourner contre les Perses.* XXX. *Il s'assure de l'Afrique.* XXXI. *Il passe en Mésopotamie.* XXXII. *Julien se détermine à faire la guerre à Constance.* XXXIII. *Les Allemands reprennent les armes.* XXXIV. *Prise*

de Vadomaire. XXXV. *Julien fait prêter le serment à ses troupes.* XXXVI. *Dispositions de Julien.* XXXVII. *Marche de Julien jusqu'à Sirmium.* XXXVIII. *Il s'empare de cette ville.* XXXIX. *Il se rend maître du Pas de Sucques.* XL. *L'Italie & la Gréce se déclarent pour lui.* XLI. *Il fait profession ouverte d'idolatrie.* XLII. *Bienfaits qu'il répand sur les Provinces.* XLIII. *Il prend soin de la ville de Rome.* XLIV. *Révolte de deux légions.* XLV. *Siége d'Aquilée.* XLVI. *Inquiétudes de Julien.* XLVII. *Constance revient à Antioche.* XLVIII. *Mort de Constance.* XLIX. *Ses bonnes & ses mauvaises qualités.* L. *Dernieres loix de Constance.*





HISTOIRE
DU
BAS-EMPIRE.

LIVRE ONZIEME.

CONSTANCE.



A conduite de Julien dans la Gaule avoit été jusqu'alors irréprochable. Chéri des peuples, redouté des barbares, il avoit délivré la province des vexations domestiques & des incursions étrangéres. La révolution qui va suivre répand sur sa vertu un violent soupçon d'hypocrisie. Il est difficile de sonder la profondeur de cet esprit

CONSTANCE.
An. 360.
I.
Conduite impénétrable de Julien dans la révolution qui l'éleve à l'Empire.

CONSTANCE. An. 360.

diſſimulé. Le glaive qui avoit brillé à ſes yeux dès ſon enfance, & qu'il voyoit ſans ceſſe ſuſpendu ſur ſa tête, l'avoit trop bien inſtruit à ſe contrefaire. Entre les Auteurs anciens les uns s'étudient à le juſtifier; ils prétendent qu'il n'accepta qu'à regret le titre d'Auguſte : les autres l'accuſent de rébellion. Ceux-là ſont adorateurs de Julien, ainſi que de ſes divinités; ceux-ci, dont le témoignage eſt d'ailleurs très-reſpectable, ne voient jamais en lui que l'ennemi du vrai Dieu. Les reſſorts qui produiſirent ce changement de ſcêne, ſont inconnus. Si Julien fut criminel, il ſçut ſi bien s'envelopper, que l'œil critique & impartial de la poſtérité ne peut du moins avec évidence démêler l'artifice. Il paroît cependant que s'il ne fit rien pour ſe procurer le diadême, il ne fit pas tout ce qu'il auroit pû pour ſe défendre de l'accepter. Un eſprit tel que le ſien étoit bien capable de trouver des moyens plus efficaces. De plus, les manifeſtes qu'il répandit enſuite contre Conſtance, décelent une haine invétérée, qu'il avoit ſçu

déguiser jusqu'à composer en l'honneur de ce prince les panégyriques les plus outrés. Cette fausseté de caractère le rend légitimement suspect ; le flatteur déja perfide n'a qu'un pas à faire pour devenir rébelle. Je vais exposer les circonstances de ce fameux évenement : c'est au lecteur à juger, & à donner aux faits les qualifications qu'ils méritent.

CONSTANCE. An. 360.

II. Ursicin disgracié. *Amm. l. 20. c. 2.*

Constance étant pour la dixiéme fois Consul, & Julien pour la troisiéme, les préparatifs de Sapor allarmoient l'Empire. Ce prince toujours animé par Antonin & par Craugase, menaçoit de nouveau la frontiere. L'empereur, comme s'il eût été d'intelligence avec les Perses, laissoit échapper ses ressources, à mesure qu'il voyoit croître le péril. Il commença par éloigner pour toujours Ursicin, le seul guerrier capable de résister aux Perses. Dès que ce général fut revenu à la Cour, ses anciens ennemis l'attaquerent, d'abord par des censures qu'ils hazardoient sourdement, ensuite par des calomnies qu'ils débitoient avec hardiesse. L'empereur

CONSTANCE. An. 360.

crédule & accoutumé à ne voir que par les yeux d'autrui, nomma commiſſaires pour informer de ſa conduite, Arbétion, l'auteur ſecret de ces intrigues, & Florence maître des offices & différent du préfet de la Gaule. Ils avoient ordre de l'interroger ſur les cauſes de la priſe d'Amide. Urſicin n'avoit pas de peine à prouver qu'on ne devoit attribuer cette diſgrace qu'à la lacheté de Sabinien. Mais ſes raiſons n'étoient pas même écoutées. Les commiſſaires, de crainte d'offenſer le grand chambellan, dont Sabinien étoit la créature, n'évitoient rien tant que de découvrir la vérité; & à deſſein de s'en écarter comme d'un écueil dangereux, ils ſe jettoient dans des diſcuſſions frivoles & étrangeres. Urſicin naturellement vif & impatient, fatigué de cet indigne manége, ne put ſe contenir: *Quoique l'empereur me mépriſe,* dit-il, *au point de ne daigner m'entendre, l'affaire eſt aſſez importante pour n'être pas abandonnée à la diſcrétion de ſes eunuques: c'eſt à lui ſeul qu'il appartient d'en connoître & de*

punir les coupables. En attendant qu'il s'y détermine, faites lui ſçavoir que tandis qu'il déplore la perte d'Amide, il ſe forme ſur la Méſopotamie un nouvel orage, qu'il ne pourra lui-même conjurer à la tête de toutes ſes troupes. Ces paroles hardies, envenimées encore par la malignité des délateurs, exciterent la colere de Conſtance: il fit ceſſer l'information; & ſans vouloir s'inſtruire de ce qu'on affectoit de lui cacher, il chaſſa Urſicin de la Cour, & le relégua dans ſes terres. Agilon, qui n'étoit alors que commandant d'une des compagnies de la garde, fut revêtu de la charge importante de général de l'infanterie; & Urſicin paſſa le reſte de ſes jours dans une obſcurité plus fâcheuſe pour l'état que pour lui-même.

CONSTANCE. An. 360.

III. Conſtance rappelle de la Gaule une partie des troupes.

Amm. l. 20. c. 4. Jul. ad Ath. Lib. or. 10. 12. Zoſ. l. 3.

Les intrigues de Cour venoient d'enlever à l'empereur le plus habile & le plus fidéle de ſes généraux; ſa propre imprudence lui enleva la moitié de l'empire. Lucien avoit été envoyé en Gaule pour y tenir la place de Salluſte; mais il n'étoit pas capable de le remplacer dans le cœur de

CONSTANCE. An. 360.

Julien. Ennemi ſecret de ce prince, il ſe joignit à Florence & à la cabale de la Cour pour déterminer l'empereur à rappeler le Céſar, ou du moins à le déſarmer, en lui retirant ſes meilleures troupes. La jalouſie de Conſtance appuya ces conſeils pernicieux. Il fit partir Décence ſecrétaire d'Etat avec ordre de lui amener les Erules, les Bataves, & deux légions Gauloiſes renommées pour leur bravoure, avec trois cents hommes choiſis dans chacun des autres corps. C'étoit toute la force de l'armée de Julien. Ces troupes devoient ſe rendre en diligence à Conſtantinople, pour marcher contre les Perſes au commencement du printems. Les ordres étoient adreſſés à Lupicin. Conſtance en envoyoit d'autres à Gintonius Sintula grand écuyer de Julien; il le chargeoit de choiſir les plus braves des ſoldats de la garde, & de les amener lui-même. Il n'écrivit à Julien que pour lui enjoindre de preſſer l'exécution de ſes volontés.

IV. Expédition de Lupicin contre les Ecoſſois.

Lupicin n'étoit pas alors en Gaule, Julien l'avoit fait paſſer avec quel-

ques troupes dans la Grande Bretagne, pour arrêter les incursions des Ecossois & des Pictes, qui s'étant tenus tranquilles pendant dix-sept ans depuis l'expédition de Constant, recommençoient leurs ravages. Lupicin partit de Boulogne au milieu de l'hiver, aborda à Rutupies, aujourd'hui le port de Richborow, & se rendit à Londres. Ce général sçavoit la guerre; mais c'étoit un homme hautain, fanfaron, aussi avare que cruel.

CONSTANCE. An. 360.

Amm l. 20. *c.* 1.
Cellar. Geog. l. 2. *c.* 4. *art.* 23.

V. Julien se dispose à obéir.

Amm. l. 20. *c.* 4.
Jul. ad Ath.
Lib. or. 10. 12.
Zos. l. 3.

Décence en l'absence de Lupicin se mit en devoir d'exécuter les ordres de Constance. Sintula qui ne cherchoit qu'à signaler son zele pour avancer sa fortune, s'acquitta d'abord de sa commission à la rigueur: après avoir choisi l'élite des troupes qui gardoient la personne de Julien, il se mit en marche à leur tête. Il s'agissoit de faire partir le reste, dispersé en différens quartiers d'hiver. On étoit alors à la fin du mois de Mars. Julien après avoir protesté qu'il étoit parfaitement soumis aux volontés de l'empereur, représenta seulement qu'on ne pouvoit sans injustice, ni

CONSTANCE. An. 360.

même sans péril entreprendre de faire partir les Erules & les Bataves, qui ne s'étoient donnés à lui qu'à condition qu'on ne leur feroit jamais passer les Alpes : il ajouta qu'en leur manquant de parole, on se privoit à jamais du secours des étrangers, qui ne viendroient plus offrir leurs services. Ses raisons n'étant pas écoutées, il se trouvoit dans un grand embarras : s'il obéissoit, il dégarnissoit la province qui restoit presque sans défense exposée aux insultes des barbares : s'il refusoit d'obéir, il s'attiroit l'indignation de l'empereur. C'étoit-là le moment critique, qui devoit amener la révolution. On ne voit pas que Julien ait fait à l'empereur aucune remontrance, ni qu'il ait pris aucune mesure pour disposer les esprits à obéir. Du moins il ne mit en œuvre que de foibles expédiens, qui ne pouvoient produire d'autre effet que de le garantir de toute imputation. Il envoya ordre à Lupicin de revenir ; il invita Florence à se rendre auprès de lui pour l'aider de ses conseils. Celui-ci étoit le premier

auteur de tous ces troubles; & pour ſe mettre à couvert des ſuites, il s'étoit retiré à Vienne ſous prétexte d'y amaſſer des vivres. Il refuſa conſtamment de quitter cette ville. En vain le Céſar lui écrivit des lettres preſſantes; en vain il proteſta que ſi Florence s'obſtinoit dans ſon refus, il alloit renoncer à la qualité de Céſar: qu'il aimoit mieux s'abandonner à la merci de ſes ennemis, que d'encourir le reproche d'avoir laiſſé perdre une ſi belle province. Dans le manifeſte qu'il adreſſa quelque tems après aux Athéniens, il prend les Dieux à témoins qu'il penſoit en effet ſérieuſement alors à ſe dépouiller de ſa dignité & à s'éloigner entierement des affaires.

VI. Murmures des ſoldats & des habitans.

Pendant ces délais une main inconnue fit courir dans le quartier des deux légions Gauloiſes un libelle rempli d'invectives contre Conſtance, & de plaintes ſur le déplorable ſort des ſoldats, qu'on exiloit, diſoit-on, comme des criminels, aux extrémités de la terre: *Nous allons donc abandonner à une nouvelle captivité nos enfans & nos femmes, que nous*

CONSTANCE. An. 360.

avons rachetés au prix de tant de ſang.
Ce libelle ſéditieux effraya les officiers attachés à l'empereur : les principaux étoient Nébride, Pentade, Décence. Ils preſſerent plus vivement Julien de faire partir les troupes, pour ne pas donner à ces murmures le tems de s'accroître & d'éclater par une révolte. Julien perſiſtoit dans la réſolution d'attendre Florence & Lupicin. On lui repréſenta que c'étoit le moyen de fortifier les ſoupçons de l'empereur ; que s'il attendoit ces deux officiers, Conſtance leur attribueroit tout le mérite de l'obéiſſance. Il ſe rendit à ces inſtances. Il n'étoit plus queſtion que de la route qu'on feroit tenir aux ſoldats. Julien n'étoit pas d'avis qu'on les fît paſſer par la ville de Paris, où il étoit alors : on devoit craindre que la vûe d'un Prince qu'ils chériſſoient & dont on les forçoit de s'éloigner, n'échauffât leurs eſprits. Décence prétendoit au contraire que Julien ſeul étoit capable de les calmer & de les porter à la ſoumiſſion. Julien céda encore ſur ce point important, dont il paroît ce-

CONSTANCE. An. 360.

pendant qu'il étoit le maître. On envoya donc aux divers corps de troupes l'ordre de se rassembler à Paris. Au premier mouvement qu'elles firent, toute la Gaule s'ébranla : l'air retentissoit de cris confus ; c'étoit une désolation générale. On croyoit déja voir les barbares rentrer dans la province, & y rapporter tous les désastres, dont elle venoit d'être délivrée. Les femmes des soldats éperdues & éplorées, leur présentant leurs enfans à la mammelle, les conjuroient à grands cris de ne les pas abandonner: les chemins étoient bordés d'une multitude de tout âge & de tout sexe, qui les supplioit de rester, & de conserver le fruit de leurs travaux. Au milieu de ces gémissemens & de ces larmes, les soldats à la fois attendris & pleins d'une indignation secrette arriverent à Paris.

VII. Julien reçoit les troupes à Paris.

A leur approche, Julien alla au-devant d'eux. C'étoit un honneur que les empereurs mêmes avoient coutume de faire aux légions, quand elles se rendoient auprès de leur personne. Il les reçut dans une plaine aux por-

CONSTANCE. An. 360.

ter de la ville. Là étant monté sur un tribunal, il donna des éloges à ceux qu'il connoissoit ; il leur rappela les belles actions qu'il leur avoit vû faire : *Ce n'est pas à nous*, leur disoit-il, *à délibérer sur l'obéissance que nous devons aux ordres de l'empereur : vous allez combattre sous ses yeux ; c'est-là que vos services trouveront des récompenses proportionnées à votre valeur & au pouvoir du souverain : préparez-vous à ce voyage, qui vous conduit à la gloire.* Les soldats l'écouterent en silence, & sans donner aucune des marques ordinaires de leur approbation. Il traita magnifiquement les officiers, & les combla de présens. Ils se retirerent sous leurs tentes, sensiblement affligés de quitter leur patrie & un chef si bienfaisant. Ils séjournerent le lendemain, comme pour se disposer à partir : mais ils passerent le jour à concerter ensemble tant officiers que soldats. Julien, s'il en faut croire ses protestations & ses sermens, n'avoit aucune connoissance de leur dessein.

VIII. Julien proclamé Auguste.

Au commencement de la nuit les

CONSTANCE. An. 360.

ſoldats prennent les armes : ils environnent le palais ; c'étoit celui qu'on a nommé depuis le palais des Thermes. Ils ſe rendent maîtres de toutes les iſſuës ; ils proclament Julien Auguſte, & demandent par des cris redoublés, qu'il ſorte, qu'il ſe montre. Julien repoſoit dans un appartement voiſin de celui de ſa femme: ſelon le récit qu'il fait de cet évenement, il s'éveille en ſurſaut, il apprend avec étonnement le ſujet de cette émeute : incertain de ce qu'il doit faire, il s'adreſſe à Jupiter : comme le tumulte au-dehors, la frayeur au-dedans du palais croiſſoient à tous les momens, il prie ce Dieu de lui manifeſter ſa volonté par quelque ſigne ; & Jupiter lui fit, dit-il, connoître auſſi-tôt qu'il ne devoit pas réſiſter au deſir des ſoldats. A l'entendre, il ne fut pas auſſi facile que Jupiter ; il s'obſtina à ſe tenir renfermé le reſte de la nuit. Au point du jour les ſoldats enfoncent les portes ; ils entrent l'épée à la main, & le forcent de ſortir. Dès qu'il paroît ; tous de concert le ſaluent du titre d'Auguſte avec des acclamations réitérées.

CONSTANCE.
An. 360.

IX.
Il résiste & se rend enfin au désir des soldats.

Julien par ses paroles, par ses mouvemens, par toutes les marques d'un refus opiniâtre se défendoit de l'empressement des soldats. Tantôt il témoignoit de l'indignation, tantôt il leur tendoit les bras & les conjuroit avec larmes de ne pas deshonorer par une rébellion tant de glorieuses victoires : *Calmez vos esprits*, s'écrioit-il ; *sans allumer les feux d'une guerre civile, sans changer la face de l'Etat, vous obtiendrez ce que vous désirez ; puisque vous ne pouvez vous résoudre à quitter votre patrie, retournez dans vos quartiers : je vous suis garant que vous ne passerez pas les Alpes ; je me charge de justifier vos allarmes auprès de l'empereur, dont la bonté écoutera vos remontrances.* Ces paroles, loin de rallentir leur ardeur, semblent l'embraser davantage. Tous redoublent leurs cris : déja une si longue résistance excite leur colere ; les menaces se mêlent aux acclamations. Enfin Julien se laisse vaincre. On l'éleve sur un pavois ; on le prie de ceindre le diadême. Comme il protestoit qu'il n'en avoit point, on

s'écrie qu'il peut employer à cet usage le collier ou l'ornement de tête de sa femme; quelques-uns même s'empressent à lui former un diadême avec les courroyes d'un cheval. Julien rejettant des parures si indécentes, un officier nommé Maurus lui présenta son collier, qu'il fut obligé d'accepter & de mettre sur sa tête. Aussi-tôt, pour se conformer à la coutume observée par les Augustes à leur avénement à l'empire, il promit cinq piéces d'or & une livre d'argent pour chaque soldat. C'est ainsi que Julien fut revêtu de la puissance souveraine. Quoiqu'il ne manquât ni d'éloquence ni de vigueur, sa résistance ne fut pas aussi efficace que l'avoit été celle du généreux Germanicus, dont la fermeté inébranlable dans son devoir avoit bien sçu repousser les efforts d'une armée qui s'obstinoit avec fureur à lui faire accepter le titre d'Auguste. Julien racontoit depuis à ses amis, que cette nuit même il avoit vû en songe le génie de l'empire, qui lui avoit dit d'un ton de reproche: *Julien, il y a long-tems que*

CONSTANCE.
An. 360.

Constance. An. 360.

je me tiens à l'entrée de ta maison ; dans l'intention d'accroître ta dignité & ta fortune ; tu m'as plusieurs fois rebuté : si tu ne me reçois pas aujourd'hui que je suis appuyé de tant de suffrages, je m'éloignerai à regret : mais n'oublie pas que je ne dois demeurer auprès de toi que peu de tems.

X. Péril de Julien.

Julien se renferma dans le palais, sans vouloir ni porter le diadême, ni recevoir aucune visite, ni s'occuper d'aucune affaire. Il étoit, dit-il, accablé de douleur & de confusion ; il se reprochoit en soupirant de n'être pas demeuré jusqu'à la fin fidele à Constance. Tandis qu'un morne silence régnoit autour de lui, les amis de Constance profitent de ce moment pour tramer un complot ; ils distribuent de l'argent aux soldats, à dessein de les soulever contre le nouvel empereur, ou du moins de les diviser. Ils avoient déja gagné un eunuque de la chambre, lorsqu'un officier du palais vient avec effroi en donner avis ; & comme Julien ne paroissoit pas l'écouter, cet officier va jetter l'allarme parmi les troupes, en criant

de toutes ſes forces : *Au ſecours, ſoldats, citoyens, étrangers ; ne trahiſſez pas celui que vous venez de nommer Auguſte.* Ammien Marcellin ajoute, que pour émouvoir plus vivement les eſprits, il s'écria qu'on venoit d'aſſaſſiner l'empereur. Auſſi-tôt les ſoldats accourent au palais ; ils s'y jettent en foule, les armes à la main : les gardes & les officiers de Julien croyant que cette irruption ſoudaine étoit l'effet d'une ſeconde révolution, ſe diſperſent ſaiſis d'effroi, & ne penſent qu'à ſe ſauver. Les ſoldats pénetrent juſqu'à l'appartement du Prince ; ravis de le trouver plein de vie, ils ne peuvent retenir les tranſports de leur joie ; ils s'empreſſent à l'envi de lui baiſer la main, de le ſerrer entre leurs bras ; & paſſant rapidement de ces mouvemens de tendreſſe à ceux de la fureur & de la vengeance, ils demandent la mort des conjurés, ils les cherchent pour les maſſacrer. Le premier uſage que Julien fit de ſon autorité, fut de déclarer qu'il prenoit ſous ſa ſauve-garde ceux qu'on

Constance. An. 360.

regardoit comme ses ennemis; qu'il ne permettroit pas qu'on leur fît aucun mal, ni qu'on les outrageât, même de paroles: *Songez*, disoit-il, *qu'ils sont mes sujets; que je suis leur empereur; ménagez mon honneur & le vôtre; vous deviendriez des rebelles, & je ne serois moi-même qu'un tyran & un usurpateur, si votre zéle pour moi se signaloit par des meurtres, & s'il en coutoit une goutte de sang pour m'élever à l'empire.* Ces paroles prononcées d'un ton ferme & absolu désarmerent les soldats. Julien donna la vie à l'eunuque qui s'étoit chargé de le faire périr. Les amis de Constance rassurés par ces marques de clémence, mais tremblans encore de l'idée du péril dont ils étoient à peine échappés, viennent se jetter à ses pieds; ils l'environnent; ils ne peuvent exprimer que par leur silence & par leurs larmes la reconnoissance dont ils sont pénétrés à l'égard d'un prince si bon & si généreux.

XI. Il harangue les soldats. *Amm. l. 20. c. 6.*

Les troupes que conduisoit Sintula, ne s'éloignoient qu'à regret. Au premier moment qu'elles apprirent ce

CONSTANCE. An. 360.

qui se passoit à Paris, elles retournerent sur leurs pas & vinrent rejoindre leurs camarades. Leur chef fut obligé de les suivre. Le lendemain de leur arrivée, au point du jour, le prince fit assembler toute l'armée dans le champ de Mars; c'étoit une plaine destinée aux exercices, vers l'endroit où fut depuis bâtie la porte de S. Victor. S'étant rendu en ce lieu avec toute la pompe de sa nouvelle dignité, environné des aigles Romaines & d'une garde nombreuse, il monta sur un tribunal. Après un silence de quelques momens, pendant lesquels il considéroit leur contenance, où il voyoit éclatter l'ardeur & la joie, il leur parla en ces termes: « Braves & fidéles défenseurs de l'Etat & » de ma personne, après vous être » tant de fois exposés avec moi pour » le salut de ces provinces, vous avez » couronné mon zele en m'élevant au » comble des grandeurs; je dois à mon » tour récompenser le vôtre. Presque » au sortir de l'enfance, revêtu de la » pourpre qui ne m'étoit donnée que » comme une vaine parure, la pro-

CONSTANCE. An. 360.

» vidence des Dieux, vous le sçavez, » me mit entre vos mains. Depuis ce » moment jamais je ne me suis écarté » des loix étroites que je m'étois im» posées ; & mon exemple vous a » dicté vos devoirs. Toujours à votre » tête, dans une province désolée, sur » une terre teinte du sang de ses ha» bitans, couverte des ruines & des » cendres de ses villes, lorsque tant » de nations féroces, le fer & le feu » à la main, nous enveloppoient de » toutes parts, j'ai partagé tous vos » travaux, tous vos périls. Combien » de fois dans la saison même où la » rigueur du froid suspend les opéra» tions de la guerre sur terre & sur » mer, avons-nous relancé jusques » dans leurs affreuses retraites les Al» lemands auparavant indomptés ! » Souvenez-vous de ce jour glorieux » qui éclaira votre victoire dans les » plaines de Strasbourg, & qui rendit » pour toujours à la Gaule son an» cienne liberté. Vous me vîtes alors » braver mille fois la mort ; & je vous » vis pleins de force & de courage » terrasser des ennemis désespérés. Je

» les

» vis tomber sous vos coups ou se » précipiter dans le fleuve; & nous » ne laissâmes sur le champ de bataille » qu'un petit nombre des nôtres, plus » dignes de nos éloges que de nos » larmes, & que nous honorâmes » par des funérailles plus glorieuses » pour eux que la pompe d'un triom» phe. Après tant d'actions célèbres » ne craignez pas que votre mémoire » périsse jamais. Il ne nous reste plus » à vous & à moi qu'une chose à fai» re; à vous de maintenir votre ou» vrage & de défendre contre ses en» nemis celui que vous avez élevé; » à moi, de payer vos services, & » d'écarter les intrigues qui pour» roient vous frustrer des récompen» ses qui vous sont dûes. Je déclare » donc aujourd'hui comme une loi » irrévocable, & je vous en prends » à témoins, que désormais personne » ne pourra sur aucune autre recom» mandation que celle de ses services, » obtenir aucun office civil ni mili» taire; & que quiconque osera sol» liciter pour un autre une pareille » faveur, ne remportera que la honte

CONSTANCE.
An. 360.

CONSTANCE. An. 360.

» d'un refus. » Ce discours anima le courage des simples soldats, qui se voyoient depuis longtems exclus des emplois militaires & des récompenses : tous unanimement applaudirent par des cris de joie, en frappant de leurs piques sur leurs boucliers. Mais cette loi nouvelle gênoit l'ambition des officiers ; & pour essayer de la détruire dès sa naissance, les chefs des deux légions Gauloises qui venoient de se signaler en faveur de Julien, lui demanderent sur le champ même des gouvernemens pour leurs commissaires des vivres. Julien de son côté saisit cette premiere occasion d'affermir sa loi par un exemple : leur demande fut rejettée ; & ils furent assez raisonnables pour ne pas s'en offenser.

XII. Clémence de Julien envers les Officiers de Constance. *Amm. l. 20. c. 8. 9. Jul. ad Ath.*

Dès le commencement des troubles, Décence avoit repris la route de Constantinople. Florence qui jusqu'alors étoit resté à Vienne, craignant le juste ressentiment de Julien, laissa sa famille en Gaule, & se rendit auprès de Constance à petites journées. Dès qu'il fut arrivé

CONSTANCE. An. 360.

à la Cour, il affecta de rendre Julien très-criminel, autant pour se disculper lui-même, que pour flatter la colere de l'empereur. Julien voulant lui faire connoître qu'il auroit été disposé à lui pardonner, lui renvoya tout ce qui lui appartenoit : il donna ordre de fournir à sa famille des voitures publiques avec une escorte jusqu'aux frontieres de la Gaule. Lupicin n'étoit pas encore revenu de la grande Bretagne. Dans la crainte que ce caractere hautain & turbulent ne suscitât de nouveaux troubles, s'il apprenoit ce qui s'étoit passé en Gaule, Julien fit garder le port de Boulogne, avec défense de permettre à personne de s'embarquer. Lupicin fut arrêté à son retour : on se contenta de le garder à vûe, sans lui faire d'ailleurs aucun mauvais traitement.

XIII. Lettres de Julien à Constance.

Amm. l. 20. c. 5. Jul. ad Ath. Vict. Epit. Zos. l. 3. Zon. t. 2. p. 21.

Le nouvel empereur n'étoit pas sans inquiétude. Il souhaitoit d'épargner à l'empire les horreurs d'une guerre civile ; mais il n'espéroit aucun accommodement de la part d'un prince jaloux, & accoutumé à le mé-

CONSTANCE.
An. 360.

priſer. Cependant pour n'avoir rien à ſe reprocher, il prit le parti de lui envoyer des députés chargés d'une lettre, dans laquelle il ne prenoit que le titre de Céſar. Il lui expoſoit avec une modeſte aſſurance ſes ſervices, ſes travaux, ſes ſuccès paſſés ; la violence que les ſoldats lui avoient faite ; ſa réſiſtance qu'il avoit portée juſqu'à ſe voir au péril de ſa vie : qu'il ne s'étoit enfin rendu que dans la crainte que les ſoldats ne ſe donnaſſent un autre empereur moins capable de ménagement, & dans l'eſpérance de les ramener à leur devoir : il les excuſoit eux-mêmes de ce qu'ils s'étoient laſſés de n'avoir à leur tête qu'un Céſar, ou plutôt un fantôme qui n'avoit le pouvoir ni de récompenſer leurs ſervices, ni même de leur faire payer leur ſolde, dont ils étoient privés : que l'ordre qu'on leur avoit ſignifié de ſe ſéparer de leurs femmes & de leurs enfans pour marcher aux extrémités de l'orient, avoit achevé de révolter des hommes accoutumés à des climats froids, & qui manquoient des choſes les plus néceſſaires pour un

ſi long voyage. Il prévenoit enſuite Conſtance contre les rapports calomnieux de ſes ennemis: promettant de lui reſter toujours intérieurement ſoumis, il lui repréſentoit qu'il étoit d'une néceſſité indiſpenſable qu'ils partageaſſent enſemble le titre de la puiſſance ſouveraine. Il s'engageoit à lui fournir tous les ans des chevaux d'Eſpagne, à lui envoyer des Germains de grande taille pour compoſer ſa garde, & à recevoir de ſa main les préfets du prétoire; mais il vouloit être le maître de choiſir les autres officiers tant civils que militaires, & les gardes de ſa perſonne. Il l'avertiſſoit qu'en vain voudroit-il arracher de leur païs les troupes Gauloiſes, pour les traîner ſur les frontieres de la Perſe; qu'il ſeroit impoſſible de les déterminer à quitter la défenſe de leur patrie tant de fois ravagée & expoſée plus que tout le reſte de l'empire aux invaſions des barbares. Il finiſſoit par lui faire ſentir en peu de mots, quels malheurs la diſcorde des princes étoit capable de produire. Ammien Marcellin ajoute, ce que Julien n'a garde

CONSTANCE. An. 360.

CONSTANCE. An. 360.

d'exprimer dans ses écrits, qu'à ces lettres qui devoient être publiques, il en avoit joint de secrettes, pleines de reproches & d'aigreur. Pentade grand maître des offices, affidé à Julien, & différent de cet autre Pentade son ennemi, dont nous avons parlé plusieurs fois, & Euthérius grand chambellan, furent chargés de ces dépêches, avec un plein pouvoir de traiter des conditions de l'accommodement. Julien rapporte qu'il engagea ses troupes à promettre avec serment de se contenir dans les bornes de la soumission, si Constance approuvoit le passé, & s'il leur permettoit de rester tranquilles dans la Gaule; & que toute l'armée en corps écrivit à ce prince pour le supplier de maintenir la paix & la bonne intelligence avec son nouveau collégue.

XIV. Constance refuse tout accommodement.

Amm. l. 20. c. 9. Jul. ad Ath. Liban. or. 12. Vict. Epit. Zos. l. 3. Zon. t. 2. p. 21.

Les députés de Julien rencontrerent de grandes difficultés dans leur voyage. Les magistrats de l'Italie & de l'Illyrie, instruits du soulevement de la Gaule, les arrêtoient à tous les passages. Enfin après avoir surmonté ces obstacles, ils passerent le Bosphore

CONSTANCE. An. 360.

& ſe rendirent auprès de Conſtance à Céſarée de Cappadoce. Ce prince marchoit vers la Perſe, & il étoit déja arrivée dans cette ville. En recevant la nouvelle de la révolte, il avoit d'abord balancé ſur le parti qu'il devoit prendre: mais, de l'avis de ſon conſeil, il s'étoit déterminé à ſe débarraſſer premierement de la guerre des Perſes, pour venir enſuite tomber ſur Julien avec toutes ſes forces. La vûe des députés & la lecture de leurs dépêches rallumerent tout ſon courroux; & lançant ſur eux des regards terribles & qui ſembloient leur annoncer la mort, il les chaſſa de ſa préſence, leur défendit de reparoître devant lui, & ne tarda pas à les congédier. Il les fit accompagner de Léonas queſteur du palais, qu'il chargea de ſa réponſe. C'étoit un politique prudent & circonſpect, le même qui l'année précédente avoit aſſiſté de la part de l'empereur au Concile de Séleucie. Julien lui fit à Paris un accueil très-honorable: il lut avec empreſſement la lettre de Conſtance: elle contenoit des repro-

Constance. An. 360.

ches de ce que, ſans attendre ſon consentement, il avoit commencé par avilir le nom d'Auguſte, en le recevant d'une troupe de ſéditieux. Conſtance lui conſeilloit de dépoſer une dignité dont le titre étoit ſi vicieux & ſi mal fondé, & de reprendre celle qu'il tenoit de ſon empereur: il ajoutoit que Julien ne devoit pas avoir oublié ce qu'il devoit à Conſtance, qui après l'avoir nourri & élevé dans ſon enfance, lorſqu'il étoit dépourvû de toute autre reſſource, l'avoit enſuite honoré de la qualité de Céſar. A ces mots Julien ne put retenir ſon indignation: *Eh! quel eſt celui*, s'écria-t-il, *qui m'avoit enlevé toutes mes reſſources? Quel eſt celui qui m'avoit rendu orphelin? N'eſt-il pas lui-même le meurtrier de mon pere? Ignore-t-il qu'en rappelant ce funeſte ſouvenir, il r'ouvre une plaie cruelle dont il eſt l'auteur?* Léonas le pria de vouloir bien entendre les ordres de Conſtance ſur la nomination des nouveaux officiers. Ce prince, comme s'il eût encore été le maître, nommoit préfet du prétoire le queſteur

Nébride en la place de Florence ; il donnoit la charge de maître des offices au Secrétaire Félix ; il disposoit à son gré des autres emplois. Avant qu'il eût reçu la nouvelle du soulevement, il avoit déja nommé Gumoaire lieutenant général pour remplacer Lupicin qu'il rappeloit. Julien renvoya au lendemain la décision de tous ces articles : *Je renoncerai de bon cœur au titre d'Auguste*, ajouta-t-il, *si c'est la volonté des légions : rendez-vous demain à l'assemblée & rapportez-y votre lettre.* Le questeur craignant pour sa vie, le supplioit de ne point communiquer aux troupes la lettre de l'empereur : *Je ne veux prendre aucun parti*, répondit Julien, *sans consulter mes soldats ; mais je vous promets sureté pour votre personne.*

CONSTANCE. An. 360.

XV. Les soldats s'opposent à l'exécution des ordres de Constance.

Le lendemain Julien se rendit au champ de Mars à la tête de ses troupes. Pour rendre son cortége plus nombreux, il avoit assemblé tout le peuple de la ville. Il monta sur un tribunal élevé, & ordonna à Léonas de produire la lettre de l'empereur & d'en faire la lecture. Dès qu'il en fut

CONSTANCE. An. 360.

venu à l'endroit où Conſtance réduiſoit Julien au ſimple titre de Céſar, on l'interrompit par mille cris; on répétoit de toutes parts : *Julien Auguſte ; c'eſt le vœu de la province, de l'armée, de l'Etat même, qu'il a relevé, mais qui craint encore les inſultes des barbares.* Léonas reſtoit tremblant & glacé d'effroi. Julien l'ayant raſſuré le congédia après lui avoir fait expédier une réponſe, dans laquelle il ne ménageoit plus l'empereur ; il lui reprochoit le maſſacre de ſa famille, & le menaçoit de venger la mort de tant d'innocentes victimes. Cependant pour exécuter une des conditions qu'il avoit lui-même propoſées ; entre les officiers nommés par Conſtance, il accepta Nébride en qualité de préfet du prétoire : il conféra les autres emplois à des perſonnes dont l'attachement lui étoit connu : il avoit déja nommé grand maître des offices Anatolius auparavant maître des requêtes.

XVI. Lettres & députations inutiles de part & d'autre.

Il y eut encore de part & d'autre pluſieurs lettres & pluſieurs députations. Zoſime dit que Julien offroit à Conſtance de quitter le diadême, s'il

CONSTANCE. An. 360.

l'exigeoit ainsi, & de se contenter de la qualité de César : mais que Constance n'écoutant que sa colere, répondit aux envoyés, que si Julien vouloit sauver sa vie, il falloit que renonçant au titre même de César, & se réduisant au rang de simple particulier, il s'abandonnât à la clémence de l'empereur : que c'étoit l'unique moyen d'éviter le châtiment que méritoit son attentat. Ce même auteur dit que Julien ayant reçu cette réponse en présence de son armée s'écria, qu'il aimoit mieux remettre sa cause entre les mains des Dieux, que dans celles de Constance. Ce récit est démenti par Julien lui-même, qui rapporte que Constance continua de lui donner dans ses lettres le titre de César; il en paroît même offensé; il ajoute que l'empereur lui envoya Epictete qu'il appelle évêque des Gaules, mais, qui, selon l'apparence étoit cet Arien dont nous avons parlé, évêque de Centumcelles en Italie : ce député lui promettoit la vie de la part de l'empereur, sans s'expliquer sur le rang qu'il tiendroit dans la suite.

CONSTANCE. An 360.

Julien répondit qu'il ne comptoit nullement sur les paroles de Constance, & qu'il étoit résolu de conserver le titre d'Auguste, tant pour ne point compromettre son honneur, que pour ne pas abandonner ses amis à la vengeance d'un prince sanguinaire, dont tout l'univers, disoit-il, avoit ressenti la cruauté.

XVII. Expédition de Julien contre les Attuariens.

Amm. l. 20. c. 10. l. 21. c. 1. Jul. ad Ath. & Epist. 38. Till. art. 57 & note 47. Cæs. de bel. Gal. l. 1. c. 33.

Ce nouveau député ne trouva plus Julien à Paris. Il en étoit parti après avoir congédié Léonas ; & pour tenir ses soldats en haleine autant que pour maintenir sa réputation, il marchoit à la tête de toutes ses forces vers la seconde Germanie & s'approchoit de Cleves. Ayant pour la quatrieme fois passé le Rhin, il tomba tout à coup sur le païs des Attuariens, nation Françoise, naturellement inquiéte, & qui ravageoit alors plus hardiment que jamais les frontieres de la Gaule. Ce peuple habitoit les bords de la Lippe vers les païs de Cleves & de Munster. Comme ils n'étoient pas sur leurs gardes, parce qu'ils croyoient les chemins impraticables, & qu'ils ne se souvenoient pas qu'aucun prince

eût jamais pénétré dans leurs païs, ils ne firent pas longue résistance. On en massacra, on en prit un grand nombre. Les autres demanderent la paix. Julien pour la procurer aux Gaulois voisins, l'accorda à ces barbares aux conditions qu'il voulut. Cette expédition dura trois mois. Le vainqueur revint le long du Rhin jusqu'à Bâle, visitant avec soin toutes les places de la frontiere, & les mettant en état de défense. Il en reprit plusieurs dont les barbares étoient encore les maîtres, en sorte qu'il ne leur resta pas un pouce de terrein dans toute l'étendue de la Gaule. Julien passa par Besançon. Ce n'étoit en ce tems-là qu'une petite ville, nouvellement rebâtie sur la pointe d'un rocher presque inaccessible, défendue d'une bonne muraille, & environnée de la riviere du Doux. Au tems de César c'étoit une ville considérable; elle avoit subsisté dans sa splendeur jusqu'au regne d'Aurélien, après lequel elle avoit été détruite par les Allemands. De Besançon, Julien vint passer l'hiver à Vienne. Il y prit le

CONSTANCE.
An. 360.

CONSTANCE. An. 360.

diadême orné de pierreries, s'étant contenté jusqu'alors d'une simple couronne, ou plutôt d'un bandeau sans aucun ornement. Il célébra par des spectacles publics la fin de la cinquieme année depuis qu'il avoit été nommé César.

XVIII. Mort d'Helene, femme de Julien.

Amm. l. 21. c. 1. & ibi Vales. & l. 25. c. 4. Jul. ep. 40. Mamert. pan. c. 13. Lib. or. 12. Greg. Naz. or. 4. Zon. t. 2. p. 22. Adr. t. 1. p. 303. DuCange famil. Byz. p. 52. M. l'Abbé de la Bleterie, vie de Julien. l. 3. p. 184 & 185. Voyez aussi ses remarques sur le Misopogon. p. 103.

Ce fut dans ce séjour qu'il perdit sa femme Hélene. Selon quelques auteurs, elle mourut dans le palais. D'autres disent qu'il l'avoit répudiée ; quelques-uns même prétendent qu'il s'en défit par le poison. Ces deux dernieres opinions n'ont rien de vraisemblable. Le corps d'Hélene fut porté à Rome, & enterré sur le chemin de Nomente ; dans la même sépulture où l'on avoit déposé sa sœur Constantine, femme de Gallus. Elle ne laissa point d'enfans à Julien. Un passage d'une lettre de ce prince, dans lequel il parle du nourricier de ses enfans, n'est pas assez précis pour prouver qu'il eût des enfans légitimes, ni pour le faire accuser d'en avoir eu de naturels. Il est possible que par un effet de bienveillance particuliere, il ait ho-

noré de ce nom des enfans qui ne lui appartenoient que par ſa tendreſſe, & par le ſoin qu'il en prenoit. Les payens lui attribuent une chaſteté ſans reproche ; & Saint Grégoire de Nazianze qui ne l'épargne pas, ne jette ſur cet article que des ſoupçons. Il diſoit lui-même d'après un ancien poëte : *Que la chaſteté eſt dans les mœurs ce que la tête eſt dans une belle ſtatue, & que l'incontinence ſuffit pour déparer la plus belle vie.* Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'étant à la fleur de l'âge lorſqu'il perdit Hélene, il réſiſta aux inſtances de ſes amis, qui le preſſoient de ſe remarier pour ſe donner des ſucceſſeurs dignes de lui & de l'empire : *Et c'eſt*, repartit Julien, *cette raiſon même qui m'empêche de ſuivre votre conſeil ; je crains trop de laiſſer des héritiers indignes de l'empire & de moi.*

CONSTANCE. An. 360.

XX. Singare priſe par Sapor. *Amm. l. 20. c. 6. Cellar. Geog. l. 3. c. 15. art. 20.*

Pendant que les provinces d'occident ſe détachoient de Conſtance par l'élection de Julien, Sapor lui enlevoit deux places importantes dans la Méſopotamie. Le Roi de Perſe ayant paſſé le Tigre à la tête d'une

CONSTANCE. An. 360.

nombreuſe armée, vint mettre le ſiége devant Singare. Cette ville, voiſine du Tigre, à quarante milles de Niſibe, étoit défendue par deux légions & par un grand nombre d'habitans aguerris. A la nouvelle de la marche des Perſes, un corps conſidérable de cavalerie vint encore s'y renfermer. Elle étoit fournie de toutes les proviſions néceſſaires pour ſoutenir un long ſiége. Dès qu'on eut avis de l'approche de l'armée ennemie, on fit ſur les remparts des amas de pierres, on mit les machines en batterie. Les ſoldats & les habitans garnirent les tours & les murailles, bien déterminés à ſe défendre contre les plus rudes aſſauts. Le Roi leur ayant d'abord offert, mais ſans ſuccès, une capitulation honorable, fit repoſer ſes troupes le reſte du jour. Le lendemain au lever du ſoleil, il donna le ſignal de l'attaque par un drapeau de couleur de feu élevé ſur ſa tente. Auſſi-tôt toute l'armée ſe mit en mouvement : les uns portant des échelles environnent la ville: les autres dreſſent les machines ; d'autres cou-

CONSTANCE. An. 360.

verts de clayes & de madriers s'approchent pour battre les murs. Les assiégés les reçoivent avec courage; les pierres, les javelots, les balles de plomb lancées avec la fronde, les torches ardentes ne cessent de pleuvoir du haut des murailles. L'attaque & la résistance s'opiniatroient de jour en jour. Les plus grands efforts des assiégeans se porterent contre une tour ronde, nouvellement rebâtie: c'étoit par-là que les Romains avoient depuis peu repris la ville. Un énorme bélier battoit cette tour avec furie; & le ciment qui n'avoit pas encore eu le tems de se durcir, ni de prendre une consistance sòlide, rendoit les pierres plus faciles à déjoindre & à ébranler. Les assiégés de leur côté avoient réuni en cet endroit leurs principales forces; ils n'épargnoient ni le fer, ni le feu, ni leur propre vie. Enfin après plusieurs jours d'attaque, la tour tombe avec un horrible fracas; elle ensévelit sous ses ruines une partie de ses défenseurs; les autres prennent la fuite. Les Perses se jettent dans la ville par cette brê-

CONSTANCE. An. 360.

che en pouſſant des cris affreux : le ſoldat dans ſa fureur égorge les premiers qu'il rencontre. Mais Sapor arrête le carnage ; il fait priſonniers les habitans avec la garniſon, & détruit la ville. Elle fut rebâtie dans la ſuite. Conquiſe autrefois par Trajan, devenue colonie Romaine, toujours diſputée entre les Romains & les Perſes auxquels elle ſervoit alternativement de barriere, elle coutoit plus de ſang à ſes poſſeſſeurs qu'elle ne leur procuroit d'avantage : auſſi difficile à ſecourir qu'à prendre, parce qu'elle étoit ſituée ſur un terrein ſterile. Elle ſubſiſte encore aujourd'hui ſous le nom de Sinjar dans Al-gezire qui eſt l'ancienne Méſopotamie. Les priſonniers chargés de chaînes furent conduits aux extrémités de la Perſe.

XX. Priſe de Bézabde. *Amm. l. 20. c. 7. & ibi Valeſ. Oriens Chriſt. t. 2. p. 1003.*

Sapor s'éloigna de Niſibe. Il ſe ſouvenoit des pertes qu'il avoit reçues devant cette ville, trois fois attaquée ſans ſuccès. Il avoit d'autant moins d'eſpérance d'y réuſſir, qu'elle étoit alors défendue par un corps d'armée conſidérable, qui campoit ſous ſes murailles. S'étant donc dé-

CONSTANCE. An. 360.

tourné ſur la droite, il marcha vers Bézabde. C'étoit une place forte dans le pays nommé Zabdicène, ſituée ſur une hauteur au bord du Tigre, & munie d'un double mur dans les endroits les plus acceſſibles. Les Macédoniens lui avoient autrefois donné le nom de Phénique ; & les Romains l'avoient décorée du titre de ville municipale. La garniſon étoit compoſée de trois légions, & d'un grand nombre d'archers du pays. Sapor l'ayant environnée de ſon camp, vint en perſonne la reconnoître au milieu d'un gros de cavalerie, & s'avança juſqu'au bord du foſſé. Une décharge de pierres & de fleches qui partirent des remparts, l'obligea bientôt à regagner ſon camp. Les hérauts qu'il envoya enſuite pour ſommer la ville de ſe rendre, n'auroient pas été mieux reçus, s'ils n'avoient eu la précaution d'amener avec eux pluſieurs priſonniers de Singare : dans la crainte de tuer ceux-ci, on n'oſa tirer ſur les hérauts ; mais on ne leur rendit aucune

CONSTANCE.
An. 360.

réponse. Après vingt-quatre heures de repos, l'attaque commença. Elle fut dans toutes les circonstances semblable à celle de Singare ; la ville fut prise de la même maniere par la chûte d'une tour abbatue à coups de bélier. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que le troisiéme jour du siége, pendant que Sapor faisoit reposer ses troupes, l'évêque nommé Héliodore se montrant sur la muraille, fit signe qu'il vouloit parler au roi. On lui promit sûreté ; on le conduisit à la tente de Sapor. Le prélat essaya de le fléchir par la vûe des pertes qu'il venoit de recevoir, & des suites qui seroient peut-être encore plus funestes. Sapor obstiné dans sa colere jura qu'il ne leveroit le siége, qu'après avoir vû périr le dernier de ses soldats. Cette entrevûe donna lieu de soupçonner l'évêque d'avoir par une indigne trahison fourni à Sapor des éclaircissemens sur l'état de la place. Mais, selon Ammien Marcellin, ce soupçon étoit injuste. Ce qui le fit naître, c'est qu'on observa que

depuis l'entrevûe, les Perses, ne s'attacherent qu'aux endroits les plus foibles. Le massacre y fut plus cruel qu'à Singare, parce que les habitans ne cesserent pas de combattre lors même qu'ils virent l'ennemi dans la ville : ils ne céderent qu'à la multitude des Perses. On n'épargna ni les femmes, ni les enfans. La ville fut saccagée, & les Perses chargés de butin retournerent dans leur camp en poussant des cris de joie. Neuf mille prisonniers, qui échapperent au carnage, furent transplantés en Perse avec l'évêque & tout son clergé. On croit qu'ils continuerent d'y former un corps d'église sous Héliodore & sous Dausas, son successeur, qui reçut la couronne du martyre. Sapor qui désiroit depuis long-tems de se rendre maître de Bézabde, en fit réparer & fortifier les murailles ; il y établit des magasins, & y laissa une garnison choisie entre les plus nobles & les plus braves de ses guerriers. Il prévoyoit que les Romains feroient bien-

CONSTANCE.
An. 360.

tôt les plus grands efforts pour recouvrer une place si importante.

XXI.
Retraite de Sapor.
Amm. ibid.
Cellar. Geog. l. 3. c. 14. art. 45. & c. 15. art. 23.

Fier de ces succès, il s'empara de plusieurs châteaux, & vint assiéger Virthe ou Birthe, ancienne forteresse sur le Tigre. On disoit qu'elle avoit été bâtie par Alexandre le grand. Elle étoit différente d'une ville du même nom placée à l'occident de l'Euphrate. En lisant la description qu'Ammien Marcellin fait des murailles de cette ville, on croit voir une de nos places modernes, flanquée de bastions. Un grand nombre de machines en défendoit les approches. Ce fut le terme des conquêtes de Sapor. En vain mit-il en œuvre les promesses, les menaces, toute la force & toute l'ardeur de ses troupes. Il fut contraint de se retirer avec plus de perte pour lui que pour les assiégés, & il repassa le Tigre.

XXII.
Dédicace de Ste Sophie.
Amm. l. 20. c. 8.
Hier. chron.
Idace.
Soc. l. 2. c. 10. & 42.

Dès que Constance avoit appris les premiers mouvemens de Sapor, il avoit levé des recrues & assemblé ses troupes. Il demanda même du secours aux Gots en leur offrant une grosse solde. Maximien Galere avoit déja

employé contre les Perſes les troupes de cette nation. Avant que de ſortir de Conſtantinople l'empereur célébra le quinzieme de Février la dédicace de la grande égliſe, qu'il avoit fait bâtir auprès de celle de la paix: il les renferma toutes deux dans la même enceinte & n'en fit qu'une ſeule égliſe, conſacrée à la Sageſſe divine ſous le nom de Ste. Sophie. Elle fut depuis rebâtie par Juſtinien avec magnificence. L'Arien Eudoxe nouvellement élevé ſur le ſiége de Conſtantinople, qui préſidoit à cette ſolemnité, la deshonora par les impiétés qu'il eut la hardieſſe de débiter devant le peuple dans la chaire de vérité; & l'empereur ſe rendit plus coupable en tolérant ces blaſphêmes, qu'il n'eut de mérite à enrichir cette égliſe d'ornemens précieux, & à répandre à cette occaſion des libéralités ſur le clergé, ſur les vierges, ſur les veuves conſacrées à Dieu, & ſur les hôpitaux.

CONSTANCE.
An. 360.
Chron. Alex.
Du Cange in Conſt.Chriſt. l. 3. c. 2.

XXVIII.
Conſtance en Méſopotamie.

Il prit enſuite ſa route par la Cappadoce, où les députés de Julien vinrent le trouver à Céſarée, comme nous l'avons raconté. Il y fit venir

CONSTANCE.
An. 360.
Amm. l. 20. c. 11.
Ath. ad Solit.
Cod. Th. l. 11. tit. 1. leg. 1.

Arſace, roi d'Arménie. L'empereur informé que les Perſes s'efforçoient par toute ſorte d'artifices & même de menaces de détacher ce prince de l'alliance des Romains, lui rendit de grands honneurs; & pour l'attacher par des nœuds plus étroits, il lui fit épouſer Olympias fille d'Ablave, qui avoit autrefois été fiancée à Conſtant, & qui porta en mariage à Arſace de grands domaines qu'elle poſſédoit dans l'empire. Ce mariage fut aſſez généralement déſapprouvé. On penſoit que Conſtance manquoit à la mémoire de ſon frere; on le blamoit d'avoir livré entre les bras d'un prince barbare une épouſe que Conſtant s'étoit deſtinée. Arſace, après avoir pluſieurs fois proteſté avec ſerment qu'il perdroit la vie plutôt que de renoncer à l'alliance des Romains, retourna dans ſes états, comblé de préſens pour lui & pour toute ſa ſuite. Conſtance continua ſa route par Mélitine, ville de la petite Arménie. Ayant paſſé l'Euphrate à Samoſate, il vint à Edeſſe. Il y reſta long-tems pour attendre les divers corps de

troupes

troupes qui s'y rendoient, & les provisions de vivres dont il faisoit de grands amas. Il n'en partit qu'après l'équinoxe d'automne, & il prit le chemin d'Amide. A la vue de cette ville malheureuse, qui n'étoit plus qu'un monceau de pierres & de cendres, il ne put retenir ses larmes. Le trésorier de l'épargne, nommé Ursule, qui se trouvoit à ses côtés, attendri d'un si triste spectacle, s'écria: *Voilà donc avec quel courage nos soldats défendent nos villes, tandis que l'empire s'épuise pour payer leurs services.* Cette parole piqua vivement les soldats: elle fut dans la suite, sinon la vraie cause, du moins le prétexte du massacre d'Ursule.

CONSTANCE. An. 360.

XXIV. Siége de Bézabde. *Amm. l.* 20. *c.* 11.

L'empereur arrivé près de Bézabde, entoura son camp d'une palissade & d'un fossé profond. Il trouva les breches réparées & la place en état de défense. Il fit d'abord proposer à la garnison le choix d'être renvoyée en Perse, ou de prendre parti dans ses troupes. Comme elle étoit composée de noblesse qui se piquoit de valeur, ces conditions furent re-

Constance. An. 360.

jettées avec mépris. Les Romains partagés en différens corps, investirent la place, & s'avancerent à petits pas. Mais les pierres dont les assiégés les accabloient, briserent leurs boucliers, rompirent leur ordonnance, & les obligerent à s'éloigner. Après un jour de repos, ils se rapprochent avec précaution & tentent un assaut général. Les assiégés ayant tendu sur les murailles de grands rideaux de poil de chévre qui les déroboient à la vue de l'ennemi, ne se montroient que pour lancer des pierres & des javelots. Ils jettoient sur les mantelets établis au pied du mur des tonneaux remplis de cailloux, des meules de moulin, des fragmens de colonnes, qui écrasoient de leur poids & les machines & les soldats. D'autre part, les assiégeans abbattoient à coups de traits, à coups de fronde tous ceux qui se présentoient à la défense des remparts : ils travailloient sans cesse à élever leurs terrasses ; le siége devenoit de jour en jour plus meurtrier. L'ardeur des soldats Romains multiplioit leurs pertes : pour se faire remarquer

de l'empereur dont ils eſpéroient récompenſe, ils quittoient leurs caſques & s'expoſoient la tête nue aux coups des ennemis. Ce qui allarmoit le plus les aſſiégés, c'étoit un bélier d'une énorme groſſeur. Les Perſes s'en étoient ſervis plus de cent ans auparavant pour battre les murailles d'Antioche, lorſqu'ils s'en étoient rendus maîtres du tems de Valérien : à leur retour ils l'avoient laiſſé dans la ville de Carres. Conſtance l'ayant fait démonter pour en faciliter le tranſport, le remit en batterie au pied d'une tour. Chaque coup qu'il portoit, ébranloit la tour juſqu'aux fondemens, & glaçoit d'effroi les habitans. On s'efforçoit d'y mettre le feu ; on lançoit pour cet effet des traits enflammés ; mais les Romains ayant eu la précaution d'enduire d'alun, ou d'envelopper de peaux & de haillons imbibés d'eau le bois de leurs batteries, le feu n'y trouvoit aucune priſe. Les Perſes, ne pouvant détruire cette terrible machine, réuſſirent à la rendre inutile. Dans le moment que le bélier venoit frapper la tour,

CONSTANCE.
An. 360.

Constance. An. 360.

ils en saisirent la tête avec de longs cordages, & le tinrent si fortement assujetti, qu'il étoit impossible de le retirer en arriere & de le mettre en branle. En même tems ils versoient dessus à grands flots le bitume & la poix ardente.

XXV. Vigoureuse résistance.

Déjà les terrasses s'élevoient à la hauteur des murs. Les assiégés voyant leur perte assurée, s'ils ne redoubloient leurs efforts, font une furieuse sortie : ils chargent avec vigueur les premiers bataillons & lancent sur les machines des torches & des matieres enflammées. Après un combat opiniâtre, on les repousse dans la place. Les fleches & les pierres volent sans cesse des terrasses sur les murs : on s'empresse d'une part à mettre le feu aux tours, de l'autre à l'éteindre. Les Perses & les Romains également désespérés de leurs pertes, sortent en grand nombre les uns de la ville, les autres de leur camp : ceux-là armés de de fer & de feu réduisent en cendres toutes les machines. On ne put sauver que le gros bélier à de-

mi brûlé : une troupe de braves soldats vint à bout de le dégager en rompant par des secousses redoublées les cordages qui le tenoient attaché à la muraille. Les deux partis enveloppés de flamme & de fumée se battoient en aveugles & confondoient leurs coups : la nuit les sépara. Les Romains après quelques momens de repos reculerent leur camp, pour n'être plus exposés à des attaques si précipitées. Leurs terrasses étoient achevées, & surmontoient les murs. Ils y établirent deux ballistes, en état de foudroyer la ville. Avant le point du jour, s'étant partagés en trois corps, ils s'avancent au son des trompettes, portant des échelles & tous les instrumens alors en usage pour saper & démolir les murs. On fait en même tems de part & d'autre des décharges de fleches. Mais ce qui incommodoit le plus les assiégés, c'étoient les deux ballistes placées sur la terrasse. Résolus de périr ou de détruire ces machines meurtrieres, ils ne laissent dans la place que le nombre nécessaire pour la dé-

CONSTANCE.
An. 360.

CONSTANCE. An. 360.

fenſe ; les autres ſortent ſecretement par une poterne éloignée de la vûe de l'ennemi, & fondent tout-à-coup les armes à la main, ſuivis d'une ſeconde troupe qui portoit des torches allumées. Ceux-ci pendant l'ardeur du combat ſe coulent derriere leurs camarades & vont appliquer le feu à la terraſſe, conſtruite en grande partie de branches d'arbres, de joncs & de roſeaux. La flamme s'éleve, la terraſſe n'eſt bien-tôt qu'un grand bucher : les ſoldats Romains l'abandonnent, & ſauvent avec peine leurs balliſtes.

XXVI. Conſtance leve le ſiége. *Amm. ibid. Lib. pro templis. Jul. ad Ath. Philoſt. l. 5. c. 4. Cod. Th. l. 7. tit. 4. leg. 6. Baron. ad an. 359. Till. not. 46.*

Le combat dura tout le jour. Sur le ſoir les deux partis s'étant retirés, Conſtance paſſa la nuit dans de violentes agitations. D'une part il ſentoit l'importance de ne pas laiſſer les Perſes maîtres d'une place qui faiſoit de ce côté-là le plus fort boulevard de l'empire : de l'autre tous les ouvrages étoient ruinés, & la ſaiſon avancée. Il ſe détermina à tenir la place bloquée, eſpérant de la prendre par famine. C'étoit s'expoſer à ſouffrir lui-même plus de maux qu'il n'en pouvoit faire aux aſſiégés :

ſon armée auroit été détruite avant qu'elle eût pu réduire la place. Bientôt de violens orages, la terre détrempée par des pluyes continuelles, le froid de l'hiver qui ſe faiſoit ſentir de plus en plus, les partis ennemis qui lui enlevoient ſes convois, les murmures des ſoldats rebutés de tant de fatigues, l'obligerent à lever le ſiége. Couvert de honte, il revint paſſer le reſte de l'hiver à Antioche. Il étoit le dix-ſeptieme de Décembre à Hieraple en Syrie. Les Ariens attribuoient ces mauvais ſuccès à l'exil de pluſieurs de leurs évêques ; les catholiques à la perſécution ſuſcitée contre les orthodoxes ; les payens, à la deſtruction de leurs temples : &, ſi l'on en croit Julien, Conſtance les regarda lui-même comme une punition du meurtre de ſes proches, & ſur-tout de Gallus, dont la fin tragique commençoit à lui cauſer des remords. Etrange condition de ce prince, que tous les partis & ſa propre conſcience elle-même trouvaſſent dans ſa conduite de quoi l'accuſer d'avoir mérité ſes malheurs !

CONSTANCE.
An. 360.

CONSTANCE.
An. 360.
XXVII.
Fin malheureuse d'Amphilochius.
Amm. l. 21. c. 6.

Le jour de ſon arrivée, les principaux officiers de la ville & de la Cour s'empreſſerent, ſelon la coutume, à lui rendre leurs hommages. L'hiſtoire qui ſe plaît à rapporter la ruine des favoris qui ont abuſé de la confiance des princes, nous inſtruit à cette occaſion de l'affront qu'eſſuya Amphilochius, & de ſa fin funeſte. Il avoit été cauſe de la mort du jeune Conſtantin par la haine mortelle qu'il avoit inſpirée contre lui à Conſtant ſon frere. Comme il s'avançoit avec aſſurance pour ſe préſenter à l'empereur, il fut reconnu & repouſſé : on murmuroit de ſa hardieſſe : on diſoit hautement que ce fléau de la famille impériale ne méritoit pas de voir le jour : *Laiſſez-le approcher*, dit Conſtance, *je le crois coupable, mais il n'eſt pas convaincu : s'il eſt criminel, mes regards réveilleront les reproches de ſa conſcience : il ſçaura bien ſe punir lui-même.* Le lendemain dans les jeux du Cirque Amphilochius étoit aſſis vis-à-vis de l'empereur. Au cri qui s'éleva à la vûe d'un cocher célebre, com-

me il ſe penchoit ſur la baluſtrade, elle ſe rompit tout-à-coup ; & ce malheureux étant tombé dans l'arêne avec pluſieurs des ſpectateurs, fut trouvé mort ſous les autres, qui tous n'étoient que légerement bleſſés. Sur la foi de cet évenement & ſur celle des flatteurs, Conſtance ſe crut un grand prophete.

CONSTANCE. An. 360.

XXVIII. Mort d'Euſébie, & mariage de Fauſtine.

L'impératrice Euſébie étoit morte quelque tems auparavant. Sa mort eſt diverſement racontée. Saint Jean Chryſoſtôme rapporte que cette princeſſe fiere & hautaine, déſolée de ſe voir ſtérile, s'adreſſa à une femme, dont elle reçut des remedes qui la conduiſirent au tombeau. Conſtance, quoique foible & mal ſain, ſe maria une troiſieme fois. Il épouſa Fauſtine, dont la famille eſt ignorée.

Amm. ibid. Chryſoſt. in epiſt. ad Phil. hom. 15. n°. 5. Zon. t. 2. p. 23. Cedren. t. 1. p. 302. Du Cange famil. Byz. p. 48.

An. 361.

XXIX. Conſtance ſe diſpoſe à retourner contre les Perſes.

L'année ſuivante le conſulat fut d'abord la récompenſe & enfin l'écueil de deux ambitieux, qui ne méritoient que des châtimens. Cette dignité avoit été promiſe à Taurus, s'il venoit à bout de corrompre les évêques aſſemblés à Rimini. Conſtan-

Idace.

CONSTANCE.
An. 361.
Amm. ibi l. & ibi Valef. Hier. in vita Hilarionis. Baron. an. 362. God. in Profop. Cod. Th. t. 6. p. 365.

ce lui tint parole; il lui donna pour collegue Florence, qui avoit acheté les bonnes graces de l'empereur en traverſant les deſſeins que Julien avoit formés pour le ſoulagement de la Gaule. Taurus étoit déjà préfet du prétoire d'Italie : Florence venoit d'être revêtu de la même charge en l'Illyrie, où il avoit ſuccédé à Anatolius. Leur fortune tomba, avant la fin de leur conſulat, comme on le verra dans la ſuite. Conſtance qui ſe propoſoit de combattre cette année Sapor & Julien, faiſoit de très-grands préparatifs: il levoit des milices dans toutes les provinces; il obligeoit tous les ordres, toutes les conditions de contribuer pour la ſolde des troupes, & pour les fournitures d'habits, d'armes, de machines, de vivres & de chevaux. Il prodigua l'or & l'argent aux rois & aux Satrapes d'au-delà du Tigre pour les gagner: Arſace roi d'Arménie, & Méribane roi d'Ibérie, étoient les plus à craindre, s'ils ſe fuſſent déclarés pour les Perſes. Conſtance leur envoya des ambaſſadeurs chargés de riches préſens. Hermo-

gene préfet d'orient étant mort, il nomma Helpide en sa place. Celui-ci étoit de Paphlagonie : son extérieur n'avoit rien d'avantageux ; il s'énonçoit mal, mais il étoit digne de sa fortune par sa droiture, par sa fermeté à rendre la justice, & par sa douceur. On dit qu'ayant reçu de la bouche même de Constance l'ordre de mettre à la torture un homme qu'il sçavoit être innocent, il supplia instamment l'empereur d'accepter la démission de sa charge, & d'en revêtir quelqu'un qui fût plus propre que lui à exécuter des ordres de cette nature. Il paroît que cette généreuse franchise arrêta le cours de l'injustice. Helpide fut ensuite dépouillé de sa dignité par Julien, qui ne put l'engager à renoncer au christianisme. Sa femme Aristénete ne fut pas moins illustre. Saint Jérôme en fait un grand éloge ; & Libanius trop ennemi des chrétiens pour rendre toujours justice à Helpide, n'a pu refuser des louanges à cette épouse vertueuse.

CONSTANCE. An. 361.

XXX. Il s'assure de l'Afrique.

Après une longue délibération, Constance s'en tint à son premier

CONSTANCE. An. 361. *Amm. l.* 21. 7.

plan : c'étoit de terminer d'abord la guerre contre les Perſes pour ne laiſſer derriere lui aucun ſujet d'inquiétude. Il devoit enſuite revenir ſur ſes pas, traverſer rapidement l'Illyrie & l'Italie, & fondre tout à coup ſur Julien. Tels étoient les projets dont il ſe faiſoit illuſion & dont il amuſoit ſes officiers. Cependant pour s'aſſurer de l'Afrique, province importante dans une guerre civile, il y envoya Gaudence, qui lui avoit ſervi d'eſpion dans la Gaule. Gaudence timide & intéreſſé avoit ſujet de craindre le reſſentiment de Julien ; & perſuadé que Conſtance reſteroit victorieux, comme perſonne n'en doutoit alors, il ne pouvoit manquer de zéle pour le ſervir. Auſſi s'acquitta-t il parfaitement de ſa commiſſion. Dès qu'il fut arrivé, il inſtruiſit des ordres de l'empereur le Comte Crétion & les autres commandans ; il leva de bons ſoldats ; il fit venir des coureurs de la Mauritanie ; il garnit de camps volans les côtes oppoſées à la Gaule & à l'Italie, & tant que Conſtance vécut, il ferma aux ennemis l'entrée du pays, quoique la

côte de Sicile, depuis le cap de Lilybée jusqu'à celui de Pachyn fût bordée des troupes de Julien, qui ne cherchoient que l'occasion de débarquer en Afrique.

CONSTANCE. An. 361.

XXXI. Il passe en Mésopotamie. *Amm. ibid. & c. 13.*

Pendant que Constance s'occupoit de ces dispositions, il apprit que l'armée des Perses s'approchoit des bords du Tigre. Aussi-tôt il se mit en campagne au commencement de Mai, & ayant passé l'Euphrate sur un pont de bateaux, il se rendit à Edesse où il avoit formé ses magasins. De-là il envoya des coureurs pour observer la marche des ennemis. On ne sçavoit encore en quel endroit ils passeroient le Tigre; & Constance ne pouvoit se fixer dans aucune résolution. Tantôt il vouloit partager son armée en divers corps pour s'étendre dans le pays, tantôt il songeoit à la conduire toute entiere devant Bézabde pour attaquer de nouveau cette place. Mais s'attacher ainsi à l'extrémité de la Mésopotamie, c'étoit ouvrir les passages à Sapor & lui donner moyen de pénétrer sans résistance

CONSTANCE. An. 361.

jusqu'à l'Euphrate. D'ailleurs voulant conserver son armée pour l'employer contre Julien, il craignoit de la consumer dans un siége dont il avoit déja éprouvé la difficulté. Cependant pour avoir des nouvelles plus sures, il fit partir à la tête d'un grand corps de troupes Arbétion & Agilon, avec ordre de s'étendre sur les bords du Tigre & d'observer l'ennemi: il leur recommanda de ne point hasarder de combat, mais de se retirer dès qu'ils verroient les Perses entrer dans le fleuve, & de lui en donner avis aussi-tôt. Sapor arrêté par des présages peu favorables différoit toujours le passage, & tenoit les Romains en échec. Les espions & les transfuges qui se rendoient au camp, ne faisoient qu'accroître l'incertitude par la diversité de leurs rapports. Chez les Perses le secret du roi ne couroit jamais risque d'être éventé: il n'étoit connu que d'un petit nombre de seigneurs d'une fidélité éprouvée & d'une profonde discrétion: le silence étoit même chez eux une divinité ado-

rée. D'ailleurs les Perſes étoient rufés & trompeurs. Les deux généraux inquiétés par de fréquentes allarmes, dépêchoient ſans ceſſe à l'empereur pour le prier de les venir joindre ; ils lui repréſentoient que malgré leur vigilance, ils riſquoient à tout moment d'être ſurpris ; & que ſi toutes les troupes n'étoient pas réunies, ils ſeroient infailliblement accablés. Telle étoit la ſituation de Conſtance, quand il apprit que Julien ayant rapidement traverſé l'Italie & l'Illyrie, étoit déja maître du pas de Sucques.

CONSTANCE. An. 361.

XXXII. Julien ſe détermine à faire la guerre à Conſtance. *Amm. l. 21. c. 1. 2. Greg. Naz. or. 3. Lib. or. 12. Soz. l. 5. c. 1. Zoſ. l. 3. Zon. t. 2. p. 22.*

Nous avons laiſſé Julien à Vienne en Gaule où il paſſa une partie de l'hiver dans de profondes réflexions. Devoit-il tenter toutes les voies de douceur pour ſe réconcilier avec Conſtance, ou forcer ce prince par les armes à le reconnoître pour collégue ? L'un & l'autre parti paroiſſoit également dangereux. D'un côté l'exemple de Gallus lui apprenoit quel fond il devoit faire ſur la foi d'un prince qui n'épargnoit ni la ſéduction ni le parjure, & qui plongéoit le poignard dans le ſein de ſes proches au

CONSTANCE. An. 361.

moment qu'il feignoit de les embrasser : de l'autre il craignoit cette fortune qui par-tout ailleurs abandonnant Constance, l'avoit toujours fidélement suivi dans les guerres civiles. Ce dernier péril lui sembla pourtant préférable, parce qu'une guerre déclarée lui laissoit toutes les ressources de la prudence & de la valeur, & que d'ailleurs la fortune l'avoit lui-même jusqu'alors assez bien servi, pour mériter qu'il se mît entre ses mains plutôt qu'en celles de Constance. La superstition aida encore, dit-on, à le déterminer. Il crut voir en songe le soleil, sa divinité favorite, qui lui annonçoit que Constance mourroit avant la fin de l'année. La prédiction telle qu'elle est rapportée par plus d'un auteur, est trop claire & trop précise pour laisser occasion de douter qu'elle ait été composée après coup. S. Grégoire, sur la foi d'un bruit qui couroit alors, prétend qu'il étoit facile à Julien de prédire cette mort, parce qu'il avoit pris des mesures pour la procurer par le ministère d'un domestique de Constance. Il est

plus sûr de dire que tout le détail de ce ſonge n'eſt qu'une fable inventée après l'événement. Julien qui ſe vante ſi volontiers de la protection des Dieux, n'en fait aucune mention expreſſe dans ſes écrits. Ayant donc réſolu de prendre les armes, il ne fit rien avec précipitation : il ſongea moins à forcer les circonſtances, qu'à profiter des incidens : il ſe donna le tems d'affermir ſa puiſſance & de dreſſer ſon plan avec maturité & tranquillité d'eſprit. Il publioit qu'il ne vouloit aller trouver Conſtance que pour ſe juſtifier, & qu'il s'en remettroit au jugement des deux armées. Les ſoldats de Magnence s'étoient répandus de toutes parts & ſubſiſtoient de brigandages : Julien fit proclamer une amniſtie en leur faveur, il les rappela à leurs drapeaux, & rétablit la ſûreté ſur les grands chemins. Apoſtat depuis long-tems, il obſervoit dans le particulier toutes les pratiques du paganiſme ; mais ce ſecret n'étoit connu que du petit nombre de ſes plus intimes confidens. Comme ſon armée étoit

CONSTANCE. An. 361.

composée de Chrétiens & de payens, il déclara qu'il laissoit à chacun la liberté de servir Dieu à sa maniere ; mais il continua de faire à l'extérieur profession de Christianisme. Il assista même aux prieres publiques dans l'église de Vienne le jour de l'Epiphanie.

XXXIII. Les Allemands reprennent les armes. *Amm. l. 21. c. 3. Jul. ad Ath. Lib. or. 5. & 12. Cellar. Geog. l. 2. c. 7. art. 13.*

Il ne s'occupoit que de l'entreprise qu'il méditoit contre Constance, lorsqu'aux approches du printems il apprit que les Allemands recommençoient à faire des courses. Les sujets de Vadomaire allié des Romains avoient été les premiers à prendre les armes. Le bruit se répandit que cette infraction des traités étoit l'effet des intrigues de Constance : que ce prince avoit à force d'argent engagé Vadomaire à se jetter dans la Gaule, afin d'y retenir Julien. Celui-ci n'oublia pas d'accréditer ces discours : il prétendit même avoir intercepté des lettres de Constance à Vadomaire & à d'autres rois Allemands. On surprit un courier de Vadomaire chargé d'une lettre à Constance, dans laquelle le prince Allemand

traitoit Julien avec aſſez de mépris. Julien, pour ſe débarraſſer de ce nouvel ennemi, envoya en diligence le Comte Libinon à la tête des deux légions Gauloiſes qui s'étoient le plus diſtinguées dans la nouvelle révolution. Libinon paſſa le Rhin auprès de Bâle, & arriva près d'une ville qu'on croit être Seckingen. A l'approche des Romains, les barbares en beaucoup plus grand nombre s'étoient cachés dans des vallons. Le Comte les attaqua ſans précaution, & fut tué le premier. La victoire fut quelque tems diſputée; mais il fallut céder au nombre, & les Romains ſe retirerent avec perte.

CONSTANCE. An. 361.

XXXIV. Priſe de Vadomaire. *Amm. l. 21. c. 4. Lib. or. 12.*

Vadomaire naturellement fourbe & artificieux feignoit de ne prendre aucune part à cette guerre. Il tâchoit d'amuſer Julien par des proteſtations d'un attachement inviolable : il lui prodiguoit dans ſes lettres les noms les plus flatteurs : il lui donnoit même le titre de *Dieu*. Il entretenoit des liaiſons avec les officiers Romains, qui gardoient la frontiere, & paſſoit ſouvent le Rhin pour ve-

CONSTANCE. An. 361.

nir s'entretenir avec eux. Julien qui n'étoit pas dupe de ses artifices, résolut de le faire enlever. Il dépêcha le sécretaire Philagre, qui fut depuis comte d'Orient, & dont il connoissoit l'habileté : il le chargea d'un ordre cacheté qui ne devoit être ouvert que quand Vadomaire se trouveroit en-deçà du Rhin. L'occasion se présenta bientôt. Le prince Allemand affectant toujours beaucoup de sincérité & de franchise vint à son ordinaire souper chez le commandant, qui invita aussi Philagre. A la fin du repas Philagre ayant arrêté Vadomaire, fit voir sa commission, le mit sous la garde du commandant, & comme il n'avoit point d'ordre pour retenir les gens de ce prince, il leur laissa la liberté de s'en retourner. Le roi fut conduit au camp de Julien. Il se crut perdu quand il apprit que ses lettres adressées à Constance avoient été interceptées; mais Julien sans entrer avec lui dans aucun éclaircissement, le fit conduire en Espagne. Il ne vouloit pas laisser cet esprit dangereux & perfide à portée de

troubler la Gaule en son absence. Vadomaire rentra en faveur sous le regne de Valentinien & de Valens, & fut fait Duc de la Phénicie. Julien marcha aussi-tôt pour abbattre par un dernier coup la témérité des barbares : & de peur que le bruit de sa marche ne leur fit prendre l'épouvante, & ne l'obligeât de les poursuivre trop loin, il passa le Rhin pendant la nuit avec un gros de troupes légeres, & les chargea au dépourvû. Ils se virent enveloppés avant que d'avoir eu le tems de se mettre en défense ; plusieurs furent tués : les autres abandonnant leur butin & demandant grace, se rendirent prisonniers. Les princes voisins, qui n'étoient point entrés dans la révolte, vinrent protester de leur soumission, & renouvellerent leurs sermens. Julien se retira après les avoir menacés d'une prompte vengeance, s'ils se départoient de la fidélité qu'ils avoient jurée.

XXXV. Julien fait prêter serment à ses troupes.

Revenu à Bâle, & persuadé que la diligence est le principal ressort des entreprises hardies, & que dans

CONSTANCE.
An. 361.
Amm. l. 21. c. 5.
Jul. ad Ath. & epist. 13.
Lib. or. 12.
Eunap. in Max.

un péril inévitable le plus sûr est de l'affronter sans délibérer, il résolut de se mettre en marche pour aller au-devant de Constance. Il commença par consulter ses oracles. Il avoit fait venir en Gaule le grand prêtre d'Eleusis : ce fut avec lui qu'il fit des sacrifices secrets à Bellone ; son médecin Oribase & un autre fanatique Afriquain, nommé Evhémere, confidens de son apostasie, furent seuls admis à ces mysteres. Tous les présages lui promettoient la sûreté & la gloire s'il marchoit, & le menaçoient de sa perte s'il restoit dans la Gaule. Il se félicita de cet heureux concert entre les conseils de ses Dieux & ceux de son ambition. Car ce prince n'étoit pas tellement esclave de la superstition, qu'il ne sçût bien s'en affranchir quand elle ne s'accordoit pas avec ses intérêts. Il avoit, ainsi que Jules César, l'esprit assez présent pour donner un tour avantageux aux plus sinistres présages. Un jour qu'il s'exerçoit à Paris dans le champ de Mars, son bouclier s'étant rompu en éclats, l'anse

lui resta seule dans la main : c'étoit-là un des plus fâcheux pronostics, & tous les spectateurs en paroissoient allarmés : *Ne craignez rien*, leur cria Julien, *ce que je tenois ne m'a pas échappé*. Se croyant assuré de la protection du ciel, il voulut éprouver l'attachement de ses soldats. Les ayant donc fait assembler, il monta sur un tribunal, & portant sur son front une noble confiance, après leur avoir rappellé de nouveau ses travaux & leurs exploits, il leur déclara qu'il alloit les conduire aux extrémités de la Dace ; qu'ils ne rencontreroient aucun obstacle dans leur passage par l'Illyrie ; que les premiers avantages leur en prépareroient de nouveaux, & régleroient leurs démarches : « Je me charge, ajouta-» t-il, de veiller selon ma coutume » à votre sûreté & de vous ménager » les succès ; & si j'étois obligé de » rendre compte de ma conduite à » d'autres qu'à ma conscience, ju-» ge souverain & incorruptible de » mes actions, je serai toujours prêt » à justifier mes intentions & à prou-

CONSTANCE.
An. 361.

CONSTANCE. An. 351.

» ver que je n'aurai rien entrepris » que ce qui peut vous être utile à » tous. Assurez moi par serment de » votre fidélité ; & soit en quittant » ce pays, soit dans le voyage que » nous allons faire, gardez-vous de » donner sujet de plainte à aucun » particulier. Souvenez-vous que ce » qui fait votre gloire, ce n'est pas » seulement d'avoir abbattu tant d'en» nemis, mais plus encore d'avoir » rendu à ces provinces la paix, la » sûreté & l'abondance ». L'armée reçut ses paroles comme celles d'un oracle : l'ardeur étincelle dans les yeux : tous de concert frappant leurs boucliers s'écrient qu'ils sont prêts à marcher sous les auspices d'un si grand capitaine : ils le nomment *le favori des Dieux, le vainqueur des rois & des nations.* Pour donner à leur serment la forme la plus solemnelle, ils levent leurs épées sur leurs têtes, & prononçant les plus terribles imprécations ils jurent en termes formels qu'ils s'exposeront pour lui à tous les hasards, & à la mort même. Les officiers prêtent tous en particulier le

même

CONSTANCE. An. 361.

même ferment. Ces Erules, ces Bataves, ces Gaulois, qui l'année précédente avoient refusé de passer les Alpes pour le service de Constance, sont prêts à suivre Julien jusqu'au bout du monde. Le seul Nébride, préfet du prétoire, fut assez hardi pour représenter, qu'étant comblé des bienfaits de Constance, il ne pouvoit engager sa foi contre le service de ce prince : & comme les soldats irrités de sa résistance, menaçoient de l'égorger, il alla se jetter aux pieds de Julien qui le couvrit de sa robbe. Les soldats respecterent cet asyle. Nébride étant retourné au palais avec Julien, se prosterna devant lui, demandant humblement, comme un gage de sûreté, la permission de lui baiser la main : *Eh ! quel honneur réserverions-nous donc à nos amis*, repartit Julien ? *retire-toi où tu jugeras à propos, on ne te fera aucun mal.* Nébride se retira en Toscane sur ses terres.

XXXVI. Disposition de Julien.

Sallufte, cet ami fidele, qui avoit été enlevé à Julien trois ans aupara-

CONSTANCE.
An. 361.
Amm. l. 21. c. 8.
Zos. l. 3.
Cellar. Geog. l. 2. c. 5. art. 36.

vant, étoit venu le rejoindre. Le nouvel empereur le laissa en Gaule avec la qualité de préfet du prétoire : il le crut nécessaire dans cette province, dont il étoit obligé de s'éloigner : & comme une des fonctions du préfet étoit de payer les troupes, & de pourvoir au soin des vivres, Julien emmena Germanien qu'il chargea de ce détail. Il déclara Névitte général de la cavalerie, sans avoir égard à Gumoaire que Constance avoit nommé, mais que Julien regardoit comme un traître qui avoit manqué de foi à Vétranion son maître. Il donna la questure à Jovius, l'intendance du trésor à Mamertin, le commandement de sa garde à Dagalaïphe. Dans la distribution des emplois militaires il ne considéra que les services & la fidélité. Ses troupes ne montoient qu'à vingt-trois mille hommes ; & comme il appréhendoit qu'elles ne parussent méprisables s'il les faisoit marcher en un seul corps d'armée, il les partagea en trois divisions dans la vûe d'en augmenter l'apparence, & de répandre plus de terreur. Le premier détachement

partit ſous la conduite de Jovin & de Jovius, avec ordre de traverſer les contrées ſeptentrionales de l'Italie: Névitte à la tête de l'autre diviſion devoit paſſer par la Rhétie. Le rendez-vous fut marqué à Sirmium. Il leur recommanda de marcher avec diligence & circonſpection. Pour lui il ne ſe réſerva que trois mille hommes, avec leſquels il prit ſa route par la forêt noire, nommée alors la forêt Marciane, & par les bords du Danube.

CONSTANCE. An. 361.

XXXVII. Marche de Julien juſqu'à Sirmium. *Amm. l. 21. c. 9. Jul. ad Ath. Mamert. pan. c. 6. 7. 8. 13. Lib. or. 10. 11. 12. Greg. Naz. or. 3.*

Ces diſpoſitions étant faites, Julien prit le chemin de la Pannonie. Conſtance avoit ordonné aux commandans des villes d'Italie, ſituées au voiſinage de la Gaule, de garder tous les paſſages. Réſolu de paſſer lui-même les Alpes pour aller chercher Julien, il avoit amaſſé ſur la frontiere une quantité immenſe de proviſions. Les généraux de Julien ſe rendirent maîtres de ces magaſins. Julien étant arrivé au Danube, fit le reſte du voyage partie ſur le fleuve, partie en le côtoyant, tantôt ſur les terres de l'empire, tantôt ſur celles des barbares par des chemins rudes &

CONSTANCE. An. 361.

difficiles, évitant les grandes routes, de crainte d'y rencontrer des forces ſupérieures aux ſiennes. Le ſecret, la diligence, l'eſprit de reſſource & l'habitude qu'il s'étoit faite de ſurmonter les plus grandes fatigues, le ſauverent de tous les périls. Il s'aſſuroit de tous les paſſages du fleuve; il enlevoit les poſtes des ennemis pendant la nuit; il leur donnoit le change par de fauſſes allarmes: dans le temps qu'on l'attendoit aux défilés des montagnes, il traverſoit la plaine; il ſe faiſoit ouvrir les portes des villes par perſuaſion, par force, par ruſe. On parle d'un ſtratagême qui le rendit maître d'une place forte que l'hiſtoire ne nomme pas. Ayant ſurpris un corps d'ennemis, il fit revêtir de leurs armes & marcher ſous leurs enſeignes pluſieurs des ſiens, qui furent reçus dans la place & s'en emparerent. Dans une autre occaſion ſix de ſes ſoldats dans un défilé en mirent en fuite deux mille. Il marchoit lui-même à la tête de ſes troupes, à pied, la tête nue, chargé de ſes armes, couvert de

ſueur & de pouſſiere. Sa marche étoit rapide ; il n'avoit pas beſoin d'envoyer dans les villes qui ſe trouvoient ſur ſa route, pour y chercher de quoi fournir à la délicateſſe de ſa table ; il vivoit de pain & d'eau comme le moindre ſoldat. Il traverſa ainſi toute la Pannonie. Quelque diligence qu'il fît, la renommée le devançoit : les peuples accouroient en foule ſur ſon paſſage ; il ne s'arrêtoit que pour faire lire de tems en tems à haute voix les lettres que Conſtance avoit écrites aux barbares : il en tira un très-grand avantage pour gagner les cœurs en ſa faveur, & les ſoulever contre un maître cruel qui ſacrifioit ſes peuples à ſa haine & à ſa jalouſie perſonnelle. En même tems il prodiguoit l'argent ; il accordoit aux villes des exemptions & des priviléges. Il ne lui fallut que ſe montrer pour faire la conquête de la province. A la premiere nouvelle de cette invaſion, Taurus avoit abandonné l'Italie, & en paſſant par l'Illyrie, il avoit entraîné avec lui Florence. Tous deux

CONSTANCE.
An. 361.

CONSTANCE.
An. 361.
XXXVIII.
Il s'empare de cette ville.
Amm. l. 21. c. 9. 10.
Zos. l. 3.

remplis d'épouvante fuyoient avec précipitation vers Conſtantinople.

Julien le onziéme jour de ſa marche approchoit de Sirmium. Le Comte Lucillien qui commandoit dans la Pannonie, étoit alors campé près de cette ville. Il raſſembloit les troupes des quartiers les plus voiſins, & ſe préparoit à s'oppoſer à Julien. Ce prince ne lui en laiſſa pas le tems. Etant arrivé par le fleuve à Bononia, qui n'étoit qu'à dix-neuf milles de Sirmium, il débarqua ſur le ſoir, & dépêcha auſſi-tôt Dagalaïphe à la tête d'une troupe de cavalerie légere, avec ordre de lui amener Lucillien de gré ou de force. Celui-ci qui le croyoit encore bien loin, dormoit tranquillement. A ſon réveil, il ſe voit environné de gens inconnus & armés, qui lui ſignifient les ordres de l'empereur. Plein de ſurpriſe & d'effroi, il prend le parti d'obéïr. On le fait monter ſur un méchant cheval, & ce général naturellement fier fut préſenté à Julien comme un priſonnier du dernier ordre. Cependant le prince lui ayant per-

mis de baiser sa robbe, il revint peu à peu de sa frayeur, & s'enhardit jusqu'à lui représenter la témérité de son entreprise. *Gardez pour Constance vos sages avis*, lui répondit Julien avec un sourire amer; *ce n'est pas pour vous autoriser à me faire des leçons, c'est pour calmer vos craintes que je vous dônne des marques de clémence.* Sur le champ Julien marche à Sirmium. C'étoit une capitale grande & peuplée, dont la possession lui répondoit de toute la province. Il y étoit si peu attendu, que la plûpart des habitans apprenant que l'empereur arrivoit, s'imaginerent que c'étoit Constance. Il entra avant le jour dans les fauxbourgs qui étoient fort étendus. La vue de Julien parut un prodige: on se rassure: l'allégresse succéde à la surprise; les soldats de la garnison, les habitans courent au-devant de lui avec des flambeaux; ils sement de fleurs son passage; ils le suivent au palais avec des cris de joie & le nomment hautement, *leur empereur, leur maître*. Le lendemain Julien donna des courses de

CONSTANCE. An. 361.

CONSTANCE. An. 361.

chars, où toute la ville fit éclatter sa joye. Les troupes commandées par Névitte qui avoient traversé la Rhétie, arriverent ce jour-là à Sirmium.

XXXIX. Il se rend maître du pas de Sucques.

Le jour suivant Julien alla se saisir du pas de Sucques. C'est une gorge étroite entre le mont Hæmus & le mont Rhodope, dont les deux chaînes, après avoir embrassé la plus grande partie de la Thrace, viennent se rapprocher en cet endroit. Quoique les Romains eussent élargi ce passage, qui faisoit la communication de la Thrace & de l'Illyrie, il étoit encore très-aisé de le fermer & d'y arrêter les plus fortes armées. La pente du côté de l'Illyrie est douce & facile; mais du côté de la Thrace ce sont des précipices & des chemins impraticables. Du pied de ces montagnes s'étendent deux plaines immenses; d'une part jusqu'aux Alpes Juliennes, de l'autre jusqu'au détroit de Constantinople & à la Propontide. Julien s'empara de ce passage important; il y laissa un corps de troupes sous le commandement de Névitte, & se retira à Naïsse pour

y prendre des arrangemens conformes à l'état de ses affaires.

CONSTANCE. An. 361.

XI. L'Italie & la Grece se déclarent pour lui. *Amm. l.* 21. *c.* 10. *Jul. ad Ath. Lib. or.* 12. *Zos. l.* 3.

Il appella auprès de lui l'historien Aurele Victor, celui même dont nous avons un abrégé d'histoire, qui n'est pas sans quelque mérite. Il l'avoit vu à Sirmium & il estimoit sa probité. Il lui donna le gouvernement de la seconde Pannonie, & lui fit ériger une statue de bronze. Cet Aurele fut dans la suite préfet de Rome. Depuis la fuite de Taurus & de Florence, Rome & toute l'Italie, la Macédoine & toute la Grece, s'étoient déclarées en faveur de Julien. Persuadé qu'il n'avoit plus de réconciliation à espérer, il ne ménagea plus Constance. Il s'empara des trésors du prince & des mines d'or & d'argent qui étoient ouvertes en Illyrie. Il écrivit au sénat de Rome une lettre remplie d'invectives si atroces contre Constance, que les sénateurs n'en purent entendre la lecture sans s'écrier : *Que Julien devoit plus de respect à celui à qui il étoit redevable de son élévation.* La mémoire de Constantin n'y étoit pas épargnée :

CONSTANCE. An. 361.

Julien le traitoit de novateur, de destructeur des loix anciennes & des usages les mieux établis ; il l'accusoit d'avoir le premier avili les charges les plus éminentes & le consulat même, en le prodiguant à des barbares : reproche absurde, qui devoit retomber sur son auteur, comme le remarque Ammien Marcellin ; puisque dès l'année suivante il éleva au consulat Névitte, Got de naissance, homme grossier, cruel, sans expérience, sans autre mérite que de s'être attaché à la fortune de Julien, & fort inférieur en toute maniere à ceux que Constantin avoit honorés de cette dignité. Il écrivit en même tems aux armées d'Italie, pour leur recommander la garde des villes : il fit assembler sur les côtes de Sicile un grand nombre de troupes, qui devoient passer en Afrique à la premiere occasion. Il dépêcha des couriers dans toute la Grece. Corinthe, Lacédémone, Athènes reçurent des manifestes de sa part. Nous avons celui qu'il adressa aux Athéniens : c'est une longue apologie, dans la-

CONSTANCE. An. 361.

quelle il développe dès l'origine toutes les injuſtices de Conſtance à ſon égard ; il y proteſte qu'il eſt encore diſpoſé à ſe contenter de ce qu'il poſſéde, ſi Conſtance veut entendre à un accommodement ; mais que plutôt que de ſe livrer à la diſcrétion d'un ennemi implacable, il eſt déterminé à périr les armes à la main, ſi c'eſt la volonté des Dieux.

XLI. Il fait profeſſion ouverte d'Idolatrie. *Lib. or.* 12. *Till. ſur Julien not.* 4.

Le paganiſme ſe montre à découvert dans cette piece. Julien avoit enfin levé le maſque en entrant dans l'Illyrie. Il ouvroit les temples que Conſtantin & Conſtance avoient fermés ; il les ornoit d'offrandes ; il immoloit des victimes, & exhortoit les peuples à reprendre le culte des Dieux de leurs peres. Les Athéniens furent les premiers à ſignaler leur attachement à l'idolatrie : ils s'empreſſerent de rouvrir le fameux temple de Minerve & ceux des autres divinités : ils firent couler le ſang des victimes, dont leur terre paroiſſoit altérée. Une conteſtation ſurvenue entre les familles ſacerdotales partageoit toute la ville. Le nouvel Au-

CONSTANCE. An. 361.

guste, idolâtre dévôt, qui s'étoit follement proposé d'épurer le paganisme, en y appliquant les maximes vraiment divines de la religion chrétienne, écrivit aux Athéniens pour faire cesser cette division; il leur manda que la paix & la concorde étoient le plus agréable sacrifice qu'ils pouvoient offrir aux Dieux.

XLII. Bienfaits qu'il répand sur les provinces. *Amm. l. 21. c. 12. Mamert. pan. c. 9. Zos. l. 3.*

Naïsse fut bientôt remplie d'une multitude de députés: bientôt les provinces & les villes se ressentirent des libéralités de leur nouveau maître. Les Dalmates & les Epirotes furent déchargés des impositions excessives dont ils étoient accablés. Nicopolis, bâtie autrefois par Auguste, comme un monument de la victoire qu'il avoit remportée près d'Actium, se releva de ses ruines; les jeux qu'on y avoit célébrés tous les cinq ans, mais qui étoient depuis long-tems interrompus, furent renouvellés. Athènes & Eleusis recouvrerent leur ancienne splendeur. Les ordres de Julien sembloient répandre de toutes parts le mouvement & la vie; on voyoit réparer les murailles des vil-

les, les aquéducs, les places, les gymnases. On instituoit de nouvelles fêtes en l'honneur de celui qui rétablissoit les anciennes. Tant d'affaires publiques ne l'empêchoient pas de vaquer à celles des particuliers; il écoutoit leurs plaintes; il jugeoit leurs différends, sur-tout ceux où il s'agissoit de priviléges contestés par les communautés des villes à quelqu'un des citoyens. On remarqua qu'il poussoit trop loin le systême de réduire tout au droit commun, & qu'il favorisoit l'ordre municipal, souvent même aux dépens de la justice.

CONSTANCE. An. 361.

XLIII. Il prend soin de la ville de Rome.

Amm. l. 21. c. 12. & ibi Vales. Mamert. pan. c. 14. 15. Till. art. 60.

Rome manquoit de vivres. Gaudence qui tenoit l'Afrique au nom de Constance, avoit envoyé à Constantinople la flotte de Carthage chargée du blé destiné à la provision de Rome. Les Romains s'en plaignirent à Julien; ils accusoient les commandans des côtes, d'avoir par leur négligence laissé perdre un convoi si important: *Il n'est pas perdu pour nous*, dit Julien en souriant, *puisqu'il est à Constantinople*; il se flat-

CONSTANCE. An. 361.

toit d'être inceſſamment maître de cette ville. En même tems, il fit acheter à ſes dépens & tranſporter à Rome une grande quantité de grains. Quatre ſénateurs Romains, des plus conſidérables, entre leſquels étoient Symmaque & Maxime, avoient été députés à Conſtance par le ſénat : ils revenoient d'Antioche, où Symmaque s'étoit acquis une eſtime générale par ſa vertu & par ſon éloquence : ils trouverent Julien en Illyrie. Ce prince les combla d'honneurs ; & pour donner une marque de diſtinction à Maxime, neveu de Vulcatius Rufinus qui avoit été oncle de Gallus, il le nomma préfet de Rome en la place de Tertullus. Sous ce préfet on vit renaître l'abondance, & le peuple de cette ville tumultueuſe n'eut plus d'occaſion de ſe livrer à ſon impatience naturelle. Le nouvel empereur, pour augmenter la confiance de ſon parti en faiſant paroître la ſienne, ſe comporta en maître de l'empire : il déſigna conſuls pour l'année ſuivante Mamertin & Névitte. Le premier venoit de rem-

placer Florence dans la dignité de préfet du prétoire d'Illyrie.

CONSTANCE. An. 361.

XLIV. Révolte de deux légions. *Amm. l. 21. c. 11. 12. & l. 22. c. 8. Zos. l. 3.*

Julien travailloit à réunir autour de lui les garnisons de Pannonie, d'Illyrie & de Mésie, lorsqu'il apprit une révolte capable de traverser ses projets. Il avoit trouvé à Sirmium deux légions de Constance & une cohorte de sagittaires. Comme il ne comptoit pas assez sur leur fidélité, pour les incorporer à son armée, il les envoya en Gaule sous prétexte que cette province avoit besoin de leur secours. Ces troupes ne s'éloignoient qu'à regret; elles se rebutoient de la longueur du voyage, & redoutoient les Germains contre lesquels on alloit les employer. Un commandant de cavalerie, nommé Nigrin, né en Mésopotamie, esprit remuant & séditieux, acheva de les aigrir. Lorsqu'elles furent arrivées à Aquilée, elles s'emparerent de la ville, forte par son assiette & par ses murailles; & de concert avec les habitans encore attachés au nom de Constance, elles fermerent les portes, mirent en état de défense les

CONSTANCE. An. 361. tours & les remparts, & firent toutes les dispositions nécessaires pour soutenir leur révolte. Un pareil exemple pouvoit devenir contagieux pour toute l'Italie. D'ailleurs la perte d'Aquilée fermoit à Julien le passage des Alpes Juliennes, & le privoit des secours qu'il attendoit de ce côté-là. Il résolut donc de reprendre au plutôt cette place. Il envoya ordre à Jovin, qui venoit de passer les Alpes avec sa division, & qui n'étoit encore que dans le Norique, de retourner sur ses pas & d'attaquer Aquilée. Il lui commanda aussi d'arrêter & d'employer avec ses troupes les divers détachemens qui venoient successivement de la Gaule pour joindre l'armée. Le siége fut long, & la ville ne se rendit que deux mois après la mort de Constance. Mais pour ne pas diviser un évenement de cette espece, je vais en raconter toute la suite.

XLV. Siége d'Aquilée.

L'armée s'étant campée sur deux lignes, autour de la ville, on tenta d'abord dans une conférence de ramener les assiégés à l'obéissance. Les

deux partis ſe ſéparerent avec plus d'aigreur qu'auparavant. Le lendemain au point du jour, l'armée ſort du camp ; les aſſiégés paroiſſent ſur les murs en bonne contenance, & les deux partis ſe défient par de grands cris. Les aſſiégeans s'approchent couverts de madriers & de clayes, & portant des échelles. Ils ſappent les murs : ils montent à l'eſcalade ; mais les pierres & les javelots écraſent, renverſent, percent les premiers ; les autres fuyent & entraînent ceux qui les ſuivent. Ce ſuccès encourage les aſſiégés : ils préviennent tous les dangers avec une vigilance infatigable. Le terrein ne permettoit ni de faire avancer des béliers, ni d'établir des machines, ni de creuſer des ſouterreins. Le Natiſon baignoit la ville à l'orient. Jovin crut pouvoir en profiter. Il joignoit enſemble trois groſſes barques, y élevoit des tours de bois plus hautes que celles de la ville, & les faiſoit enſuite approcher du mur. Alors les ſoldats poſtés ſur le haut de ces tours accabloient de traits & de javelots les défenſeurs des

CONSTANCE.
An. 361.

CONSTANCE. An. 361.

murailles, tandis que d'autres ſoldats placés aux étages inférieurs s'efforçoient, à l'aide de leurs ponts volans, les uns de ſauter ſur le mur, les autres de percer les tours de la ville & de s'y ouvrir un paſſage. Cette tentative fut encore inutile. Les traits enflammés qu'on lançoit ſur les tours des aſſiégeans y mettoient le feu; le poids des ſoldats dont elles étoient chargées, & qui pour éviter les flammes ſe portoient tous en arriere, les faiſant pencher, elles ſe renverſoient dans le fleuve; & les pierres & les dards achevoient de tuer ceux qui échappoient des flammes & des eaux. Les attaques continuerent avec auſſi peu de ſuccès. Le foſſé étoit bordé d'une fauſſe-braye : c'étoit une paliſſade appuyée d'un mur de gazon, qui ſervoit de retraite aux aſſiégés dans leurs fréquentes ſorties. Les aſſiégeans rebutés d'une ſi opiniâtre réſiſtance, changerent le ſiége en blocus. Ils en vinrent même à ne laiſſer dans le camp que les ſoldats néceſſaires à la garde; les autres alloient piller les campa-

gnes voiſines, & devenoient de jour en jour plus pareſſeux & plus indiſciplinés. Julien avoit rappellé Jovin, pour l'employer ailleurs. Le comte Immon qu'il avoit chargé de la conduite du ſiége, l'avertit de ce déſordre. Pour ne pas perdre tout à la fois les légions qui aſſiégeoient & & celles qui étoient aſſiégées, Julien envoya le général Agilon, alors en grande réputation de probité & de valeur, afin de déterminer les aſſiégés à ſe rendre, en leur apprenant la mort de Conſtance. Avant ſon arrivée, Immon tenta encore de réduire les habitans par la ſoif : il fit couper les canaux des aquéducs, & détourner le cours du fleuve. Les aſſiégés pourvûrent à cette incommodité ; ils eurent recours à quelques puits qu'ils avoient dans la ville, & dont on diſtribuoit l'eau par meſure. Enfin Agilon arriva. S'étant approché des murailles, il annonça aux habitans que Conſtance étoit mort, & que Julien étoit paiſible poſſeſſeur de tout l'empire. On refuſa d'abord de le croire, &

CONSTANCE. An. 361.

on ne lui répondit que par des injures. Mais quand il eut obtenu d'être introduit dans la ville avec promesse qu'il ne lui seroit fait aucune insulte, & qu'il eût confirmé par serment ce qu'il annonçoit, alors les habitans ouvrent leurs portes, ils protestent qu'ils sont soumis à Julien ; ils se disculpent en chargeant Nigrin & quelques autres qu'ils livrent entre les mains du comte. Ils demandent même leur supplice comme une réparation de tant de maux que ces esprits séditieux avoient attirés sur leur ville. Quelques jours après, la cause ayant été mûrement examinée, Nigrin fut condamné par la sentence de Mamertin à être brûlé vif, comme le premier auteur de la rébellion. Deux sénateurs nommés Romule & Saboste eurent la tête tranchée. On fit grace aux autres, & Julien fut bien aise d'adoucir par cet exemple de clémence le spectacle des rigueurs, qu'il exerçoit dans le même tems sur les ministres de Constance.

Pendant que la révolte d'Aquilée

CONSTANCE.
An. 361.

XLVI.
Inquiétudes de Julien.

Amm. l. 21. c. 12. 15. & l. 22. c. 1. 2. Lib. or. 12. Zos. l. 3.

lui faisoit craindre la perte de l'occident, les nouvelles qu'il recevoit de l'orient ne lui causoient pas de moindres allarmes. Constance étoit en marche ; & le comte Marcien, ayant rassemblé les divers corps de troupes répandus dans la Thrace, approchoit du pas de Sucques avec des forces capables de disputer le passage. Julien dans cet embarras consultoit les augures & les aruspices ; mais leurs pronostics toujours équivoques, le laissoient dans une cruelle incertitude. Un orateur Gaulois, nommé Apruncülus, qui fut depuis gouverneur de la province Narbonnoise, vint lui annoncer la mort de Constance ; il en avoit vu, disoit-il, des signes certains dans les entrailles d'une victime. Cette prédiction ne rassura pas Julien ; il se défioit de la flatterie. On rapporte un trait plus frappant, s'il est véritable. On dit que dans le même moment que Constance expiroit en Cilicie, l'écuyer qui donnoit la main à Julien pour monter à cheval, étant

CONSTANCE. An. 361.

tombé par terre, le prince s'écria : *Voilà celui qui m'aidoit à monter, renversé lui-même.* Mais ce présage avoit encore besoin d'être réalisé par l'évenement ; & toutes ces conjectures balançoient ses inquiétudes, sans être capables de les dissiper. Enfin il vit accourir à lui une troupe de cavaliers, à la tête desquels étoient deux comtes Théolaïphe & Aligilde ; on les avoit dépêchés de Constantinople pour lui faire sçavoir que Constance n'étoit plus, & que tout l'Orient reconnoissoit Julien pour seul empereur. Voici de quelle maniere ce prince avoit fini ses jours.

XLVII. Constance revient à Antioche.

La présence de Sapor, qui menaçoit à tous momens de passer le Tigre, retenoit Constance en Mésopotamie, lorsqu'il reçut la nouvelle de la marche de Julien. Il en fut d'abord allarmé ; mais il ne perdit pas courage. Il se détermina, de l'avis de son conseil, à détacher une partie de ses troupes & à les faire transporter en Thrace sur les voitures publiques, pour arrêter les progrès du rebelle.

CONSTANCE. An. 361.

Elles étoient ſur le point du départ, lorſqu'on vint l'avertir que le roi de Perſe avoit enfin pris le parti de retourner dans ſes Etats. Conſtance à cette nouvelle reprend le chemin d'Antioche. Etant arrivé à Hiéraple, il aſſemble ſes ſoldats, & faiſant un effort ſur lui-même pour prendre un air d'aſſurance, il leur parle en ces termes: « Depuis que » je tiens le gouvernail de l'empire, » j'ai ſacrifié tout juſqu'à mon auto» rité même, à l'intérêt public, & je » me ſuis fait une étude de me plier » aux circonſtances. Le ſuccès n'a pas » répondu à la droiture de mes in» tentions, & je me vois aujourd'hui » obligé de vous faire l'aveu de mes » fautes: elles ne ſont, à vrai dire, » que les effets d'une bonté qui mé» ritoit bien d'être plus heureuſe. » Dans le tems que l'Occident étoit » troublé par la révolte de Magnen» ce, qui a ſuccombé ſous votre va» leur, j'ai conféré la puiſſance de » Céſar à mon couſin Gallus, & je » l'ai chargé de la défenſe de l'Orient. » Je ne rappelle point ici ſes excès;

CONSTANCE. An. 361.

» les loix qu'il avoit violées, ont été » forcées de le punir. C'étoit pour » nous un ſouvenir affligeant ; & » plût au ciel que la fortune jalouſe » de notre repos, ſe fût contentée » de cette épreuve. Elle nous porte » aujourd'hui une atteinte encore » plus fâcheuſe, mais dont la provi- » dence divine & votre bravoure » ſçauront bien nous défendre. Julien » à qui j'ai confié le ſoin de la Gaule, » tandis que vous étiez occupés avec » moi à couvrir l'Illyrie, enorgueil- » li de quelques avantages rempor- » tés ſur des barbares ſans diſcipline » & preſque ſans armes, & ſoutenu » d'une poignée de troupes étrange- » res, dont la brutalité & l'aveugle » audace fait toute la valeur, a juré » la perte de l'Etat. Mais la majeſté » de l'empire & la juſtice qui en eſt » le plus ferme appui, toujours » prête à punir de ſi noirs forfaits, » détruiront bientôt ces projets d'u- » ne ambition criminelle. C'eſt la » confiance que m'inſpirent & ma » propre expérience & les exemples

des

» des ſiécles paſſés. Prêtons nos bras » à la vengeance divine : courons » étouffer le monſtre de la guerre » civile, avant qu'il ait eu le tems » de s'accroître. Ne doutez pas que » l'Etre ſouverain, toujours ennemi » des ingrats, ne combatte à votre » tête, & qu'il ne faſſe retomber ſur » ces ſéditieux tous les maux dont » ils oſent menacer leurs bienfaiteurs. » Déjà vaincus par leur propre conſ» cience, ils ne pourront ſoutenir » vos regards, ni le cri de bataille, » qui leur reprochera leur perfidie ». Ce diſcours animé par la colere, la fit paſſer dans tous les cœurs. Tous s'écrient qu'ils ſont prêts à ſacrifier leur vie ; qu'on les conduiſe promptement contre les rebelles. L'empereur fit auſſi-tôt partir Gumoaire avec une troupe d'auxiliaires, pour ſe joindre à Marcien, & fermer le paſſage de Sucques du côté de la Thrace. Il choiſiſſoit cet officier par préférence, parce qu'il étoit ennemi perſonnel de Julien, qui l'avoit traité avec mépris. Il continua

CONSTANCE, An. 361.

sa marche vers Antioche avec le reste de son armée.

CONSTANCE. An. 361. XLVIII. Mort de Constance. *Amm. l. 21, c. 14. 15. Ath. de Syn. Greg. Naz. or. 21. Vict. epit. Eutr. l. 10 Hier. chron. & epist 3. Idace. Soc. l. 2. c. 47. Theod. l. 2. c. 32. Soz. l. 5. c. 1. Philost. l. 6. c. 5. Zon. t. 2. p. 22. Chron. Alex. Theoph. p. 39. Cedren. t. 1. p. 303. Cellar. geog. l. 3. c. 8. art. 22. Till. not. 52.*

Quelque assurance que témoignât Constance, il n'étoit pas sans allarmes. Un pressentiment secret sembloit l'avertir que sa fin étoit prochaine. Il confia, dit-on, à ses amis les plus intimes, qu'il ne voyoit plus auprès de lui, je ne sçais quel fantôme, qui avoit coutume de l'accompagner. C'étoit, selon Ammien Marcellin, son génie tutélaire; qui avoit pris congé de lui : ou plutôt c'étoit la chimere d'un esprit naturellement foible, & troublé alors par de sombres inquiétudes. A peine étoit-il rentré dans Antioche, qu'ayant fait à la hâte les préparatifs de son expédition, il se pressa d'en sortir. L'automne étoit fort avancée ; les officiers n'obéissoient qu'en murmurant. Il donna ordre à Arbétion de prendre les devans avec les troupes légeres. A trois milles d'Antioche, près d'un bourg nommé Hippocéphale, il trouva sur son chemin au point du jour le cadavre d'un homme

CONSTANCE. An. 361.

qu'on avoit égorgé la nuit précédente. Ce préfage l'effraya. Etant arrivé à Tarfe, il fentit les premiers accès d'une fiévre légere qu'il crut pouvoir diffiper par le mouvement du voyage; & il gagna par des chemins montueux & difficiles une bourgade nommée Mopfucrenes, au pied du mont Taurus, fur les confins de la Cilicie & de la Cappadoce. Le lendemain il fe trouva trop foible pour continuer fa marche. La fiévre devint fi ardente, que tout fon corps en étoit embrafé. Deftitué de fecours & de remedes il s'abandonna aux larmes & au défefpoir. Ammien Marcellin prétend qu'ayant encore toute fa raifon, il défigna Julien pour fon fucceffeur. Quelques auteurs chrétiens rapportent, que dans fes derniers momens, tremblant à la vue du jugement de Dieu, il fe repentit de trois chofes; d'avoir verfé le fang de fes proches, d'avoir donné à Julien la qualité de Céfar, & de s'être livré à l'héréfie. Ces faits font fort incertains; on fçait que la renommée fe plaît à charger la mort



E ij



CONSTANCE. An. 361.

des princes de circonſtances extraordinaires. Saint Athanaſe dit qu'il mourut dans l'impénitence, & que ſe voyant près de ſa fin il ſe fit baptiſer par Euzoius, fameux Arien, alors évêque d'Antioche. Selon d'autres auteurs il reçut le baptême à Antioche avant ſon départ. Après avoir rendu par la bouche une grande quantité de bile noire, il tomba dans une longue & douloureuſe agonie, dans laquelle il expira le troiſieme de Novembre, ayant vécu quarante-quatre ans, deux mois & vingt-deux jours; & regné depuis la mort de ſon pere, vingt-quatre ans, cinq mois & douze jours. Il laiſſoit enceinte ſa femme Fauſtine : elle accoucha d'une fille qui fut nommée Conſtantie, & mariée à l'empereur Gratien.

XLIX. Ses bonnes & mauvaiſes qualités. *Amm. l.* 21. *c.* 16. *Lib. or.* 14. *Them. or.* 4. *Vict. epit. Eutr. l.* 10. *Zon. t.* 2. *p.* 22.

Ce prince n'eſt mémorable que par la qualité de fils de Conſtantin. S'il eſt vrai qu'il ait été l'auteur du maſſacre de ſes proches, cette action horrible eſt le ſeul trait de vigueur qui ſe rencontre dans toute ſa vie. Tout

le reste n'est que foiblesse. On n'y voit que vanité, jalousie, & une légereté, qui le rendoit l'esclave de ses femmes, de ses flatteurs, de ses eunuques & le jouet des Ariens : indifférence pour le mérite, insensibilité à l'égard des provinces accablées, dont les plaintes ne le réveillerent jamais : une timidité & une défiance qui le porterent souvent à la cruauté. Au travers de tant de défauts on apperçoit quelques-unes de ces vertus qui peuvent s'assortir avec la médiocrité du génie : il étoit sobre ; aussi fut-il rarement malade ; mais toutes ses maladies furent dangereuses. Il dormoit peu : sa chasteté fut irréprochable. Il maintenoit avec soin la subordination entre les officiers, & la distinction entre les dignités civiles & militaires, dont il vouloit que les fonctions fussent exactement séparées. Il se faisoit une loi de ne donner les premieres charges du palais qu'à ceux qui avoient passé par les grades inférieurs. Il récompensoit assez libéralement les services, & se ressentoit peu des injures personnel-

CONSTANCE. An. 361.

les. On dit que les habitans d'Edesse ayant dans une sédition abbattu & traité avec outrage une de ses statues, en criant que celui dont la statue méritoit un tel affront, n'étoit pas digne de régner, il ne tira aucune vengeance de cette insolence criminelle. Naturellement porté à rendre justice, il commit des injustices sans nombre, toujours trompé par ses courtisans, ou aveuglé par ses soupçons. Il avoit quelque teinture des belles-lettres, & on l'y auroit cru plus habile, s'il n'eut pas succombé à la tentation de faire de mauvais vers. Il établit à Constantinople une bibliotheque, dont il donna le soin à un intendant. Il acheva les murailles de cette grande ville ; il rébâtit plusieurs édifices qui commençoient à tomber en ruine Il décoroit les églises avec magnificence ; il y attachoit des revenus considérables, & traitoit les évêques Ariens avec beaucoup de respect : mais les prélats catholiques n'éprouvoient de sa part que des rigueurs.

Comme il est plus aisé d'établir des loix pour les autres, que de s'en imposer à soi-même, il fit plusieurs loix utiles pendant les sept dernieres années de son regne. Nous allons rassembler ici les plus importantes de celles dont nous n'avons pas encore eu l'occasion de parler. Il déclara qu'il prendroit connoissance des jugemens rendus par le préfet de Rome & par les proconsuls, quand il seroit averti que les parties n'auroient osé en appeller. Il menaça de punition les juges qui négligeroient ou différeroient d'exécuter les rescrits du prince. La jurisprudence avoit souvent varié au sujet des biens de ceux qui étoient condamnés à mort : tantôt on les avoit laissés aux héritiers : tantôt ils avoient été saisis au profit du fisc. Constance ordonna d'abord qu'ils passeroient aux parens jusqu'au troisiéme degré : deux ans après, son caractère s'aigrissant de plus en plus par la malignité des délateurs, il décida par une loi contraire, que ces biens seroient confisqués. Il permit de révoquer les donations faites au

CONSTANCE.
An. 361.

I.
Dernieres loix de Constance.

Cod. Th. l. 1. tit. 2. leg. 5.
L. 2. tit. 21. leg. 1. 2. & ibi God.
L. 3. tit. 18. leg. unic. & ff. l. 25. tit. 6. leg. 2.
L. 6. tit. 29. leg. 1. 2. 3. 4. 5. & ibi God.
L. 8. tit. 1. leg. 5.
L. 9. tit. 23. leg. 1. & tit. 42. leg. 2. 3. 4. & ibi God.
L. 10. tit. 20. leg. 2. 6. 7. 8. 9 & ibi God.
L. 11. tit. 24. leg. 1. & tit. 34. leg. 2.
L. 13. tit. 5. leg. 9.
L. 14. tit. 1. leg. 1. & ibi God.
L. 15. tit. 12. leg. 2.
Cod. Just. l. 6. tit. 22. leg. 6.

CONSTANCE.
An. 361.
L. 12. tit. 1. leg. 6.
Liban. or. 12.
Aurel. Vict. in Gallien. & Dioclet.
M. l'Abbé de la Bleterie, vie de Julien. l. 2. p. 140.
Xenoph. in Cyrop.

prince par teſtament : juſqu'alors la flatterie dictoit ces teſtamens, & une crainte ſervile les avoit rendus irrévocables. L'empereur Sévere avoit ordonné que les meres veuves, qui négligeroient de faire nommer des tuteurs à leurs enfans, ſeroient privées de leur héritage : Conſtance renouvella cette loi. Souvent les peres en mariant leurs filles, les avantageoient au préjudice des autres enfans, & les veuves qui ſe remarioient, fruſtroient les enfans du premier lit ; il remédia par deux loix à ces injuſtices. Ce prince eſtimoit les lettres : il veut qu'on lui faſſe connoître les officiers ſubalternes qui ſe diſtinguent par leurs connoiſſances ou par leur éloquence, afin de les avancer. Il défendit ſous peine capitale de refondre la monnoye, ni d'en faire commerce en la changeant contre la monnoye étrangere : *Elle ne doit pas être*, dit-il, *une marchandiſe, mais le prix des marchandiſes.* Pour empêcher toute fraude ſur cet article, il fixa la ſomme qu'il ſeroit permis aux marchands de porter pour

Constance. An. 361.

les frais de leurs voyages. Tout commerce étranger ne devoit se faire que par échange, afin que les especes marquées au coin du prince ne sortissent pas de l'Empire. Il condamna à une amende de dix livres d'or ceux qui oseroient troubler en aucune maniere la navigation des vaisseaux qui apportoient à Rome le blé de Carthage. Les terres de l'Afrique & de l'Egypte étoient taxées à une certaine quantité de blé, qu'elles devoient fournir pour la provision de Rome & de Constantinople : les propriétaires cherchoient à s'attacher à des personnes constituées en dignité, qui avoient le privilége d'affranchir leurs biens de cette obligation ; par ce moyen ils s'en exemptoient ; & tout le poids de cette charge retomboit sur les autres habitans. Constance instruit de cet abus, ordonna que ces patrons frauduleux seroient forcés à contribuer en la place de leurs prétendus cliens. Il y avoit des manufactures établies pour fabriquer les étoffes qui servoient à l'habillement des soldats, auxquels

CONSTANCE. An. 361.

on délivroit les habits à l'entrée de l'hiver : on choisissoit pour ce travail les ouvriers les plus habiles, qui étoient attachés à ces manufactures à titre de servitude : les particuliers les débauchoient souvent pour les employer à leur service : Constance défendit sur peine de cinq livres d'or d'en receler aucun : cette fraude ne laissa pas de subsister, comme on le voit par plusieurs loix des empereurs suivans. Les commis chargés de la subsistance des troupes s'enrichissoient aux dépens des soldats : cette fonction étoit depuis long-tems décriée & toujours recherchée ; ils étoient comptables & même assujettis à la question, si leurs comptes n'étoient pas en regle ; mais ils obtenoient par argent & par intrigues des dignités qui les exemptoient de la torture : Constance leur enleva cette ressource d'impunité, en les déclarant incapables de posséder aucune charge jusqu'à l'apurement de leurs comptes. Constantin n'avoit pû abolir à Rome les spectacles des gladiateurs : les soldats & les gardes mêmes du prince, ac-

coutumés à manier les armes, se louoient volontiers pour ces combats cruels : Constance leur défendit cet infame trafic de leur propre sang : il condamna à six livres d'or ceux qui les y engageroient ; & s'ils se présentoient d'eux-mêmes, il ordonna de les charger de chaînes & de les remettre entre les mains de leurs officiers. Pour maintenir l'honneur des dignités, & les sauver de l'avilissement où elles ne manquent pas de tomber, quand l'argent seul y donne entrée, il en interdit l'accès aux marchands, aux monétaires, aux commis, aux stationnaires (c'étoient de bas officiers destinés à observer les délinquans dans les provinces & à les dénoncer aux juges) en un mot à tous ceux qui exercent ces professions, ces emplois, qu'on ne recherche que pour le profit : il ordonna d'écarter des charges ces sortes de gens & de les renvoyer à leur premier état. Les empereurs précédens avoient établi une sorte d'officiers publics pour avoir soin de faire transporter les blés nécessaires à

CONSTANCE. An. 361.

CONSTANCE. An. 360.

la nourriture des armées, ou de recueillir les ſommes d'argent qu'on exigeoit quelquefois au lieu de blé. Ces officiers portoient pour cette raiſon le nom de *frumentaires*. Comme leur fonction les obligeoit de parcourir les provinces, les princes ſe ſervirent d'eux comme d'autant de couriers & d'eſpions, pour porter & exécuter leurs ordres, rechercher, arrêter, & quelquefois même punir les criminels, & pour donner avis à l'empereur de tout ce qui ſe paſſoit contre ſon ſervice dans toute l'étendue de l'empire. Il leur arriva ce qui ne manque jamais d'arriver à des hommes de néant, honorés de la confiance de leur maître ; ils en abuſerent : leurs calomnies & leurs rapines les rendirent ſi odieux, que Dioclétien fut obligé de les ſupprimer. Il eſt difficile à ceux qui gouvernent de ſe détacher tout-à-fait d'un uſage même dangereux, quand il paroît propre à les ſoulager dans les ſoins du gouvernement ; les bons princes ſe flattent d'en écarter les abus ; les méchans ne conſiderent que

leur propre commodité. Ces délateurs en titre d'office reparurent bientôt ſous un autre nom qui exprimoit mieux leur deſtination : on les appella les *curieux* ; ils ſe nommoient eux-mêmes *les yeux du prince*, titre qui avoit été honorable en Perſe dès le tems de Cyrus. Ceux-ci n'avoient pas le pouvoir d'exécuter ni même d'arrêter les criminels ; ils ne pouvoient que les dénoncer aux magiſtrats ; ce qui leur étoit commun avec les *ſtationnaires* : ils furent de plus chargés d'empêcher l'exportation des marchandiſes, qu'il n'étoit pas permis de faire ſortir de l'Empire, & de veiller à la conſervation des poſtes & des voitures publiques. Conſtance les choiſiſſoit entre ceux qu'on appelloit les agens de l'empereur. Sous un regne auſſi foible, ils s'érigerent bientôt en tyrans, ſur-tout dans les provinces éloignées : ils mettoient à contribution le crime & l'innocence ; point de coupable qui ne pût à force d'argent ſe procurer l'impunité ; point d'innocent qui ne fût réduit à ſe racheter de leurs calomnies. Conſ-

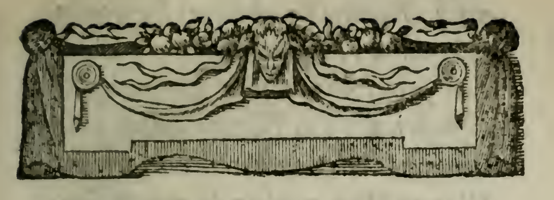
CONSTANCE.
An. 361.

CONSTANCE. An. 361.

tance fit plusieurs loix pour retenir dans de justes bornes cette inquisition d'état. La facilité de s'enrichir les avoit multipliés ; il les réduisit à deux pour chaque province. Julien fit mieux ; il abolit entiérement cet office. Mais on le vit renaître sous ses successeurs.

Fin du Livre onziéme.





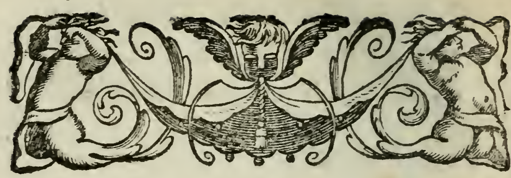
SOMMAIRE
DU
DOUZIEME LIVRE.

I. *Julien arrive à Constantinople.* II. *Caractère de Julien.* III. *Funérailles de Constance.* IV. *Punition des courtisans de Constance.* V. *Réforme du Palais.* VI. *Rétablissement de la discipline militaire.* VII. *Modération de Julien.* VIII. *Il soulage les provinces.* IX. *Sa maniere de rendre la justice.* X. *Il donne audience aux ambassadeurs.* XI. *Nouveaux consuls.* XII. *Occupations de Julien à Constantinople.* XIII. *Il ajoute à Constantinople de nouveaux embélissemens.*

XIV. *Requête de plusieurs Égyptiens rejettée.* XV. *Ambassades des nations étrangeres.* XVI. *Julien environné de sophistes.* XVII. *Plan de Julien pour détruire la religion chrétienne.* XVIII. *Il travaille à rétablir le paganisme.* XIX. *Il veut imiter le christianisme.* XX. *Perfection qu'il exigeoit des prêtres payens.* XXI. *Feinte douceur de Julien.* XXII. *Rappel des chrétiens exilés.* XXIII. *Nouveaux excès des Donatistes.* XXIV. *Julien défend aux chrétiens d'enseigner ni d'étudier les lettres humaines.* XXV. *Exécution de cet édit.* XXVI. *Douleur de l'Eglise.* XXVII. *Conduite de Julien à l'égard des Médecins.* XXVIII. *Il accable les chrétiens.* XXIX. *Il tâche de surprendre les soldats.* XXX. *Constance de Jovien, de Valentinien & de Valens.* XXXI. *Persécution dans les provinces.* XXXII. *Julien part de Constantinople.* XXXIII. *Il va à*

Pessinunte. XXXIV. *Julien à Ancyre.* XXXV. *à Césarée de Cappadoce.* XXXVI. *Il arrive à Antioche.*





HISTOIRE DU BAS-EMPIRE.

LIVRE DOUZIEME.

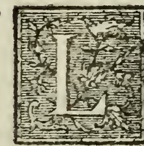
JULIEN.

JULIEN. An. 361.

I

Julien arrive à Constantinople.

Amm. l. 20. *c.* 2. *Lib. or.* 12. *Mamert. pan. c.* 27. *Idace. Zos. l.* 3.



LA mort de Constance étoit un évenement si imprévû & si heureux pour le nouvel empereur, que la plûpart des amis de Julien n'osoient la croire. C'étoit, à leur avis, une fausse nouvelle, par laquelle on vouloit endormir sa vigilance, & l'attirer dans un piége. Pour vaincre leur défian-

ce, Julien leur mit ſous les yeux une prédiction plus ancienne, qui lui promettoit la victoire ſans tirer l'épée. Cette prétendue prophétie, qui pour des eſprits raiſonnables auroit eu beſoin d'être confirmée par le fait, y ſervit de preuve. Julien exercé depuis long-tems à prendre toutes les formes convenables aux circonſtances, n'oublia pas de ſe faire honneur en verſant quelques larmes, que ſes panégyriſtes ont ſoigneuſement récueillies : il recommanda qu'on rendît au corps de Conſtance tous les honneurs dûs aux empereurs : il prit l'habit de deuil ; il reçut avec un chagrin affecté les témoignages de joie de toutes ſes légions, qui le ſaluerent de nouveau du titre d'Auguſte. Il marcha auſſi-tôt, traverſa ſans obſtacle le défilé de Sucques, paſſa par Philippopolis, & vint à Héraclée. Tous les corps de troupes envoyés pour lui diſputer les paſſages, ſe rangeoient ſous ſes enſeignes ; toutes les villes ouvroient leurs portes & reconnoiſſoient leur nouveau ſouverain. Les habitans de Conſtantino-

JULIEN. An. 361.
Soc. l. 3. c. 1.
Zon. t. 2. p. 24.

JULIEN. An. 361.

ple vinrent en foule à sa rencontre. Il y entra le onziéme de Décembre, au milieu des acclamations du peuple, qui se mêlant parmi ses soldats le considéroit avec des transports d'admiration & de tendresse. On se rappelloit qu'il avoit reçu dans cette ville la naissance & la premiere nourriture : on comparoit avec sa jeunesse, avec son extérieur qui n'annonçoit rien de grand, tout ce qu'avoit publié de lui la renommée, tout ce qu'on voyoit exécuté ; tant de batailles & de victoires ; la rapidité d'une marche pénible, semée de périls & d'obstacles qui n'avoient fait qu'accroître ses forces ; la protection divine qui le mettoit en possession de l'empire sans qu'il en coûtât une goutte de sang. Le concours de tant de circonstances extraordinaires frappoit tous les esprits : on formoit les plus heureux présages d'un regne qui s'étoit annoncé par tant de merveilles.

II. Caractère de Julien. *Amm. l. 25. c. 4.*

Ses officiers & ses soldats, témoins de la conduite qu'il avoit tenue dans la Gaule, confirmoient ces belles

eſpérances : ils promettoient un empereur égal aux Tites, aux Trajans, aux Antonins : ils ne ceſſoient de louer ſa tempérance, ſa juſtice, ſa prudence & ſon courage : ils le repréſentoient ſobre, chaſte, vigilant, infatigable, affable ſans baſſeſſe, gardant ſa dignité ſans orgueil, montrant dans la plus vive jeuneſſe toute la maturité d'un vieillard conſommé dans les affaires ; plein d'équité & de douceur, même à l'égard de ſes ennemis ; ſçachant allier la ſévérité du commandement avec une bonté paternelle ; détaché des richeſſes, des plaiſirs, de lui-même ; ne vivant, ne reſpirant que dans ſes ſujets, dont il partageoit tous les maux, pour leur communiquer tous ſes biens. Ils racontoient ſes combats ; combien de fois l'avoient-ils vu, ſoldat en même tems que capitaine, tantôt attaquer l'épée à la main les plus redoutables ennemis, tantôt arrêter la fuite des ſiens en leur oppoſant ſa perſonne, & toujours déterminer la victoire autant par ſes actions que par ſes ordres ? Ils relevoient ſon habileté

JULIEN. An. 361.

dans les campemens, dans les siéges, dans la disposition des batailles; la force de ses paroles & plus encore de ses exemples capables d'adoucir les plus extrêmes fatigues, & d'inspirer le courage dans les plus grands périls; sa libéralité qui ne lui laissoit de trésors que ceux qu'il avoit placés entre les mains de ses peuples. Quel bonheur pour l'empire, où il alloit répandre les mêmes biens qu'il avoit procurés à la Gaule! Ces éloges étoient véritables; & il faut avouer que si l'on retranche la superstition & la bisarre affectation de philosophie, Julien César fut le modele des empereurs les plus accomplis. Mais il paroît que tant de qualités brillantes étoient accommodées au théatre, & qu'elles n'avoient pour la plûpart d'autre source que la vanité & peut-être la haine qu'il portoit à Constance: & je ne sçais si l'on ne peut pas dire qu'il doit à ce prince presque toutes ses vertus, comme tous ses malheurs. Son antipathie pour le meurtrier de sa famille, l'éloigna de tous les vices de

JULIEN. An. 361.

Conſtance : il n'en falloit guères davantage pour faire un grand prince. Les faits juſtifient ce que j'avance. Sa conduite équivoque dans la rébellion, le rend d'abord ſuſpect : la guerre ouverte qu'il entreprit enſuite contre ſon empereur démaſque ſon infidélité & ſon ambition : celle qu'il déclara au chriſtianiſme montre une malice réfléchie, qui ſe portoit à la cruauté, quand elle en pouvoit éviter le reproche : enfin ſon expédition contre les Perſes, en lui laiſſant la gloire du courage, lui enleve entiérement le mérite de la prudence.

III. Funérailles de Conſtance, *Amm. l.* 21. *c.* 16. *Lib. or.* 12. *Greg. or.* 4. *Mamert. pan. c.* 3. 27. *Soc. l.* 3. *c.* 1. *Philoſt. l.* 6. *c.* 6. *Zon. t.* 2. *p.* 24. *Cedr. t.* 1. *p.* 303.

Le premier ſoin de Julien fut de rendre à ſon prédéceſſeur les devoirs funebres. Le corps de Conſtance embaumé & enfermé dans un cercueil étoit parti de Cilicie, ſuivi de toute l'armée. Jovien, capitaine des gardes, aſſis dans le char funébre, repréſentoit l'empereur. On lui adreſſoit les honneurs qu'on avoit coutume de rendre au ſouverain, quand il traverſoit les provinces. Les députés des villes ſe ren-

JULIEN. An. 361.

doient ſur le paſſage : on lui offroit l'eſſai du blé dépoſé dans les magaſins pour la ſubſiſtance des troupes ; on lui préſentoit les animaux entretenus pour le ſervice des poſtes & des voitures publiques. On remarqua après l'évenement, que ces honneurs paſſagers avoient été en même tems pour Jovien un préſage de ſon élévation à l'Empire & celui d'une mort prochaine. Le char étant arrivé au bord du Boſphore, fut placé ſur un vaiſſeau. Julien ſans diadême, revêtu de la pourpre, mais dépouillé de tous les autres ornemens impériaux, l'attendoit ſur le rivage, à la tête de ſes ſoldats ſous les armes & rangés en ordre de bataille. Il le reçut avec reſpect ; il toucha le cercueil, & le conduiſit en verſant des larmes à l'égliſe des Saints Apôtres, où Conſtance fut dépoſé dans le tombeau de ſon pere à côté de ſa femme Euſébie. S. Grégoire, dans le détail de cette pompe funebre, parle de prieres, de chants nocturnes & de cierges portés par les aſſiſtans, comme de choſes dès-lors en uſage dans les funérailles

funérailles des chrétiens. Mamertin panégyriste de Julien & payen comme lui, donne à Constance le titre de *Divus*. Ce nom consacré par le paganisme à l'apothéose des empereurs, se trouve quelquefois employé par les chrétiens mêmes. Ce n'étoit plus qu'un terme de respect, qui avoit perdu sa signification primitive.

JULIEN. An. 361.

IV. Punition des courtisans de Constance.

Amm. l. 22, c. 3. 7. Jul. ep. 23. Lib. or. 12. Cod. Th. l. 9. tit. 42. leg. 5. Till. not. 5.

La faveur de ceux qui avoient abusé de la foiblesse de Constance, ne devoit pas lui survivre. Julien forma une chambre de justice à Chalcédoine, établissement souvent utile après un mauvais gouvernement, mais toujours dangereux; & qui exige de la part du Prince beaucoup de sagesse pour ne rien donner à la passion, de lumieres pour bien choisir les juges, & de vigilance pour éclairer par lui-même leur conduite & contrôler leurs jugemens. Il paroît que ces qualités manquerent à Julien en cette occasion. Il nomma pour président Salluste second, différent de l'autre Salluste qu'il avoit laissé dans la Gaule. Il ne pouvoit

JULIEN. An. 361.

faire un meilleur choix : c'étoit un homme ſage & modéré qu'il venoit d'élever à la dignité de préfet du prétoire d'Orient en la place d'Helpide. Mais il lui donna pour aſſeſſeur Arbétion, qui auroit dû des premiers éprouver la ſévérité de ce tribunal. Ce politique corrompu, auteur de tant de ſourdes intrigues, autrefois ennemi de Gallus & de Julien même, avoit déjà ſçu par ſa ſoupleſſe ſurprendre la confiance du nouvel empereur. Il étoit l'ame de la commiſſion ; les autres n'agiſſoient qu'en ſous-ordre : c'étoient Mamertin, Agilon, Névitte, Jovin depuis peu général de la cavalerie en Illyrie, & les principaux officiers des deux légions qui portoient le nom de Joviens & d'Herculiens. Ces commiſſaires s'étant tranſportés à Chalcédoine montrerent plus de rigueur que de juſtice. Entre un aſſez grand nombre de coupables, ils confondirent pluſieurs innocens. Les deux conſuls furent les premiers ſacrifiés à la haine de Julien. Florence l'avoit bien méritée ; il ſut condamné

à mort ; mais il avoit pris la précaution de se sauver avec sa femme dès la premiere nouvelle de la mort de Constance, & il ne reparut jamais. Quelque tems après, deux délateurs étant venus offrir à Julien de lui découvrir le lieu où Florence étoit caché, il les rebuta avec mépris, en leur disant : *Qu'il étoit indigne d'un empereur de profiter de leur malice pour découvrir l'asile d'un misérable, que la crainte de la mort punissoit assez.* Taurus fut exilé à Verceil. On lui fit un crime d'avoir été fidele à son maître, en quittant l'Italie lorsqu'elle s'étoit déclarée pour Julien. C'étoit la premiere fois qu'on voyoit une sentence de condamnation datée du consulat de ceux même qui en étoient l'objet; & ce contraste faisoit horreur. On exila Pallade dans la Grande-Bretagne, sur le simple soupçon qu'il avoit envoyé à Constance des mémoires contre Gallus. Pentade fut accusé d'avoir prêté son ministère pour faire périr Gallus : il prouva qu'il n'avoit fait qu'obéir, & fut renvoyé absous. Florence maître des

JULIEN.
An. 361.

JULIEN. An. 361.

offices, fils de Nigrinien, fut relégué dans l'isle de Bua, sur les côtes de Dalmatie. Evagre receveur du domaine, Saturnin qui avoit été maître du palais, & Cyrin secretaire du défunt empereur, éprouverent le même sort : on les accusa d'avoir tenu des discours injurieux au prince régnant, & d'avoir tramé des complots contre lui après la mort de Constance : ils furent condamnés sans avoir été convaincus. La vengeance publique triompha par la punition de trois fameux scélérats : l'agent Apodême, le délateur Paul surnommé *la Chaine*, & le grand chambellan Eusebe, cet esclave impérieux qui s'étoit rendu le maître de l'empereur, & le tyran de l'Etat, furent brûlés vifs ; & l'on regretta, dit un auteur, de ne pouvoir leur faire subir cet horrible supplice autant de fois qu'ils l'avoient mérité. Mais la justice elle-même pleura la mort d'Ursule trésorier de l'épargne, envers lequel Julien se rendit coupable de la plus noire ingratitude. Lorsque Constance l'avoit envoyé dans la Gaule sans

argent, & ſans aucun pouvoir d'en toucher, afin de lui ôter le moyen de s'attacher le cœur des ſoldats, Urſule avoit ſecretement donné ordre au tréſorier de la province de fournir au Céſar toutes les ſommes qu'il demanderoit. Julien s'appercevant que cette mort injuſte révoltoit tous les eſprits, prétendit s'en diſculper en faiſant courir le bruit, qu'il n'y avoit aucune part, & qu'Urſule avoit été à ſon inſçu la victime du reſſentiment des ſoldats, qu'il avoit offenſés l'année précédente à l'occaſion des ruines d'Amide. Il crut accréditer ce prétexte en laiſſant à la fille d'Urſule une partie de l'héritage de ſon pere. Mais n'étoit-ce pas ſe démentir, que de n'en laiſſer qu'une partie? Les biens des autres furent confiſqués; & peu de tems après, comme pluſieurs perſonnes tâchoient par des fraudes charitables de mettre à couvert les débris de la fortune de tant de malheureux, il condamna par une loi les receleurs à la confiſcation de leurs propres biens, s'ils en

JULIEN. An. 361.

avoient, & à la peine capitale, s'ils étoient pauvres.

V. Réforme du palais. *Amm, l. 22. c. 5. Lib. or. 12. Mamert. pan. c. 11. Soc. l. 3. c. 1. Soz. l. 5. c. 5. Zon. t. 2. p. 24. Vales. ad Amm. l. 22. c. 7. Cod. Th. l. 6. tit. 27 leg. 2.*

Résolu de rétablir le bon ordre dans toutes les parties de l'Etat, il commença par la réforme de la maison du prince. Les officiers s'y étoient multipliés à l'infini. Il y trouva mille cuisiniers, autant de barbiers, un plus grand nombre d'échansons & de maîtres d'hôtel, une multitude innombrable d'eunuques. Tous les fainéans de l'empire accouroient au service du palais ; & après s'être ruinés à se procurer des offices que les favoris vendoient fort cher, ils s'enrichissoient bientôt aux dépens du prince qu'ils pilloient, & de la patrie qu'ils traitoient comme un pays de conquête. Leur luxe, quelqu'excessif qu'il fût, trouvoit des ressources inépuisables dans le trafic des emplois & des graces, dans les usurpations, dans les injustices toujours impunies. Julien ayant demandé un barbier, fut fort étonné de voir entrer un homme superbement vêtu : *C'est un barbier*, dit-il, *que je de-*

mandois & non pas un sénateur. Mais il fut plus surpris encore, quand par les questions qu'il fit à ce domestique, il apprit que l'Etat lui fournissoit tous les jours la nourriture de vingt hommes & de vingt chevaux, indépendamment des gages considérables & des gratifications qui montoient encore plus haut. Un autre jour voyant passer un des cuisiniers de Constance habillé magnifiquement, il l'arrêta; & ayant fait paroître le sien, vêtu selon son état, il donna aux assistans à deviner qui des deux étoit officier de cuisine : on décida en faveur de celui de Julien qui congédia l'autre & tous ses camarades, en leur disant : Qu'*ils perdroient à son service tous leurs talens.* Il ne garda qu'un seul barbier : *C'en est encore trop*, disoit-il, *pour un homme qui laisse croître sa barbe.* Il chassa tous les eunuques, dont il déclara qu'il n'*avoit pas besoin, puisqu'il n'avoit plus de femme.* Nous avons déjà dit qu'il abolit cette sorte d'officiers, qu'on appelloit les *curieux* : il réduisit à dix-sept les agens du prince,

JULIEN.
An. 361.

JULIEN. An. 361.

qui sous ses successeurs se multiplierent jusqu'à dix mille. Il ne choisit pour cet emploi que des hommes incorruptibles, & il augmenta leurs priviléges. Il purgea aussi la Cour d'une multitude de commis & de secrétaires, plus connus par leurs concussions que par leurs services. Ces suppressions d'offices ne pouvoient manquer d'exciter des murmures passagers : on reprochoit à Julien une austérité cynique : on le blâmoit de dépouiller le trône de cet éclat, qui tout emprunté qu'il est, sert à le rendre plus respectable. Mais les gens sensés trouvoient dans cette réforme plus de bien que de mal ; & sans approuver ce qu'elle avoit d'outré & de bisarre, ils pensoient que l'excès en ce genre est moins fâcheux pour les peuples, & moins contagieux pour les successeurs.

VI. Rétablissement de la discipline militaire. *Amm. l. 22. c. 4. 7.*

Le luxe qui régnoit à la Cour, s'étoit introduit dans les armées. Ce n'étoient plus ces soldats sobres & infatigables, qui couchoient tout armés sur la terre nue ou sur la paille,

& dont toute la vaiſſelle conſiſtoit en un vaſe de terre : c'étoient des hommes délicats & voluptueux, corrompus par l'oiſiveté, qui regardoient leurs lits comme une partie de leur équipage plus néceſſaire que leurs armes, qui portoient des coupes d'argent plus peſantes que leurs épées. Leurs officiers parvenus par l'intrigue, ne pouvoient loger que dans des palais ; ils s'enrichiſſoient aux dépens des ſoldats, & les ſoldats aux dépens des provinces, à qui ſeules ils faiſoient la guerre par leurs pillages, ne ſçachant que fuir devant l'ennemi. Plus de ſubordination ni d'obéiſſance : plus d'honneur ni de courage. Julien rétablit la diſcipline : il ne mit en place que des officiers éprouvés par de longs ſervices : il prit ſoin que les ſoldats ne manquaſſent ni de bonnes armes, ni d'habillemens, ni de paye, ni de nourriture ; mais il retrancha ſévérement tout ce qui tendoit au luxe. Il leur fit reprendre l'habitude du travail : une de ſes loix ordonne que le fourrage, qui eſt fourni par les

JULIEN.
An. 361.
Cod. Th. l. 7. tit. 4 leg. 7 8. & ibi God.

JULIEN. An. 361.

provinces, ne ſera apporté que juſqu'à vingt milles du camp, ou du lieu dans lequel les ſoldats font leur ſéjour, & qu'ils ſeront obligés de l'aller chercher à cette diſtance : c'étoit la marche ordinaire d'une journée.

VII. Modération de Julien. *Jul. miſop. Lib. or. 12. Mamert. pan. c. 27. Eunap. hiſt. Byz. Cod. Th. l. 12. tit. 13. leg. 1. & ibi God.*

L'exemple du prince étoit une loi de frugalité & de tempérance. La puiſſance ſouveraine ne changea rien dans les mœurs de Julien, non plus que dans ſa dépenſe perſonnelle. Modeſte ſur le trône comme il l'avoit été dans l'oppreſſion, il rejetta le titre de *ſeigneur*, que l'uſage avoit attaché aux empereurs : c'étoit l'offenſer que de l'appeller de ce nom. Nulle recherche dans ſes habits. La pourpre impériale étoit d'une teinture diſtinguée & beaucoup plus éclatante ; il ſe contenta de la plus commune. Il voulut même pluſieurs fois quitter le diadême & ne le retint que par bienſéance. Selon une ancienne coutume, les provinces envoyoient par leurs députés des couronnes d'or à l'empereur, ſoit lorſqu'il parvenoit à l'empire, ſoit à

l'occasion d'un évenement heureux, ou pour le remercier d'un bienfait; & cet usage étoit devenu une obligation. Les bons princes en avoient quelquefois dispensé; les autres exigeoient ce présent comme un droit de la souveraineté. Les préfets du prétoire imposoient à cet effet une taxe arbitraire, sans en exempter ceux mêmes qui étoient privilégiés à l'égard des autres contributions. L'avarice des empereurs & la flatterie des préfets avoient fait monter ces couronnes à un prix excessif; il y en avoit de mille onces, quelquefois de deux mille. Julien rendit à ce présent sa liberté primitive, & par conséquent son mérite: il voulut qu'il fût purement volontaire; il défendit même d'excéder dans ces couronnes le poids de soixante-dix onces. C'étoit, à son avis, dénaturer un hommage que de le tourner en profit; & tout ce que saisissoit l'avarice étoit perdu pour l'honneur.

JULIEN. An. 361.

VIII. Il soulage les provinces.

La réforme du palais & les bornes étroites qu'il prescrivit à sa dépense, le mirent en état de soulager

JULIEN. An. 361. *Amm. l. 25. c. 4. Mamert. pan. c. 25. Lib. or. 5. 12. Jul. epist 47. & misop. Eutr. l. 10. Ambros. ora. de obitu Valent. Cod. Th. l. 5. tit. 12. leg. unic. L. 8. tit. 1. leg. 6. 7. 8. tit. 5. leg. 12. 13. 14. 15. 16. l. 10. tit. 3. leg. 1. L. 11. tit. 3. leg. 3. 4. tit. 12. leg. 2. tit. 16. leg. 10. tit. 19. leg. 2. tit. 28. leg. 1. L. 12. tit 1 leg. 50. & seq. L. 15. tit. 1. leg. 8. 9. 10. tit. 3. leg. 2. Cod. Just. l. 11. tit. 69. leg. 1. 2.*

les provinces. Il s'attachoit à n'y envoyer que des gouverneurs désintéressés & incorruptibles. Il modéra les taxes autant que le permirent les besoins de l'Etat ; & l'on dit que dans le cours de son expédition en Perse, on l'entendit plusieurs fois au milieu des plus grands périls, demander à ses Dieux la grace de terminer promptement la guerre, afin de pouvoir réduire les tributs. Il défendit aux préfets de rien imposer de nouveau, ni de rien relâcher des impositions ordinaires, sans un ordre exprès de sa part. Tous ceux qui jouissoient du revenu actuel des terres, sans en excepter ceux qui possédoient les fonds patrimoniaux du prince cédés à des particuliers, payoient leur part des tailles. Ce n'étoit pas pour l'intérêt de son trésor, c'étoit pour celui des peuples, qu'il se rendoit difficile sur les exemptions & sur les remises : il ne croyoit pas que les princes fussent en droit de faire payer par leurs sujets leurs faveurs particulieres ; & comme les priviléges retom-

boient à la charge du public, il pensoit qu'ils n'étoient dûs qu'à ceux auxquels le public étoit redevable. En ce cas, il donnoit à ces priviléges toute l'étendue qu'ils pouvoient avoir sans restriction ni épargne : aimant mieux, disoit-il, accorder le bienfait tout entier, que de l'affoiblir en le divisant & en le faisant demander à diverses reprises. Mais si la faveur ne procuroit jamais de remises, la nécessité les obtenoit aisément : ce fut par ce motif qu'il en fit de considérables aux Afriquains, aux Thraces, à la ville d'Antioche. Il fit éclairer de près la conduite des officiers des rôles, qui étant chargés de repartir les tributs & les fonctions onéreuses, pouvoient commettre beaucoup d'injustices. Les bienfaits mêmes du souverain avoient été auparavant à charge aux provinces, par les présens qu'il falloit prodiguer aux porteurs des ordonnances. Ceux-ci loin de rien exiger sous le regne de Julien, n'osoient même rien accepter, persuadés que ces gratifications illicites ne

JULIEN. An. 361.

pouvoient ni échaper à sa vigilance, ni se déguiser sous aucun titre. Il rétablit l'ancien usage pour la réparation & l'entretien des chemins publics ; chaque propriétaire étoit tenu d'en faire la dépense à proportion de l'étendue de ses possessions. Le mauvais état des postes que Constance avoit ruinées, causoit un grand dommage aux provinces obligées de les entretenir ; Julien ne négligea pas cette partie : il réforma dans le plus grand détail tous les abus qui s'y étoient introduits. On voit par plusieurs de ses loix, qu'il n'eut rien plus à cœur que de rétablir les finances des villes, & de leur rendre leur ancienne splendeur. Il encouragea l'ordre municipal par des exemptions modérées ; il y rappella ceux qui tâchoient de s'y soustraire ; il y fit entrer des gens qui jusqu'alors n'y avoient pas été engagés. Les deux empereurs précédens avoient concédé ou laissé envahir des terres, des édifices, des places qui appartenoient aux communes des villes : Julien ordonna que ces terres seroient

JULIEN, An. 361.

restituées & affermées, & que le revenu en seroit appliqué aux réparations des ouvrages publics ; que les édifices, dont on avoit changé l'usage seroient rendus à leur ancienne destination : il accorda cependant que les bâtimens élevés par des particuliers sur un terrein public, leur demeurassent à condition d'une redevance. On croit que ces dernieres loix attaquoient principalement les chrétiens, auxquels Constantin & Constance avoient accordé des fonds, des temples, & d'autres édifices pour les églises & pour l'entretien du culte & des ministres de la religion. Il paroît encore qu'il en vouloit au christianisme en établissant dans une de ses loix un principe d'ailleurs très-sensé & avoué des chrétiens eux-mêmes : *C'est que les siécles précédens sont l'école de la postérité, & qu'il faut s'en tenir aux loix & aux coutumes anciennes, à moins qu'une grande utilité publique n'oblige d'y déroger.* C'étoit le langage de Julien & des autres payens de son tems d'accuser de nouveauté la religion chré-

tienne, dont ils vouloient ignorer l'ancienneté.

JULIEN. An. 361.

IX. Sa maniere de rendre la justice. Amm. l. 22. c. 10. & l. 25. c. 4. Liban. or. 12. Greg. or. 4. Suidas. Cod. Th. l. 1. tit. 7. leg. quædam. L. 11. tit. 30. leg. 29. 30. 31.

Il aimoit à rendre la justice, il se piquoit d'en suivre scrupuleusement les regles dans sa conduite, & ne s'en écartoit jamais dans les jugemens, si ce n'est à l'égard des chrétiens. Sévere sans être cruel, il usoit plus souvent de menaces que de punitions. Très-instruit des loix & des usages, il balançoit sans aucune faveur le droit des parties. Le premier de ses officiers n'avoit nul avantage sur le dernier de ses sujets. Il abrégeoit la longueur des procédures, & les regardoit comme une fiévre lente qui mine & consume le bon droit. Dès que l'injustice lui étoit dénoncée, il s'en croyoit chargé tant qu'il la laisseroit subsister. Nous avons de lui plusieurs loix claires & précises, qui ont pour but d'accélerer les jugemens, de faciliter les appels & d'en rendre l'expédition plus prompte. L'iniquité murmuroit de la dureté d'un gouvernement, où elle ne pouvoit espérer l'impunité ni mê-

me une longue jouiſſance ; & ce qui achevoit de la déſoler, c'eſt que l'opprimé trouvoit auprès de Julien l'accès le plus facile. Comme il paroiſſoit ſouvent en public pour des fêtes & pour des ſacrifices, rien n'étoit ſi aiſé que de l'aborder ; il étoit toujours prêt à recevoir les requêtes & à écouter les plaintes. Il laiſſoit toute liberté aux avocats, & il ne tenoit qu'à eux d'épargner la flatterie ; mais le regne précédent les y avoit trop accoutumés. Un jour qu'ils applaudiſſoient avec une ſorte d'enthouſiaſme à une ſentence qu'il venoit de prononcer : *Je ſerois*, dit-il, *flatté de ces éloges, ſi je croyois que ceux qui me les adreſſent, oſaſſent me cenſurer en face, dans le cas où j'aurois jugé le contraire.* On le blâme cependant d'avoir quelquefois interrompu l'audience par des queſtions hors de ſaiſon ; pour demander, par exemple de quelle religion étoient les plaideurs : s'il en faut croire Ammien Marcellin, ce n'étoit qu'une curioſité déplacée ; ni le motif de la religion, ni aucune autre conſidération

JULIEN. An. 361.

étrangere à la justice, n'influoit sur ses jugemens ; mais il est démenti en ce point par tous les historiens ecclésiastiques. Ce qui l'entretenoit dans cet esprit de droiture, ajoute le même auteur, c'est que connoissant sa légéreté naturelle, il permettoit à ses conseillers de le rappeler de ses écarts, & les remercioit de leurs avis. S. Grégoire de Nazianze nous donne cependant des idées bien différentes : il reproche à Julien, comme un fait connu de tout l'empire, que dans ses audiences publiques il crioit, il s'agitoit avec violence, comme s'il eût été l'offensé ; & que quand des gens grossiers s'approchoient de lui pour lui présenter une requête, il les recevoit à coups de poings & à coups de pieds, & les renvoyoit sans autre réponse. Je serois tenté de croire que ceux que Julien rebutoit ainsi, étoient des délateurs ; & que l'indignation publique contre ces misérables excusoit ces emportemens, quelque indécens qu'ils fussent dans la personne d'un prince. Mais comment ac-

corder les idées avantageuſes que les auteurs payens nous donnent de Julien, avec le portrait affreux qu'en ont fait des écrivains qu'on ne peut ſans témérité ſoupçonner de menſonge ? Je penſe que l'unique moyen de concilier des témoignages ſi oppoſés, c'eſt de dire que la haine dont ce prince étoit animé contre le chriſtianiſme, le faiſoit ſortir de la route qu'il s'étoit tracée ; qu'étant par choix déterminé à la douceur & à la juſtice, il devenoit par paſſion à l'égard des chrétiens inhumain, injuſte, raviſſeur.

JULIEN. An. 361.

X. Il donne audience aux ambaſſadeurs. *Amm. l.* 22. *c.* 7. *Lib. or.* 10. *Zon. t.* 2. *p.* 24.

Après avoir tracé ce plan général du gouvernement de Julien, nous allons entrer dans le détail des évenemens de ſon regne. Il trouva à Conſtantinople pluſieurs ambaſſadeurs que les nations étrangeres avoient envoyés à Conſtance. Il leur donna audience & les congédia honorablement, à l'exception des Gots qui conteſtoient ſur les termes du traité fait avec eux. Julien les renvoya en les menaçant de la guerre. Pluſieurs de ſes officiers lui conſeil-

JULIEN. An. 361.

loient d'effectuer cette menace : il répondit qu'il cherchoit des ennemis plus redoutables, & que les pirates de Galatie suffiroient pour lui faire raison de la perfidie de cette nation. Ces corsaires courant alors les côtes du Pont-Euxin enlevoient les Gots & les alloient vendre comme esclaves. Il se contenta de réparer les fortifications des villes de Thrace, & de poster des corps de troupes le long des bords du Danube.

An. 362. XI. Nouveaux Consuls. Amm. l. 22. c. 7. & ibi Vales. Idace. Mamert pan. c. 15. 17. 19. 28. 29. 30.

Dans la Cour de Constance le consulat avoit été le prix de l'intrigue. Il falloit l'acheter par des bassesses & par des sommes d'argent prodiguées aux favoris, aux femmes, aux eunuques. Sous Julien cette magistrature, plus importante par son ancien éclat que par ses fonctions actuelles, recouvra son premier lustre. Mamertin & Névitte, désignés consuls depuis deux mois, n'étoient peut-être pas les plus dignes de cet honneur, mais du moins ils n'en furent redevables qu'au choix de leur maître. Julien toujours excessif compromit sa propre dignité pour ho-

norer celle des consuls. Le jour que ces magistrats entroient en charge, le prince avoit coutume de les accompagner au sénat. Le premier de Janvier, au point du jour, Mamertin & Névitte se rendirent au palais, pour prévenir l'empereur. Dès qu'il les apperçut, il courut fort loin au-devant d'eux : il les salua, les embrassa, fit entrer leur litiere jusque dans ses appartemens, leur demanda l'ordre pour partir ; & comme ils refusoient de s'asseoir sur leurs chaises curules pendant que l'empereur restoit de bout, il les y plaça de ses propres mains, & marcha devant eux à pied & confondu dans la foule du cortége. Le peuple suivoit avec de grandes acclamations. Mamertin distingué par son éloquence rendit sur le champ à la vanité de l'empereur, ce que l'empereur venoit de prêter à la sienne : il prononça en sa présence son panégyrique. Nous avons encore cette piéce pleine de flatterie, mais spirituelle & fort élégante. Julien étoit bien peu philosophe, si ces éloges outrés se trou-

JULIEN.
An. 362.

JULIEN. An. 362.

voient être de son goût ; & quelque ressentiment qu'il conservât des injustices de Constance, les traits satyriques lancés sans ménagement contre ce prince devoient au moins par leur indécence révolter le successeur. Deux jours après, Mamertin donnant les jeux du cirque, on fit venir plusieurs esclaves qui devoient recevoir la liberté. Julien peu instruit de cette coutume, se mettoit déjà en devoir de les affranchir ; mais averti que cette fonction ne lui appartenoit pas en cette occasion, il se condamna lui-même à une amende de dix livres d'or, pour avoir entrepris sur la jurisdiction des consuls.

XII. Occupations de Julien à Constantinople.

Amm. l. 22. c. 7. 9. & ibi Vales. Lib. or. 4. 12. Jul. ep. 11. Mamert. pan. c. 24. Soc. l. 3. c. 1. Cod. Th. l. 9. tit. 2. leg. 1. L. 11. tit. 23. leg. 2.

Pendant six mois qu'il resta à Constantinople, il assista fréquemment aux assemblées du sénat. L'usage de Constance avoit été de mander au palais les sénateurs, qui se tenoient debout, tandis qu'il leur donnoit ses ordres en peu de mots. Mais Julien jaloux de la réputation d'éloquence, & qui estimoit ses discours autant que ses victoires, passoit les nuits à composer des harangues : il alloit

ensuite les débiter aux sénateurs qu'il faisoit asseoir avec lui : c'étoient des éloges, des censures, des avertissemens. Il assistoit au jugement des procès. Un jour pendant qu'il haranguoit, on vint l'avertir que le philosophe Maxime arrivoit d'Ionie. Aussi-tôt oubliant & les sénateurs, & ce qu'il étoit lui-même, il descend brusquement de son siége, court au-devant de Maxime, l'embrasse avec empressement, l'introduit dans l'assemblée, & après avoir raconté avec beaucoup de vivacité quelles obligations il avoit à Maxime, en quel état ce grand homme l'avoit trouvé, à quel degré de perfection ses leçons l'avoient conduit, il sort avec lui, le tenant toujours par la main. Une scêne si bisarre inspiroit aux uns du respect pour Maxime, aux autres du mépris pour Julien ; mais tous se conformoient au caractère & au goût du prince ; & comme il affectoit de se nommer sénateur de Byzance ; par une sorte d'échange, les sénateurs prenoient un extérieur philosophique. Julien augmenta leurs

JULIEN.
An. 362.
Grut. insc r. MCII. 2.

JULIEN. An. 362.

priviléges. Prétextat, un des plus distingués du Sénat de Rome, qui avoit été gouverneur de Toscane, d'Ombrie, de Lusitanie, & que Julien venoit de faire proconsul d'Achaïe, se trouvoit alors à Constantinople pour une affaire particuliere. Les auteurs payens s'accordent tous à louer en lui l'intégrité, la sagesse, & une sévérité de mœurs digne de l'ancienne république. Son attachement à l'idolatrie relevoit encore aux yeux de Julien tant de belles qualités. Le prince ne faisoit rien sans prendre ses conseils. Nous aurons plusieurs fois occasion de parler de ce célébre personnage, qui ne mourut que sous le regne de Théodose.

XIII. Il ajoute à Constantinople de nouveaux embélissemens. *Jul. ep.* 5. 8. *Zos. l.* 3. *Du Cange in Const. Christ. l.* 1. *c.* 19. & *l.* 2. *c* 1. 3. *Banduri imp. or. t.* 2. *p.* 593. 677. 678.

Le séjour de l'empereur procura plusieurs embellissemens à Constantinople, qu'il aimoit, disoit-il comme sa mere. Il fit faire ou plutôt élargir un port sur la Propontide, afin de mettre les vaisseaux à l'abri du vent de midi. Ce port s'appelloit auparavant *le port d'Hormisdas*, à cause du palais de ce prince, qui en

en étoit voiſin : il prit alors le nom de *Julien*. Juſtin le jeune lui donna celui de ſa femme *Sophie*. On l'appela dans les ſiécles ſuivans *le port neuf*, *le port du palais*, *le Bucoléon*. Il eſt comblé aujourd'hui. En face de ce port, Julien éleva un portique ſémi-circulaire, qu'on appella le *Sigma*, & qui communiqua ce nom à un quartier voiſin. Il avoit amaſſé un grand nombre de livres : il les plaça dans une bibliothéque qu'il fit conſtruire ſous un portique de l'*Auguſtéon*. Les libraires vinrent établir leurs boutiques à l'entour ; & comme la ſalle du Sénat étoit près de là, les plaideurs, les avocats, les praticiens ſe raſſembloient dans ce lieu, pour y traiter de leurs affaires. Les Alexandrins avoient dans leur ville un obéliſque couché ſur le rivage : on alloit y dormir pour ſe procurer des ſonges prophétiques, & la débauche ſe mêloit à la ſuperſtition. Julien pour ſauver au paganiſme un ridicule & un ſujet de reproche, exécuta le deſſein qu'avoit formé Conſtance, de tranſporter cet obéliſque

Spon voyage t. 1. p. 137.
M. l'Abbé de la Bleterie notes ſur les lettres de Julien. p. 247.

JULIEN. An. 362.

à Constantinople. Il n'eut pas le tems de le mettre en place, s'il est vrai, comme on a lieu de le croire, que ce soit le même que Théodose fit dresser au milieu du grand Cirque. Spon l'y vit encore en 1675. Il est de granite, d'une seule piece, haut d'environ cinquante pieds : chaque face a six pieds de largeur vers la base. Julien pour dédommager les Alexandrins leur permit de dresser dans leur ville une statue colossale qui venoit d'être achevée. C'étoit, selon l'apparence, la statue de Julien même.

XIV. Requête de plusieurs Égyptiens rejettée.

Amm. l. 22. c. 6. Liban pro Aristoph. Cod. Th. l. 2. tit. 29. leg. 1. Till. art. 11.

Il étoit occupé de ces soins, lorsqu'il se vit environné d'une foule importune qui demandoit justice. C'étoient des Égyptiens, qui ayant appris quelle attention le nouveau prince apportoit à réformer les abus du regne précédent, étoient venus en diligence à Constantinople, pour tirer quelque avantage de cette heureuse disposition. Les Égyptiens de ce tems-là étoient intéressés, chicaneurs, toujours mécontens, toujours prêts à accuser les officiers publics de rapines & de concussions, soit pour se dis-

penser de payer les taxes, soit pour avoir leur part des confiscations. Ceux-ci attroupés en grand nombre obsédoient & poursuivoient par-tout & le prince & les préfets du prétoire : ils ne cessoient de les fatiguer de leurs plaintes. Tous ces cris se réunissoient, quoique pour des objets différens : les uns prétendoient qu'on avoit exigé d'eux plus qu'ils ne devoient, les autres ce qu'ils ne devoient pas ; d'autres, qu'on leur avoit vendu bien cher des recommandations pour obtenir des graces & des emplois : tous demandoient la restitution de leur argent ; & ils faisoient même remonter leurs prétentions plus haut que la date de leur naissance. Julien se débarrassa de leurs importunités par une ruse peu séante à un prince. Il leur commanda par un édit de passer tous à Chalcédoine, leur promettant de s'y rendre incessamment pour les entendre & les satisfaire. Dès qu'ils eurent obéï, il défendit aux patrons des barques employées à ce trajet, d'en ramener aucun à Constantinople. Ils s'ennuyerent

JULIEN. An. 362.

d'attendre, & prirent enfin le parti de retourner dans leur pays. A cette occasion l'empereur publia une loi qui défendoit de poursuivre la restitution des sommes données sous les regnes précédens pour acheter des charges ou des graces. Ammien Marcellin applaudit à cette loi ; & M. de Tillemont remarque fort sensément, qu'il auroit eu autant de raison de la louer, si elle eût ordonné tout le contraire.

XV. Ambassade des nations étrangeres. *Amm. l. 22. c. 7. & ibi Vales.*

Les victoires de Julien dans la Gaule avoient étendu sa renommée au-delà des bornes de l'empire. La nouvelle de la mort de Constance ne fut pas plutôt répandue, que les peuples les plus éloignés firent partir leurs ambassadeurs. On en vit arriver à Constantinople, de l'Arménie, des contrées septentrionales au-delà du Tigre, des Indes & de l'isle de Ceylan, de la Mauritanie voisine du mont Atlas, des bords du Phase, du Bosphore Cimmérien, & de plusieurs régions auparavant inconnues. Toutes ces nations redoutant son courage se hâterent de lui envoyer

JULIEN. An. 362.

des présens ; elles se soumettoient à un tribut annuel, & ne demandoient d'autre grace que la paix & la sûreté. Les Perses furent les seuls qui se dispenserent d'envoyer des députés.

XVI. Julien environné de sophistes. *Jul. epist. Eunap. vitæ Sophist. Suid. in Max. & Chrysant. Liban. Orib. Himer. Basil. ep. 37. 40. 41. Greg. Naz. or. 4. Mamert. pan. c. 23. 26. Joann. Antioch. excerpt. p. 841. Soc. l. 3. c. 1. Till. vie de S. Basile art. 28. Vita Basil. edit. Benedic. c. 8. M. l'Abbé de la Bleterie, vie de Julien. p. 259.*

Les hommages des peuples étrangers avoient de quoi satisfaire la vanité d'un souverain. Mais Julien plus philosophe qu'empereur étoit bien plus flatté de voir se rassembler autour de lui un essain de sophistes qui accouroient de toutes les provinces. Il les attiroit, il mendioit, pour ainsi dire, leur amitié par ses lettres ; il les recevoit comme députés de ses Dieux ; c'étoient ses plus intimes confidens & ses ministres ; c'est aussi à leurs pernicieux conseils qu'on doit principalement attribuer les efforts qu'il fit pour détruire le christianisme. Nous avons déjà exposé l'accueil dont il honora le philosophe Maxime, le maître & le chef de toute cette cabale. Julien avoit une si haute opinion de son goût & de son sçavoir, qu'il l'avoit choisi pour censeur de ses ouvrages. Cet imposteur vint à Constantinople sur les instan-

JULIEN. An. 362.

ces réitérées de l'empereur : c'eſt une choſe plaiſante que le ſérieux avec lequel Eunape, le panégyriſte de tous ces prétendus ſages, raconte les hommages qui furent rendus à Maxime ſur toute la route par les peuples, par les ſénateurs, par les magiſtrats mêmes : & tandis que les hommes le combloient d'honneurs, les femmes faiſoient humblement leur cour à la ſienne, qui portoit encore plus haut que ſon mari l'orgueil de la profeſſion. La philoſophie de Maxime ne tint pas contre l'air contagieux de la Cour : les déférences de Julien & les adorations des courtiſans altérerent ſa morale ; il donna dans le luxe & devint inſolent : ce qu'il eut pourtant l'adreſſe de cacher aux yeux de Julien. Nymphidien, frere de Maxime, déclamateur médiocre, fut honoré de l'emploi de ſecrétaire pour les lettres grecques ; &, ſelon Eunape même, il s'en acquitta aſſez mal. Priſque d'Epire, Himere de Bithynie, Libanius d'Antioche, jouerent auſſi un rôle conſidérable dans la Cour de Julien. Mais perſonne n'é-

galoit le crédit du fidéle Oribaſe, médecin du prince, très-expert dans ſon art, & auſſi habile dans la pratique des affaires. Eunape prétend même, que Julien lui étoit redevable de l'empire. Ne pourroit-on pas ſur cette parole d'Eunape ſoupçonner Oribaſe d'avoir ſous main excité les troupes à donner à Julien le titre d'Auguſte ; & cette lettre anonyme, qui fut la premiere étincelle de la révolte, ne ſeroit-elle pas de la façon d'Oribaſe ? Chryſante un des héros de la cabale fut plus aviſé que ſon ami Maxime : il le laiſſa partir pour la Cour après avoir fait quelques efforts pour le retenir. Pour lui, il réſiſta à toutes les inſtances de l'empereur, qui voulut bien s'abaiſſer juſqu'à écrire de ſa propre main à la femme de ce philoſophe. Julien rempli d'eſtime pour Chryſante malgré ſes refus, lui conféra à lui & à ſa femme la ſouveraine ſacrificature de la Lydie. Le nouveau pontife fit connoître dans cet emploi qu'il devinoit mieux que ſes confreres, qui tous étoient d'excellens magiciens. Prévoyant

JULIEN.
An. 362.

JULIEN. An. 362.

que l'orage qui tomboit ſur les Chrétiens, ne ſeroit pas de longue durée, il les traita avec amitié ; il n'imita point ſes ſemblables dans leur zele à ruiner les égliſes, à rebâtir les temples des idoles, à tourmenter ceux qui refuſoient de ſacrifier : & la Lydie ne ſe reſſentit pas des fureurs de l'idolatrie. Il dut à cette modération la tranquillité de ſa vieilleſſe. On dit que Julien ayant conſervé beaucoup d'eſtime pour S. Baſile, dont il avoit connu le mérite dans les écoles d'Athènes, l'invita inutilement à venir ſe joindre à une compagnie ſi mal aſſortie au caractère de ce grand & religieux perſonnage. Mais il eſt démontré que la lettre de Julien qui fait le fondement de cette opinion, s'adreſſoit à un autre Baſile. Nous avons encore une lettre menaçante de Julien écrite à S. Baſile, & une réponſe du Saint remplie des reproches les plus hardis. M. de Tillemont n'oſe rejetter ces deux pieces : d'autres critiques les ſoutiennent fauſſes & également indignes & du prince & du ſaint Docteur. S. Grégoire

JULIEN. An. 362.

accuse Julien d'avoir pris plaisir à se jouer de plusieurs de ceux avec lesquels il avoit autrefois contracté des liaisons dans le cours de ses études : *Il les attiroit*, dit-il, *à la Cour par de belles promesses ; il les caressoit d'abord, il se familiarisoit avec eux, & les renvoyoit ensuite avec mépris.* Mais ce trait pourroit bien ne tomber que sur ces amis intéressés, dont parle Libanius, qui accouroient auprès de Julien avec une soif de richesses, que nul bienfait ne pouvoit éteindre. D'ailleurs, loin de blâmer Julien de légereté dans ses attachemens, on lui reproche plutôt de s'être piqué de constance au point de ne pas retirer son amitié à ceux mêmes qu'il en reconnoissoit indignes.

XVII. Plan de Julien pour détruire la religion chrétienne. *Lib. or. 12. Greg. Naz. or. 3. Chrysost. de Sto. Babyla contra Julianum & gentiles. t. 2. p. 575.*

Tant de fanatiques sombres & austeres, que l'éclat de la religion chrétienne avoit obligés à se tenir longtems cachés dans l'ombre des écoles, sortant enfin au grand jour, remplis de venin & de rage, se préparoient à se venger du silence auquel ils avoient été condamnés : ils ne méditoient que proscriptions & que sup-

JULIEN. An. 362.

plices. Les Chrétiens de leur côté craignoient des traitemens plus rigoureux que n'en avoient éprouvé leurs peres. En effet Julien les haïssoit mortellement; il avoit beaucoup plus à cœur de les détruire que de vaincre les Perses; il regardoit cet ouvrage comme le chef-d'œuvre de son regne. Mais plus habile que ces malheureux sophistes qui ne lui donnoient que des conseils inhumains, il préféra la séduction à la cruauté déclarée : *Il pensoit*, dit Libanius, *que ce n'est ni le fer ni le feu qui changent la croyance des hommes; que le cœur désavoue la main que la crainte force à sacrifier, & que les supplices ne produisent que des hypocrites, toujours infideles pendant leur vie, ou des martyrs honorés après leur mort.* Il faisoit encore réflexion que dans l'état de force & de vigueur où se trouvoit alors la religion chrétienne, c'étoit risquer d'ébranler tout l'empire, que d'entreprendre de la déraciner par une violence ouverte. Il dressa donc un plan tout nouveau, qui eût sans doute été plus heureux que

la barbarie de Dioclétien & de Galere, si la garde qui veille sur Israël n'eût renversé ce projet infernal, en détruisant l'auteur même par un souffle de sa bouche. Julien commença par montrer dans sa personne un zele ardent pour le culte des Dieux; il gagnoit dès ce premier pas tous ceux dont la religion se conforme toujours à celle du prince. Il s'attacha à relever & à purifier le paganisme en s'efforçant d'y transporter ce qui rendoit le Christianisme plus vénérable. Il affecta ensuite de traiter les chrétiens avec douceur & de les plaindre plutôt que de les persécuter; mais en même tems il imagina mille moyens pour les diviser & les armer les uns contre les autres, pour étouffer le germe de leur foi en leur interdisant l'instruction publique, pour appesantir leur joug & pour les couvrir de ridicules & de mépris. Les tyrans qui l'avoient précédé n'avoient sévi que sur les corps; Julien attaqua les cœurs: il mit en œuvre son propre exemple, les apparences de bonté, la malice, l'igno-

JULIEN. An. 362.

rance, l'intérêt, l'amour-propre, ressorts plus lents mais plus efficaces que les édits & les supplices. Cependant s'il ne versoit pas de ses propres mains le sang des Chrétiens, il le laissoit répandre par les mains des autres; & sa feinte douceur étoit souvent démentie par les cruautés qu'il encourageoit en ne les punissant pas. Après avoir affoibli la religion Chrétienne, son dessein étoit de l'écraser par un dernier coup : il promettoit à ses Dieux d'exterminer les Chrétiens à son retour de la guerre des Perses. Sans entrer dans le détail de ce qui appartient proprement à l'histoire de l'Eglise, nous allons suivre la trace d'une persécution cachée sous tant d'artifices. La comparaison de ce que firent Constantin & Julien pour établir les deux cultes opposés, peut faire connoître combien l'esprit de la véritable religion est éloigné & de la basse malignité & de la fureur sanguinaire de l'idolatrie.

XVIII. Il travaille à rétablir le paganisme.

Quoique Julien fût dès sa premiere jeunesse idolâtre dans le cœur, & qu'il se fût ouvertement déclaré en Illy-

rie, il voulut cependant se consacrer à ses Dieux par une abdication formelle du Christianisme. Ayant fait assembler en secret les ministres de ses affreux mysteres, il s'imagina effacer le caractère de son baptême en se baignant dans le sang des victimes. Se croyant ainsi régénéré, il fit bâtir de nouveaux temples & réparer les anciens aux dépens des particuliers qui en avoient enlevé les démolitions. Par-tout on élevoit des idoles, on dressoit des autels, on égorgeoit des victimes; l'air étoit rempli de la fumée des sacrifices. Il avoit ajouté à la dignité de souverain pontife attachée à la personne des empereurs, celle de grand-prêtre d'Eleusis. Il se piquoit de la plus scrupuleuse exactitude dans la pratique des cérémonies. Confondu avec une troupe de sacrificateurs, on le voyoit s'empresser à partager avec eux les dernieres fonctions du ministere. C'étoit dans les entrailles des animaux immolés qu'il prétendoit lire la volonté des Dieux; & il ne prenoit gueres d'autre conseil. Son

JULIEN.
An. 362.
Jul. epist. 63. 27. & or. 7. Greg. Naz. or. 3. 4. Liban. or. 10. 12. & de vita. Eunap. in Max. Mamert. pan. c. 23. Prud. in apotheosi. v. 517. Amm. l. 25. c. 4.
Médailles.
Acta Ruinart. p. 664. Athan. vit. apud Phot. p. 1447. Soz. l. 5. c. 3. 16. Zon. t. 2. p. 25. Cedren. t. 1. p. 306.

JULIEN. An. 362.

palais étoit devenu un temple ; ses jardins étoient remplis d'autels : il sacrifioit le matin & le soir : il se relevoit pendant la nuit pour honorer les génies nocturnes. Cet excès de superstition le rendoit ridicule, aux payens mêmes, & l'on disoit de lui, comme on l'avoit dit autrefois de Marc-Aurele, que s'il revenoit victorieux, c'en étoit fait des bœufs & des genisses dans tout l'empire. On vit renaître toutes les folies du paganisme ; ces fêtes extravagantes, appellées Orgies, portoient l'yvresse & le tumulte dans les campagnes ; l'astrologie, dont le prince étoit sur-tout entêté, se remit en honneur ; tout se gouvernoit par l'aspect des astres, par les présages. Julien croyoit tout, excepté l'évangile : il mettoit une confiance aveugle dans les paroles mystérieuses & cabalistiques, *qui sans être entendues*, dit-il dans un de ses ouvrages, *guérissent les ames & les corps*. Les monnoies prirent l'empreinte de l'idolatrie. On y gravoit la tête de Julien sous le symbole de Sérapis : on y joignoit

la figure d'Isis. Il fit disparoître du *Labarum* le monogramme de Christ ; & pour faire part à ses Dieux des honneurs qu'on rendoit à sa personne, il vouloit être représenté dans ses images tantôt avec Jupiter qui le couronnoit, tantôt avec Mercure & Mars qui sembloient lui inspirer l'éloquence & la science militaire. La mesure, qui servoit à marquer les différens accroissemens du Nil, transportée par Constantin dans la grande église d'Alexandrie, fut reportée dans le temple de Sérapis.

JULIEN. An. 362.

XIX. Il veut imiter le Christianisme.

Jul. epist. 56. misop. Greg. or. 3. Soz. l. 5. c. 15. Theod. l. 2. c. 4. M. l'Abbé de la Bleterie, notes sur les lettres de Julien. p. 325.

Dans le tems même qu'il tâchoit d'anéantir le Christianisme, il fut forcé de lui rendre le témoignage le plus honorable & le moins suspect : *Les payens avoient une morale*, dit un auteur sensé & ingénieux, *mais le paganisme n'en avoit point.* Julien lui voulut prêter celle de la religion chrétienne. Il n'en pouvoit copier que l'extérieur ; & c'est avec beaucoup de justesse que S. Grégoire de Nazianze l'appelle le singe du Christianisme. Il forma le dessein de fonder des écoles dans toutes les villes,

JULIEN. An. 362.

d'établir dans les temples des catéchistes, des docteurs, des prédicateurs : de marquer les prieres qui devoient être récitées à certaines heures & en certains jours : de les faire chanter à deux chœurs, usage qui avoit depuis peu commencé dans l'Eglise d'Antioche. Il chargea par une de ses lettres Ecdice gouverneur de l'Egypte de choisir dans Alexandrie des jeunes gens bien nés, qui eussent la voix belle : il leur assigna un entretien honnête ; il lui ordonna de leur faire apprendre la musique & de veiller à leurs progrès : il les destinoit au service des Dieux : il prétendoit que la musique sert à élever l'ame & à la purifier. Il exigeoit dans les lieux consacrés au culte de la religion, beaucoup de silence & de modestie ; ne permettant pas même les acclamations dont on avoit coutume d'honorer l'empereur, quand il y entroit. Il projettoit d'imiter la discipline de l'Eglise dans la correction des pécheurs, & de prescrire divers degrés de pénitence ; de fonder des monasteres d'hommes &

de femmes, des maiſons de retraite, des hôpitaux pour les voyageurs & pour les pauvres. Il auroit ſouhaité faire paſſer dans le paganiſme l'uſage des lettres eccléſiaſtiques, avec leſquelles les Chrétiens étoient reçus par toute la terre, comme des freres & des amis. En un mot, il étoit jaloux de cet eſprit de lumiere, de ſageſſe & de charité, qu'il étoit forcé d'admirer dans l'Egliſe Chrétienne.

JULIEN. An. 361.

XX. Perfection qu'il exigeoit des prêtres payens.

Jul. ep. 46. 63. & in fragment.

Un pontife ſupérieur fut établi dans chaque province avec une pleine autorité ſur tous les prêtres des villes & des campagnes. Julien exige, comme des vertus eſſentielles à cette place, la modération, la douceur, la hardieſſe à reprendre, & la vigueur à punir. Ses écrits fourniſſent un modele d'inſtruction pour ceux qui ſont honorés du ſacerdoce, & une copie fidele de la ſainteté qu'il voyoit alors éclater dans les miniſtres de l'Egliſe. Il attribue la décadence de l'idolatrie aux vices de ceux qui la profeſſent; il reconnoît que c'eſt par la régularité dans les mœurs & par la charité en-

JULIEN. An. 362.

vers les hommes, que le Christianisme s'est accrédité. Il recommande au pontife la vigilance sur les inférieurs : *Privez-les*, dit-il, *des fonctions du sacerdoce, s'ils ne sont fideles à servir les Dieux, s'ils n'y obligent leurs domestiques; s'ils menent une vie indécente.* Il lui conseille de voir rarement les magistrats & les grands seigneurs, si ce n'est pour l'intérêt de la veuve & de l'orphelin, & de se contenter de leur écrire. Il veut qu'on reçoive dans les hôpitaux les pauvres étrangers, de quelque religion qu'ils soient. Il impose une contribution dans chaque province pour fournir à la subsistance des indigens. Il défend aux gouverneurs de se faire suivre de leurs gardes quand ils entrent dans les temples : *Dès qu'ils y mettent le pied*, dit-il, *ils deviennent simples particuliers ; les prêtres seuls ont droit d'y commander sous les auspices des Dieux ; les autres qui portent leur faste jusqu'au pied des autels, ne sont que des hommes vains & superbes.* Il exige qu'on respecte les prêtres, lors même qu'ils sont

JULIEN. An. 362.

indignes de leur miniſtère, juſqu'à ce qu'ils en ayent été dépouillés ; mais il veut auſſi qu'ils ſe rendent reſpectables : *Ils ſont*, dit-il, *les interprêtes des Dieux auprès des hommes, & les cautions des hommes auprès des Dieux*. Il leur preſcrit de conſerver leurs oreilles chaſtes auſſi-bien que leur langue ; il leur interdit la lecture des poëſies trop libres & des hiſtoires amoureuſes, *qui allument peu à peu le feu des paſſions ;* ce ſont ſes termes. Il ne leur permet pas même de lire les ouvrages d'Epicure & de Pyrrhon, & il rend graces aux Dieux d'avoir fait périr la plûpart des écrits de ces philoſophes. Il auroit bien voulu épurer le théatre ; mais regardant la choſe comme impraticable, il en défend l'entrée aux prêtres. Il veut qu'ils prient trois fois le jour ; qu'ils ſe montrent rarement aux promenades ; qu'ils ne ſe trouvent à des feſtins que chez des perſonnes vertueuſes ; qu'ils s'abſtiennent des ſpectacles où aſſiſtent les femmes ; qu'ils ſoient magnifiques dans les cérémo-

JULIEN. An. 362.

nies de religion, simples dans leur habillement ordinaire ; qu'ils prennent sur leur nécessaire de quoi faire l'aumône. Enfin il demande dans ceux qu'on éleve à la prêtrise deux qualités, l'amour des Dieux & celui des hommes : *Avec ces deux caractères*, ajoute-t-il, *n'importe qu'ils soient riches ou pauvres, illustres ou inconnus.* Ces maximes s'accordent avec la profession solemnelle qu'il fait en cent endroits de ses ouvrages, de croire l'existence des Dieux, l'immortalité de l'ame, les récompenses & les punitions d'une autre vie. C'est ainsi qu'il s'efforçoit de dérober à la religion chrétienne la sainteté de sa discipline & de sa morale. Il ignoroit que c'est une tige qui meurt dès qu'elle est transplantée ; & qu'elle ne peut porter de fruits murs & durables que dans le terrein où elle est née, & où elle est arrosée de la main de Dieu même. Julien ne vécut pas assez long-tems pour reconnoître que sa réforme n'étoit qu'un projet chimérique.

XXI. Feinte douceur de Julien à l'égard des Chrétiens.

Selon le plan qu'il avoit formé, il défendit de mettre à mort les Galiléens (c'est ainsi qu'il nommoit les Chrétiens) ni de leur faire aucun mauvais traitement pour cause de religion : *Ils sont*, disoit-il, *plus dignes de compassion que de haine ; ils ne se punissent que trop eux-mêmes ; ce sont des aveugles qui s'égarent sur le point le plus essentiel de la vie, qui abandonnent le culte des Dieux immortels, pour honorer des restes de cadavres & des ossemens de morts.* Il désignoit ainsi les reliques des martyrs. Il blâmoit hautement Constance d'avoir employé la rigueur contre ceux qui ne s'accordoient pas avec lui en fait de croyance. Il n'ôtoit point aux Chrétiens l'exercice public de leur religion ; mais il leur enlevoit sous divers prétextes leurs évêques & leurs prêtres, afin de ruiner peu à peu la doctrine & la pratique du Christianisme, par le défaut d'instruction & de ministres. Pour relever le prix de l'idolatrie, il déclara que loin de traîner les Galiléens devant

Jul. ep. 7. 52. Greg. or. 3. 10. Lib. or. 12. Chrysost. de Sto. Babyla & in Jul. & Gent. t. 2. p. 574 & in Juvent. & Max. ib. p. 579. Soc. l. 3. c. 12. Soz. l. 5. c. 4. 14. Cedr. t. 1. p. 306. Zon. t. 2. p. 25. Phot. p. 1447. Suid. in Μίλιον.

JULIEN. An. 362.

les autels & de les contraindre à ſacrifier, il ne permettoit d'admettre ces impies à la participation des myſtères, qu'après des prieres, des expiations, de longues épreuves capables de purifier leur ame & leur corps. Il étoit habile à profiter des imprudences où tomboient quelquefois les Chrétiens, & il ne manquoit pas d'affecter une patience philoſophique dans les occaſions où la chaleur d'un zele inconſidéré n'attaquoit que ſa perſonne. Conſtantin avoit placé à Conſtantinople une ſtatue de la Fortune de la ville, qui portoit une croix gravée ſur le front. Julien l'ayant fait abbattre & enfouir, en fit placer une autre dans un temple avec les ſymboles de l'idolatrie. Un jour qu'il lui offroit un ſacrifice public, Maris, cet évêque de Chalcédoine ſi connu par ſon attachement à l'Arianiſme, aveugle & caſſé de vieilleſſe, ſe fit conduire devant l'empereur; & l'inſultant en face, il lui reprocha dans les termes les plus amers ſon impiété & ſon apoſtaſie: *Tais-toi, malheureux aveugle*, lui répondit

Julien, *le Galiléen ton Dieu ne te rendra pas la vue. Je lui rends grace*, repartit Maris, *de m'avoir épargné la douleur de voir un apoſtat tel que toi.* Julien ne répliqua pas, & continua le ſacrifice. Cette modération ſemble ne mériter que des louanges : mais ſelon les Chrétiens de ce tems-là, qui pénétroient mieux que nous les intentions de Julien, ce n'étoit que l'effet d'une maligne politique : il refuſoit aux Chrétiens la gloire du martyre : il ſçavoit que les ſupplices ſont un germe de proſélytes.

XXII. Rappel des Chrétiens exilés.

Jul. ep. 26. 31. 52. *Amm. l.* 22 *c.* 5. *Theod. l.* 3. *c.* 4. *Soz l.* 5. *c.* 5. 14. *Philoſt. l.* 6. *c.* 7. & *l.* 9. *c.* 4. *Chron. Alex. p.* 296. *Fleury Hiſt. Eccleſ. l.* 15. *c.* 4.

Ce fut encore par la même apparence de douceur, qu'il rappela indiſtinctement & les orthodoxes & les hérétiques, que Conſtance avoit exilés & qu'il leur fit rendre leurs biens confiſqués : ſans s'expliquer au ſujet des évêques, qu'il vouloit ſe réſerver la liberté de chaſſer dans la ſuite, il les laiſſa rentrer dans leurs égliſes. Les Ariens, qui avoient été les favoris de Conſtance, lui étoient par cette raiſon encore plus odieux que les Catholiques. Mais ſon deſſein étoit de détruire, les unes par les autres, les

diverses communions qui partageoient le Christianisme. Sous prétexte d'appaiser leurs querelles, mais en effet pour les aigrir davantage, il appeloit quelquefois devant lui les chefs des partis contraires; il les mettoit aux prises; & après les avoir échauffés par la dispute, prenant le ton de conciliateur, il les exhortoit à la paix: *Ecoutez-moi*, leur disoit-il, *les Allemands & les Francs m'ont bien écouté.* Il les congédioit ensuite en leur déclarant qu'il entendoit qu'ils demeurassent unis ensemble, malgré la contrariété des dogmes, que chaque parti auroit la liberté de soutenir. C'étoit renfermer comme dans un champ-clos des ennemis armés & irréconciliables. Il avoit été témoin des persécutions suscitées par les Ariens contre les Catholiques; il sçavoit qu'il y a des Chrétiens qui ne se pardonnent pas la diversité de croyance; & que ce motif, qui ne devroit agir que dans l'ordre surnaturel, suffit seul dans leur esprit pour rompre tous les liens de l'humanité & de la nature. Il rassembla de toute la

la terre dans le ſein de l'égliſe comme autant de ſerpens les hérétiques les plus dangereux. Il écrivit à Photin pour le féliciter de ſa conſtance à nier la divinité de Jeſus-Chriſt ; il careſſa ſur-tout Aëtius, qui avoit été le confident & le théologien de Gallus : l'ayant rappelé d'exil par une lettre pleine de bienveillance, il lui fit préſent d'une terre près de Mitylene dans l'iſle de Leſbos. Il ordonna ſous peine d'une groſſe amende à Eleuſius évêque de Cyzique de rebâtir à ſes dépens dans l'eſpace de deux mois l'égliſe des Novatiens qu'il avoit abbatue du vivant de Conſtance. Quelque tems après, ce même évêque étant accuſé d'avoir ſous le regne précédent détruit des temples & converti quelques payens, il le chaſſa de la ville, lui & tout ſon clergé, avec défenſe d'y rentrer, *de crainte*, diſoit il, *qu'ils n'y excitaſſent quelque ſédition.*

XXIII. Nouveaux excès des Donatiſtes. *Optat. l. 2. c. 17. 18. 19. 20 22.*

Les Donatiſtes n'oſoient lever la tête, depuis que Conſtant avoit châtié leur inſolence. Auſſi-tôt que Julien fut monté ſur le trône, ils s'em-

JULIEN. An. 362. S. Aug. contra Petil. l. 2. c. 92. 97. Idem contra Parmen. l. 1. c. 7. Cod. Th. l. 16. tit. 5. leg. 37. & ibi God. Till. hist. des Donat. art. 53, 54, 55.

presserent de se concilier la faveur du nouveau prince. Ils lui députerent pour demander la restitution de leurs basiliques. Leurs envoyés n'épargnerent pas la flatterie : on leur a reproché dans tous les siécles d'avoir dit à Julien : *Qu'il étoit le seul prince qui sçût écouter la justice.* Cet éloge fut regardé comme une trahison faite au Christianisme ; & leur requête devint si odieuse, que quarante ans après, Honorius, pour les couvrir d'ignominie, ordonna qu'elle seroit publiquement affichée avec le rescrit de Julien, qui les rétablissoit dans toutes leurs anciennes possessions. Julien se persuadoit que cette secte forcenée seroit plus propre que toute autre à ruiner le Christianisme en Afrique. Rien n'égale en effet la fureur, à laquelle ces fanatiques s'abandonnerent. Ils s'emparoient des églises à main armée, ils en chassoient les évêques, brisoient les autels & les vases sacrés, massacroient les Prêtres & les Diacres, violoient les vierges consacrées à Dieu, mettoient les hommes en pieces, outrageoient

JULIEN. An. 362.

les femmes, tuoient les enfans dans les entrailles de leurs meres, profanoient les saints mysteres. Leurs évêques prétendoient se sanctifier par tant d'horreurs, & les peuples juroient par le nom de ces prélats sacriléges, comme par celui de Dieu même.

XXIV. Julien défend aux Chrétiens d'enseigner & d'étudier les lettres humaines.

Jul. ep. 42. Greg. or. 3. Amm. l. 22. c. 10. & l. 25. c. 4. & ibi Vales. Chron. Hier. Soc. l. 3. c. 16. Theod. l. 3. c. 17. Soz. l. 5. c. 17. Joann. Antioch. & ibi Vales. Zon. t. 2. p. 25. Cedr. t. 1. p. 305. Oros. l. 7. c. 30. M. l'Abbé de la Bleterie vie de Julien, p. 263, & lettres de Julien p. 26.

L'esprit de révolte & de schisme que les hérétiques rapportoient de leur exil, menaçoit l'église des attaques les plus meurtrieres. Pour la désarmer, Julien imagina un moyen qui pouvoit suppléer à la rigueur des persécutions : c'étoit de réduire les Chrétiens à l'ignorance, en leur défendant d'enseigner & d'étudier les lettres. Il sçavoit qu'il est aisé de conduire les hommes à la superstition par le défaut de connoissances ; que de les priver d'instruction, c'est un moyen sûr pour tyranniser leurs esprits ; que l'ignorance fut la mere du paganisme ; & que pour le faire renaître, il falloit ramener les Chrétiens à l'état où s'étoient trouvés leurs peres à la nais-

JULIEN. An. 362.

ſance de l'idolatrie. Il avoit aſſez de lumieres pour ſentir que les auteurs payens, réuniſſant à la fois toutes les forces & toutes les foibleſſes de la raiſon humaine, avec le plus grand art à mettre en œuvre les unes & les autres, fourniſſoient en même tems & les chimeres à combattre & les armes pour les combattre : il voyoit que les défenſeurs les plus formidables que le Chriſtianiſme eût alors à lui oppoſer, étoient les hommes les plus lettrés de l'empire, Athanaſe, Grégoire de Nazianze, Baſile de Céſarée, Hilaire de Poitiers, Diodore de Tarſe, Apollinaire. Voulant donc enlever aux Chrétiens cette puiſſante reſſource, il publia un édit que nous avons encore, par lequel il les déclare incapables d'enſeigner la grammaire, l'éloquence, la philoſophie. Il en apporte pour raiſon que les livres où l'on puiſe les principes & les exemples de ces connoiſſances, étant l'ouvrage des adorateurs des Dieux, & remplis des maximes de l'Helléniſme,

JULIEN. An. 362.

c'eſt dans les maîtres Chrétiens une impoſture & une duplicité honteuſe de propoſer des modeles qu'ils déſavouent, & d'enſeigner aux autres ce qu'ils ne croyent pas eux-mêmes. Il paroît s'applaudir beaucoup de ce ſophiſme. Il ajoute néanmoins qu'en défendant aux Chrétiens de donner des leçons, il ne leur défend pas d'en recevoir, & qu'il permet aux jeunes gens de fréquenter les écoles ſans les contraindre à quitter leur religion : *Ce n'eſt pas*, dit il, *qu'il y eût de l'injuſtice à les guérir malgré eux comme des phrénétiques ; mais je permets d'être malades à ceux qui le voudront être : je penſe qu'il faut inſtruire les ignorans & non les punir.* Le témoignage clair & précis des hiſtoriens Eccléſiaſtiques nous apprend que la permiſſion de s'inſtruire, accordée aux Chrétiens à la fin de cet édit, fut bientôt révoquée par un édit poſtérieur qui ne s'eſt pas conſervé juſqu'à nous. Ammien Marcellin, tout payen qu'il eſt, blâme cette défenſe comme inhumaine, & digne d'ê-

tre ensévelie dans un oubli éternel.

JULIEN. An 362. XXV. Exécution de cet édit. *Jul ep.* 2. 19. *Eunap. in Prohæres. Chron. Hier. Soc. l.* 3. *c.* 13. *Aug. confess. l.* 8. *c.* 5. *Oros. l.* 7. *c.* 30. *Suid.* Προαιρέσιος. *Till. persec. art.* 9. & *not.* 4.

Les professeurs Chrétiens étoient encore en petit nombre. Ecébole qui avoit été un des maîtres de Julien, & que l'intérêt & la vanité avoit toujours tenu attaché à la Cour, homme de petit génie, dépourvû de talens, & jaloux de ceux des autres, sacrifia sans balancer sa religion à sa chaire. Après la mort de Julien, il revint au Christianisme ; & toujours déclamateur jusque dans sa pénitence, couché par terre devant la porte de l'église, il crioit aux fideles : *Foulez-moi aux pieds ; je suis un sel affadi.* Les autres montrerent plus de fermeté. L'histoire nomme Marius Victorinus qui professoit l'éloquence à Rome avec éclat, & le célébre Prohérese, que Constant avoit comblé d'honneurs. Quoiqu'il n'eût paru à Rome qu'en passant, cette ville lui avoit érigé une statue de bronze avec cette inscription : *Rome reine du monde au roi de l'éloquence.* Etant retourné à Athènes, il soutint la réputation du plus habile

JULIEN. An. 362.

maître de la Grece. Julien faisoit de lui une haute estime ; il vouloit même l'engager à écrire son histoire ; & par une exemption qu'il croyoit honorable, il lui permit de continuer ses leçons, sans être obligé de changer de religion. Prohérese refusa cette distinction qui auroit pu rendre sa foi suspecte ; il renonça généreusement à sa profession & aux bonnes graces du prince, qui dès ce moment, par une bisarrerie très-ordinaire, rabattit beaucoup de l'opinion qu'il avoit eue de l'habileté de ce Rhéteur.

XXVI. Douleur de l'église. *Greg. or. 3. Basil. de libris Gentilium. Soc. l. 3. c. 16. Soz. l. 5. c. 17.*

Cet édit de Julien allarma tous les fideles. Les livres saints étoient leur nourriture ; mais les lettres profanes, dit S. Basile, étoient les feuilles qui servoient aux fruits d'ornement & de défense. Aussi ces hommes éclairés, loin d'embrasser avec joie cette ignorance, qu'une fausse politique ou une singularité bisarre prêchent quelquefois, & qu'une pieuse imbécillité canonise, regarderent cet artifice de Julien comme l'at-

JULIEN. An. 362.

tentat le plus noir & le plus dangereux qu'il eût formé contre le Chriſtianiſme : ce ſont les termes de S. Grégoire de Nazianze ; & de tous les reproches dont il accable Julien, il n'en eſt point qui prête à ſon zele plus de force & plus de vivacité. On travailla auſſi-tôt à réparer cette perte. Saint Grégoire & Apollinaire, tous deux féconds & éloquens, tous deux hommes de génie, riches de leur propre fonds & enrichis encore par l'étude des lettres, compoſerent en proſe & en vers un grand nombre d'écrits. Ils avoient deſſein d'y tranſporter les beautés des auteurs profanes, & de les y conſerver comme dans un dépôt ſacré, en les appliquant aux matieres propres de la religion. Mais quelqu'habiles que fuſſent ces deux illuſtres écrivains, leurs ouvrages trop hâtés ne pouvoient remplacer des chefs-d'œuvres de tant de ſiécles : la mort de Julien rendit bien-tôt à l'égliſe le libre uſage des tréſors dont il avoit voulu la dépouiller.

Pour s'assurer de l'exécution de cet édit, il défendit par une loi expresse à tout particulier d'entreprendre de tenir école, de quelque science que ce fût, sans avoir été autorisé par le conseil de la ville & par les suffrages des principaux habitans : il ordonna que le decret lui seroit envoyé pour l'examiner & le ratifier. Il témoignoit de grands égards aux médecins : il fit revivre en faveur de ceux de la Cour & des deux capitales de l'empire, Rome & Constantinople, tous les priviléges qui leur avoient été accordés par les anciens empereurs, & les déclara exemts de toute fonction onéreuse. Rien n'est plus honorable que la lettre par laquelle il rétablit le médecin Zénon, que la faction de l'évêque George avoit chassé d'Alexandrie. Mais en même tems il défendit aux Chrétiens d'enseigner & peut-être même de pratiquer la médecine. S. Jean Chrysostome comprend cette profession dans le nombre de celles dont les Chrétiens furent exclus. Césaire, frere de S. Grégoire de Nazianze avoit exercé

JULIEN. An. 362.

XXVII. Conduite de Julien à l'égard des médecins.

Jul. ep. 45. & lex de medicis p. 154. Greg. or. 10. & ep. 17. Chrysost. in Juvent. & Max. t. 2. p. 579. Cod. Th. l. 13. tit. 3. leg. 4. 5. Till. persec. art. 9.

JULIEN. An. 362.

la médecine auprès de Constance avec une grande réputation. Son sçavoir & son désintéressement, qui en rehaussoit le prix, lui avoient mérité l'estime de toute la ville de Constantinople, & les plus honorables distinctions de la part du prince. Il demeura auprès de Julien. Le danger auquel il exposoit sa foi, fit trembler son frere : celui-ci s'efforça de le rappeler par une lettre touchante, trempée de ses larmes & de celles de leur pere. Césaire ne se rendit point à ces instances ; mais il ne dégénera pas de cet esprit de lumiere & de force qui faisoit le caractère de sa famille. En vain Julien, qui s'étoit fait un point d'honneur de le pervertir, mit en œuvre les caresses & les menaces. Ce prince entra même en controverse avec lui devant un grand nombre de témoins, les uns déjà séduits, les autres fideles, qui partagés de desirs comme de sentimens s'intéressoient tous vivement à la victoire. Dans un combat en apparence si inégal, Césaire sçut si bien démêler les sophismes de Ju-

lien, il se tira avec tant d'adresse de ses subtilités, il protesta avec tant de fermeté qu'il vivroit & qu'il mourroit Chrétien, que l'empereur confus & déconcerté perdit l'espérance de le séduire, sans perdre cependant l'estime qu'il avoit pour lui. Il vouloit le retenir ; mais Césaire se retira de la Cour, & alla mettre sa foi à couvert dans le sein de sa famille.

JULIEN. An. 362.

XXVIII. Il accable les Chrétiens. *Jul. ep. 43. Greg. or. 3. Soc. l 3. c. 13. 14. Soz. l. 5. c. 3. 5. 17. Cod. Theod. l. 12. tit. 1. leg. 50. L. 3. tit. 1. leg. 4. God. ad Cod. Th. t. 2. p. 303. M. l'Abbé de la Bleterie, lettres de Julien. p. 360. & suiv.*

La liberté de religion que Julien laissoit en apparence aux Chrétiens, n'étoit en effet qu'un dur esclavage. Toute la clémence de ce prince se bornoit à ne les pas condamner à mort par un édit général. Il prenoit d'ailleurs les voies les plus sures pour les accabler. Toutes les faveurs étoient prodiguées aux payens : les Chrétiens n'éprouvoient que vexations, que mépris, que disgraces. Il dépouilla les Ecclésiastiques de leurs priviléges : il les priva ainsi que les veuves & les vierges des distributions fondées par Constantin : il entreprit même de les forcer à rendre au trésor ce qu'ils avoient reçu depuis cette fondation, & ces poursui-

JULIEN. An. 362.

tes ne furent arrêtées que par sa mort. Il exigeoit des Chrétiens des sommes considérables pour la réparation des temples : il y faisoit transporter les vases sacrés & les ornemens des églises : ce n'étoit à son avis que restituer aux Dieux des biens qui leur appartenoient. Ces recherches donnoient lieu à une infinité de violences : on emprisonnoit les clercs : on les appliquoit à la torture. Pour multiplier les apostasies, il facilita les divorces dont Constantin avoit restraint la licence, & il déclara que la diversité de culte seroit une cause légitime de séparation. Il n'admettoit les Chrétiens dans aucune magistrature, sous prétexte que leur loi leur défend de faire usage du glaive. Il les privoit de tous les droits qu'on osoit leur disputer ; il ne leur permettoit pas même de se défendre devant les tribunaux : *Votre religion*, leur disoit-il, *vous interdit les procès & les querelles*. A l'occasion des préparatifs qu'il falloit faire pour la guerre contre les Perses, il imposa une taxe sur tous ceux qui refusoient de

ſacrifier. Les gouverneurs des provinces trouvant une conjoncture ſi favorable pour s'enrichir, exigeoient beaucoup au-delà des ſommes impoſées ; ils employoient les contraintes les plus rigoureuſes ; & lorſque les Chrétiens portoient leurs plaintes à l'empereur : *Retirez-vous, Galiléens infideles*, leur répondoit-il : *votre Dieu ne vous a-t-il pas appris à mépriſer les biens de ce monde, & à ſouffrir avec patience les afflictions & les injuſtices ?* La plûpart des habitans d'Edeſſe étoient attachés à la foi catholique ; mais cette ville renfermoit encore deux ſectes d'hérétiques, les Valentiniens & les Ariens. Ceux-ci fiers de la puiſſance qu'ils avoient acquiſe ſous le regne de Conſtance, attaquerent les Valentiniens commirent de grands déſordres. Julien ſaiſit cette occaſion pour dépouiller l'égliſe d'Edeſſe qui étoit fort riche ; & ſans faire diſtinction des Catholiques qui n'avoient aucune part à la querelle, il ordonna que les biens de cette égliſe feroient confiſqués. La lettre qu'il écrit à ce ſu-

JULIEN. An. 362.

jet au premier magiſtrat de la ville; joint aux plus terribles menaces une froide & maligne plaiſanterie : *L'admirable loi des Galiléens*, dit-il, *leur preſcrivant de ſe débarraſſer des biens de la terre, pour arriver plus aiſément au royaume des cieux, nous voulons, autant qu'il eſt en nous, leur faciliter le voyage.* Les villes qui ſe ſignaloient en faveur de l'idolatrie, étoient aſſurées de ſa bienveillance : il les prévenoit lui-même & les exhortoit par ſes lettres à lui demander des graces. Les villes Chrétiennes, au contraire n'obtenoient pas juſtice : il évitoit d'y entrer : il refuſoit audience à leurs députés : il rejettoit leurs requêtes. La ville de Niſibe demanda du ſecours contre les Perſes, dont elle craignoit les inſultes : il répondit aux envoyés : *Qu'ils obtiendroient tout de lui, quand ils auroient commencé par invoquer les Dieux.*

XXIX. Il tâche de ſurprendre les ſoldats.

Il s'attachoit ſur-tout à pervertir les ſoldats. L'ignorance, le deſir d'avancer dans le ſervice, l'habitude de ne connoître d'autre loi que la vo-

lonté du prince, lui faiſoient eſpérer de leur part une ſoumiſſion aveugle. Le changement du *Labarum* & le mêlange des images des Dieux avec celles de Julien, aidoient à la ſéduction. Inſtruits de tout tems à révérer leurs enſeignes & les portraits de leurs empereurs, la plûpart ne s'apperçurent pas du piége; ils s'accoutumerent à honorer les divinités de leur prince, & devinrent payens, preſque ſans le ſçavoir. Il y en eut cependant, qui plus éclairés & plus fideles éviterent de rendre cet hommage idolâtre. Pour ſurprendre leur foi, Julien s'aviſa d'un ſtratagême. Un jour qu'il devoit diſtribuer aux troupes une gratification, il feignit de vouloir rappeler une coutume pratiquée, diſoit-il, par les anciens empereurs. A côté de ſon tribunal, il fit dreſſer un autel & une table chargée d'encens. Sur l'autel s'élevoit une enſeigne qui portoit l'image de Julien & de ſes Dieux. Il prit enſuite ſéance avec tout l'appareil de la majeſté impériale. Les ſoldats approchant à la file paſſoient d'abord devant l'au-

JULIEN. An. 362. *Greg. or 3. Soc. l. 3. c. 13. Theod. l. 3. c. 7. 15. 16. Soz. l. 5. c. 16. L. unius. ff. de quæſtionibus.*

JULIEN. An. 362.

tel : on les avertiſſoit de jetter un grain d'encens dans le feu qu'on y avoit allumé. La crainte, la ſurpriſe, la perſuaſion que ce n'étoit qu'un ancien uſage, & ſur-tout l'or qu'ils voyoient briller dans la main du prince, étouffoient les ſcrupules. Il ne s'en trouva que fort peu, qui refuſant de payer ce tribut à l'idolatrie, ſe retirerent ſans ſe préſenter à l'empereur. Après cette cérémonie, quelques ſoldats Chrétiens buvant enſemble, l'un d'eux fit, ſelon la coutume, le ſigne de la croix. Un de ſes camarades s'étant mis à rire; comme il lui en demandoit la raiſon : *Eh ! quoi*, répondit l'autre, *avez-vous déjà oublié ce que vous venez de faire ? Depuis que vous avez jetté l'encens ſur l'autel, vous n'êtes plus Chrétien.* A cette parole tous ſe réveillant comme d'une léthargie, pouſſent de grands cris, fondent en larmes, s'arrachent les cheveux, courent à la place publique, en criant: *Nous ſommes Chrétiens ; l'empereur nous a trompés ; il s'eſt trompé lui-même ; nous n'avons pas renoncé à*

JULIEN. An. 362.

notre foi. Ils se rendent au palais : ils se plaignent de la supercherie ; & jettant aux pieds de l'empereur l'or qu'ils avoient reçu, ils demandent la mort en expiation de leur crime. Julien irrité commande qu'on leur tranche la tête. On les conduit au supplice hors de la ville, suivis d'une foule de peuple qui admire leur courage. Selon un usage établi par les loix Romaines, lorsqu'il s'agissoit de punir ensemble plusieurs criminels, dans l'interrogatoire on commençoit par appliquer à la question le plus jeune, & dans l'exécution le plus âgé étoit le premier mis à mort. Mais le plus vieux de ces soldats obtint du bourreau qu'il commençât par le moins avancé en âge, de peur que sa constance ne s'ébranlât à la vûe du supplice de ses camarades. L'épée étoit déjà levée, lorsqu'on entendit un cri qui annonçoit leur grace. Alors le jeune homme, qui attendoit à genoux le coup mortel, se releva en soupirant : *Hélas*, dit-il, *Romain* (c'étoit son nom) *ne méritoit pas l'honneur de mourir pour Je-*

sus-Christ ! Julien se contenta de les casser & de les reléguer dans des provinces éloignées.

JULIEN. An. 362.

XXX. Constance de Jovien, de Valentinien & de Valens.

Soc. l. 3. c. 13. & l. 4. c. 1. Theod. l. 3. c. 15. Soz. l. 6. c. 6. Philost. l. 7. c. 7. Zos. l. 4. Theoph. p. 43. Chron. Alex. p. 297. Oros. l. 7. c. 32. Hist. misc. l. 12. Suid. in Ἰοβιανός. *Till. note 2. sur Valentinien.*

Jovien, Valentinien & Valens, qui tous trois parvinrent à l'empire, mériterent dès-lors la récompense que Dieu destinoit à leur fermeté. Les deux premiers étoient tribuns de la garde du prince : le troisiéme tenoit dans le même corps un rang inférieur. Julien ayant déclaré qu'il entendoit que les soldats, & sur-tout ceux de sa garde, renonçassent au Christianisme ou au service, Jovien offrit de remettre son épée ; ce que Julien n'accepta pas, pour ne pas perdre un officier de ce mérite. Il ne voulut pas non plus pousser à bout la constance de Valens. Mais celle de Valentinien parut avec trop d'éclat, pour laisser à l'empereur la liberté de dissimuler. Julien entroit avec pompe dans le temple de la Fortune, pour y célébrer un sacrifice. Les ministres du temple, rangés à droite & à gauche dans le vestibule, aspergeoient d'eau lustrale le prince & son cortége. Valentinien

en qualité de commandant de la garde marchoit devant l'empereur. S'étant apperçu qu'une goutte de cette eau profane étoit tombée ſur ſon habit, il s'échappa juſqu'à frapper rudement le miniſtre, & coupant la piece il la jetta par terre avec horreur. Le philoſophe Maxime qui marchoit à côté de Julien, lui fit remarquer cette bruſquerie qu'il traitoit de ſacrilége. Au retour, l'empereur bannit Valentinien & le relégua à Mélitine. Mais afin de ne paroître jamais punir perſonne préciſément pour raiſon de religion, il prétexta des négligences dans le ſervice. M. de Tillemont place la ſcêne de cet événement dans Antioche; il ſe fonde ſur un mot de Théodoret, qui ne me paroît pas conclure néceſſairement en faveur de cette opinion; & nous ſçavons que Julien avoit conſacré dans Conſtantinople un temple à la Fortune.

XXXI. Perſécution dans les provinces.

Julien, en défendant de mettre à mort les Chrétiens, ne vouloit ſauver que l'honneur de ſa philoſophie. Sa fauſſe clémence ſe renfermoit dans

JULIEN. An. 362. *Greg. or. 3. & ep. 194. Chron. Hier. Soc. l. 3. c. 13. Theod. l. 3. c. 6. 7. Chron. Alex. p. 297. Martyrolog. Rom. & Menol. 22. Oct. Baron. ad an. 362.*

les bornes de ſa réſidence. Leur ſang couloit dans le reſte de l'empire. On ſçavoit que c'étoit lui offrir les plus agréables victimes ; & la volonté du prince une fois connue ou même ſoupçonnée, eſt, ſans être écrite, la plus forte des loix : la défenſe même devient une amorce, quand on ſent qu'on lui fait la cour en contrevenant à ſes ordres. Les payens qui depuis le regne du Chriſtianiſme frémiſſoient de rage, enyvrés alors de la fumée de leurs ſacrifices, entroient en fureur : ils accabloient les Chrétiens d'outrages ; & ceux-ci ayant perdu l'habitude de ſouffrir, donnoient ſouvent par leur impatience occaſion aux traitemens les plus rigoureux. Julien fermoit les yeux ſur ces déſordres. Emilien fut brûlé vif à Doroſtole dans la Méſie inférieure, & l'évêque Philippe avec pluſieurs autres Chrétiens ſouffrirent le même ſupplice à Andrinople. Dans cette contradiction entre les ordres & la paſſion de Julien, les gouverneurs ſe crurent libres de ſuivre leur propre penchant. Quelques-uns par

un effet de leur bonté naturelle, mirent les Chrétiens à couvert, & coururent le risque de déplaire en obéissant. Candien quoique payen, mérita par cette humanité les éloges de S. Grégoire, & mérite encore les nôtres. On ne sçait de quelle province il étoit gouverneur. Salluste second préfet d'Orient tempéra, autant qu'il put, les rigueurs auxquelles il fut quelquefois forcé par des ordres précis. L'autre Salluste préfet de la Gaule, estimable d'ailleurs par sa probité, mais idolâtre jusqu'au fanatisme, & inhumain par religion, fut un violent persécuteur. Comme il étoit le plus intime confident de Julien, sa cruauté fait grand tort à la prétendue douceur de ce prince.

JULIEN. An. 362.

XXXII. Julien part de Constantinople.

Amm. l. 22. c. 9.
Lib. or. 10. 12.
Zos. l. 3.
Till. pers. art. 24.

Julien ne perdoit pas de vûe la résolution qu'il avoit prise de venger l'honneur de l'empire, en attaquant Sapor dans ses Etats. S'étant donc assuré des fonds nécessaires par la réforme de sa Cour, par l'œconomie de sa dépense, & par le bon ordre qu'il sçut mettre dans ses finances; il assembla ses soldats, anima leur courage, les ha-

JULIEN. An. 362.

rangua plusieurs fois, & ce qui sans doute n'étoit pas moins efficace, il augmenta leur paye. Au commencement de Juin il partit de Constantinople, suivi des vœux de tout le peuple, après un séjour de six mois; & prit la route d'Antioche. Son dessein étoit de passer dans cette ville le reste de l'année pour y achever ses préparatifs, & se mettre en état d'entrer en campagne dès le printems de l'année suivante. Hormisdas & Victor furent chargés de la conduite des troupes. Ils firent observer une exacte discipline; & l'Asie qui sous le regne de Constance ne distinguoit plus ses défenseurs d'avec ses ennemis, n'eut rien à souffrir de leur passage. Julien lui-même, au lieu des présens que les gouverneurs avoient coutume de faire aux empereurs, n'accepta que des complimens. Il tenoit de son éducation le goût des harangues; & comme dans la distribution des emplois il avoit préféré les gens de lettres, il trouva de quoi se satisfaire dans ce voyage. La superstition le suivoit par tout; & il

laissa en plusieurs lieux des traces sanglantes de sa haine contre les Chrétiens. On observe qu'il avoit mis un si bon ordre dans les provinces Occidentales, que son éloignement n'y produisit aucun trouble : sa réputation suppléoit à sa présence ; & ces nations turbulentes qui bordoient le Rhin & le Danube, respecterent, tant qu'il vécut, les limites de l'empire, comme si le bras de Julien eût toujours été suspendu sur leurs têtes.

JULIEN. An. 362.

XXXIII. Il arrive à Pessinunte.

Amm. ibid. Lib. or. 10. 12 Jul. or. 5. & ep. 21. Greg. or. 4. Till. pers. art. 10. 24.

Ayant traversé le détroit, il passa sans s'arrêter, à Chalcédoine & à Libysse, petite bourgade célebre par la sépulture d'Annibal, & il vint à Nicomédie. La vûe de cette grande cité, alors presque détruite, & le triste état d'un peuple autrefois florissant lui firent verser des larmes. Il avoit passé ses premieres années à Nicomédie auprès de l'évêque Eusebe ; il y reconnut encore plusieurs de ceux qu'il y avoit vûs dans son enfance. Pour donner à cette malheureuse ville quelque marque de bienveillance, il y fit placer sa statue & celle de sa femme Hélene sous les

JULIEN. An. 362.

ſymboles d'Apollon & de Diane ; ce qui fut pour les habitans une occaſion d'idolatrie. Après avoir donné ſes ordres pour relever les ruines de Nicomédie, il continua ſa route par Nicée. Arrivé ſur les frontieres de la Galatie, il ſe détourna ſur la droite pour aller voir à Peſſinunte l'ancien temple de la mere des Dieux, ſi fameux par la ſtatue de cette Déeſſe qu'on diſoit être tombée du ciel, & qui par l'ordre d'un oracle avoit été tranſportée à Rome pendant la ſeconde guerre Punique. Julien ſéjourna dans cette ville : il y ranima le culte de Cibele, qui avoit été fort négligé ſous le regne de ſes deux prédéceſſeurs. Il perdit une nuit à compoſer un diſcours en l'honneur de cette Déeſſe : c'eſt un chef d'œuvre de rêverie. On y voit ſenſiblement que les Hellènes de ce tems-là, confondus par les Chrétiens, donnoient la torture à leur imagination, pour ſauver par des allégories biſarres & forcées le ridicule & l'obſcénité de leurs fables. La Déeſſe à ſon tour régala Julien d'un oracle qu'elle rendit en ſa faveur.

Ce

Ce fut vers le même tems qu'il passa deux jours à mettre par écrit une apologie de Diogènes & de la philosophie cynique. Il s'y rencontre des choses bien pensées ; mais la singularité de l'auteur s'y développe toute entiere : il fait son héros de ce cynique effronté : il prétend que lorsqu'on a pris l'essor philosophique, on peut se mettre au-dessus des bienséances, & des usages les plus sensés.

JULIEN. An. 362.

XXXIV. Julien à Ancyre.

Amm. ibid. Soz. l. 5. c. 10. Acta Basil. apud Ruinart. p. 650.

Avant que de quitter Pessinunte, il voulut venger la Déesse des insultes de deux Chrétiens, qui avoient renversé son autel. Il les fit amener devant lui, & tenta d'abord de les pervertir par ses discours. Emportés par la vivacité de leur zele & de leur jeunesse, ils se mocquerent & de l'empereur & de ses sophismes. Julien les condamna à mort, non pas comme Chrétiens, c'eût été démentir son systême, mais comme perturbateurs de l'ordre public. Il reprit ensuite la route d'Ancyre. Comme il en approchoit, les sacrificateurs vinrent au-devant de lui, portant l'idole de

JULIEN. An. 362.

Proserpine. Il leur distribua une somme d'argent, & fit célébrer des jeux le lendemain de son arrivée. Il y avoit dans cette ville un prêtre Chrétien nommé Basile, qui du tems de Constance avoit fortement combattu l'Arianisme. Sous le nouveau regne il avoit tourné ses armes contre l'idolatrie. C'étoit un missionnaire zélé & véhément, qui alloit de ville en ville, exhortant publiquement les Chrétiens, & leur inspirant de l'horreur pour les idoles & les sacrifices. Le proconsul Saturnin éprouva son courage par les plus cruelles tortures, mais sans l'ébranler. Il le fit mettre en prison, & en informa l'empereur qui étoit encore à Constantinople. Julien pensa qu'un homme de ce caractère pourroit servir efficacement l'idolatrie, s'il réussissoit à le gagner. Il envoya pour le séduire deux apostats, Elpide intendant du domaine, & un certain Pégasius. Leur mission ne fut pas heureuse. Julien arrivé à Ancyre se fit amener Basile; mais il n'eut pas plus de succès; il n'en put tirer que des reproches

de son apostasie, & des menaces d'une mort funeste & prochaine. Il le mit entre les mains du comte Frumentin capitaine d'une compagnie de la garde, avec ordre de lui faire souffrir des tourmens douloureux, qui pussent lasser sa patience, sans lui ôter promptement la vie. Pendant le séjour de Julien, Basile dont on déchiroit le corps tous les jours, se fit une fois conduire devant lui : Julien s'en félicitoit, il le croyoit vaincu ; mais il n'en reçut que de nouveaux reproches, & il en sçut fort mauvais gré à Frumentin qu'il ne voulut pas voir à son départ. Le comte se vengea de cette disgrace sur la personne de Basile, qu'il fit mourir dans les plus horribles tourmens.

JULIEN. An. 362.

XXXV. A Césarée de Cappadoce. *Amm. ibid. Greg. or. 3. 19. Soz. l. 5, c. 4. 10.*

Sur la route d'Ancyre à Césarée, Julien fut souvent arrêté par des plaintes & des requêtes. Les uns redemandoient leurs biens injustement usurpés : les autres se plaignoient qu'on voulût contre toute raison les assujettir à des charges onéreuses : d'autres lui dénonçoient des crimes

JULIEN. An. 362.

de leze-majesté. L'empereur rendoit prompte justice aux premiers. Mais toujours trop favorable à l'ordre municipal, il avoit rarement égard aux priviléges & aux dispenses les plus légitimes ; en sorte que ceux qu'on inquiétoit à ce sujet, prenoient le parti de se rédimer par argent de ces injustes poursuites. Pour les délateurs, dont il avoit lui-même tant de fois ressenti la malice, il les rejettoit avec indignation & avec mépris : on en rapporte un exemple mémorable. Un de ces calomniateurs, pour se venger d'un ennemi, le dénonça à l'empereur comme aspirant à la souveraineté. Julien le rebuta plusieurs fois. Enfin importuné de son opiniâtreté, il lui demanda quel étoit cet homme qu'il accusoit, & quelles preuves il avoit de son crime : *C'est*, répondit l'accusateur, *un riche habitant d'une telle ville ; & je suis en état de prouver qu'il se fait faire un manteau de soye, teint en pourpre*. Le prince, sans en vouloir entendre davantage, lui imposa silence, en disant : *Vous êtes bien heu-*

reux que je ne puniſſe pas un miſérable tel que vous, qui oſe accuſer ſon pareil d'une ſi haute entrepriſe. Et comme le délateur continuoit d'inſiſter, Julien appela un de ſes officier: *Faites donner,* lui dit-il, *à ce dangereux babillard une de mes chauſſures de couleur de pourpre, & qu'il la porte de ma part à ce bourgeois qui s'eſt déjà fait faire le manteau.* En traverſant la Cappadoce, il détachoit des ſoldats pour livrer les égliſes aux idolâtres, ou pour les abattre. Ceux qui furent chargés de cette expédition pour Nazianze, rencontrerent une ſi vigoureuſe réſiſtance de la part de l'évêque, qu'ils furent contraints de ſe retirer avec confuſion. Ce prélat caſſé de vieilleſſe, mais plein de feu & de vivacité, étoit Grégoire pere de l'illuſtre Docteur de l'égliſe, ſi connu par ſa ſainteté & par ſes admirables écrits. Céſarée capitale de la province, éprouva toute la colere de l'empereur. Comme elle étoit peuplée de Chrétiens, & qu'on y avoit ruiné les temples de Jupiter & d'Apollon, anciennes divinités tutélai-

JULIEN.
An. 362.

JULIEN. An. 362.

res de la ville, elle lui étoit depuis long-tems odieuse; & cette haine venoit de s'accroître par la destruction du temple de la Fortune, le seul qui eût subsisté à Césarée jusqu'à la mort de Constance. Julien punit tout à la fois les Chrétiens d'avoir ruiné cet édifice, & les payens de l'avoir souffert, & de n'avoir pas, quoiqu'ils fussent en petit nombre, défendu jusqu'à la mort le culte de leur Déesse. Il ôta à la ville le nom de Césarée, qui lui avoit été donné par Tibere, & lui fit reprendre son ancien nom de Mazaca : il imposa aux habitans une amende de trois cents livres d'or. Tous ceux qui avoient prêté leurs mains à ce prétendu sacrilége, furent condamnés à la mort ou à l'exil. Eupsychius un des plus nobles citoyens expira dans de cruels supplices. Les biens meubles & immeubles des églises de la ville & du territoire furent confisqués. On enrôla les ecclésiastiques dans la milice destinée au service des gouverneurs; c'étoit en même tems la plus méprisée & la plus onéreuse. Les Chrétiens

furent assujettis à la taille, comme dans les moindres bourgades. Julien protesta avec serment, que si on ne relevoit au plutôt les temples abbattus, *il ne laisseroit à aucun Galiléen la tête sur les épaules*. Ce fut ainsi qu'il s'exprima; & cette menace auroit été suivie de l'exécution, s'il eût vécu plus long-tems. L'église de Césarée étoit alors partagée au sujet de l'élection de son évêque. Julien voulut connoître de ce différend qu'il traitoit de désordre & de sédition. Il fit écrire aux prélats divisés une lettre menaçante. Mais l'évêque de Nazianze répondit avec tant de force & de hardiesse, que Julien ne jugea pas à propos de se commettre avec ce vieillard intrépide.

JULIEN. An. 362.

XXXVI. Il arrive à Antioche. *Amm. ibid. Lib. or. 12. Till. not. 6.*

Celse gouverneur de Cilicie vint le recevoir au passage du mont Taurus. Julien l'aimoit depuis qu'ils s'étoient trouvés ensemble dans les écoles d'Athènes. Il l'embrassa tendrement, & l'ayant fait asseoir à côté de lui dans son char, il entra dans la ville de Tarse. A l'issue d'un sacrifi-

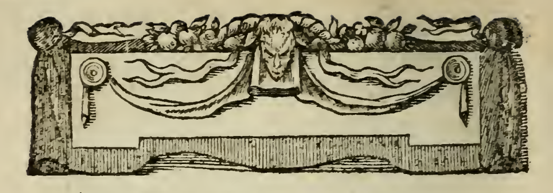
JULIEN. An. 362.

ce, Celse qui avoit été disciple de Libanius, prononça en présence de Julien un long panégyrique qui fatigua beaucoup & le héros & l'orateur. Le prince étoit de bout devant l'autel, & l'on étoit alors dans les grandes chaleurs du mois de Juillet. De Tarse Julien alla droit à Antioche, où il arriva près de deux mois après son départ de Constantinople. Tout le peuple de cette capitale de l'Orient sortit au-devant de lui : les payens le reçurent avec toute la pompe dont on honoroit l'entrée des divinités. Quoique le Christianisme, qui avoit autrefois commencé à prendre son nom dans cette ville, y fût très-florissant, il s'y trouvoit cependant un grand nombre d'idolâtres. Ceux-ci célébroient dans ce tems-là les fêtes d'Adonis ; & les acclamations de joie étoient interrompues par les cris lugubres des femmes, qui, selon l'ancien usage, pleuroient la mort de ce héros de la volupté. Ce mêlange de deuil fut regardé comme un sinistre présage, & la fu-

perſtition ne manqua pas de s'en allarmer dans le moment, & de le rappeler après la mort du prince. JULIEN. An. 362.

Fin du Livre douziéme.





SOMMAIRE
DU
TREIZIEME LIVRE.

I. *CONDUITE de Julien à l'égard de ſes ennemis.* II. *Ses occupations à Antioche.* III. *Son amitié pour Libanius.* IV. *Il va au mont Caſius.* V. *Il cenſure la négligence des habitans d'Antioche ſur les ſacrifices.* VI. *Mort d'Artême.* VII. *George maſſacré.* VIII. *Julien cherche à ſoulever le peuple contre les Chrétiens.* IX. *Fureur des payens.* X. *Supplices de Marc évêque d'Aréthuſe.* XI. *Zele ardent des Chrétiens.* XII. *Superſtitions de Julien.* XIII. *Tranſlation des*

reliques de S. Babylas. XIV. *Colere de Julien.* XV. *Fermeté d'une femme chrétienne.* XVI. *Incendie du temple de Daphné.* XVII. *Impiété du comte Julien.* XVIII. *Ses cruautés réprimées par l'empereur.* XIX. *Mort de Juventin & de Maximin.* XX. *Malheurs arrivés cette année.* XXI. *Disette à Antioche.* XXII. *Julien l'augmente en voulant la diminuer.* XXIII. *Nouvelle persécution d'Athanase.* XXIV. *Il est chassé d'Alexandrie.* XXV. *Livres de Julien contre la religion Chrétienne.* XXVI. *Mort du comte Julien.* XXVII. *Propositions de Sapor réjettées.* XXVIII. *Julien consul.* XXIX. *Mauvais présages.* XXX. *Il persiste dans le dessein d'attaquer les Perses.* XXXI. *Il projette de rétablir le temple de Jérusalem.* XXXII. *Insolence des Juifs.* XXXIII. *Julien leur ordonne de rebâtir leur temple.* XXXIV. *Empressement des Juifs.*

XXXV. *Prodiges qui arrêtent l'entreprise.* XXXVI. *Croix lumineuses.* XXXVII. *Preuves de ce miracle.* XXXVIII. *Railleries du peuple d'Antioche.* XXXIX. *Julien compose le Misopogon.* XL. *Clémence & dureté de Julien.*

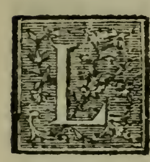




HISTOIRE
DU
BAS-EMPIRE.

LIVRE TREIZIEME.

JULIEN.



A vanité de Julien étoit le reſſort de ſes vertus. C'eſt par-là qu'on peut expliquer les contrariétés de ſa conduite : tantôt une clémence qui ſemble héroïque ; tantôt une rigueur implacable. Il préféroit l'honneur de pardonner à la ſombre ſatisfaction de la vengeance ; mais ſa générosité n'é-

JULIEN. An. 362.

I. Conduite de Julien à l'égard de ſes ennemis.

Amm. l. 22. c. 9. 11. & ibi Valeſ. Suid. in Σαλȣ́ςιος.

JULIEN. An. 362. toit pas entiere : il vouloit en être payé par la gloire ; & s'il pardonnoit avec éclat, il ſe vengeoit auſſi ſans miſéricorde, lorſque la circonſtance ne lui ſembloit pas aſſez heureuſe pour faire admirer ſa grandeur d'ame. Le premier jour de ſon arrivée à Antioche, un officier nommé Thalaſſe, qui avoit contribué au déſaſtre de Gallus, s'étant préſenté avec les principaux de la ville pour ſaluer l'empereur, Julien lui fit refuſer l'entrée. Quelques citoyens qui étoient en procès avec cet officier, vinrent dès le lendemain en grand nomgnie porter leurs plaintes à l'empereur : *Thalaſſe*, s'écrierent-ils, *l'ennemi de votre majeſté, eſt auſſi le nôtre ; il nous a ravi nos biens.* Julien reconnut aiſément qu'ils vouloient profiter de la diſgrace de leur adverſaire : *Il eſt vrai*, répondit-il, *qu'il m'a ſenſiblement offenſé : attendez donc, pour demander juſtice, que je ſois ſatisfait moi-même ; je mérite quelque préférence.* Il ordonna en même tems au préfet de ne les point écouter, qu'il n'eût rendu ſes bon-

JULIEN, An. 362.

nes graces à Thalasse : ce qu'il ne tarda pas à faire. Mais tous ceux dont il avoit à se plaindre n'éprouverent pas la même indulgence. Le secrétaire Gaudence, qui, par l'ordre du défunt empereur, avoit empêché les troupes de Julien de passer en Afrique, & Julien autrefois vicaire des préfets, à qui l'on ne pouvoit reprocher que son zele pour le service de son prince, furent conduits à Antioche & condamnés à mort. Le fils du général Marcel, soupçonné d'aspirer à l'empire, fut exécuté publiquement. Marcel son pere trembloit dans sa retraite ; il se souvenoit des mauvais services qu'il avoit rendus à Julien César, & la mort de son fils sembloit lui annoncer la sienne. Il fut heureux d'avoir offensé Julien d'une maniere éclatante : l'empereur se fit un mérite de l'épargner, parce que tout l'empire sçavoit que Marcel ne méritoit point de pardon ; il affecta même de le traiter avec honneur. Romain & Vincent, capitaines des gardes, convaincus d'avoir formé des projets trop ambi-

JULIEN. An. 362. II.

tieux, ne furent condamnés qu'au banniſſement.

Ses occupations à Antioche.

Amm. l. 22. c. 10. Chryſ. de Sto. Babyla contra Jul. & Gent. Soc. l. 6. c. 3.

Les délices de la Syrie n'avoient rien de contagieux pour un eſprit tel que celui de Julien, naturellement ſérieux & auſtere. Au milieu d'une ville voluptueuſe, il conſerva avec l'extérieur philoſophique le même goût de frugalité, & de travail, la même ſévérité dans ſes mœurs. Ses occupations étoient la légiſlation, l'exercice de la juſtice, & ſur-tout le rétabliſſement du paganiſme. La converſation des Philoſophes & des Rhéteurs, la compoſition de pluſieurs ouvrages, les ſacrifices & les cérémonies de religion faiſoient ſes délaſſemens. Cependant Saint Jean Chryſoſtôme, qui étant pour lors âgé de quinze à ſeize ans étudioit la rhétorique ſous Libanius, nous donne de ſa Cour l'idée la plus affreuſe: *Les magiciens*, dit-il, *les enchanteurs, les devins, les augures, les fanatiques de Cybele, & tous les charlatans de l'impiété s'étoient rendus auprès de lui de toutes les contrées de la terre: ſon palais étoit rempli de fu-*

gitifs flétris par des jugemens. Des misérables, qui avoient été condamnés pour empoisonnemens & pour maléfices, qui avoient vieilli dans les prisons, qui travailloient aux mines, qui pouvoient à peine soutenir leur misere par le commerce le plus infâme, revêtus tout-à-coup de sacerdoces & de sacrificatures, tenoient auprès de lui le rang le plus honorable. Environné de jeunes hommes perdus de débauche, de vieillards encore plus dissolus & de femmes prostituées, qui faisoient tout retentir de leurs ris immodérés & de leurs paroles impudentes, il traversoit les rues & les places de la ville : son cheval & ses gardes ne le suivoient que de loin. Ce grand homme dépose à la face du peuple d'Antioche, de ce qu'il a vû lui-même ; il en appelle à tous ceux qui vivoient alors : il les défie de le démentir. Son témoignage ne peut être soupçonné ; mais il représente sans doute en cet endroit Julien tel qu'il l'avoit vû fréquemment aller aux temples avec tout le cortége de l'idolatrie. Il ne parle pas ici de la vie

JULIEN. An. 362.

JULIEN. An. 362.

privée du prince, dont ni ſon âge ni ſa religion ne lui permettoient pas d'être témoin. Ceux qu'il dépeint ſous de ſi affreuſes couleurs étoient les prêtres & non pas les courtiſans de Julien ; c'étoient ceux qui ſe raſſembloient auprès de lui pour les cérémonies, & non pas ceux qui vivoient avec lui dans ſon palais. Le prince étoit plus chaſte que ſes Dieux : ſa Cour étoit plus honnête, compoſée à la vérité d'impoſteurs & de charlatans, mais d'une autre eſpece, & dont l'extérieur grave & ſévere outroit la décence juſqu'à la ſingularité.

III. Son amitié pour Libanius. *Lib. vit. & or. 4. Jul. ep. 27.*

Libanius qui enſeignoit alors à Antioche, avoit été le maître de Julien, quoiqu'il n'eût pas été permis à ce prince de prendre ſes leçons. La défenſe expreſſe de Conſtance y avoit apporté un obſtacle invincible. Mais Julien avoit ſecretement dévoré avec d'autant plus d'ardeur les diſcours de ce Rhéteur, auſſi paſſionné que lui pour l'idolatrie : c'étoit ſur ce modele qu'il avoit formé ſon ſtyle. Il brûloit d'impatience de l'entendre, & il le lui déclara en entrant

dans Antioche. Ce sophiste dans l'histoire qu'il a pris la peine de faire de sa propre vie, raconte avec complaisance comment sa prétendue modestie fut forcée de céder aux avances de Julien. S'il l'en faut croire, le prince prenoit à ses succès un si vif intérêt, que l'inquiétude le privoit du sommeil, lorsque Libanius avoit un discours à prononcer le lendemain : sujet de veille à peine pardonnable à l'auteur même, & infiniment frivole dans un empereur. Julien l'honora du titre de questeur : il l'appelle dans ses lettres son très-cher & très-aimable frere. Libanius paya ses faveurs par des éloges excessifs ; mais qui respirent plutôt le fanatisme que la flatterie.

IV. Il va au mont Casius.

Amm. l. 22. c. 14. & ibi Vales. Plin. l. 5. c. 18. & ibi Hard. Cellar. geog. l. 3. c. 12. art. 29.

On célébroit dans le mois d'Août une fête en l'honneur de Jupiter sur le mont Casius, situé au midi d'Antioche, au-delà de l'Oronte. La hauteur de cette montagne, qui étoit de quatre mille pas, avoit donné lieu à une fable, qu'on débitoit aussi du mont Caucase : on disoit qu'on y voyoit lever le soleil trois heures

JULIEN. An. 362.

avant que cet aſtre parût à l'horiſon de la plaine. L'empereur Hadrien avoit paſſé une nuit ſur le Caſius pour vérifier de ſes propres yeux cette merveille, qu'un furieux orage avoit, dit-on, dérobé à ſa curioſité. Sur le ſommet couvert de bois & qui avoit dix-neuf mille pas de circuit, étoit un temple ſuperbe conſacré à Jupiter. Pendant que Julien y offroit un ſacrifice, un inconnu, fondant en larmes, vint ſe jetter à ſes pieds, le ſuppliant humblement de lui accorder ſa grace. L'empereur ayant demandé qui il étoit, on lui répondit que c'étoit Théodote ancien magiſtrat d'Hiéraple ; qu'au paſſage de Conſtance ce méchant homme lui faiſant ſa cour avec les principaux de la ville, s'étoit ſignalé par la plus criminelle adulation ; flattant le prince d'une victoire indubitable, & lui demandant en grace avec des pleurs & des gémiſſemens contrefaits, de leur envoyer au plutôt la tête de Julien, cet ingrat, ce rébelle, comme il avoit fait porter la tête de Magnence dans toutes les provinces

de l'empire. Julien ayant froidement écouté ce récit : *Je le sçavois déjà*, dit-il, *sur le rapport de plusieurs témoins ; retournes chez toi avec assurance ; tu n'as rien à craindre d'un prince, qui suivant la maxime d'un sage, ne veut connoître d'autre maniere de détruire ses ennemis, qu'en les rendant ses amis.*

JULIEN. An. 362.

V. Il censure la négligence des habitans d'Antioche sur les sacrifices. *Amm. ibid. Jul. Misop.*

Comme il descendoit de la montagne, il reçut une lettre d'Ecdice gouverneur d'Egypte, qui lui mandoit qu'après de longues recherches, on avoit enfin trouvé un bœuf portant tous les caractères du Dieu Apis. C'étoit pour Julien un présage infaillible des plus heureux événemens. Les malheurs de cette année & de la suivante ne firent pas honneur au pronostic. Une autre fête très-solemnelle appelloit Julien au temple d'Apollon à Daphné : il s'y rendit en diligence du mont Casius, s'attendant d'y voir la pompe la plus brillante. Il fut fort étonné de ne trouver dans le temple pas une victime, pas un grain d'encens ; mais seulement, au lieu des anciennes hé-

JULIEN. An. 362.

catombes, une oie que le prêtre avoit apportée de chez lui, afin que le Dieu ne paſsât pas la journée ſans offrande. A cette vue le zele de Julien s'enflamma, & debout devant l'autel, aux pieds de la ſtatue, adreſſant la parole au petit nombre de ceux qui ſe trouverent préſens, il leur fit une vive réprimande qui retomboit ſur tous les habitans d'Antioche; il leur reprocha leur impiété, leur épargne ſordide & ſcandaleuſe à l'égard du culte des Dieux, tandis que leurs femmes épuiſoient leurs richeſſes pour faire ſubſiſter des Galiléens: il les menaça de l'indignation céleſte; & il ne manqua pas dans la ſuite d'attribuer à cette indifférence criminelle la diſette dont la ville fut peu de tems après affligée.

VI. Mort d'Artême. *Jul. ep.* 10. *Amm. l.* 22. *c.* 11. *Theod. l.* 3. *c.* 17. *Soz. l.* 4. *c.* 29. *Chron. Alex. p.* 297.

Dans le tems qu'il affectoit d'oublier ſes propres injures, il n'épargnoit pas les ennemis de ſes Dieux. Artême commandant des troupes en Egypte, fut la premiere victime du zele de Julien pour l'idolatrie. Ammien Marcellin ſe contente de dire qu'il fut accuſé de crimes atroces par

JULIEN. An. 362. *Zon. t. 2. p. 26. Vita Ath. in edit Benedic. Till. persec.*

les Alexandrins, & condamné à mort. Son histoire est développée plus au long par les auteurs ecclésiastiques. L'évêque George dévoué aux Ariens, auxquels il devoit sa fortune, s'étoit rendu également odieux à tout le reste des Alexandrins, aux Catholiques qu'il persécutoit, aux payens dont il vouloit détruire le culte, aux magistrats qu'il méprisoit, au peuple qu'il accabloit en tyran. Les payens sur-tout nourrissoient secretement contre lui une haine mortelle. Il empêchoit leurs sacrifices & la célébration de leurs fêtes: secondé d'Artême & de ses troupes, il renversoit leurs autels, il enlevoit à main armée leurs statues & tous les ornemens de leurs temples. Au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la Cour de Constance, passant avec un nombreux cortége devant le temple du Génie, & jettant un regard de courroux sur ce magnifique édifice : *Jusqu'à quand*, dit-il, *laisserons-nous subsister ce sépulcre ?* Les idolâtres frappés de cette parole, résolurent de le perdre pour sauver leur

JULIEN. An. 362.

Dieu. Dès que Julien fut sur le trône, ils commencerent par attaquer Artême, dont la puissance servoit de rempart à l'évêque. Ils le déférerent à l'empereur comme le soutien & l'exécuteur de toutes les violences de George. Julien lui ordonna de se rendre à Antioche. Artême partit en menaçant les habitans de leur faire payer bien cher à son retour les frais d'un si fâcheux voyage. Il ne revint pas. Julien lui fit trancher la tête, & l'église Grecque l'honore comme un célebre martyr. Les critiques se partagent à son sujet : tous conviennent qu'il avoit été, comme son prédécesseur Sébastien, zélateur de l'Arianisme, partisan de George, ennemi déclaré d'Athanase qu'il avoit poursuivi jusque dans les déserts ; mais quelques-uns prétendent que touché de la grace divine, il reconnut son erreur, & mérita la couronne du martyre : les autres n'apperçoivent aucune preuve de sa pénitence, & désapprouvent le culte que lui rendent les Grecs.

La nouvelle de la mort d'Artême parvenue

JULIEN. An. 362. VII.

George massacré.

Jul. ep. 10. Amm. l 22. c. 11. Greg. or. 21. Ambros. ep. 29. Soc. l. 3. c. 2. 3. Soz. l. 5. c. 7. Philost. l. 7. c. 2.

parvenue à Alexandrie fut le signal du maſſacre de George. Le peuple idolâtre pouſſant des hurlemens affreux, court l'arracher de ſa maiſon. Ce malheureux eſt en un moment aſſommé, foulé aux pieds, traîné, mis en pieces. Draconce intendant de la monnoie, & Diodore qui tenoit le rang de comte, expirent au milieu de mille outrages. L'un avoit détruit un autel de Sérapis; l'autre préſidoit à la conſtruction d'une égliſe; il attiroit les enfans au Chriſtianiſme, & leur coupoit les cheveux qu'on laiſſoit croître par une ſuperſtition payenne. Cette populace forcenée charge un chameau de ces cadavres déchirés; on les promene par toute la ville; on les conduit enſuite au rivage, où après les avoir brûlés on jette leurs cendres dans la mer, de peur, diſoit-on, qu'elles ne fuſſent recueillies & honorées comme des reliques de martyrs. Les ſeuls Ariens auroient été capables de leur rendre ce culte religieux. Ils accuſerent les Catholiques d'avoir trempé leurs

JULIEN. An. 362.

mains dans le ſang de George ; & Socrate avoue que dans une émeute populaire les mécontens ſe laiſſent aiſément entraîner par les ſéditieux. Cependant Ammien Marcellin paroît les diſculper, en diſantque les Chrétiens étoient aſſez forts pour défendre George, mais qu'ils s'abſtinrent de le faire parce qu'il étoit univerſellement odieux ; & le témoignage de Julien acheve de les juſtifier : il n'imputa ce maſſacre qu'aux payens. Il en parut d'abord extrêmement irrité ; il ne parloit que de châtimens. Mais les violences qui attaquoient les Chrétiens, ne bleſſoient que ſa politique, ſans toucher ſon cœur. Sa colere ſe laiſſa bientôt fléchir par ſon oncle le comte Julien, qui intercéda pour Alexandrie dont il avoit été gouverneur. L'empereur ſe contenta d'écrire aux Alexandrins une lettre, dans laquelle il leur reproche leur inhumanité : il avoue que George méritoit ces traitemens & peut-être de plus rigoureux encore : *Mais* ajoute-t-il, *vous ne deviez pas être*

ses bourreaux : vous avez des loix ; elles devoient être sacrées pour vous, quoiqu'il les foulât aux pieds. Rendez graces au grand Sérapis : par respect pour ce Dieu qui vous protege & par considération pour un oncle qui vous a gouvernés, je veux bien vous pardonner de si coupables excès. George laissoit de grandes richesses, fruits de ses concussions & de ses rapines. Julien les abandonna sans regret à ceux qui les avoient pillées ; mais il revendiqua la bibliothéque, qui, malgré l'ignorance du possesseur, étoit nombreuse & choisie. L'empereur donna des ordres très-pressans d'en recueillir exactement tous les livres, de les lui envoyer en diligence & de n'en laisser écarter aucun, *pas même*, dit-il, *les livres impies des Galiléens.*

JULIEN. An. 362.

VIII. Julien cherche à soulever les peuples contre les Chrétiens. *Jul. ep.* 52. *Greg. or.* 3. *Soz. l.* 5. *c.* 14.

L'impunité des Alexandrins fit connoître à tout l'empire que Julien pardonnoit volontiers les outrages faits aux Chrétiens, & que leur sang n'étoit à ses yeux qu'un sang vil & méprisable. On acheva de s'en convaincre par la colere qu'il fit éclater contre le gouverneur de Cappa-

JULIEN. An. 362.

doce. La populace payenne qui habitoit Césarée, se souleva contre les Chrétiens de la ville. Il y eut un grand carnage. Pour prévenir les suites de ce désordre, on arrêta les plus coupables. Le gouverneur voulant faire sa cour au prince, fit tomber sur les Chrétiens la plus grande partie des châtimens ; mais il ne put se dispenser de punir aussi quelques idolâtres. Julien en fut indigné : il manda le gouverneur : il vouloit d'abord le faire traîner au supplice. Comme on lui prouvoit que les payens étoient les auteurs du massacre : *Le grand malheur*, s'écria-t-il, *que des Hellènes ayent fait périr dix Galiléens !* Il crut donner une grande marque de clémence en ne le condamnant qu'à l'exil. Il ne tint pas à lui que l'évêque de Bostres ne fût traité comme celui d'Alexandrie. L'église de cette capitale de l'Arabie étoit alors gouvernée par Titus, prélat respectable par sa sainteté, & redoutable à Julien par sa doctrine. L'empereur ordonna aux habitans de le chasser ; il fit en même tems dé-

clarer à Titus que s'il arrivoit quelque émeute à ſon occaſion, il s'en prendroit à lui & à ſon clergé. Sur cette menace l'évêque repréſenta à l'empereur que les Chrétiens étoient à la vérité par leur grand nombre en état de faire tête aux Hellènes; mais que loin de les animer, il ne travailloit qu'à les contenir. Auſſitôt Julien envoya aux habitans un édit, où par une interprétation maligne & tout-à-fait indigne d'un prince, il envenimoit les paroles de Titus. Après les avoir rapportées: *Voilà*, dit-il, *le langage de votre évêque; vous voyez comme il vous dérobe le mérite de votre obéiſſance: à l'entendre vous n'êtes que des ſéditieux: c'eſt lui qui par ſes diſcours vous contient malgré vous: chaſſez-le donc de votre ville comme un délateur perfide.* Sozomene donne lieu de croire que cet ordre fut exécuté.

JULIEN. An. 362.

IX. Fureur des payens. *Jul. Miſop. Soc. l. 3. c. 15. Theod. l. 3. c. 6. Soz. l. 5. c. 3. 8. 9. 10.*

C'étoit proſcrire le Chriſtianiſme, que de montrer tant de mépris & tant de haine contre les Chrétiens. L'idolatrie enchaînée depuis la converſion de Conſtantin, ayant enfin

JULIEN. An. 362.

brisé ses fers, signala sa vengeance par les plus affreuses violences. Profaner les églises, les consacrer aux divinités payennes en y plaçant les idoles les plus infâmes, détruire les sépultures des martyrs, disperser leurs os, jetter au vent leurs cendres, ce n'étoit que les exploits ordinaires d'une superstition victorieuse. Mais la plûpart des villes de Syrie & de Phrygie se porterent à des excès de cruauté qui font horreur à raconter. On mit en usage les anciens supplices; on en imagina de nouveaux & d'inouis. Les habitans d'Heliopolis, pour venger leur Venus dont Constantin avoit tâché d'abolir le culte impudique, firent ouvrir le ventre à des vierges sacrées, le remplirent d'orge, & les exposerent dans cet état horrible à l'avidité des animaux les plus immondes, qui dévoroient en même tems l'orge & les entrailles. On vit des hommes manger le foye d'un Diacre nommé Cyrille. Gaza, Ascalon, Emese, Aréthuse imiterent ces monstrueuses barbaries, qui semblent souiller l'his-

toire même. Ce ſont ces villes que Julien comble de louanges dans ſes ouvrages : il les appelle *des villes ſaintes, des villes généreuſes, qui lui ſont étroitement unies par leur piété. Elles ont*, dit-il, *ſecondé mes intentions avec tant d'ardeur, qu'elles ont porté le châtiment des impies Galiléens plus loin que je ne déſirois.* Il récompenſa les fureurs des habitans de Gaza, en rappellant ſous la dépendance de leur ville le bourg de Maïume, qu'il dépouilla de tous les titres & de tous les droits dont Conſtantin l'avoit honoré.

JULIEN. An. 362.

X. Supplices de Marc d'Aréthuſe. *Theod. l. 3. c. 6. Soz. l. 5. c. 9. Till. perſ. not. 16.*

Le fanatiſme étouffoit dans le cœur de Julien juſqu'aux ſentimens de la plus juſte reconnoiſſance. Marc évêque d'Aréthuſe lui avoit ſauvé la vie dans ſon enfance. On ne ſçait ſi ce prélat, fameux auparavant par ſon zele pour l'Arianiſme, étoit revenu de ſes erreurs, comme Théodoret le fait entendre, ou s'il y reſtoit encore engagé. Tout ce qui portoit le nom Chrétien, étoit également en butte aux traits de l'idolatrie ; & dans cette proſcription générale, pluſieurs

JULIEN. An. 362.

hérétiques souffrirent constamment la mort. Marc accablé d'années, mais plein de force & de courage, fut la victime d'une populace effrénée. Il endura pendant plusieurs jours tous les tourmens que peut inventer la cruauté, toujours plus ingénieuse dans les ames les plus stupides & les plus grossieres. Sa vieillesse triompha cependant des supplices les plus douloureux, & il survécut à l'empereur. La nouvelle de ce traitement inhumain étant parvenue à la Cour, Julien n'en témoigna aucun ressentiment. Mais le préfet Salluste, dont l'ame généreuse en fut révoltée, prit la liberté de dire à l'empereur : *Prince, quelle honte pour nous d'être si inférieurs aux Chrétiens, qu'un de leurs vieillards ait surmonté un peuple entier & tout ce que nous avons de tortures ! Ce n'étoit pas un honneur de le vaincre ; mais c'est le comble de l'ignominie d'en avoir été vaincus.*

XI. Zele ardent des chrétiens. Soc. l. 3. c. 15. Theod. l. 3. c. 6.

Tandis que ces sanglantes tragédies remplissoient l'Orient d'horreur, l'Occident ne fut pas épargné. Rome vit immoler par le glaive, ou

précipiter dans le Tibre plusieurs de ses citoyens. On y poursuivoit les Chrétiens, comme coupables de magie. Et il faut avouer que sans chercher de prétexte pour les faire périr, on en trouvoit assez dans leur hardiesse. Les insultes des payens, leurs blasphêmes, la vue de leurs abominations embrasoit le zele des fidéles, & le portoit souvent au-delà des bornes. Nourris & élevés sous la domination du Christianisme, ils regardoient le regne de l'idolatrie comme une usurpation; ils renversoient les autels, brisoient les statues, troubloient les sacrifices, & n'ayant d'autres armes que leur zele, ils provoquoient contre eux-mêmes toutes les forces du paganisme. La multitude ignoroit alors ce qu'elle a de tout tems ignoré, que la religion Chrétienne ne s'éleve jamais par voie de fait contre l'ordre public, & que sous un gouvernement qui lui fait la guerre, elle ne doit que souffrir. La constance des martyrs qui répandirent leur sang sous Julien, répare sans doute ce qu'on pourroit

JULIEN.
An. 362.
Soz. l. 5. c. 10.
Baron. in an. 362.

JULIEN. An. 362.

trouver de répréhensible dans l'excès de leur zele. Julien n'en est pas plus excusable : il connoissoit assez les hommes pour prévoir les effets que ne pouvoient manquer de produire, d'un côté l'insolence des payens triomphans, de l'autre l'impatience des Chrétiens accablés.

XII. Superstitions de Julien. *Amm. l.* 22. *c.* 12. *Greg. or.* 3. *Elias Cretensis & Nonnus in orat.* 4. *Greg. Chrysost. de Sto. Babyla & contra Jul. & Gent. Theod. l.* 3. *c.* 22. *Baron. in an.* 362. *Till. pers. art.* 7. *Fleury hist. Eccl. l.* 15. *c.* 33.

Son acharnement contre le Christianisme ne lui faisoit pas perdre de vue la guerre qu'il avoit projettée. Loin qu'un de ces objets pût le distraire de l'autre, il sçavoit les faire concourir. On enrôloit les clercs & les moines. Ceux-ci lui étoient surtout odieux ; & quoique leur extérieur n'eût rien de plus singulier que celui de l'empereur même & des philosophes qui remplissoient sa Cour, ils étoient l'objet perpétuel de ses mépris & de ses railleries. Ils n'osoient sortir de leurs déserts ; on alloit les enlever jusque dans leurs retraites pour les forcer au service. Cependant l'empereur cherchoit dans sa superstition des présages de victoire ; il inondoit les autels du sang des victimes ; il égorgeoit quelquefois

cent taureaux enſemble, un nombre infini d'animaux de toute eſpece, & des oiſeaux rares qu'il faiſoit raſſembler de toutes les contrées; en ſorte que les dépenſes des ſacrifices étoient énormes. La folle dévotion du prince altéroit même la diſcipline militaire. Les ſoldats qu'il nourriſſoit de la chair des animaux immolés, s'en rempliſſoient avec excès dans les temples, & buvant ſans meſure il falloit les porter comme morts à leur quartier, au grand ſcandale de la religion payenne. Ce déſordre étoit ſur-tout très-commun parmi les ſoldats Gaulois, qui ſe donnoient plus de licence, parce que Julien leur devoit l'empire. On voyoit de toutes parts une multitude d'aſtrologues, d'aruſpices, d'augures, d'interprètes de ſonges, d'impoſteurs de mille ordres différens. Julien qui n'en trouvoit pas encore aſſez à ſon gré, fit déboucher la ſource prophétique de la fontaine de Caſtalie. On diſoit que le ſouffle qui s'élevoit de ſon ſein animoit les prêtres, & que le murmure de ſes eaux les

JULIEN. An. 362.

instruisoit des évenemens futurs. C'étoit par cet oracle qu'Hadrien avoit autrefois appris qu'il parviendroit à l'empire ; mais il avoit fait combler cette source d'une masse énorme de pierres, dans la crainte qu'elle ne fût par la suite assez indiscrete pour lui nommer un successeur. Plusieurs peres de l'église accusent Julien d'avoir encore employé pour pénétrer les secrets de l'avenir d'autres pratiques, qui dans les mœurs de ce prince seroient incroyables, si cette curiosité insensée n'avoit été trop souvent cruelle & meurtriere. Ils rapportent qu'il fit jetter pendant la nuit quantité de cadavres dans l'Oronte ; & qu'après sa mort on trouva dans le palais d'Antioche des réservoirs, des fosses, des puits comblés de victimes humaines qu'il avoit immolées dans les affreux mysteres de la nécromantie.

XIII. Translation des reliques de S. Babylas. *Liban. Monod. Chrysost. de S.to Babyla & contra Jul. & Gent.*

Tous les oracles de l'empire, abandonnés depuis long-tems, n'étoient occupés qu'à répondre aux députés de l'empereur. Il envoya à Delphes, à Délos, à Dodone. Tous lui prometoient la victoire ; mais en si mauvais

vers, qu'on disoit plaisamment que le Dieu de la poësie avoit oublié son métier faute d'exercice. Il consulta par lui-même Apollon de Daphné. Après un grand nombre de sacrifices & de magnifiques offrandes, le Dieu répondit enfin, qu'il ne pouvoit parler, tant qu'il seroit infecté des cadavres dont il étoit environné. Julien comprit que le voisin le plus incommode dont Apollon voulût se plaindre, étoit S. Babylas, dont les reliques transportées en ce lieu fermoient depuis onze ans la bouche à l'oracle. Il donna ordre de reporter ce corps dans la ville d'Antioche, d'où Gallus l'avoit transféré. Ce fut pour les Chrétiens une nouvelle occasion de disgraces. Ils viennent en foule au devant des reliques du S. Martyr; ils les placent sur un char: & dans cette espece de triomphe, où ils ramenoient Babylas vainqueur des démons de Daphné, hommes, femmes, enfans animés par la vûe de leur multitude & comme enivrés de la joie d'une victoire, dansent autour du char & chantent des pseaumes,

JULIEN.
An. 362.
Rufin. l. 10. c. 35.
Aug. de Civ. l. 18. c. 52.
Soc. l. 3. c. 18, 19.
Theod. l. 3. c. 9, 10.
Soz. l. 5. c. 18, 19.
Evagr. l. 1. c. 16.

JULIEN. An. 362.

ajoutant à chaque verſet cette repriſe : *Qu'ils ſoient confondus, tous ceux qui adorent les ouvrages de ſculpture, & qui ſe glorifient dans leurs idoles.*

XIV. Colere de Julien.

Cette hardieſſe piqua vivement l'empereur. Dès le lendemain il ordonna à Salluſte de faire le procès aux chefs de la cérémonie. En vain le préfet tâcha de l'appaiſer, en lui repréſentant qu'il alloit combler les vœux de ceux qu'il prétendoit punir. Il fallut obéir. Pluſieurs Chrétiens furent mis en priſon. Salluſte commença cette rigoureuſe procédure par un jeune homme nommé Théodore. On l'étend ſur un chevalet : on lui déchire les flancs : on épuiſe ſur ſon corps toute la rage des bourreaux. C'eſt trop peu de dire qu'il ſembloit être inſenſible : plus gai & plus libre que les payens qui aſſiſtoient à ce ſpectacle, au milieu des plus douloureuſes tortures il ne ceſſoit de chanter ce même verſet, qui lui attiroit ſon ſupplice. Après avoir été tourmenté depuis le point du jour juſqu'à la onziéme heure, ſans avoir rien perdu de ſes forces ni de ſon

courage, il fut ſur le ſoir reconduit en priſon. Ce premier eſſai donna du poids à la remontrance de Salluſte. L'empereur enfin perſuadé que les rigueurs ne tourneroient qu'à ſa confuſion & à la gloire des Chrétiens, mit en liberté tous ceux qu'on avoit arrêtés, & Théodore lui-même, qui vécut encore long-tems après.

JULIEN. An. 362.

XV. Fermeté d'une femme Chrétienne. *Theod. l. 3. c. 17.*

Julien avoit malheureuſement fait connoître qu'il étoit ſenſible aux traits de la ſatyre; & la piété naturellement ſi patiente & ſi douce, contracte trop ſouvent quelque teinture des paſſions humaines qu'elle trouve dans le cœur; elle y prend ſur-tout dans la perſécution un peu de fiel & d'amertume. Une ſainte veuve, nommée Publie, connue par ſa vertu & par celle de ſon fils, un des prêtres les plus reſpectés de la ville d'Antioche, étoit à la tête d'une communauté de filles Chrétiennes. Leur occupation ordinaire étoit de chanter des hymnes. Depuis le martyre de Théodore, toutes les fois que Julien paſſoit devant leur maiſon, elles affectoient d'élever leur voix, & de lancer, pour

JULIEN. An. 362.

ainsi dire, sur le prince certains versets des pseaumes, comme autant de traits qui lui perçoient le cœur. Elles avoient choisi celui-ci : *Les Dieux des nations ne sont que de l'or & de l'argent ; c'est l'ouvrage de la main des hommes : que ceux qui les font, & qui mettent en eux leur confiance, leur deviennent semblables.* Julien leur fit commander de se taire. Publie n'en devint que plus hardie : dès la premiere fois qu'elle sçut que le prince approchoit, elle fit chanter cet autre verset : *Que Dieu se leve & que ses ennemis soient dissipés.* L'empereur, outré de colere, manda la Supérieure, lui fit donner des soufflets par un de ses gardes, & la renvoya. Elle continua ; & Julien s'apperçut un peu trop tard, que ne pouvant faire taire ces femmes, il n'avoit d'autre parti à prendre que de ne pas paroître les entendre. Théodoret donne à Publie de grands éloges : sa fermeté dans la foi est sans doute admirable ; & le sentiment de Théodoret mérite d'être respecté. Mais il voyoit apparemment mieux

que nous comment cette conduite à l'égard du prince peut s'accorder avec les maximes de l'Evangile & la doctrine des Apôtres.

JULIEN. An. 362.

XVI. Incendie du temple de Daphné.

Liban Monod. Amm. l. 22. c. 13. Chrysost. de Sto. Babyla & contra Jul. & Gent. Theod. l. 3. c. 10. Soz. l. 5. c. 10. Theoph. p. 42. Cedr. t. 1. p. 306.

Peu de tems après la translation de S. Babylas, la nuit du vingt-deuxiéme d'Octobre, le feu prit au temple d'Apollon à Daphné, que Julien faisoit alors décorer d'un magnifique péristyle : il consuma le toît & les ornemens sans endommager les murailles ni les colonnes. La statue d'Apollon fut réduite en cendres. Quoiqu'elle ne fût que de bois doré, à l'exception de la tête, du col, & peut-être des autres extrémités qui étoient de marbre, c'étoit un ouvrage fameux, pareil en grandeur au Jupiter d'Olympie. On racontoit que la beauté de cette statue avoit du tems de Valérien, désarmé Sapor roi de Perse, premier du nom. Ce prince, qui, selon les dogmes de Zoroastre, avoit en horreur les temples & les statues, étant entré dans Daphné à dessein de brûler le temple, frappé de la majesté du Dieu, avoit jetté son flam-

JULIEN. An. 362.

beau & adoré Apollon. Le Dieu étoit debout, tenant sa lyre d'une main, & de l'autre une coupe d'or, dont il sembloit faire une libation à la Terre. Quelques visionnaires prétendoient avoir quelquefois entendu sur l'heure de midi les sons de sa lyre. Les statues des Muses, celles du fondateur Seleucus Nicator & de plusieurs autres Rois de Syrie, les pierres précieuses dont le sanctuaire étoit enrichi, furent aussi la proie des flammes. A la premiere allarme, Julien qui venoit de se mettre au lit, accourut tout éperdu. Son oncle, qui portoit le même nom que lui, & tous les payens d'Antioche se rendirent en diligence à Daphné pour porter du secours. Ils ne purent qu'être les témoins de ce désastre: la violence des flammes & les poutres embrasées qui tomboient avec fracas, ne leur permettoient pas d'approcher. On remarqua que l'embrasement avoit commencé par le toît. Quelques-uns l'attribuoient à l'imprudence d'un philosophe nommé Asclépiade, qui étoit venu ces jours-

là de bien loin rendre visite à Julien. Il avoit, disoit-on, posé aux pieds de la statue une petite figure d'argent de Vénus Uranie, qu'il portoit par-tout avec lui; & après avoir, selon sa coutume, allumé à l'entour un grand nombre de cierges, il s'étoit retiré. Quelques étincelles s'étant élevées jusqu'au toît, & rencontrant une charpente seche & très-combustible, avoient produit cet incendie. La cause étoit trop simple pour trouver crédit dans un évenement de cette importance. La plûpart des Chrétiens aimerent mieux croire que le feu étoit descendu du ciel; & des paysans qui venoient alors à la ville, assurerent qu'ils avoient vû tomber la foudre. Julien au contraire se persuada qu'il ne falloit s'en prendre qu'à la méchanceté des Chrétiens, & à la négligence, peut-être même à la collusion criminelle des gardiens du temple. En conséquence de ce soupçon il fit appliquer à la question & les ministres & le principal sacrificateur; mais il n'en put tirer aucun éclaircissement.

JULIEN.
An. 362.
XVII.
Impiété du comte Julien.
Chryfoft. de Sto. Babyla & contra Jul. & Gent.
Idem in Mat. Hom. 4. & de laudibus Pauli Hom. 4.
Theod. l. 3. c. 11. 12.
Soz l. 5. c. 7.
Philoft. l. 7. c. 10.
Theop. p. 42.

Il fe vengea fur la grande églife d'Antioche, alors poffédée par les Ariens. Il ordonna d'en fermer les portes, après qu'on en auroit tiré tous les vafes facrés qu'il confifquoit au profit du tréfor. Le comte Julien, Félix tréforier de l'épargne, Elpide intendant du domaine, tous trois déferteurs du Chriftianifme, furent chargés de cette commiffion. Ils ajouterent à l'exécution de leurs ordres toute l'impiété & toute l'infolence dont des apoftats font capables. Après avoir fouillé par les profanations les plus abominables le fanctuaire & les vafes qu'ils enlevoient, comme l'évêque Euzoius les menaçoit de la vengeance divine, le comte Julien lui donna un foufflet, en lui difant : *Ne vois-tu pas que ton Dieu ne fonge plus à défendre fes adorateurs ?* Félix confidérant la magnificence des vafes confacrés aux faints myfteres (c'étoient pour la plûpart de riches préfens de Conftantin & de Conftance) *Voyez*, dit-il, *en quelle vaiffelle fe fait fervir le fils de Marie ?* Ces blafphêmes ne furent pas impunis. Le châtiment

d'Elpide fut différé de quelques années ; mais Félix mourut le soir même en vomissant le sang à gros bouillons. Le comte Julien à qui Dieu réservoit un plus long supplice, fut frappé ce jour là même dans les parties secrettes d'une plaie horrible dont il mourut deux mois après.

JULIEN. An. 362.

XVIII. Ses cruautés réprimées par l'empereur. *Soz. l. 5. c. 7. Acta Mart. Ruinart. pag. 658. & 664.*

Ce persécuteur impitoyable travailloit à se rendre tous les jours plus digne du châtiment dont il sentoit déjà les atteintes. Tous les clercs de l'église d'Antioche avoient pris la fuite ; mais le prêtre Théodorit, gardien du trésor de l'église, étoit resté dans la ville. Le comte espérant découvrir encore quelque vase précieux qui auroit échappé à ses recherches, le fit venir, & lui donna le choix de la mort ou de l'apostasie. Le saint prêtre ne balança pas, & Julien lui fit endurer de si cruels tourmens, que les deux bourreaux effrayés de sa constance, & touchés en même tems de la grace divine, tomberent à ses pieds & se déclarerent Chrétiens. Ils furent aussi-tôt conduits au rivage & précipités dans la mer. Théo-

JULIEN. An. 362.

dorit, après avoir prédit au comte ſa mort & celle de l'empereur, eut la tête tranchée. On traita avec la même inhumanité pluſieurs officiers de guerre, dont les ſeuls connus ſont Bonoſe & Maximilien, qui commandoient, l'un dans le corps des Joviens, l'autre dans celui des Herculiens. Leur crime étoit de n'avoir pas voulu, ſelon les ordres de l'empereur, changer leur enſeigne, qui portoit le monograme de Chriſt. Ce fut en cette occaſion que le comte Hormiſdas donna des preuves de ſon attachement au Chriſtianiſme : il les alla viſiter dans la priſon ; il les encouragea & ſe recommanda à leurs prieres. L'empereur ſe crut obligé d'arrêter la fureur de ſon oncle : *Vous me faites*, lui dit-il, *plus de tort qu'aux Chrétiens mêmes : vous leur procurez le titre de martyrs, & vous m'attirez celui de tyran. N'ai-je pas défendu de les mettre à mort pour raiſon de religion ? Obéiſſez, & veillez vous-même à me faire obéir par les autres magiſtrats.* Le comte reſtoit confus & déconcerté : l'empereur le raſſu-

ra en l'invitant à venir avec lui célébrer un ſacrifice, *pour ſe laver de ce ſang impur dont il s'étoit ſouillé.*

JULIEN. An. 362.

XIX. Mort de Juventin & de Maximin. Chryſoſt. in Juvent. & Maxim. Theod. l. 3. c. 14.

Cette modération n'étoit que l'effet d'une haine plus froide & plus réfléchie. Il inventoit lui-même mille moyens d'allarmer la conſcience des Chrétiens & de révolter leur délicateſſe en fait de religion. Il s'aviſa de faire répandre le ſang des victimes dans les fontaines d'Antioche & de Daphné, & d'arroſer d'eau luſtrale toutes les proviſions de bouche qui ſe vendoient au marché. Les Chrétiens les plus inſtruits ſe mocquoient de ce frivole artifice; &, ſuivant le conſeil de S. Paul, ils ne ſe faiſoient aucun ſcrupule d'uſer de ces alimens. D'autres gémiſſoient de cette dure néceſſité. Deux ſoldats de la garde, Juventin & Maximin, ſe trouvant à table avec pluſieurs de leurs camarades, s'emporterent en murmures: *Quel eſclavage!* s'écrioient-ils; *nous ne reſpirons qu'un air impur, infecté de l'odeur & de la fumée des victimes; on fait entrer juſque dans nos veines les ſouillures*

JULIEN. An. 362.

de l'idolatrie ; & appliquant à Julien les paroles que prononcerent les trois enfans dans la fournaiſe de Babylone : *Seigneur*, diſoient-ils, *vous nous avez livrés à un prince injuſte & apoſtat, qui ſurpaſſe en impiété toutes les nations de la terre.* Ces diſcours furent rapportés à l'empereur. Il fait venir les deux ſoldats ; il les interroge : *Prince*, répondent-ils avec liberté, *nous avons été élevés dans la véritable religion ; toujours fideles aux loix de Conſtantin & de ſes enfans, nous ne pouvons nous empêcher de gémir en voyant l'idolatrie non-ſeulement triompher dans les temples, mais corrompre juſqu'à nos alimens. Nous verſons des larmes en ſecret, & nous oſons nous plaindre devant vous. C'eſt le ſeul déplaiſir que nous éprouvions ſous votre empire.* Julien, après les avoir fait battre avec violence, les condamna à la mort, non pas comme Chrétiens, mais comme des rebelles, qui avoient outragé la majeſté impériale.

XX. Malheurs arrivés cette année.

Pendant que l'idolatrie inſultoit au Chriſtianiſme, l'empire étoit affligé des

des fléaux les plus funestes. Le regne de Julien, malgré tant d'heureux présages, ne fut qu'une suite de calamités. Un grand nombre de villes furent ruinées par des tremblemens de terre en Palestine, en Afrique, en Gréce, en Sicile. Le second jour de Décembre sur le soir, Nicomédie déjà renversée quatre ans auparavant, acheva d'être détruite par une nouvelle secousse, qui fit aussi tomber une grande partie de Licée. Un pareil désastre fut accompagné à Alexandrie d'un phénomene qui n'étoit pas moins effrayant. La mer s'étant tout-à-coup retirée, revint avec violence, elle se porta fort loin dans les terres, & monta à une telle hauteur, qu'en retournant dans son lit elle laissa des nacelles sur le toît de plusieurs cabannes. En mémoire de cet évenement on célébra par la suite tous les ans dans Alexandrie une fête solemnelle, qu'on appelloit *la fête du tremblement*. La mer engloutit des villes entieres. A ces accidens se joignit la sécheresse qui dura jusque vers le solstice d'hiver. Les sources

JULIEN.
An. 362.
Jul. misop. Lib. vit. & or. 12.
Amm. l. 22. c. 14.
Greg. or. 4.
Chrysost. de Sto. Babyla contra Julianum & Gentiles.
Idem in Matt. hom. 4.
Idem de laudibus Pauli hom. 4.
Idem in primam ad Cor. hom. 39.
Soz. l. 6. c. 2.

JULIEN. An. 362.

tarirent, & les fontaines de Daphné toujours abondantes, même dans les plus grandes chaleurs, demeurerent long-tems à ſec. La peſte ſurvint encore & fit périr quantité d'hommes & d'animaux. Enfin une famine générale réduiſit les hommes dans pluſieurs provinces à vivre d'herbes & de racines.

XXI. Diſette à Antioche. *Jul. miſop. Amm. l. 22. c. 14. Lib. vit. & or. 4. 12. Chryſoſt. de Sto. Babyla & contra Jul. & Gent. Soc. l. 3. c. 17. Soz. l. 5. c. 18.*

Quoique la moiſſon eût manqué en Syrie, les récoltes des années précédentes ſuffiſoient pour entretenir l'abondance. Mais l'avarice, qui compte la famine entre ſes plus utiles revenus, avoit pris des meſures pour procurer une entiere diſette. Les poſſeſſeurs des fonds avoient fermé leurs greniers; les marchands vendoient à un prix arbitraire; & parmi les magiſtrats, les plus intégres étoient ceux qui toléroient ces abus ſans en profiter eux-mêmes. Les marchés étoient vuides, & la populace affamée ne trouvoit de ſubſiſtance que dans le pillage. Dès les premiers jours de l'arrivée de Julien, le peuple s'étoit écrié en plein théatre : *Tout abonde, & tout eſt hors de prix.* Le lende-

main Julien manda les plus notables bourgeois ; il les exhorta à sacrifier un gain injuste & sordide au soulagement de leurs citoyens. Ils promirent tout à l'empereur, & ne firent rien de ce qu'ils avoient promis.

JULIEN. An. 362.

XXII. Julien l'augmente en voulant la diminuer.

Julien attendit avec patience pendant trois mois. Voyant enfin que ses paroles n'avoient produit aucun effet, il eut imprudemment recours à un remede qui ne fit qu'aigrir le mal. Sans vouloir écouter les remontrances du conseil de la ville, qui lui représentoit que la cherté des vivres est dans un Etat une matiere délicate, à laquelle on ne doit toucher qu'avec beaucoup de ménagement, il taxa tout-à-coup par un édit les denrées à très-bas prix ; & pour donner l'exemple de la générosité, il fit venir à ses frais de Chalcis, d'Hiéraple & des villes voisines quatre cents mille boisseaux de blé. Cette provision n'ayant pas duré long-tems dans une ville si peuplée, il fit encore porter au marché en différens jours vingt-deux mille boisseaux qu'il avoit tirés d'Egypte pour la subsistance de sa

JULIEN. An. 362.

maison. Tout ce blé fut vendu un tiers au-dessous du prix ordinaire. Mais cette libéralité tourna toute entiere au profit de l'avarice. Les riches achetoient sous main le blé de Julien ; & le transportant hors de la ville dans leurs greniers, ils le revendoient ensuite à un prix exorbitant. D'un autre côté, les marchands qui ne pouvoient vendre au prix taxé, sans se ruiner, renoncerent au commerce ; plusieurs même abandonnerent la ville. Antioche avant l'édit, ne manquoit que de blé ; le vin, l'huîle & les autres denrées y étoient en abondance. Après l'édit elle manqua de tout. On n'entendoit que reproches réciproques ; tous les ordres murmuroient contre Julien ; Julien se plaignoit de tous les ordres. Il perdit même auprès du peuple le mérite de la bonne volonté, parce qu'il lui échappa de dire hautement que la ville n'étoit digne que de châtimens, & que tout le bien qu'il faisoit, c'étoit en considération de Libanius. Enfin irrité contre les sénateurs, qu'il soupçonnoit de rompre toutes ses mesures, il les

condamna tous à la prison. Mais fléchi par les prieres de Libanius, il révoqua l'ordre avant qu'il eût été exécuté. Ce ne fut pas sans beaucoup de risque, que Libanius osa intercéder pour eux. Toute la Cour de Julien étoit tellement indignée, qu'un des officiers du prince menaça en sa présence l'orateur de le jetter dans l'Oronte. Ces mécontentemens mutuels s'aigrirent de plus en plus. La disette continua pendant l'hiver qui fut fort rude. A la sécheresse succéderent des pluies excessives; & Julien, dévot de théatre, alloit au fort des plus grandes pluies faire en plein air des sacrifices.

JULIEN. An. 362.

XXIII. Nouvelle persécution d'Athanase.

Jul. epist. 6. 26. 51. *Greg. or.* 21. *Hier. Chron. Soc. l.* 3. *c.* 4. 7. 14. *Theod. l.* 3. *c.* 4. 8. *Soz. l.* 5. *c.* 5. 6. 14. *Vita Athan. apud Phot.*

L'ennemi du Christianisme ne pouvoit manquer d'être en particulier celui d'Athanase. Ce prélat, l'honneur de son siécle, caché pendant six ans dans les plus affreux déserts, étoit venu après la mort de George rendre la joie & la liberté à son peuple. En vertu de l'édit de Julien qui rappelloit les exilés, il avoit repris possession de son siége. Bientôt sa gloire blessa les Ariens: ils s'unirent

JULIEN. An. 362. *Vita Ath. in edit. Benedic. Hermant vié d'Ath. l. 10. Till pers. art. 13. M. l'Abbé de la Bleterie lettres de Julien. p. 301. & suiv.*

contre lui avec les idolâtres. L'évêque avoit converti quelques dames illustres. On écrivit à l'empereur, qu'Athanase enlevoit tous les jours aux Dieux quelques-uns de leurs adorateurs, & que si on le laissoit impuni, il séduiroit toute la ville. Julien prit aussi-tôt l'allarme : il commanda au prélat de sortir d'Alexandrie, sous peine des plus rigoureux châtimens. Par une distinction frivole, il prétendoit qu'il avoit bien permis aux Galiléens de retourner dans leur patrie, mais non pas à leurs évêques de se remettre en possession de leurs églises. Il écrivit en même tems au préfet d'Égypte une lettre fulminante : *Je jure*, lui disoit-il, *par le grand Sérapis, que si avant les calendes de Décembre, Athanase l'ennemi des Dieux n'est sorti d'Alexandrie & même de toute l'Égypte, les officiers qui sont sous vos ordres payeront une amende de cent livres d'or. Vous sçavez que je suis lent à condamner, plus lent encore à pardonner quand j'ai une fois condamné. Je suis outré du mépris qu'on fait des*

Dieux. Vous ne pouvez rien faire qui me ſoit plus agréable, que de chaſſer de toute l'Égypte Athanaſe, ce ſcélérat, qui ſous mon regne a oſé baptiſer des femmes Hellènes. JULIEN. An. 362.

XXIV. Il eſt chaſſé d'Alexandrie.

Les Catholiques, pour conjurer cette tempête, adreſſerent au nom de la ville une requête à l'empereur en faveur d'Athanaſe. Julien ne répondit que par un long édit plein de ſophiſmes & de reproches, traitant Athanaſe avec un mépris, qui eſt accompagné des marques d'une violente colere. Les payens armés de ces édits menaçans, vont de concert avec les Juifs, attaquer la grande égliſe, nommée la Céſarée, où les Fideles aſſemblés retenoient Athanaſe. Pythiodore, philoſophe de Cour, qui ſe trouvoit pour lors dans Alexandrie, marche à leur tête : on employe le fer & le feu. L'égliſe eſt profanée, pillée, réduite en cendres. Les perſécuteurs étoient altérés du ſang d'Athanaſe ; mais Dieu le ſauva encore de leurs mains : il s'échappa ; & comme il s'embarquoit ſur le Nil, après avoir fait ſes adieux à une troupe de

JULIEN. An. 362.

Fideles qui fondoient en larmes : *Consolez-vous,* leur dit-il, *ce n'est-là qu'un petit nuage qui passera bien vîte.* Il regagna sa retraite, où il resta jusqu'à la mort de Julien.

XXV. Livres de Julien contre la religion Chrétienne. *Cyrill. cont. Jul. Soc. l. 3. c. 23. Till. pers. art. 33.*

En même tems que Julien tâchoit d'écraser le Christianisme de tout le poids de l'autorité souveraine, il mettoit en œuvre pour le même dessein toutes les forces de sa plume, sur laquelle sa vanité ne comptoit guères moins que sur sa puissance. Il commença pendant les longues nuits de cet hiver à composer ses livres contre la religion Chrétienne : il ne les acheva que pendant son expédition de Perse. Dès ce tems-là les impies ne pouvoient plus rien inventer de nouveau pour combattre l'Evangile. Les traits de l'incrédulité étoient épuisés. Celse, Hiéroclе, Porphire avoient dit tout ce que l'enfer peut inspirer ; & Julien avec tout ce qu'il avoit de génie, fut réduit à réchauffer des objections cent fois réfutées, & que l'ignorance ou la mauvaise foi ne cessent de reproduire comme nouvelles & sans réplique. La puissan-

ce de l'auteur bien plus que la force de ses raisonnemens ne manqua pas de donner un grand crédit à cette invective. Les payens en triomphoient. Julien mourut avant qu'on eût eu le tems de répondre à ses sophismes ; mais suivant le sort fatal de ces sortes d'ouvrages, l'éclat constant & inaltérable de la vérité éclipsa bientôt les lueurs fausses & passageres, qu'une plume légere & frivole avoit sçu jetter dans ces livres. Il ne nous en resteroit rien, si cinquante ans après, S.Cyrille d'Alexandrie en ayant entrepris la réfutation, ne nous en avoit conservé une grande partie. On y voit que l'aggresseur dans le tems même qu'il veut porter à la religion des coups mortels, lui fournit des armes pour sa défense.

XXVI. Mort du comte Julien. *Acta Mart. Ruinart. p. 662. 667. Chrysost. de Sto. Babyla & contra Jul. & Gent. Idem in Matt. hom. 4.*

Dieu confondit ses blasphêmes par le châtiment terrible du plus ardent ministre de ses impiétés. Le comte Julien attaqué à la fin d'Octobre d'une maladie semblable à celle de Galere, résista quelque tems. Enfin dévoré par les vers qui sortoient de ses plaies & dont tous les secours des mé-

JULIEN.
An. 362.
Idem de laud. Pauli, hom.4. Theod. l. 3. c. 12. Soz. l. 5. c. 7. Philost. l. 7. c. 10. 12.

decins ne purent tarir la ſource, déchiré des plus horribles douleurs, n'ayant de préſence d'eſprit que pour les ſentir, & de voix que pour ſe reprocher ſes crimes, il envoya prier l'empereur de rouvrir les égliſes d'Antioche : *C'eſt pour avoir ſervi vos deſirs*, lui diſoit-il, *que je ſuis réduit à cet état déplorable.* L'empereur lui fit répondre : *Qu'il n'avoit à ſe plaindre que de lui-même ; que c'étoient apparemment les Dieux qui le puniſſoient de ſon incrédulité. Après tout*, ajoutoit-il, *je n'ai point fermé les égliſes, & je ne les rouvrirai point.* En effet l'empereur n'avoit fait fermer que la principale égliſe ; c'étoit le comte qui par haine contre les Chrétiens avoit donné le même ordre pour toutes les autres. Ce malheureux, au lit de la mort, eut envain recours aux prieres de ſa femme, qui avoit perſévéré dans la religion Chrétienne. Il expira à la fin de cette année ou au commencement de la ſuivante, en demandant à Dieu miſéricorde avec des cris affreux. Ce qui auroit dû achever d'ouvrir les yeux

au prince, c'est que les oracles, qui depuis le rétablissement de l'idolatrie, avoient recouvré la voix, s'accorderent tous à prédire, que l'oncle de l'empereur ne mourroit pas de sa maladie.

XXVII. Propositions de Sapor rejettées. *Liban. or. 10. 11. Soc. l. 3. c. 19.*

Julien trop endurci ne fut point touché de cet exemple. Il ne s'occupoit que de projets de conquêtes. On avoit d'abord appréhendé que les Perses ne fissent dès cette année une irruption du côté de Nisibe. Mais Sapor, soit pour s'instruire plus certainement de l'état des forces Romaines, soit qu'en effet il fût las de la guerre, écrivit à Julien. Il lui proposoit de terminer leurs différends par la voie de la négociation : il demandoit une trêve pour envoyer des ambassadeurs, & faisoit espérer qu'il s'en tiendroit aux conditions que Julien jugeroit équitables. L'empereur jetta la lettre par terre avec mépris, & répondit au courier : *Qu'il n'étoit pas besoin d'ambassade ; qu'il iroit lui-même incessamment porter sa réponse à Sapor.*

XXVIII. Julien consul.

Tout annonçoit une guerre san-

JULIEN. An. 363. *Amm. l. 23. c. 1. Lib. vit. & or. 4. 10.*

glante. Les grands préparatifs de Julien faisoient penser que l'année qui commençoit, alloit terminer l'ancienne querelle entre les deux empires, & décider enfin laquelle des deux nations devoit commander à l'autre. Jamais les Romains & les Perses n'avoient vû dans le même tems à la tête de leurs armées deux princes plus habiles, plus intrépides & plus heureux. Julien prit le consulat pour la quatriéme fois, & se donna pour collégue Salluste, préfet des Gaules. La ville de Rome lui ayant envoyé une députation de plusieurs sénateurs distingués par leur naissance & par leur mérite, il leur conféra des dignités. Il fit Apronien, préfet de Rome, Octavien proconsul d'Afrique, Venustus vicaire d'Espagne, & Aradius Rufinus comte d'Orient à la place de Julien qui venoit de mourir. L'empereur avoit chargé Libanius de préparer un discours pour la solemnité de son entrée au consulat: c'étoit demander un panégyrique. Nous avons celui que prononça ce sophiste. Il s'en faut beaucoup que le lecteur en

doive être aussi content que le fut l'empereur. Julien applaudissoit à ses propres éloges avec un enthousiasme qui ne répondoit ni à la modestie d'un philosophe, ni à la gravité d'un prince. Ces premiers jours furent employés en sacrifices dans tous les temples de la ville.

XXIX. Mauvais présages.

L'attente des grands évenemens de cette année éveilloit la superstition. On croyoit voir par-tout des présages : & comme les songes, selon qu'ils sont gais ou tristes, indiquent la température actuelle des humeurs, de même les chimeres dont on s'occupoit alors, n'ayant rien que de sombre & de funeste, marquoient la crainte & l'inquiétude des esprits. On trouvoit un fâcheux pronostic dans l'inscription des statues & des images du prince, quoiqu'elle ne présentât que les titres ordinaires : *Julianus Felix Augustus*. Le comte Julien & le trésorier Félix étant morts depuis peu d'une maniere tragique, on regardoit l'arrangement de ces trois mots comme une liste mortuaire, où l'empereur étoit com-

JULIEN. An. 363.

pris. Le premier jour de Janvier pendant que Julien montoit les degrés du temple du Génie, le plus âgé des pontifes tomba mort à ses côtés. La mort subite du pontife annonçoit, disoit-on, celle d'un personnage éminent. Les courtisans appliquoient ce présage au consul Salluste: le peuple craignoit pour Julien même. On apprit dans ce même tems qu'un tremblement de terre s'étoit fait sentir à Constantinople. Suivant les régles de la divination, c'étoit un pronostic malheureux pour les guerres offensives. On conseilloit à Julien de renoncer à une entreprise contre laquelle le ciel & la terre sembloient se déclarer. Les oracles des Sibylles qu'il avoit envoyé consulter à Rome, lui défendoient aussi de sortir cette année des limites de l'empire.

XXX. Julien persiste dans son dessein. *Amm. l.* 23, *c.* 2. *Soc. l.* 3, *c.* 21.

Julien esclave de la superstition, quand elle s'accordoit avec ses caprices, osoit s'en affranchir lorsqu'elle venoit à les contredire. Il persista dans son dessein malgré ses Dieux. Il se flattoit, dit Socrate, d'avoir l'ame d'Alexandre le grand : chimere

puisée dans la doctrine de Pythagore & de Platon, & entretenue dans son esprit par les philosophes de Cour, la plus bisarre espece de flatteurs. Comme un autre Alexandre il se croyoit né pour la conquête de l'Orient. Il sçavoit que les Perses ne pouvoient résister au froid ; & que l'hiver leur ôtoit une grande partie de leur force & de leur courage : c'étoit un proverbe, qu'un Perse n'osoit en hiver montrer sa main hors de sa casaque. Le soldat Romain au contraire affrontoit toutes les saisons. Julien résolut donc de ne pas attendre les chaleurs. Plusieurs nations venoient lui offrir leurs services. Il répondit à leurs ambassadeurs, que c'étoit aux Romains à défendre leurs alliés, & non pas à recevoir des secours étrangers. Croyant cependant avoir besoin d'Arsace, roi d'Arménie, il lui manda d'assembler toutes ses troupes, & de se tenir prêt à marcher au premier ordre. Il prit à sa solde quelques corps auxiliaires des Gots, comme des ôtages qui lui répondroient de la tranquilité de

JULIEN.
An. 363.

JULIEN. An. 363.

toute la nation. Il fit ſortir des quartiers les troupes cantonnées en-deçà de l'Euphrate, & leur ordonna de l'aller attendre au-delà du fleuve; ce qui fut promptement exécuté.

XXXI. Il veut rétablir le temple de Jérusalem.

Daniel. c. 9. v. 27. Matth. c. 24. v. 2. Marc. c. 13. v. 2. Luc. c. 19. v. 44. Jul. ep. 25. & in fragment. Greg. or. 4. Chryſoſt. de Sto. Babyla & contra Jul. & Gent. Idem contra Jud. & Gent. Idem contra Jud. or. 5. Ambroſ. epit. 28. Amm. l. 23. c. 1. Soc. l. 3. c. 20. Theod. l. 3. c. 17. Soz. l. 5. c. 21. Philoſt. l. 7. c. 9. 14.

Mais tandis qu'il ſe préparoit à cette guerre, il en projettoit une autre qui ne devoit pas être moins ſanglante. Ceux qui participoient à ſes conſeils ne ceſſoient de dire d'un ton menaçant que Julien avoit deux ſortes d'ennemis, les Chrétiens & les Perſes; qu'après s'être débarraſſé des Perſes, comme des moins redoutables, il tourneroit contre les Chrétiens toute la puiſſance de l'empire. Ayant donc réſolu d'anéantir le Chriſtianiſme, il voulut d'avance le confondre. Il crut en avoir entre les mains un moyen sûr & facile. Inſtruit des divines Écritures qu'il avoit étudiées dans ſa jeuneſſe, il y avoit vû les Juifs condamnés à vivre ſans patrie, ſans gouvernement, ſans temple, ſans ſacrifices. Raſſembler cette nation diſperſée & relever le temple de Jéruſalem, c'étoit caſſer l'arrêt que Dieu même avoit prononcé. Ju-

lien lisoit cet arrêt gravé sur le front de la nation Juive, destinée à porter par tout l'univers avec son crime & sa sentence, les titres fondamentaux du Christianisme, auquel elle sert contre elle-même de témoin irréprochable. Il enlevoit par ce moyen à la religion Chrétienne un miracle toujours subsistant dans un peuple, qui mêlé avec tous les peuples du monde, sans jamais se confondre avec eux, immortel quoique ses membres soient séparés & épars sur la face de la terre, voit s'abîmer successivement toutes les nations au travers desquelles il passe, sans être entraîné dans leur chûte. Il ne doutoit pas de l'empressement des Juifs à seconder son dessein. Ils avoient déjà deux fois tenté de rebâtir le temple de Jérusalem : la politique d'Hadrien & la piété de Constantin s'y étoient opposées. Mais ici la superstition & la politique agissant de concert avec le pouvoir impérial, sembloient rendre le succès infaillible. La vanité de Julien & sa haine contre Constantin étoient encore deux

JULIEN. An. 363.

Ruf. Hist. Eccles. l. 10. c. 37. Theoph. p. 43. Zon. t. 2. p. 25. Niceph. Call. l. 10. c. 32. 33. Cedr. t. 1. p. 307. Rabbi Gedaliah apud Wagenseil. tela ignea Satanæ. Warburton dissertation sur ce prodige.

JULIEN. An. 363.

puiſſans motifs : il rendoit ſon nom immortel, & il goûtoit le plaiſir d'exécuter une entrepriſe que Conſtantin avoit traverſée. Ce n'étoit pas qu'il aimât les Juifs : il eſt vrai que leur animoſité contre les Chrétiens & leur goût pour les ſacrifices s'accordoient avec les inclinations de Julien ; mais il les mépriſoit ; & après s'être ſervi d'eux pour démentir les Ecritures, il eſpéroit ſans doute réuſſir à changer l'objet de leur culte, & à les entraîner à l'idolatrie, où leurs ancêtres étoient tombés tant de fois.

XXXII. Insolence des Juifs.

Dès le commencement de ſon regne il les avoit diſtingués des Chrétiens par des marques de bienveillance. On lit entre ſes ouvrages un édit adreſſé à la communauté des Juifs : cette piece, malgré les ſoupçons de quelques ſçavans, nous paroît autentique. Le prince y décharge les Juifs des tributs exigés par leur patriarche ; il les exhorte à prier leur Dieu pour la proſpérité de ſon empire ; il leur promet de rétablir à ſon retour de Perſe la ville de Jéru-

ſalem dans ſon ancienne ſplendeur, & d'y venir adorer avec eux le Dieu créateur, auquel il reconnoît qu'il doit ſa couronne. Cette nation couverte d'opprobres depuis trois ſiécles crut avoir trouvé dans Julien un libérateur & un nouveau Cyrus. Fiere de ces témoignages de faveur, elle y répondit par des actions de violence contre les Chrétiens. Les Juifs brûlerent pluſieurs égliſes à Alexandrie, à Damas & dans les autres villes de Syrie.

XXXIII. Julien leur ordonne de rebâtir leur temple.

Les principaux d'entre eux s'étant rendus à Antioche pour profiter des heureuſes diſpoſitions de l'empereur, Julien les fit venir devant lui. Il leur reprocha leur indifférence à remplir les devoirs que leur impoſoit la loi de Moïſe : *Pourquoi*, leur dit-il, *négligez-vous de faire des ſacrifices, ſur-tout dans un tems où vous devriez par les vœux les plus ardens intéreſſer votre Dieu au ſuccès de mes armes?* Ils répondirent qu'il ne leur étoit permis d'immoler des victimes que dans le temple de Jéruſalem, & que ce temple n'étoit plus : *Liſez vos pro-*

JULIEN. An. 363.

phéties, leur répliqua Julien, *vous y verrez que votre exil & vos malheurs doivent se terminer sous mon regne. Allez, rébâtissez votre temple, rétablissez la religion de vos peres, & soyez assurés de ma protection.* Il chargea en même tems les trésoriers de l'épargne de fournir les sommes nécessaires; & le gouverneur de la province, de veiller à la conduite de l'ouvrage. Il envoya sur les lieux Alypius, pour presser l'exécution de ses ordres : c'étoit un habitant d'Antioche, chéri de Julien, & qui avoit exercé dans la Grande-Bretagne l'emploi de vicaire des préfets.

XXXIV. Empressement des Juifs.

Les Juifs crurent entendre la voix de Dieu même. Cette heureuse nouvelle se répand en un moment dans les contrées voisines. Ils accourent de toutes parts avec un empressement incroyable. En peu de jours plusieurs milliers d'hommes se trouvent assemblés sur le terrein du temple. Les payens se joignent à eux. Bientôt de prodigieux amas de matériaux s'élevent comme autant de montagnes. On travaille avec ardeur sous

la direction des plus habiles archi-tectes. On nettoye l'emplacement ; on fouille la terre. Les Juifs prodi-guoient leurs richeſſes : pluſieurs avoient fait fabriquer exprès des bê-ches, des pelles, des hottes d'argent. Les femmes donnoient avec joie leurs colliers & leurs bijoux : revêtues de leurs plus riches habits elles recevoient dans le pan de leurs robbes les pier-res & la terre des décombres ; les plus délicates ne s'épargnerent pas : les enfans & les vieillards prêtoient ce qu'ils avoient de forces, & cha-cun croyoit ſe ſanctifier en contri-buant à cette pieuſe entrepriſe. Ce-pendant Cyrille évêque de Jéruſa-lem, mieux inſtruit que les Juifs du ſens de leurs prophéties, ſe moc-quoit de leurs efforts : il diſoit hau-tement que le tems étoit venu où l'oracle du Sauveur du monde alloit s'accomplir à la lettre ; que de ce vaſte édifice il ne reſteroit pas pierre ſur pierre.

XXXV.
Prodiges qui arrêtent l'en-trepriſe.

En effet les fondemens de l'ancien temple étoient déjà démolis. Tout ſembloit répondre du ſuccès : on al-

JULIEN. An. 363.

loit voir qui devoit avoir le démenti ou du Dieu des Chrétiens, ou de ceux de Julien ; lorſque ſur le ſoir un vent impétueux s'étant élevé tout-à-coup emporte les amas de plâtre, de chaux, de ciment, comble les fouilles en y rejettant les terres, diſperſe & diſſipe les matériaux. La nuit étant venue, la terre tremble avec d'horribles mugiſſemens ; les maiſons voiſines s'écroulent ; un portique ſous lequel s'étoit retiré un grand nombre d'ouvriers, tombe avec fracas : les uns reſtent enſévelis ſous les ruines : les autres s'échappent, mais meurtris & eſtropiés. D'autres courent en foule ſe réfugier dans une égliſe voiſine comme dans un aſyle ; il en ſort une flamme qui étouffe une partie de ces malheureux, & qui laiſſe ſur le corps des autres des traces ineffaçables de la colere divine. L'air eſt embraſé d'éclairs ; les coups redoublés de la foudre tuent les hommes, calcinent les pierres, mettent en fuſion les outils de fer dont la place étoit jonchée. Les ouvrages étoient ruinés, mais l'opiniâtreté des Juifs n'étoit

pas vaincue. Après les horreurs de cette nuit, ils remettent la main à l'œuvre. Alors la terre se soulevant par de nouvelles secousses ouvre ses entrailles ; elle lance des tourbillons de flamme ; elle repousse sur les ouvriers les pierres qu'ils s'efforcent d'établir dans son sein ; ils périssent ou dévorés par les feux, ou écrasés sous les pierres. Ce terrible phénomene se renouvella à plusieurs reprises ; & ce qui montre évidemment l'action d'une Intelligence qui commande à la nature, c'est que l'éruption du feu recommença autant de fois que les ouvriers reprirent le travail, & ne cessa tout-à-fait que quand ils l'eurent entiérement abandonné.

JULIEN. An. 363.

XXXVI. Croix lumineuses.

Dieu développoit sa puissance. Jamais la nature ne rassembla tant de météores pour produire un effet unique. On vit dans le ciel pendant la seconde nuit & le jour suivant une croix éclatante renfermée dans un cercle de lumiere. Les habits & les membres mêmes des spectateurs se trouverent au point du jour semés de croix qui sembloient avoir été gravées

JULIEN. An. 363.

par l'impreſſion des flammes. Tant de merveilles frapperent d'étonnement les Juifs, les payens & l'empereur même. Un grand nombre de Juifs ſe convertit. Julien qui ne croyoit que les fables, aveugle au milieu de la plus vive lumiere, fut effrayé ſans être éclairé : il renonça à l'entrepriſe.

XXXVII. Preuves de ce miracle.

Ce miracle ſe paſſa aux yeux de l'univers; & la Providence en a perpétué la mémoire par des témoignages autentiques que nul des Payens n'a oſé démentir. S. Grégoire de Nazianze & S. Jean Chryſoſtôme, contemporains de cet évenement, en ont développé toutes les circonſtances. S. Ambroiſe qui vivoit dans le même tems en prend avantage, comme d'un fait inconteſtable, pour détourner le grand Théodoſe de rétablir un temple des payens. Mais ce qui doit fermer la bouche à l'incrédulité, c'eſt l'autorité des ennemis du Chriſtianiſme. Ammien Marcellin, qui étoit alors à la Cour, atteſte la vérité de ce prodige. Julien lui-même avoue qu'il a voulu rébâtir ce temple;

temple ; & s'il s'abstient de parler des obstacles que le ciel & la terre opposerent à son dessein, son silence est suppléé par un auteur qui n'est pas d'un moindre poids ; parce qu'il n'étoit pas moins intéressé à cacher la vérité. Un fameux Rabbin qui écrivoit dans le siécle suivant, rapporte le fait ; & ce qui doit être d'une grande considération, il le rapporte d'après les annales de la nation Juive. De nos jours un protestant célebre a recueilli tous ces témoignages, & il en a fait sentir la force dans un ouvrage solide & lumineux.

JULIEN. An. 363.

XXXVIII. Railleries du peuple d'Antioche. *Jul. Misop. Amm. l. 22. c. 14. Soc. l. 3. c. 17. Soz. l. 5. c. 18. Pagi in Baronium.*

Avant que de quitter Antioche, Julien voulut y laisser des marques de son mécontentement & de son mépris. Sa philosophie n'avoit point imposé dans cette ville. Son extérieur austere, son éloignement des théatres & des divertissemens populaires, sa Cour peuplée de séveres Platoniciens, lui donnoient un air sauvage dans une ville qui ne respiroit que le luxe & les plaisirs, plus choquée des ridicules que des vices. On s'étoit égayé aux dépens du prince par des chan-

JULIEN. An. 363.

sons & des vers satyriques : on le railloit sur sa petite taille & sur sa démarche grave & gigantesque: les minuties de sa superstition, la multitude de ses sacrifices, ses processions, ses monnoyes marquées de figures bisarres, tantôt d'un taureau, tantôt des divinités monstrueuses de l'Egypte donnoient matiere de risée. Mais la plûpart des traits portoient sur sa barbe hérissée : c'étoit l'objet éternel des plaisanteries d'un peuple frivole. Des causes encore plus sérieuses avoient aigri l'humeur des habitans, sur-tout des plus riches & des plus injustes. A son arrivée dans Antioche, ils lui avoient demandé des terres qui étoient vacantes. Lorsqu'il les eut accordées, les riches s'en emparerent sans en faire part aux pauvres. Julien averti de cette usurpation, les avoit retirées de leurs mains; il en avoit assigné le revenu à la commune pour fournir aux dépenses de la ville. D'ailleurs les habitans, sans avoir égard à la droiture de ses intentions, ne lui pardonnoient pas, les uns d'avoir augmenté la disette par des mesu-

tes mal prifes, les autres d'avoir voulu les empêcher de profiter de la mifere publique. Tous ces motifs envenimoient la plume de ces auteurs ténébreux, qui achetent au péril de leur tête le plaifir criminel de divertir leurs citoyens en outrageant leur prince.

JULIEN. An. 363.

XXXIX. Il compofe le Mifopogon.

Pour fe venger de la haine publique, il n'eut garde de la mériter par des recherches & par des fupplices. Il prit une voye plus douce, mais peu convenable à un fouverain. Il aimoit la fatyre. Il avoit déjà cenfuré tous les Céfars fes prédéceffeurs par un écrit, où Conftantin & fes enfans ne font pas épargnés. En cette occafion il compofa un ouvrage fous le titre de Mifopogon, *l'ennemi de la barbe*. Quelques auteurs difent qu'il y fut aidé par Libanius, à qui Julien en auroit dû laiffer l'honneur. C'eft une ironie perpétuelle, où feignant de fe faire lui-même fon procès, il peint les défordres & les débauches d'Antioche. Le portrait eft plein de feu & de force; mais, felon Ammien Marcellin, les traits en font

JULIEN. An. 363.

outrés, & les couleurs rudes & chargées. Le lecteur est choqué d'y voir un prince se dépouiller de la pourpre, pour se mesurer & se battre, pour ainsi dire, corps à corps avec les plus méprisables de ses sujets. Cette satyre produisit son effet naturel : elle attira des repliques ; & Julien fut réduit à finir par où il auroit dû commencer, c'est-à-dire, à dévorer en silence ces nouvelles railleries, & à renfermer son ressentiment. Il avoit protesté dans son ouvrage qu'il alloit quitter Antioche pour toujours. En effet, lorsqu'il partit de la ville, comme il étoit suivi d'une foule d'habitans, qui lui souhaitant un heureux voyage & un glorieux retour, le supplioient de leur rendre ses bonnes graces, il leur répondit d'un ton de colere qu'il ne les reverroit plus, & qu'après sa victoire il iroit faire sa résidence à Tarse. Mémorius qui gouvernoit alors la Cilicie, avoit déjà reçu ordre d'y préparer tout pour le recevoir au retour de Perse. Mais Julien n'eut besoin d'y trouver qu'une sépulture.

JULIEN. An. 363.

XI. Clémence & dureté de Julien.

Liban. or. 4. 12. Amm. l. 23. c. 2.

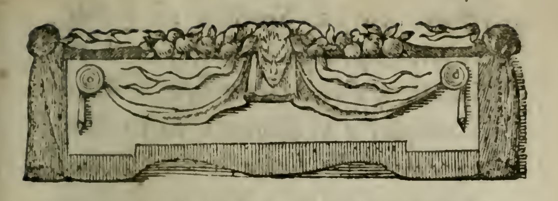
Comme il étoit prêt à se mettre en marche, on découvrit une conjuration formée par dix soldats, qui devoient l'assassiner lorsqu'il feroit la revue des troupes. Ils se trahirent eux-mêmes dans l'ivresse. Julien les ayant convaincus de leur crime, se contenta de les punir par des reproches : il voulut, dit Libanius, commencer par triompher de lui-même, avant que d'aller ériger des trophées dans la Perse. Mais cette action de clémence fut aussi-tôt démentie par un trait de malignité tout-à-fait indigne d'un souverain. Il laissa, pour gouverner la Syrie, Alexandre d'Héliopolis ; & sur ce qu'on lui représentoit que c'étoit un esprit turbulent & cruel : *Je sçais bien*, répondit-il, *qu'Alexandre ne mérite pas un gouvernement ; mais Antioche mérite bien un tel gouverneur.* Vengeance injuste & plus inhumaine que s'il eût séverement puni les auteurs de tant de libelles outrageans ; puisque c'étoit confondre les innocens avec les coupables, & qu'un gou-

JULIEN. An. 363.

verneur de ce caractère est le plus terrible fléau dont une province puisse être affligée.

Fin du Livre treiziéme.





SOMMAIRE
DU
QUATORZIEME LIVRE.

I. D*ÉPART d'Antioche.* II. *Liberté d'un habitant de Bérée.* III. *Julien à Héliopolis.* IV. *Il passe l'Euphrate.* V. *Julien à Carrhes.* VI. *Il dispose tout pour sa marche.* VII. *Il arrive à Callinique.* VIII. *A Cercuse.* IX. *Discours de Julien à ses troupes.* X. *Marche de l'armée en Assyrie* XI. *Elle avance dans le pays ennemi.* XII. *Prise de la forteresse d'Anatha.* XIII. *Inondation de l'Euphrate.* XIV. *Précautions de Julien.* XV. *Marche jusqu'à Pirisabore.* XVI. *Prise de Piri-*

ſabore. XVII. *Sévérité de Julien.* XVIII. *Réprimande qu'il fait à ſes ſoldats.* XIX. *Marche juſqu'à Maogamalque.* XX. *Situation de la ville.* XXI. *Péril de Julien.* XXII. *Divers évenemens qui ſe paſſent hors de la ville.* XXIII. *Attaques.* XXIV. *Priſe de la ville.* XXV. *Modération de Julien.* XXVI. *Ennemis enfermés dans des ſouterrains.* XXVII. *On détruit le parc du roi de Perſe.* XXVIII. *Suite de la marche.* XXIX. *Paſſage du Naarmalcha.* XXX. *Julien raſſure ſes ſoldats.* XXXI. *Paſſage du Tigre.* XXXII. *Combat contre les Perſes.* XXXIII. *Suites de la victoire.* XXXIV. *Julien ſe détermine à ne pas aſſiéger Ctéſiphon.* XXXV. *Il refuſe la paix.* XXXVI. *Il eſt trompé par un transfuge.* XXXVII. *Il brule ſes vaiſſeaux.* XXXVIII. *Il ne peut pénétrer dans la Perſe.* XXXIX. *Il prend le chemin de la Corduène.* XL. *Marche de l'armée.*

XLI. *Arrivée de l'armée royale.* XLII. *Divers évenemens de la marche.* XLIII. *Bataille de Maranga.* XLIV. *Inquiétudes de Julien.* XLV. *Blessure de Julien.* XLVI. *Succès du combat.* XLVII. *Dernieres paroles de Julien.* XLVIII. *Sa mort.* XLIX. *Précis de son caractère.* L. *Fables inventées au sujet de sa mort.* LI. *Faits véritables.*





HISTOIRE
DU
BAS-EMPIRE.

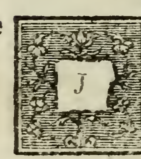
LIVRE QUATORZIEME.

JULIEN.

JULIEN. An. 363.

I. Départ d'Antioche.

Jul. ep. 27. Amm. l. 23. c. 2. Zos. l. 3. Evagr. l. 6. c. 11.



ULIEN partit le cinquiéme de Mars ; & après douze lieues de chemin par des marais & des montagnes, il arriva sur le soir à Litarbes, bourg de la dépendance de Chalcis. La plus grande partie des sénateurs d'Antioche l'avoient suivi jusqu'en ce lieu, pour tâcher d'appaiser sa

JULIEN. An. 363.

colere. Ils ne gagnerent rien ſur ce cœur inflexible : l'empereur les congédia durement, en leur répétant qu'il ne rentreroit plus dans leur ville, & qu'il iroit paſſer à Tarſe l'hiver ſuivant. Quoiqu'à ſon départ d'Antioche il n'eût pas apperçu dans les victimes des ſignes favorables, cependant enivré de ſes ſuccès paſſés & des flatteuſes prédictions de Maxime, dont il ſe fit accompagner dans ce voyage, il tiroit d'heureux pronoſtics de tout ce qu'il rencontroit ſur ſa route, & il en tenoit un regiſtre exact. Il vint le lendemain à Bérée, nommée aujourd'hui Alep, où il s'arrêta pendant un jour. Après avoir ſolemnellement offert à Jupiter un taureau blanc en ſacrifice, il aſſembla le ſénat de cette ville, & tâcha de le porter à l'idolatrie par un diſcours qui fut applaudi de tous, & qui ne perſuada perſonne.

II. Liberté d'un habitant de Bérée. *Theod. l. 3. c. 17.*

Il eut lui-même occaſion de s'appercevoir du peu de ſuccès de ſon éloquence. Le chef du Conſeil de Bérée, irrité contre ſon fils de ce qu'il avoit embraſſé la religion du-

JULIEN. An. 363.

prince, l'avoit publiquement déshérité & chassé de sa maison. Comme Julien approchoit de la ville, ce jeune homme alla se jetter à ses pieds pour lui demander justice. L'empereur lui promit de le réconcilier avec son pere. Dans un repas qu'il donna aux magistrats de Bérée, il fit placer à côté de lui le pere & le fils. Après quelques momens d'entretien : *Pour moi*, dit-il au pere, *je ne puis souffrir qu'on veuille forcer la croyance des autres hommes, & exercer sur leur conscience une sorte de tyrannie. N'exigez pas de votre fils qu'il suive, malgré lui, votre religion ; je ne vous oblige pas d'embrasser la mienne, quoiqu'il me fût aisé de vous y contraindre :* Quoi, *seigneur*, lui répondit le pere, *vous me parlez de ce scélérat, de cet impie, qui a préféré le mensonge à la vérité ?* A cette brusque repartie, l'empereur prenant un air de douceur : *Faites trêve à vos invectives*, lui dit-il, & se tournant vers le jeune homme, il ajoûta : *Je vous tiendrai lieu de pere, puisque le vôtre vous abandonne.*

Il fut plus content des habitans de Batnes, où il arriva après une marche de huit lieues. Cette ville ſituée en Syrie dans une plaine délicieuſe, & peuplée de cyprès, étoit fort adonnée à l'idolatrie. L'empereur y reſpira avec plaiſir l'odeur de l'encens dont la fumée s'élevoit de toutes parts. Il rencontroit à chaque pas des victimes magnifiquement parées. Charmé de ce zele il logea dans un palais ruſtique qui n'étoit conſtruit que de bois & de terre. Après des ſacrifices dont les ſignes parurent heureux à ſon imagination ſatisfaite, au lieu de prendre le chemin de Samoſates, capitale de la Commagene, où il auroit trouvé un pont commode pour paſſer l'Euphrate, il prit celui d'Hiéraple, qui n'étoit éloignée de Batnes que de ſept lieues. Cette derniere route étoit plus courte pour arriver au bord de l'Euphrate. D'ailleurs Hiéraple, dont le nom ſignifie *ville ſacrée*, étoit fameuſe par un ancien temple de Jupiter. Les habitans vinrent en foule à ſa rencontre & le reçurent avec joie. Il

JULIEN. An. 363.

III. Julien à Héliopolis.

Jul. ep. 27. *Amm. l.* 23. *c.* 2. *Lib. or.* 12. *Zoſ. l.* 3. *Chryſoſt. de Sto Babyla, & in Jul. & Gent. M. l'Abbé de la Bleterie, lettre* 27 *de Julien.*

JULIEN. An. 363.

rendit d'abord ses hommages à Jupiter, & alla loger chez Sopatre disciple d'Iamblique. Julien chérissoit Sopatre parce que ce philosophe ayant plusieurs fois reçu chez lui Constance & Gallus, il avoit résisté aux sollicitations de ces deux princes, qui le pressoient de renoncer à l'idolatrie. C'étoit dans cette ville que l'empereur avoit marqué le rendez-vous de l'armée. Au moment de son entrée, un portique, sous lequel campoit un corps de troupes, s'étant tout-à-coup écroulé, écrasa cinquante soldats, & en blessa un grand nombre. Pendant les trois jours que Julien passa à Hiéraple, il fit rassembler toutes les barques qui se trouvoient sur l'Euphrate à Samosate & ailleurs. On y transporta les provisions qui seroient nécessaires dans les pays déserts & stériles qu'on auroit à traverser. Il rassembla quantité de chevaux & de mulets; il envoya des exprès aux diverses tribus des Sarrasins, pour les avertir de le venir joindre, s'ils vouloient être traités comme amis des Romains.

Son armée qu'il ſçavoit animer par une éloquence militaire, montroit une ardeur extrême. Mais Julien ne comptoit pas moins ſur le ſecret de l'exécution. Perſuadé que tout ce qui ſort de la bouche du chef parvient bientôt aux oreilles des eſpions, qui ſe dérobent à la plus exacte vigilance, il n'avoit d'autre confident que lui-même, & ne laiſſoit tranſpirer aucun de ſes projets. Il fit prendre les devans à des coureurs, à deſſein d'arrêter les transfuges, & d'empêcher qu'ils ne portaſſent des nouvelles à l'ennemi. Enfin il tenta pour la derniere fois d'engager tous ſes ſoldats dans l'idolatrie. Pluſieurs ſe laiſſerent ſéduire par ſes careſſes; mais la plûpart étant demeurés fermes, il n'oſa congédier ces fideles Chrétiens, de peur d'affoiblir ſon armée.

JULIEN. An. 363.

IV. Il paſſe l'Euphrate. *Amm. l. 23. c. 2. Theod. l. 3. c. 6. 21. Soz. l. 6. c. 1.*

Ayant paſſé l'Euphrate ſur un pont de batteaux, avant que les ennemis fuſſent avertis de ſa marche, il vint à la ville de Batnes en Oſroëne, de même nom que celle de Syrie.

JULIEN. An. 363.

On laiſſa ſur la gauche Edeſſe : le Chriſtianiſme y fleuriſſoit, c'étoit aſſez pour en éloigner Julien.

V. Julien à Carrhes.

Amm. l. 23. c. 3. Theod. l. 3. c. 21. Soz. l. 6. c. 1. Zoſ. l. 4. Spart. in Caracalla. Médailles.

Etant arrivé à Carrhes, célebre par la défaite de Craſſus, il s'y arrêta quelques jours. En cette ville étoit un temple de la Lune, adorée ſous le nom de Dieu *Lunus*. Ces peuples par une idée biſarre avoient changé le ſexe attribué par-tout ailleurs à cette divinité. Il y avoit ſelon eux une malédiction attachée à ceux qui adoroient la Lune comme Déeſſe : ils vivoient, diſoient-ils, dans un perpétuel eſclavage, toujours aſſervis aux caprices de leurs femmes. L'empereur n'oublia pas de viſiter ce temple. On dit qu'après le ſacrifice, s'étant enfermé ſeul avec Procope ſon parent, il lui remit un manteau de pourpre, avec ordre de s'en revêtir & de prendre la qualité d'empereur, ſuppoſé qu'il pérît dans la guerre de Perſe. Théodoret copié par d'autres auteurs Chrétiens attribue en cette occaſion à Julien une action tout-à-fait horrible. Il rapporte qu'au

ſortir du temple, ce prince en fit fermer les portes, & que les ayant ſcellées de ſon ſceau, il y plaça une garde de ſoldats qui ne devoit être levée qu'à ſon retour; qu'enſuite, à la nouvelle de ſa mort, lorſqu'on entra dans le temple on y trouva une femme ſuſpendue par les cheveux, les bras étendus, le ventre ouvert, Julien ayant cherché dans ſes entrailles des ſignes de ſa victoire. Sozomene d'ailleurs aſſez crédule, & contemporain de Théodoret n'a pas adopté ce récit. On n'en trouve rien dans Saint Grégoire de Nazianze, qui dans les reproches de cruauté qu'il lance avec tant de force contre Julien, n'auroit eu garde de paſſer ſous ſilence un fait ſi atroce.

JULIEN.
An. 363.

VI.
Il diſpoſe tout pour ſa marche.

Amm. l. 23. c. 3. Lib. or. 12. Zoſ. l. 3. Soc. l. 6. c. 1. Chryſ. de Sto. Babyla contra Jul. & Gent.

La nuit du dix huit au dix-neuf de Mars, Julien fut fort agité par des ſonges fâcheux. A ſon réveil ayant conſulté les interprêtes de ſonges qu'il menoit à ſa ſuite, il jugea que le jour ſuivant alloit être ſignalé par quelque évenement funeſte. Le jour ſe paſſa ſans accident; mais la ſuperſ-

JULIEN. An. 363.

tition trouva bientôt de quoi autoriser ses rêveries. On apprit quelque tems après que cette nuit-là même, le feu avoit pris dans Rome au temple d'Apollon Palatin, & que sans un prompt secours les oracles des Sibylles auroient été la proie des flammes. Il y avoit deux grandes routes pour aller en Perse : l'une à gauche par Nisibe & l'Adiabéne en traversant le Tigre : l'autre à droite par l'Assyrie le long de l'Euphrate. On appelloit alors Assyrie la partie méridionale de la Mésopotamie qui obéissoit aux Perses. Julien préféra cette derniere route. Pendant qu'il disposoit tout pour son départ, on vint lui annoncer qu'un corps de cavalerie ennemie ayant forcé les passages, ravageoit les environs de Nisibe. L'allarme se répandit dans le camp ; mais on apprit bientôt que ce n'étoient que des coureurs, & qu'ils s'étoient retirés après avoir fait quelque pillage. Pour mettre le pays à couvert de ces insultes, il détacha de son armée trente mille hommes sous

le commandement de Procope & du comte Sébaſtien. Ces généraux avoient ordre de veiller à la sûreté de la Méſopotamie, juſqu'à ce que l'empereur eût pénétré dans la Perſe; de ſe réunir enſuite à Arſace, & de venir avec ce prince par la Corduène, la Moxoène & les frontieres de la Médie, rejoindre Julien au-delà du Tigre. Il écrivit en même tems au roi d'Arménie une lettre pleine de vanité, ſe relevant beaucoup lui-même, taxant Conſtance de lâcheté & d'impiété, menaçant Arſace, & comme il ſçavoit que ce prince étoit Chrétien : *N'eſpérez pas*, lui diſoit-il, *que votre Dieu puiſſe vous défendre, ſi vous négligez de m'obéir.* Etant ſur le point de partir, il monta ſur un lieu élevé pour jouir du ſpectacle de ſon armée : c'étoit la plus leſte & la plus nombreuſe qu'aucun empereur eût conduite contre les Perſes. Elle étoit compoſée de ſoixante-cinq mille hommes. Ayant remarqué parmi les bagages un grand nombre de chameaux chargés, il demanda ce qu'ils

JULIEN. An. 363.

portoient. On lui répondit que c'étoient des liqueurs & des vins de plusieurs sortes : *Arrêtez-les ici*, dit-il aussi-tôt, *je ne veux pas que ces sources de volupté suivent mon armée ; un soldat ne doit boire que le vin qu'il s'est procuré par son épée. Je ne suis moi-même qu'un soldat, & je ne prétends pas être mieux traité que le dernier de mes troupes.*

VII. Il arrive à Callinique.

On avoit préparé des étapes sur les deux routes pour tenir les Perses dans l'incertitude. Ayant fait une fausse marche du côté du Tigre, il tourna sur la droite ; & après avoir passé une nuit sous des tentes, comme il s'étoit fait amener son cheval qu'on nommoit le Babylonien, cet animal frappé d'une douleur soudaine s'abattit tout-à-coup, & se roulant à terre, mit son harnois en pieces. Julien s'écria avec joie : *C'est Babylone qui tombe, dépouillée de tous ses ornemens*. Ses officiers applaudissent : on fait des sacrifices pour confirmer ce bon présage ; & l'on arrive sur le soir au château de Davane, où une

riviere nommée Belias prenoit sa source pour s'aller jetter dans l'Euphrate. Le vingt-sept de Mars l'armée entra dans Callinique, place forte & commerçante. Julien y pratiqua les mêmes cérémonies qui étoient en usage à Rome ce jour-là en l'honneur de Cybele. Le lendemain on campa sur les bords de l'Euphrate, qui devient fort large en cet endroit par l'abondance des eaux qui s'y rendent. Ce fut-là que plusieurs princes Sarrasins vinrent lui rendre hommage comme au maître du monde & à leur souverain, lui offrant une couronne d'or. Pendant que l'empereur leur donnoit audience, on vit passer en pompeux appareil à la vue du camp la flotte commandée par le tribun Constantien & par le comte Lucillien. Toute la largeur du fleuve étoit couverte de mille bâtimens, chargés de vivres, d'armes & de machines : sans compter cinquante vaisseaux armés en guerre, & autant de grosses barques, propres à établir des ponts pour le passage de l'armée.

JULIEN. An. 363. VIII. A Cercuse. *Amm. l. 23. c. 5. Zos. l. 3.*

L'empereur, après avoir reçu les troupes des Sarrasins, qui pouvoient être d'un grand secours pour les courses & pour les surprises, entra dans Cercuse au commencement d'Avril. C'étoit la derniere place des Romains de ce côté-là. Elle étoit forte & bien bâtie, située au confluent de l'Aboras & de l'Euphrate. Dioclétien l'avoit fortifiée avec soin, pour servir de boulevard à la Syrie contre les incursions des Perses. Tandis que Julien faisoit passer l'Aboras à ses troupes sur un pont de batteaux, il reçut une lettre de Salluste, préfet des Gaules, qui le supplioit de suspendre son expédition, jusqu'à ce qu'on eût obtenu des marques plus certaines de la faveur des Dieux. Julien qui s'en croyoit assuré, ayant passé le fleuve après son armée, fit rompre le pont, pour ôter aux déserteurs toute espérance de retour. Il rassembla ses bataillons & ses escadrons qu'il fit ranger en cercle autour de lui. Alors élevé sur un tribunal de gazon, environné des principaux officiers, & montrant sur son

JULIEN. An. 363.

IX. Discours de Julien à ses troupes.

visage l'assurance de la victoire, il leur parla en ces termes :

« Braves soldats, vous n'êtes pas » les premiers Romains, qui soyez » entrés dans la Perse. Pour ne pas » remonter jusqu'aux exploits de Lu» cullus, de Pompée, de Ventidius, » plusieurs de mes prédécesseurs » m'ont prévenu dans cette glorieuse » carriere. Trajan, Verus, Sévere » sont revenus de ces contrées vic» torieux & triomphans ; & le der» nier des Gordiens, dont le monu» ment va bientôt se montrer à nos » yeux, ayant vaincu le Roi de Per» se auprès de Résene, auroit rap» porté les mêmes lauriers sur les ter» res de l'empire, si des mains per» fides ne lui eussent arraché la vie » au pied même de ses trophées. Les » héros dont je parle ne furent con» duits dans ces lieux que par le dé» sir de la gloire. Mais nous, des » motifs plus pressans nous y appel» lent : nos villes ruinées, tant de » nos soldats massacrés, dont les om» bres sont errantes autour de nous, » implorent notre vengeance. L'em-

JULIEN. An. 363.

» pire nous montre ſa frontiere dé-
» vaſtée ; il s'attend que nous guéri-
» rons ſes plaies ; que nous éloigne-
» rons le fer & le feu auxquels il
» eſt expoſé depuis plus d'un ſié-
» cle. Nous avons à nous plain-
» dre de nos peres ; laiſſons à no-
» tre poſtérité de quoi nous van-
» ter. Protégé par l'Eternel, vous
» me verrez par-tout à votre tête,
» vous commander, vous couvrir
» de mon corps & de mes armes,
» combattre avec vous. Tout me
» fait eſpérer la victoire ; mais la for-
» tune diſpoſera de ma vie : ſi elle
» me l'enleve au milieu des combats,
» quel honneur pour moi de m'être
» dévoué à la patrie, comme les Mu-
» cius, les Curtius, comme la fa-
» mille des Décius, qui ſe tranſmi-
» rent avec la vie la gloire de mou-
» rir pour Rome ! Nos ancêtres s'obſ-
» tinerent pendant des ſiécles entiers
» à ſoumettre les puiſſances ennemies
» de l'empire. Fidenes, Veies, Fa-
» leries, furent rivales de Rome dans
» ſon enfance : Carthage & Numan-
» ce lutterent contre elle dans ſa
» vigueur ;

JULIEN. An. 363.

» vigueur; ces Etats ne ſubſiſtent plus:
» nous avons peine à croire, ſur la
» foi de nos annales, qu'ils ayent ja-
» mais oſé nous diſputer l'empire. Il
» reſte une nation opiniâtre, dont
» les armes ſont encore teintes du
» ſang de nos freres: c'eſt à nous à
» la détruire. Achevons l'ouvrage de
» nos ayeux. Mais pour réuſſir dans
» ce noble projet, il n'y faut cher-
» cher que la gloire. L'amour du
» pillage fut ſouvent pour le ſoldat
» Romain un piége dangereux: que
» chacun de vous marche en bon or-
» dre ſous ſes enſeignes: ſi quelqu'un
» s'écarte, s'il s'arrête, qu'on lui
» coupe les jarrets, & qu'on le laiſſe
» ſur la place. Je ne crains que les
» ſurpriſes d'un ennemi, qui n'a de
» force que dans ſes ruſes. Mainte-
» nant je veux être obéï: après le
» ſuccès, quand nous n'aurons plus
» à répondre qu'à nous-mêmes, peu
» jaloux du privilége des princes,
» qui mettent leur volonté à la place
» de la raiſon & de la juſtice, je vous
» permettrai à tous de me demander
» compte de toutes mes démarches,

JULIEN. An. 363.

» & je ferai prêt à vous satisfaire. » Elevez votre courage : partagez » mes espérances, je partagerai tous » vos travaux, tous vos périls. La » justice de notre cause est un ga- » rant de la victoire ». Ce discours embrasa le cœur des soldats. Les divers sentimens de Julien paroissoient pénétrer dans leur ame, & se peindre sur leur visage. Dès qu'il eût cessé de parler, ils élevent leurs boucliers au-dessus de leurs têtes : ils s'écrient qu'ils ne connoissent point de périls, point de travaux sous un capitaine qui en prend sur lui-même plus qu'il n'en laisse à ses soldats. Les Gaulois signaloient leur ardeur au-dessus de tous les autres : ils se souvenoient, ils racontoient avec transport, qu'ils l'avoient vû courir entre leurs rangs, se jetter au plus fort de la mêlée ; qu'ils avoient vû les nations barbares, ou tomber sous ses coups, ou se prosterner à ses pieds. Julien, pour mieux assurer l'effet de ses paroles, fit distribuer à chaque soldat cent trente piéces d'argent.

JULIEN.
An. 363.
X.
Marche de l'armée en Assyrie.
Amm. l. 24. c. 1.
Zos. l. 3.

Le fleuve Aboras faisoit la séparation des terres de l'empire d'avec le pays ennemi. On passa la nuit sur ses bords, & dès le point du jour on sonna la marche. La lumiere qui croissoit peu à peu découvroit aux regards de l'armée les vastes pleines de l'Assyrie : l'empressement & la joie brilloient dans tous les yeux. Julien le premier à cheval courant de rang en rang inspiroit aux soldats une nouvelle confiance. Il fit toutes les dispositions qu'on pouvoit attendre d'un général expérimenté, pour la sûreté de la marche dans un pays inconnu. Il envoya devant quinze cents coureurs pour battre l'estrade. L'armée marchoit sur trois colonnes. Celle du centre étoit composée de la meilleure infanterie, à la tête de laquelle étoit Julien. A droite, le reste des légions côtoyoit le fleuve sous les ordres de Névitte. A gauche, la cavalerie commandée par Arinthée & par Hormisdas traversoit la plaine & couvroit l'infanterie. L'arriere-garde avoit pour chefs Dagalaïphe & Victor. Secondin, duc d'Osroëne fer-

JULIEN. An. 363.

moit la marche. Les bagages étoient à couvert entre les deux aîles & le corps de bataille. Pour grossir le nombre des troupes aux yeux des coureurs ennemis, on fit marcher les différens corps à grands intervalles, en sorte qu'il y avoit trois lieues entre la queue & la tête de l'armée. La flotte avoit ordre de mesurer ses mouvemens avec tant de justesse, que malgré les fréquens détours du fleuve, elle bordât toujours les troupes de terre, sans rester en arriere, ni les devancer.

XI. Elle avance dans le pays ennemi. *Amm. l. 23. c. 5. Zos. l. 3.*

Le premier pas que fit l'armée lui présenta un objet capable d'allarmer les superstitieux, & d'éveiller la diligence de ceux qui étoient chargés du soin des subsistances. C'étoit le corps d'un commissaire des vivres, que le préfet Salluste avoit fait pendre, parce qu'ayant promis de faire venir au camp à un jour marqué certaines provisions, il avoit manqué de parole. Un accident involontaire avoit causé ce délai; & les vivres arriverent le lendemain de l'exécution. On passa près du château de Zaïthe, mot qui dans la langue du

pays signifioit *Olivier*. Entre ce lieu & la ville de Dure, on apperçut de loin le tombeau de Gordien, qui étoit fort élevé. Julien y alla rendre ses hommages à ce prince, qu'on avoit placé au rang des Dieux. Comme il continuoit sa route, une troupe de soldats vint lui présenter un lion monstrueux qui étoit venu les attaquer & qu'ils avoient tué. Il s'éleva à ce sujet une vive contestation entre les aruspices Toscans & les philosophes qui accompagnoient le prince. Les premiers qui s'étoient toujours opposés, mais en vain, à l'expédition de Perse, prétendoient prouver par leurs livres, que c'étoit un signe malheureux. Les philosophes tournoient en ridicule & les aruspices & leurs livres. La querelle se renouvella le lendemain à l'occasion d'un soldat qui fut tué d'un coup de foudre avec deux chevaux qu'il ramenoit du fleuve. Les deux partis alléguoient des raisons également chimériques, les uns pour intimider, les autres pour tranquilliser le prince. Julien ne balança pas à

JULIEN. An. 363.

JULIEN. An. 363.

regarder ces deux évenemens comme d'heureux préſages.

XII. Priſe de la forтereſſe d'Anatha. *Amm. l.* 24. *c.* 1. *Lib. or.* 12. *Zoſ. l.* 3. *Cellar. l.* 3. *c.* 15. *art.* 13.

Deux jours après le paſſage de l'Aboras on vint à Dure, bâtie autrefois par les Macédoniens ſur le bord de l'Euphrate. Il n'en reſtoit plus que les ruines. On y trouva une ſi grande quantité de cerfs que ceux que l'on tua ſuffirent pour nourrir toute l'armée. Après quatre jours de marche on arriva vers le commencement de la nuit à une bourgade nommée Phatuſes. Vis-à-vis s'élevoit dans une iſle de l'Euphrate la forтereſſe d'Anatha, fort grande & fort peuplée. Julien fit embarquer mille ſoldats ſous la conduite de Lucillien, qui à la faveur de la nuit approcha de l'iſle ſans être apperçu, & plaça ſes vaiſſeaux dans tous les endroits où la deſcente étoit praticable. Au point du jour un habitant, qui étoit allé puiſer de l'eau, ayant donné l'allarme, tous les autres monterent ſur le mur. Ils furent fort étonnés de voir les bords du fleuve couverts de troupes, & Julien lui-même qui venoit à eux avec deux vaiſſeaux, ſuivis

JULIEN. An. 363.

d'un grand nombre de barques chargées de máchines propres à battre les murailles. Comme le siége pouvoit être long & meurtrier, Julien leur fit dire qu'ils n'avoient rien à craindre s'ils se rendoient; rien à espérer s'ils faisoient résistance. Ils demanderent à parler à Hormisdas, qui par ses promesses & ses sermens les détermina à ouvrir leurs portes. Ils sortirent à la suite d'un taureau couronné de fleurs: c'étoit un symbole de paix. L'empereur les reçut avec bonté, leur permit d'emporter tous leurs effets, & leur donna une escorte pour les conduire à Chalcis en Syrie. Parmi eux se trouvoit un soldat Romain âgé de près de cent ans, que Galere avoit, soixante-six ans auparavant, laissé malade dans ces contrées. C'étoit lui qui avoit engagé les habitans à écouter Hormisdas. Courbé de vieillesse & environné d'un grand nombre d'enfans, qu'il avoit eus de plusieurs femmes à la fois, selon l'usage du pays, il partoit en pleurant de joie, & prenant les habitans à témoin qu'il avoit toujours prédit,

JULIEN. An. 363.

qu'il mourroit ſur les terres de l'empire. On mit le feu à la place. Puſée qui en étoit gouverneur pour Sapor, fut honoré du titre de tribun : il mérita par ſa fidélité la confiance de l'empereur, & devint dans la ſuite commandant des troupes en Egypte. Pendant que Julien étoit arrêté en ce lieu, les Sarraſins lui amenerent quelques coureurs ennemis : il les récompenſa & les renvoya pour continuer de battre la campagne.

XIII. Inondation de l'Euphrate. *Amm. l. 24. c. 1. Lib. or. 12.*

Le lendemain il s'éleva une horrible tempête. Un vent impétueux renverſoit les hommes, abbatoit les tentes. En même tems le fleuve groſſi par les neiges que la chaleur du printems faiſoit fondre ſur les montagnes d'Arménie, ſubmergea pluſieurs barques chargées de blé, & pénétra par toutes les écluſes pratiquées le long de ſes bords, ſoit pour arroſer les terres, ſoit pour inonder le pays. On eut lieu de douter ſi ce fut un effet de la violence des eaux, ou de la malice des habitans. L'armée ſe mit en marche pour échapper à ce déluge. Les canaux dont ce

JULIEN.
An. 363.

terrein eſt coupé étant remplis, formoient une infinité d'iſles. Les ſoldats paſſoient à la nâge, ou jettoient des ponts : d'autres ſe haſardoient à traverſer à pied, ayant de l'eau juſqu'au col : pluſieurs périrent dans ces foſſes profondes. Tout étoit dans un affreux déſordre : il falloit s'entr'aider, & ſauver à la fois ſa perſonne, ſes armes, ſes proviſions & les bêtes de ſomme. Quelques-uns défiloient ſur la crête des bords du fleuve par un ſentier étroit & gliſſant, où ils couroient riſque de ſe précipiter à tous momens dans les eaux. Ce qu'il y avoit de plus remarquable, c'eſt qu'au milieu de tant de fatigues & de périls pas un ne plaignoit ſon ſort, pas un ne murmuroit contre l'empereur. Auſſi ne cherchoit-il pas à ſe ſoulager lui-même aux dépens de ſes ſoldats; il ne prenoit ſur eux d'autre avantage que de leur donner l'exemple : ils le voyoient à leur tête, couvert de boue & de fange, fendre les eaux, & refuſer les ſecours qui ne pouvoient être communiqués à tous.

JULIEN. An. 363.

XIV. Précautions de Julien.

Après avoir traversé une grande étendue de terrein inondé, on se trouva enfin dans une plaine fertile en fruits, en vignes, en palmiers, & peuplée de bourgs & de villages. C'étoit le plus beau canton de l'Assyrie. Les habitans s'étoient retirés au-delà du fleuve; on les appercevoit sur les hauteurs d'où ils regardoient le pillage de leurs campagnes. Julien escorté d'un corps de cavalerie légere, tantôt à la tête, tantôt à la queue de son armée, prenoit les précautions nécessaires dans un pays inconnu. Il faisoit fouiller jusqu'aux moindres buissons; il visitoit tous les vallons; il empêchoit les soldats de s'écarter trop loin, les contenant par une douce persuasion plutôt que par les menaces. L'exemple d'un soldat, qui étant pris de vin, se hasarda à passer l'Euphrate, & qui fut égorgé par les ennemis sur l'autre bord à la vue de l'armée, servit à rendre ses camarades plus sobres & plus circonspects. Julien leur permit d'enlever ce qui étoit propre à leur subsistance, & fit brûler le reste avec les

habitations. L'armée se nourrissoit avec plaisir des fruits de sa conquête; elle jouissoit de l'abondance, sans toucher aux provisions qu'elle avoit en réserve sur le fleuve.

JULIEN. An. 363.

XV. Marche jusqu'à Pirisabore.

Amm. l. 24. c. 2. Lib. or. 12. Zos. l. 3.

On arriva vis-à-vis du fort de Thilutha, situé dans une isle escarpée, & tellement bordée d'une muraille, qu'il ne restoit pas au-dehors de quoi asseoir le pied. L'attaque paroissant impraticable, on somma les habitans de se rendre. Ils répondirent qu'il n'en étoit pas encore tems; qu'ils suivroient le sort de la Perse, & que quand les Romains seroient maîtres de l'intérieur du pays, ils se soumettroient aux vainqueurs, comme un accessoire de la conquête. Julien se contenta de cette promesse, parce qu'il étoit persuadé que de s'arrêter, c'étoit servir ses ennemis, & que le tems si précieux, sur-tout dans la guerre, ne devoit s'employer que pour acheter un succès de pareille valeur. Les habitans virent passer la flotte au pied de leurs murailles, sans faire aucun acte d'hostilité. On reçut la même réponse devant

JULIEN, An. 363.

la forteresse d'Achaïacala, dont la situation étoit semblable. Le jour suivant, on brûla plusieurs châteaux déserts & mal fortifiés. Après une marche de huit ou neuf lieues faite en deux jours, on vint à un lieu nommé Baraxmalchá. On y passa une riviere, à sept milles de laquelle étoit située sur la rive droite de l'Euphrate la ville de Diacire. Les habitans n'y avoient laissé que quelques femmes & de grands magasins de blé & de sel. Les soldats de la flotte passerent impitoyablement les femmes au fil de l'épée, pillerent les magasins, & réduisirent la ville en cendres. Sur l'autre bord, l'armée ayant traversé une source de bitume, & laissé sur la gauche deux bourgades nommées Sitha & Mégia, entra dans Ozogardane, qu'elle trouva abandonnée. On y voyoit encore le tribunal de Trajan; il étoit fort élevé & construit de pierres. Cette ville fut pillée & brûlée. L'armée se reposa deux jours en ce lieu. Pendant cet intervalle l'empereur étonné de n'avoir encore rencontré aucunes trou-

pes ennemies, envoya aux nouvelles Hormisdas qui connoissoit le pays. Ce prince pensa être surpris à la fin de la seconde nuit par le généralissime des troupes de Perse, qu'on appeloit *le Surena*. Celui-ci s'étoit mis en campagne avec un fameux partisan nommé Podosacès, chef des Sarrasins Assanites, qui s'étoit rendu redoutable par les courses qu'il faisoit depuis long-tems sur les terres de l'empire. Hormisdas & sa troupe marchant sans défiance, alloient tomber dans une embuscade, s'ils n'eussent été arrêtés par un fossé profond, rempli des eaux de l'Euphrate. Au point du jour, l'éclat des casques & des cuirasses leur ayant fait découvrir l'ennemi, ils tournerent le fossé, & couverts de leurs boucliers, ils fondirent sur lui avec tant de furie, que les Perses, sans avoir eu le tems de décocher leurs fleches, prirent la fuite, laissant plusieurs des leurs sur la place. L'armée encouragée par ce premier avantage s'avança jusqu'à une bourgade nommée Macépracta, où l'on voyoit

JULIEN.
An. 363.

JULIEN. An. 363.

les ruines d'une ancienne muraille, que Sémiramis avoit conduite d'un fleuve à l'autre, afin de couvrir la Babylonie. En ce même endroit commençoient les canaux tirés de l'Euphrate au Tigre pour arroser le terrein & pour joindre les deux fleuves. A la tête du premier canal s'élevoit une tour qui servoit de phare. Le terrein marécageux & la profondeur de l'eau rendoient déjà le passage difficile; mais il devenoit tout-à-fait impossible en présence des ennemis, qui postés sur l'autre bord se préparoient à le disputer. Les Romains commençoient à perdre courage, lorsque Julien fécond en ressources & très-instruit de toutes les pratiques de la guerre, résolut de faire attaquer les Perses par derriere. Il pouvoit employer à cette diversion les quinze cents batteurs d'estrade, qui devançant toujours l'armée avoient déjà passé le canal avant qu'elle y fût arrivée. Mais il étoit question de leur faire parvenir l'ordre. Julien ayant attendu la nuit, détacha pour cet effet le général Victor avec une troupe

de cavalerie légere. Celui-ci alla passer loin des ennemis, & s'étant joint aux coureurs, il rabattit avec eux sur les Perses qui ne l'attendoient pas ; une partie fut taillée en pieces, & le reste prit la fuite. Julien fit défiler son infanterie sur plusieurs ponts, tandis que les cavaliers ayant choisi les endroits où les eaux étoient moins rapides, passerent sur leurs chevaux à la nâge.

JULIEN. An. 363.

XVI. Prise de Pirisabore. *Amm. l. 23. c. 4. & l. 24. c. 2. Lib. or. 12. Zos. l. 3.*

Cet heureux succès rendit le chemin libre jusqu'à Pirisabore, la plus grande ville de ce pays après Ctésiphon, bâtie dans une péninsule formée par l'Euphrate & par un large canal tiré du fleuve pour l'usage des habitans. Elle étoit ceinte d'une double muraille flanquée de tours, défendue du côté de l'occident & du midi par le fleuve & par des rochers, à l'orient par un fossé profond & par une forte palissade, au septentrion par le canal. Les tours étoient construites de brique & de bitume jusqu'à la moitié de leur hauteur ; le reste n'étoit que de briques & de plâtre. A l'angle formé par le

JULIEN. An. 363.

canal s'élevoit une forte citadelle ſur une éminence eſcarpée, qui s'arrondiſſoit juſqu'au fleuve, où le terrein coupé à pic ne préſentoit que des pointes de rochers. On montoit de la ville à la citadelle par un ſentier rude & difficile. L'empereur ayant reconnu la force de la place, mit inutilement en uſage les promeſſes & les menaces. Il fallut en venir aux attaques. Son armée rangée ſur trois lignes paſſa le premier jour à lancer des pierres & des traits. Les aſſiégés pleins de force & de courage paroiſſoient diſpoſés à faire une longue réſiſtance. Ils tendirent ſur leurs murs de grands rideaux de poil de chevre, lâches & flottans pour amortir la violence des coups. Leurs ſoldats étoient couverts de lames d'acier qui s'ajuſtant à la forme & ſe prêtant aux mouvemens de leurs membres depuis la tête juſqu'aux pieds les faiſoient paroître des ſtatues d'acier. Leurs boucliers en loſange, à la maniere des Perſes, n'étoient que d'oſier revêtu de cuir, mais tiſſu ſi fortement qu'ils étoient à l'épreuve des

traits. Ils demanderent plusieurs fois à parler au prince Hormisdas; ce ne fut que pour l'accabler d'injures, le traitant de perfide, de déserteur, de traître. Le premier jour s'étant passé en pour-parlers inutiles, Julien fit pendant la nuit combler le fossé, arracher la palissade & avancer ses machines. Au point du jour, un bélier avoit déjà percé une des tours, & les habitans qui n'étoient pas trois mille hommes (car les autres s'étoient sauvés par le fleuve avant le siége) n'espérant pas pouvoir défendre une si vaste étendue, abandonnerent la double enceinte & se retirerent dans la citadelle. Aussi-tôt l'armée s'étant emparée de la ville, abattit les murs, brûla les maisons, établit ses batteries sur les ruines. On attaquoit, on défendoit avec une ardeur égale. Les assiégés courbant avec effort leurs grands arcs, en faisoient partir des fleches armées d'un long fer, qui portoient des coups mortels au travers des boucliers & des cuirasses. Le combat continua sans relâche & sans aucun avantage

JULIEN. An. 363.

depuis le matin jusqu'au soir. Il recommençoit le troisiéme jour avec la même fureur, lorsque Julien rival d'Alexandre, & accoutumé comme ce héros à prodiguer sa vie, prenant avec lui les plus déterminés de ses soldats, court à l'abri de son bouclier jusqu'à la porte du château revêtue de plaques de fer fort épaisses ; & au travers d'une grêle de pierres, de traits, de javelots, couvert de sueur & de poussiere, il fait battre la porte à coups de pics & de pieux ; il crie, il anime sa troupe, il frappe lui-même, & ne se retire qu'au moment qu'il se voit prêt à être enséveli sous les masses énormes qu'on fait tomber du haut des murs. Alors, sans avoir reçu aucune atteinte, mais plein de dépit, il se retire avec ses gens, dont quelques-uns étoient seulement légérement blessés. La situation du lieu ne permettant pas de faire jouer les béliers ni d'élever des terrasses, l'empereur fit dresser en diligence une de ces machines, qu'on appeloit hélépoles. L'art n'avoit encore rien imaginé de plus terrible pour le siége des

villes. C'étoit une ancienne invention de Démétrius le Macédonien, qui s'en étoit ſervi pour forcer pluſieurs places ; ce qui lui avoit fait donner le ſurnom de *Poliorcete*, c'eſt-à-dire, *le preneur de villes*. On conſtruiſit avec de groſſes poutres une tour quarrée, diviſée en pluſieurs étages, dont la hauteur ſurpaſſoit celle des murailles de la place, & qui s'élevoit en diminuant de largeur. On la couvrit de peaux de bœufs nouvellement écorchés, ou d'oſier vert enduit de boue, afin qu'elle fût à l'épreuve du feu. La face étoit garnie de pointes de fer à trois branches, propres à percer & à briſer tout ce qu'elles rencontroient. Des ſoldats placés au-deſſous la faiſoient avancer ſur des roues à force de bras : d'autres la tiroient avec des cordes ; & tandis qu'on mettoit en branle les béliers ſuſpendus aux divers étages, tandis qu'il partoit de toutes les ouvertures des pierres & des javelots lancés à la main & par des machines, la tour venant heurter avec violence les parties les plus foibles de la muraille,

JULIEN.
An. 363.

JULIEN. An. 363.

ne manquoit guères d'y ouvrir une large brêche. A la vûe de ce formidable appareil, les assiégés saisis d'effroi, & désespérant de vaincre l'opiniâtreté des Romains, cessent de combattre : ils tendent les bras en posture de supplians ; ils demandent la permission de conférer avec Hormisdas. Les Romains de leur côté suspendent les attaques. On descend du haut du mur, par le moyen d'une corde, le commandant de la place nommé Mamersidès ; il obtient de l'empereur que les habitans sortiront sans qu'il leur soit fait aucun mal ; qu'on leur laissera à chacun un habit & une somme d'argent marquée, & que Julien, quelque traité qu'il fasse dans la suite, ne les livrera jamais aux Perses : ils sçavoient que s'ils retomboient entre les mains de ces maîtres cruels, ils ne pouvoient éviter d'être écorchés vifs comme des traîtres. Dès que le commandant fut retourné dans la ville, les habitans ouvrirent les portes ; ils défilerent à travers l'armée Romaine, louant hautement la valeur

& la clémence également héroïques de l'empereur. On trouva dans la place quantité de blé, d'armes, de machines, & de meubles de toute espece. Le blé fut transporté sur la flotte; on en distribua une partie aux soldats. On leur abandonna les armes qui pouvoient être à leur usage. Le reste fut jetté dans le fleuve, ou consumé par les flammes avec la place.

JULIEN. An. 363.

XVII. Sévérité de Julien.

Amm. l. 24. c. 3. & ibi Vales. Lib. or. 12. Zos. l. 3.

Le jour suivant, pendant que l'empereur prenoit un repas léger à son ordinaire, on vint lui annoncer que le Surena avoit surpris trois compagnies de coureurs, qu'il en avoit taillé en pieces une partie, & qu'ayant tué un tribun, il avoit enlevé un dragon: c'étoit une enseigne qui portoit la figure de cet animal. Il part sur le champ suivi seulement de trois de ses gardes; & ralliant les fuyards qui regagnoient le camp à toute bride, il retourne à leur tête sur le vainqueur, arrache le dragon des mains des ennemis, les terrasse ou les met en fuite. Alors s'arrêtant sur la place même, presque seul au milieu de

JULIEN. An. 363.

cent cavaliers qu'il alloit punir, mais sûr d'être obéi, il commence par les deux tribuns qui s'étoient laissé battre ; il les dégrade du service en leur ôtant la ceinture militaire ; & suivant la sévérité de l'ancienne discipline, il fait décimer les cavaliers & trancher la tête à dix d'entre eux. Il ramene les autres au camp, ayant presque en un même instant appris, vengé & puni la défaite de sa troupe.

XVIII. Réprimande de Julien à ses soldats.

Etant ensuite monté sur un tribunal, il loua ses soldats de la valeur qu'ils avoient montrée au siége de Pirisabore ; il les exhorta à conserver une réputation capable d'abréger leurs travaux, & leur promit cent pieces d'argent par tête. Comme il s'apperçut qu'une si modique récompense n'excitoit que des murmures, prenant un air majestueux & sévere, & montrant de la main le pays qu'il avoit devant lui : « Voilà, » dit-il, le domaine des Perses ; vous » y trouverez des richesses, si vous » sçavez combattre & m'obéir. L'em» pire fut opulent autrefois ; il s'est

» appauvri par l'avarice de ces mi-
» niſtres, qui ont partagé les tréſors
» de leurs maîtres avec les barbares
» dont ils achetoient la paix. Les
» fonds publics ſont diſſipés, les vil-
» les épuiſées, les provinces déſo-
» lées. Quelque noble que je ſois, je
» ſuis le ſeul de ma maiſon ; je n'ai
» de reſſource que dans le cœur. Un
» empereur qui ne connoît de tréſors
» que ceux de l'ame, ſçait ſoutenir
» l'honneur d'une vertueuſe indigen-
» ce. Les Fabrices qui firent triom-
» pher Rome des plus redoutables
» ennemis, n'étoient riches que de
» gloire. Cette gloire vous viendra
» avec la fortune, ſi vous ſuivez
» ſans crainte & ſans murmure les
» ordres de la Providence & ceux
» d'un général qui partage avec elle
» le ſoin de vos jours. Mais ſi vous
» refuſez d'obéir, ſi vous reprenez
» cet eſprit de déſordre & de muti-
» nerie, qui a déshonoré & affoibli
» l'empire, retirez-vous, abandonnez
» mes drapeaux. Seul je ſçaurai mourir
» au bout de ma glorieuſe carriere,
» mépriſant la vie, qu'une fievre me

JULIEN. An. 363.

» raviroit un jour; ſinon, je quitterai la » pourpre. De la maniere dont j'ai » vécu empereur, je pourrai ſans dé- » cheoir & ſans rougir, vivre parti- » culier. J'aurai du moins l'honneur » de laiſſer à la tête des troupes Ro- » maines des généraux pleins de va- » leur, & inſtruits de toutes les par- » ties de la guerre ». A ces paroles, les ſoldats touchés & attendris, lui promettent une ſoumiſſion & un dévouement ſans réſerve : ils élevent juſqu'au ciel ſa grandeur d'ame, & cette autorité plus attachée à ſa perſonne qu'à ſon diadême. Ils font retentir leurs armes ; c'étoit par ce langage que s'expliquoit l'approbation militaire. Remplis de confiance, ils ſe retirent ſous leurs tentes, & prennent leur nourriture, diſcourant enſemble de leurs eſpérances, qui les occupent juſque dans le ſommeil. Julien ne ceſſoit d'entretenir cette chaleur ; c'étoit l'objet de tous ſes diſcours. Vouloit-il affirmer quelque choſe ? au lieu d'employer les ſermens ordinaires, il diſoit, comme avoit dit Trajan autrefois : *Puiſſé-je*

auſſi-bien

aussi-bien subjuguer la Perse: puissé-je aussi certainement assurer la tranquillité de l'empire.

JULIEN. An. 363.

XIX. Marche jusqu'à Maogamalque.

Pendant que l'armée reposoit sous ses tentes, Julien toujours en haleine envoyoit des troupes légeres pour enlever les habitans, que la terreur avoit dispersés dans les campagnes voisines. On en trouvoit un grand nombre cachés dans des retraites souterreines. On emmenoit les enfans avec leurs meres; & bientôt le nombre des prisonniers surpassa celui des vainqueurs. Dans une route de quatorze mille pas le long du fleuve, on rencontra un château & une ville nommée Phissénie, dont les murailles étoient baignées par un canal profond. Julien ne jugeant pas à propos de s'y arrêter, trouva au-delà un terrein que les Perses avoient inondé, à dessein de lui rendre le passage impraticable. Il campa en cet endroit & assembla le conseil. Les avis étoient partagés; plusieurs officiers proposoient une autre route, plus longue à la vérité, mais où l'on ne trouvoit point d'eau: *Et c'est-là ce que je crains*, re-

JULIEN. An. 363.

partit Julien, *je ne vois ici que de la fatigue ; là je vois notre perte. Lequel des deux vaut-il mieux, d'avoir la peine de traverser des eaux, ou de n'en pas trouver & mourir de soif ? Souvenez-vous de Crassus & d'Antoine.* Tous revinrent à son avis. En même tems il ordonna de préparer des outres, de rassembler des batteaux de cuir dont les habitans faisoient grand usage sur les canaux ; & comme tout ce terrein étoit planté de palmiers, il alla lui-même à la tête d'une troupe de soldats & de charpentiers abattre des arbres, & faire des planches. Il passa cette nuit, le jour suivant, & la nuit d'après à établir des ponts, à combler des fosses profondes, à raffermir le sol des marais en y jettant de la terre. Au commencement du second jour il fit défiler son armée sur les ponts qu'il falloit démonter & dresser sans cesse avec un travail incroyable. Marchant lui-même au travers des eaux, il accéléroit les ouvrages, & maintenoit par-tout le bon ordre. Après une si pénible journée on se reposa dans une ville nommée Bi-

thra, où l'on trouva un palais d'une ſi vaſte étendue, que l'empereur y logea toute ſon armée. Cette ville étoit habitée par des Juifs, qui s'étoient établis en grand nombre dans ces contrées; ils l'avoient abandonnée; & les ſoldats en partant y mirent le feu. Au ſortir de l'inondation, ſe préſenta une plaine charmante, couverte d'arbres fruitiers de toute eſpece & ſur-tout de palmiers, dont les plants formant de grandes forêts s'étendoient de-là juſqu'au golfe Perſique. Les vignes qui croiſſoient au pied de ces arbres féconds, ſe mariant avec eux, les ſoldats cueilloient à la fois les dattes & les raiſins ſuſpendus aux mêmes branches; & l'on n'avoit à craindre que l'abondance dans un lieu où l'on avoit appréhendé de trouver la diſette. L'armée paſſa la nuit dans cette délicieuſe campagne. Elle eſſuya le jour ſuivant quelques décharges de traits d'un parti ennemi, qui fut bientôt diſſipé. Il fallut encore traverſer un grand nombre de ruiſſeaux; c'étoient autant

JULIEN. An. 363.

JULIEN. An. 363.

XX. Situation de la ville. *Amm. l. 24. c. 4. Lib. or. 12. Zof. l. 3.*

de faignées de l'Euphrate. Enfin on arriva à la vûe d'une grande ville nommée Maogamalque.

Le premier foin de Julien fut de fe camper avantageufement pour n'être pas expofé aux infultes de la cavalerie des Perfes, très-redoutable en pleine campagne. Il alla enfuite lui-même à pied avec une petite troupe d'infanterie légere reconnoître les dehors de la place. Tout le terrein étoit coupé de canaux, au milieu defquels la ville s'élevoit fur un tertre, qui fembloit être une ifle. L'accès en étoit défendu par des rochers fort hauts, dont la coupe irréguliere formoit un labyrinthe tortueux. Elle avoit, ainfi que Pirifabore, deux enceintes fermées chacune d'une muraille de briques cimentées de bitume. Le mur extérieur fort large & fort élevé, à l'épreuve des machines, étoit bordé d'un foffé profond, & flanqué de feize groffes tours de même conftruction que les murailles. Une citadelle affife fur le roc occupoit le centre de la ville; au dehors une forêt de rofeaux qui s'é-

tendoit depuis les canaux jusqu'au bord du fossé, donnoit aux habitans la facilité d'aller puiser de l'eau sans être apperçu. Cette ville très-peuplée par elle-même se trouvoit alors remplie d'une multitude d'habitans des châteaux voisins, qui s'y étoient retirés comme dans une place de sûreté.

XXI. Péril de Julien.

La hardiesse de Julien pensa lui coûter la vie. Dix soldats Perses étant sortis de la ville par une porte détournée, se glisserent au travers des roseaux, & vinrent fondre sur sa troupe. Deux d'entre eux ayant reconnu l'empereur, coururent à lui le sabre à la main. Il se couvrit de son bouclier, & tua l'un, tandis que l'escorte massacroit l'autre. Le reste s'étant sauvé par une prompte fuite, l'empereur revint au camp où il fut reçu avec beaucoup de joie. L'armée ne respiroit que vengeance, & Julien crut ne pouvoir sans péril laisser derriere lui une place si considérable. Ayant jetté des ponts sur les canaux, il fit passer ses troupes, & choisit un lieu sûr & commode

JULIEN. An. 363.

pour y asseoir son camp, qu'il fortifia d'une double palissade.

XXII. Divers événemens qui se passent hors de la ville.

Ce siége ou plutôt cette attaque ne dura que trois jours. Mais ce court intervalle présente un spectacle si varié & si rempli d'évenemens, qu'on y trouveroit de quoi marquer chaque journée d'un long siége entrepris & soutenu par des combattans moins actifs. Tout étoit en mouvement dans la ville, au pied des murailles, sur le terrein des environs, sur les canaux. On avoit envoyé les chevaux & les autres bêtes de somme de l'armée paître aux environs dans des bois de palmiers. Le Surena vint pour les enlever. Mais Julien qui connoissoit les forces des ennemis, comme les siennes propres, avoit si bien proportionné l'escorte, qu'elle se trouva en état de les défendre. Tandis que l'infanterie attaquoit la place, la cavalerie divisée en plusieurs pelotons, battoit toute la plaine; elle enlevoit les grains & les troupeaux, elle nourrissoit le reste de l'armée aux dépens des ennemis, elle assommoit ou faisoit prisonniers les fuyards dispersés

dans la campagne. C'étoient les habitans de deux villes voisines, dont les uns se sauvoient vers Ctésiphon, les autres s'alloient cacher dans des bois de palmiers ; un grand nombre gagnoit les marais, & se jettant dans des canots légers, faits d'un seul arbre, ils échappoient à la cavalerie. Pour les atteindre, les soldats se servoient de batteaux de cuir, que Julien avoit rassemblés ; & quand ils arrivoient à la portée des traits, des pierres, & des feux qu'on leur lançoit du haut des murailles, ils renversoient sur leurs têtes ces nacelles qui leur tenoient alors lieu de toît & de défense.

XXIII.
Attaques.

L'armée rangée sur trois lignes environnoit les murs. La garnison nombreuse & composée de troupes d'élite étoit déterminée à s'ensévelir sous les ruines, plutôt que de se rendre, & les habitans ne montroient pas moins de résolution. Plusieurs avanturiers se hasardoient jusqu'au bord du fossé, d'où ils défioient les Romains de leur donner bataille en rase campagne : pleins d'ardeur &

JULIEN. An. 363.

de rage, ils n'obéiſſoient qu'avec peine aux ordres du commandant qui les rappeloit. Cependant les Romains moins fanfarons, mais plus actifs, partagoient entre eux les travaux; on élevoit des terraſſes; on combloit les foſſés, on dreſſoit des batteries, on creuſoit de profonds ſouterreins. Névitte & Dagalaïphe commandoient les travailleurs: Julien ſe chargea de la conduite des attaques. Tout étoit prêt, & l'armée demandoit le ſignal, lorſque Victor envoyé pour reconnoître le pays, vint rapporter, que le chemin étoit libre & ouvert juſqu'à Ctéſiphon qui n'étoit éloignée que de quatre lieues. Cette nouvelle augmenta l'empreſſement des troupes. Les trompettes ſonnent de part & d'autre. Les Romains couverts de leurs boucliers s'avancent avec un bruit confus & menaçant. Les Perſes revêtus de fer ſe montrent ſur la muraille. D'abord ce n'étoit de leur part que des huées, des inſultes, des railleries. Mais quand ils voient jouer les machines, & les aſſaillans au pied de leurs murs, à couvert de leurs

madriers, battre la muraille à coups de béliers, & travailler à la ſappe, alors ils font pleuvoir ſur eux de gros quartiers de pierres, des javelots, des feux, des torrens de bitume enflammé. On redouble les efforts à pluſieurs repriſes. Enfin vers l'heure de midi, l'exceſſive chaleur qui croiſſoit de plus en plus, obligea les Romains épuiſés & couverts de ſueur de paſſer le reſte du jour ſous leurs tentes. L'attaque recommença le lendemain avec une pareille fureur, & ſe termina avec auſſi peu de ſuccès. Un accident rapporté par Ammien Marcellin fait connoître quelle étoit la force de l'artillerie de ce tems-là. Un ingénieur ſe tenoit derriere une des pieces employées à foudroyer la ville, & qu'on appeloit *Scorpions*. Le ſoldat qui la ſervoit, n'ayant pas bien placé la pierre dans la cuillier d'où elle devoit partir, cette pierre, au moment de la détente, rejaillit contre un des montans antérieurs de la machine, & revint frapper l'ingénieur avec tant de violence, que ſon corps fut mis en pieces, ſans

JULIEN. An. 363.

JULIEN. An. 363.

qu'on pût retrouver ni reconnoître aucun de ſes membres. Le troiſiéme jour Julien s'expoſoit lui-même dans les endroits les plus haſardeux, animant ſes ſoldats, & craignant que la longueur de ce ſiége ne lui fît manquer des entrepriſes plus importantes. Mécontent des travailleurs qui creuſoient le ſouterrein, il les fit retirer avec honte & remplacer par trois cohortes renommées. Après une rude attaque & une égale réſiſtance, l'acharnement des deux partis ſe rallentiſſoit; on étoit prêt à ſe ſéparer, lorſqu'un dernier coup de bélier donné au haſard, fit écrouler la plus haute tour, qui entraîna dans ſa chûte un large pan de muraille. A cette vûe l'ardeur ſe rallume: on ſaute des deux côtés ſur la brêche. Les deux partis ſe diſputent le terrein par mille actions de valeur; le dépit & la rage tranſportent les aſſiégeans; le péril prête aux aſſiégés des forces ſurnaturelles. Enfin la brêche étant inondée de ſang & jonchée de morts, la fin du jour força les Romains de s'appercevoir

de leur perte & de leur fatigue. Ils se retirerent pour prendre de la nourriture & du repos.

JULIEN. An. 363.

XXIV. Prise de la ville.

La nuit étoit fort avancée, & Julien s'occupoit à disposer le plan des attaques pour le lendemain. On vint lui dire que ses mineurs avoient poussé leur travail jusque sous l'intérieur de la place, qu'ils avoient établi leurs galeries, & qu'ils n'attendoient que son ordre pour déboucher dans la ville. Il fait aussi-tôt sonner la charge : on court aux armes ; & pour distraire les assiégés, & les empêcher d'entendre le bruit des outils qui ouvroient la mine, il attaque avec toutes ses troupes par l'endroit opposé. Pendant que toute l'attention & tous les efforts se portent de ce côté-là, les travailleurs percent la terre : ils pénetrent dans une maison où une pauvre femme paitrissoit son pain. On la tue de peur qu'elle ne donne l'allarme. On va aussi-tôt à petit bruit surprendre les sentinelles, qui pour se tenir éveillées chantoient, selon l'usage du pays, les louanges de leur prince, & disoient dans leurs chan-

JULIEN. An. 363.

ſons que les Romains eſcaladeroient le ciel plutôt que de prendre la ville. Après les avoir égorgés, on ſe ſaiſit de pluſieurs portes, on donne le ſignal aux troupes du dehors. Tous fondent en foule, & malgré les cris de Julien qui leur commandoit d'épargner le ſang & de faire des priſonniers, les ſoldats irrités du maſſacre de leurs camarades & de ce qu'ils avoient ſouffert eux-mêmes, paſſent tout au fil de l'épée, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe. Ils fouillent dans les retraites les plus cachées. Le feu, le fer, tous les genres de mort ſont employés à la deſtruction des habitans. Pluſieurs ſe jettent eux-mêmes du haut des murailles : d'autres y ſont conduits par bandes & précipités, tandis que les vainqueurs les reçoivent au pied des murs ſur la pointe de leurs lances & de leurs épées : & le ſoleil en ſe levant vit cette exécution terrible.

XXV. Modération de Julien.

Nabdatès commandant de la garniſon fut conduit chargé de chaînes à l'empereur avec quatre-vingts de ſes gardes. Il ne devoit s'attendre

qu'à des traitemens rigoureux, parce qu'ayant dès le commencement du siége promis secretement à Julien de lui livrer la ville, il s'étoit, contre sa parole, obstiné à la défendre. Cependant l'empereur donna ordre de le garder sans lui faire aucun mal. Ce qu'il put sauver du butin fut distribué aux soldats à proportion de leurs services & de leurs travaux. Il ne se réserva qu'un jeune enfant muet, qui sçavoit par ses gestes énoncer clairement toutes ses idées & parler un langage intelligible à toutes les nations. Les femmes de Perse étoient les plus belles du monde. On avoit mis à part plusieurs filles d'une rare beauté. Julien, aussi sage qu'Alexandre, & aussi maître de ses desirs que Scipion l'Afriquain, n'en voulut voir aucune. A l'exemple de ce qu'avoit fait le même Scipion après la prise de Carthagène, il fit assembler son armée, & combla d'éloges la valeur du soldat Exupere, du tribun Magnus, & du sécretaire Jovien : ces trois vaillans hommes étoient sortis les premiers du souterrein ; il les ho-

JULIEN. An. 363.

nora d'une couronne. On détruisit la ville de fond en comble. Les Romains étoient eux-mêmes étonnés d'un exploit qui sembloit être au-dessus des forces humaines; rien ne leur paroissoit désormais difficile. Les Perses effrayés n'espéroient plus trouver de défense contre des guerriers qui forçoient les plus invincibles remparts de l'art & de la nature: & Julien, qui d'ordinaire laissoit aux autres le soin de le vanter, ne put s'empêcher de dire: *Qu'il venoit de préparer une belle matiere à l'orateur de Syrie.* C'étoit Libanius, son éternel panégyriste.

XXVI. Ennemis enfumés dans des souterreins.

L'armée décampoit, lorsqu'on vint avertir l'empereur qu'aux environs de Maogamalque étoient des grottes souterreines, telles qu'il s'en trouve en grand nombre dans toutes ces contrées, où s'étoit cachée une multitude de Perses, à dessein de venir le charger par derriere pendant la marche. Il détacha sur le champ une troupe de ses meilleurs soldats, qui, ne pouvant pénétrer dans ces retraites obscures, ni en faire sortir

JULIEN. An. 363.

les ennemis, prirent le parti de les y enfumer, en bouchant les ouvertures avec de la paille & des broſſailles, auxquelles on mettoit le feu. Ces malheureux y périrent; quelques-uns forcés de ſortir pour n'être pas étouffés, furent auſſi-tôt maſſacrés. Après les avoir détruits par le feu ou par le fer, les ſoldats rejoignirent l'armée. Il fallut encore paſſer ſur des ponts pluſieurs canaux qui communiquoient enſemble & ſe coupoient en diverſes manieres. On arriva près de deux châteaux décorés de ſuperbes édifices. La terreur en avoit banni les habitans. Les valets de l'armée en pillerent les meubles & les richeſſes : ils brûlerent ou jetterent dans les canaux ce qu'ils ne purent emporter. Ce fut-là que le comte Victor qui devançoit l'armée, rencontra le fils du roi. Ce jeune prince étoit parti de Ctéſiphon à la tête d'une troupe de ſeigneurs Perſes & de ſoldats pour diſputer le paſſage des canaux. Mais dès qu'il apperçut le gros de l'armée, il prit la fuite.

Plus on approchoit de Ctéſiphon,

JULIEN An. 363.

XXVII. On détruit le parc du roi de Perse. *Amm. l. 24. c. 5. Lib. or. 12. Zos. l. 3.*

plus le pays devenoit riant & embelli de tous les agrémens de la culture. C'étoient les plaisirs du roi de Perse. On rencontroit à chaque pas de magnifiques édifices & des jardins charmans. Le soldat Romain marchoit le fer & le feu à la main ; & pour se venger d'un peuple qu'il traitoit de barbare, il ne laissoit lui-même que des traces funestes de barbarie. On n'épargna qu'un seul château, parce qu'il étoit bâti à la Romaine. On arriva dans un grand parc, où étoient renfermés des lions, des sangliers, des ours plus cruels en Perse que par-tout ailleurs, & quantité d'autres bêtes féroces. Les rois de Perse y venoient souvent prendre le plaisir de la chasse. On enfonça les portes, on fit brêche en plusieurs endroits aux murailles, & les cavaliers se divertirent à détruire ces animaux à coups d'épieux & de javelots.

XXVIII. Suite de la marche.

La commodité des eaux & du fourage engagea Julien à faire reposer son armée en ce lieu pendant deux jours. Il fortifia son camp à la hâte, & partit lui-même à la tête

JULIEN. An. 363.

de ſes coureurs pour aller aux nouvelles. Il s'avança juſqu'à Séleucie. Cette ville autrefois nommée Zochaſe, réparée & aggrandie par Séleucus Nicator qui lui avoit donné ſon nom, avoit été deux cents ans auparavant ruinée par Caſſius, lieutenant de Lucius Verus. Il n'y reſtoit plus que des maſures & un lac qui ſe déchargeoit dans le Tigre. On y trouva un grand nombre de corps attachés à des gibets : c'étoient les parens de Mamerſidès qui avoit rendu Piriſabore. Le roi s'en étoit vengé ſur toute ſa famille. Julien étant retourné au camp fit brûler vif Nabdatès, qu'il avoit épargné juſqu'alors. Ce priſonnier ne ceſſoit au milieu de ſes chaînes d'accabler d'injures le prince Hormiſdas, comme l'auteur de tous les déſaſtres de ſa patrie. L'armée s'étant miſe en marche, Arinthée enleva quantité de fugitifs qui s'étoient retirés dans les marais. Les détachemens qui ſortoient de Ctéſiphon commencerent alors à inquiéter les Romains. Tandis qu'un eſcadron de Perſes étoit

JULIEN. An. 363.

aux mains avec trois compagnies de coureurs, une autre troupe vint fondre ſur la queue de l'armée, enleva pluſieurs chevaux de bagage, & tailla en pieces quelques fourageurs répandus dans la campagne. L'empereur réſolut de s'en venger ſur un château très-fort & très-élevé nommé Sabatha, à trente ſtades de Séleucie. S'étant avancé lui-même avec une troupe de cavaliers juſqu'à la portée du trait, il fut reconnu. On le ſalua auſſi-tôt d'une décharge de flêches : une machine plantée ſur la muraille fut pointée contre lui avec aſſez de juſteſſe, pour bleſſer ſon écuyer à ſes côtés. Il ſe retira à l'abri d'une haie de boucliers. Irrité du riſque qu'il venoit de courir, il ſe préparoit à forcer la place. La garniſon étoit déterminée à ſe bien défendre ; elle comptoit ſur la ſituation du lieu, qui paroiſſoit inacceſſible, & ſur le ſecours de Sapor qu'on attendoit à la tête d'une armée formidable. Les Romains étoient campés au pied de l'éminence, & tous les ordres étoient donnés pour com-

mencer l'attaque au point du jour. A la fin de la seconde veille, la garnison s'étant réunie, sort tout-à-coup à la faveur de la lune qui répandoit une vive lumiere : elle tombe sur un quartier du camp, y fait un grand carnage, & tue un tribun qui mettoit les troupes en ordre. En même tems un parti de Perses ayant passé le fleuve, attaque un autre quartier, égorge ou enleve plusieurs soldats. Les Romains prennent d'abord l'épouvante ; ils croient avoir sur les bras toute l'armée des Perses. Mais s'étant bientôt rassurés, honteux de leur surprise, & animés par le son des trompettes, ils marchent l'épée à la main vers l'ennemi qui ne les attendit pas. L'empereur punit sévérement un corps de cavalerie qui avoit mal fait son devoir : il cassa les officiers, & réduisit les cavaliers au service de l'infanterie. Il s'attacha ensuite à l'attaque du château, combattant à la tête de ses troupes, & les animant de ses regards & de son exemple. Cent fois dans cette journée il exposa sa vie avec la témérité

JULIEN.
An. 363.

JULIEN. An. 363.

d'un ſimple ſoldat. L'armée fit des efforts incroyables, & ne revint au camp qu'après avoir pris & brûlé la place. Accablés de fatigue ils ſe répoſerent le jour ſuivant. Julien leur diſtribua des rafraîchiſſemens en abondance; & comme il étoit aux portes de Ctéſiphon, d'où il avoit à craindre des excurſions ſoudaines, il prit plus de précaution que jamais pour mettre ſon camp hors d'inſulte.

XXIX. Paſſage du Naarmalcha. *Amm. l. 24. c. 6. Lib. or. 12. Greg. or. 4. Zoſ. l. 3. Soz. l. 6. c. 1. Sextus Rufus. Suid. in Γυμνικοί. Plin. l. 6. c. 30. Cellar Geog. l. 3. c. 16.*

Il falloit paſſer le Tigre pour arriver à Ctéſiphon; mais il ſe préſentoit une difficulté preſqu'inſurmontable. Laiſſer la flotte ſur l'Euphrate, c'étoit l'abandonner à la merci de l'ennemi, & expoſer l'armée à manquer de proviſions & de machines. La faire deſcendre dans le Tigre par l'endroit où les deux fleuves réuniſſent leurs eaux au-deſſous de Ctéſiphon, c'étoit l'expoſer elle-même à une perte certaine. Il auroit fallu lui faire remonter un fleuve très rapide, & la faire paſſer entre Ctéſiphon & Coqué, qui n'étoient ſéparées l'une de l'autre que par le Tigre. Julien avoit fait une

étude des antiquités de ce pays. Voici ce qu'il en avoit appris. Les anciens rois de Babylone avoient conduit d'un fleuve à l'autre un canal nommé le *Naarmalcha*, c'est-à-dire, *le fleuve royal*, qui se déchargeoit dans le Tigre assez près de Ctésiphon : Trajan l'avoit autrefois voulu déboucher & élargir, pour faire passer sa flotte dans le Tigre ; mais il avoit renoncé à cette entreprise, sur l'avis qu'on lui avoit donné que le lit de l'Euphrate étant plus élevé que celui du Tigre, il étoit à craindre que l'Euphrate ne se déchargeât tout entier dans ce canal, & qu'il ne restât à sec au-dessous. Sévere avoit achevé cet ouvrage dans son expédition de Perse; & sans tomber dans l'inconvénient qu'on avoit appréhendé, il avoit réussi à faire passer ses vaisseaux de l'Euphrate dans le Tigre. Ce canal étoit depuis long-tems à sec & ensemencé comme le reste du terrein. Il s'agissoit de le reconnoître. Julien à force de questions tira d'un habitant de ces contrées fort avancé en âge, des connoissances qui le guiderent

JULIEN. An. 363.

dans cette découverte. Il le fit nettoyer. On retira les grosses masses de pierres dont les Perses en avoient comblé l'ouverture. Aussi-tôt les eaux du Naarmalcha reprenant avec rapidité leur ancienne route, y entraînerent les vaisseaux, qui après avoir traversé cet espace long de trente stades, déboucherent sans péril dans le Tigre. Les habitans de Ctésiphon furent avertis du succès de ce travail par l'épouvante que leur causa la crue subite des eaux de leur fleuve, qui ébranla leurs murailles.

XXX. Julien rassure ses soldats.

L'armée s'arrêta à la vue de Coqué & de Ctésiphon dans une belle campagne plantée d'arbustes, de vignobles & de cyprès dont la verdure charmoit les yeux. Au milieu s'élevoit un château de superbe architecture, embelli de jardins, de bocages, & de portiques où les chasses du roi étoient peintes. Les Perses n'employoient la peinture & la sculpture qu'à représenter des chasses ou des combats. Mais le plaisir que l'on ressentoit à la vue de tant d'objets agréables, étoit troublé par

JULIEN. An. 363.

un autre ſpectacle tout-à-fait effrayant. Les bords oppoſés du Tigre étoient hériſſés de piques, de javelots, de caſques, de boucliers, & d'éléphans armés en guerre. Les Romains à cette vûe, plongés dans un morne ſilence, ſe livroient à de triſtes réflexions. Ils avoient devant eux une armée formidable, compoſée des meilleures troupes de la Perſe, autour d'eux de larges canaux, à leur droite une autre armée qu'on diſoit s'approcher à grandes journées; tout le pays derriere eux ſaccagé & ruiné: ils ne s'étoient pas ménagé la reſſource du retour: & c'eſt en effet une des grandes fautes qu'on ait à reprocher à Julien dans une expédition ſi haſardeuſe. Il falloit périr en ce lieu, ou affronter au travers des eaux du Tigre une mort preſque aſſurée. Pour les diſtraire de ces ſombres penſées, & pour leur inſpirer l'allégreſſe & le mépris des ennemis, Julien qui connoiſſoit le caractere du ſoldat, fit applanir le terrein en forme d'hippodrome: il propoſa des prix pour la courſe des cavaliers. Les troupes d'infanterie aſſiſes à l'entour

JULIEN. An. 363.

comme dans un amphitéatre, jugeoient avec intérêt du mérite des cavaliers & des chevaux, & faisoient ainsi diversion à leur inquiétude. L'armée des Perses de dessus l'autre bord, & les habitans des deux villes du haut de leurs murailles, spectateurs oisifs du divertissement qui occupoit les Romains, s'étonnoient de leur sécurité; ils voyoient avec dépit qu'il leur étoit impossible de troubler une fête, qui sembloit être celle de la Victoire. Pendant ces jeux, Julien qui mettoit à profit tous les momens, faisoit décharger les vaisseaux sous prétexte de visiter le blé & les autres provisions; mais en effet pour y faire embarquer les soldats dès qu'il le jugeroit à propos, sans leur laisser le tems de murmurer & de contrôler ses ordres.

XXXI. Passage du Tigre. *Amm. l. 24. c. 6. Lib. or. 12. Zos. l. 3. Soz. l. 6. c. 1. Sextus Rufus.*

La nuit étant arrivée, il assembla dans sa tente les principaux officiers, & leur déclara qu'il falloit passer le Tigre, au-delà duquel ils trouveroient la victoire & l'abondance. Tous gardoient le silence, lorsqu'un des généraux de l'armée que l'histoire ne nomme pas, celui-même qui devoit

voit commander le passage, élévant la voix, lui répresenta la hauteur des bords opposés & la multitude des ennemis : *La disposition du terrein le rendra aussi difficile à défendre qu'à attaquer*, repartit Julien ; *il sera favorable à ceux qui en oseront braver les desavantages : quant au nombre des ennemis, depuis quand les Romains ont-ils appris à les compter ?* En même tems il charge le général Victor de tenter le passage, à la place de cet officier timide : *Vous en serez quitte*, dit-il à Victor, *pour quelque légere blessure.* Les troupes s'embarquent par divisions de quatre-vingts soldats. Julien ayant partagé sa flotte en trois escadres, tient pendant quelque tems les yeux fixés vers le ciel, comme s'il en attendoit le signal ; & tout-à-coup élevant un drapeau, il fait partir le comte Victor à la tête de cinq vaisseaux qui traversent rapidement le fleuve. A l'approche du bord les ennemis lancent des torches & des flêches enflammées. Le feu gagnoit déjà, & ce spectacle glaçoit d'effroi le reste de l'armée, lorsque Ju-

JULIEN. An. 363.

JULIEN. An. 363.

lien s'écrie : *Courage, ſoldats, nous ſommes maîtres des bords : c'eſt le ſignal dont je ſuis convenu.* Le fleuve étoit fort large, & l'éloignement ne permettoit pas de diſtinguer clairement les objets. Cet heureux menſonge raſſure & ranime tous les cœurs. Tous partent & faiſant force de rames, ils dégagent d'abord du péril les cinq premiers vaiſſeaux ; & malgré une grêle de pierres & de traits, ils ſe jettent à l'envi dans l'eau dès qu'ils y peuvent aſſurer le pied. L'ardeur étoit ſi grande, que lorſque la flotte partit, pluſieurs ſoldats craignant de n'y pas trouver de place, ſe ſervirent de leurs boucliers comme de nacelles ; & s'y attachant fortement, les gouvernant comme ils pouvoient, ils paſſerent malgré l'impétuoſité du fleuve, & arriverent auſſi-tôt que les vaiſſeaux.

XXXII. Combat contre les Perſes.

On aborda ſur le minuit. Il eût été difficile en plein jour & ſans avoir en tête aucun ennemi, de franchir des bords ſi eſcarpés : Alors il falloit au milieu des ténebres forcer à la fois les obſtacles de la nature & la réſiſ-

JULIEN. An. 363.

tance d'une armée. Ils les forcerent: ils parvinrent avec des peines incroyables ſur la crête du rivage : ils gagnerent aſſez de terrein pour ſe mettre en bataille. Les Perſes leur opposerent une nombreuſe cavalerie, dont les chevaux étoient bardés & caparaçonnés de cuirs épais: ſur la ſeconde ligne étoit rangée l'infanterie, derriere laquelle les éléphans formoient une barriere ſoit pour retenir les fuyards, ſoit pour arrêter les progrès des ennemis. Le Surena étoit ſecondé de deux braves généraux, nommés Pigrane & Narsès. Pigrane tenoit après Sapor le premier rang entre les Perſes par ſa naiſſance & par la conſidération due à ſes qualités perſonnelles. Julien rangea ſon armée ſur trois lignes : il plaça dans la ſeconde les troupes ſur leſquelles il comptoit le moins, afin qu'elles ne puſſent ni ſe renverſer ſur l'armée & y jetter le déſordre, ni avoir les derrieres libres pour prendre la fuite. Les premiers rayons du jour perçoient déjà les ténebres : on voyoit flotter les aigrettes des caſques: les armes com-

JULIEN. An. 363.

mençoient à étinceler. Le combat s'engagea par les escarmouches des troupes légeres ; en un moment la poussiere s'éleve : les deux armées donnent le signal, & poussent le cri ordinaire. Les Romains s'avancent d'abord lentement, observant la cadence militaire ; mais bientôt, pour éviter les décharges de flêches, en quoi les Perses étoient plus redoutables, ils doublent le pas, & fondent sur eux l'épée à la main. Julien à la tête d'un peloton de cavalerie se trouve dans tous les endroits, d'où le péril auroit éloigné un général ordinaire. Il soutient par des troupes fraîches celles qui sont rebutées : il ranime ceux dont l'ardeur se rallentit. Le combat dura jusqu'à midi. La premiere ligne des Perses ayant commencé à plier, toute leur armée recula d'abord à petit pas : enfin précipitant sa retraite, elle gagna Ctésiphon qui n'étoit pas éloignée. Les Romains épuisés de fatigue, & accablés des ardeurs d'un soleil brûlant, trouverent encore des forces pour achever de vaincre. Ils pour-

ſuivirent les fuyards l'épée dans les reins juſqu'aux portes de la ville. Ils y ſeroient entrés avec eux, ſi le comte Victor bleſſé lui-même à l'épaule d'un dard qui étoit parti du haut de la muraille, ne les eût arrêtés par ſes cris & par ſes efforts, s'oppoſant à leur paſſage, & leur repréſentant que dans le déſordre où les mettoit la pourſuite, ils alloient trouver leur tombeau dans une ville ſi vaſte & ſi peuplée.

XXXIII. Suites de la victoire.

Les Romains avoient fait dans cette mémorable journée des prodiges de valeur. Ils avoient réſiſté aux plus extrêmes fatigues. Ils s'en récompenſerent par le pillage du camp des Perſes, où ils trouverent des richeſſes immenſes; de l'or, de l'argent, des meubles précieux, de magnifiques harnois, des lits, & des tables d'argent maſſif. Au retour du combat, encore couverts de ſang & de pouſſiere, ils s'aſſemblerent autour de la tente de Julien : ils le combloient de louanges; ils lui rendoient avec de grands cris mille actions de graces, de ce que n'ayant pas épargné ſa perſon-

JULIEN. An. 363.

ne, il avoit ſçu tellement ménager le ſang de ſes ſoldats, qu'il n'en étoit reſté que ſoixante-dix ſur le champ de bataille. Il n'eſt guères moins étonnant qu'un combat ſi long & ſi opiniâtre contre des ſoldats tels que ceux de Julien, n'aît coûté aux vaincus que deux mille cinq cents hommes; ce qu'on ne peut guères attribuer qu'à la force de leurs armes défenſives. Des éloges animés d'une ſi juſte reconnoiſſance, étoient pour Julien le fruit le plus doux & le plus glorieux de ſa victoire. Il ſongea de ſon côté à récompenſer ceux qui l'avoient procurée par une brillante valeur. Les appelant lui-même par leurs noms, il leur diſtribua différentes couronnes, ſelon le mérite des actions, dont il avoit été le témoin. Se croyant encore plus redevable à l'aſſiſtance divine, il voulut offrir à *Mars vengeur* un pompeux ſacrifice. La cérémonie ne fut pas heureuſe. Des dix taureaux choiſis, neuf tomberent d'eux-mêmes avant que d'être arrivés au pied de l'autel; le dixieme ayant rompu ſes

liens, ne se laissa reprendre qu'après une longue résistance, & ses entrailles n'offrirent aux yeux que de sinistres présages. La dévotion de l'empereur fut rebutée : il jura par Jupiter qu'il n'immoleroit de sa vie aucune victime au Dieu Mars. Il mourut trop tôt pour être tenté de se dédire. La joie de l'armée étoit un peu troublée par la blessure du comte Victor, le plus estimé des généraux après l'empereur. Mais cet accident n'eut aucune suite fâcheuse ; & ce qui fit sans doute le plus d'impression, ce fut la prédiction de Julien, qui par une parole jettée au hasard, s'étoit préparé l'avantage d'être regardé de ses troupes comme un prince inspiré des Dieux.

XXXIV. Julien se détermine à ne pas assiéger Ctésiphon. *Amm. l. 24. c. 7. Lib. or. 12. Vopisc. in Caro. c. 9.*

C'étoit un ancien préjugé, que Ctésiphon étoit pour les Romains le terme fatal de leurs conquêtes. La fin tragique de l'empereur Carus avoit quatre-vingts ans auparavant confirmé cette opinion populaire ; & ce qui nous reste à raconter de l'expédition de Julien, ne servit pas à la détruire. Il sembloit que la fortune

JULIEN. An. 363.

laſſe de le ſuivre & de le tirer de tant de périls qu'il affrontoit en ſoldat, l'eût abandonné ſur les bords du Tigre. Il ne lui reſta que la valeur. Les Romains demeurerent cinq jours campés dans un lieu nommé Abuzatha. De-là Julien s'étant approché de Ctéſiphon juſqu'à la portée de la voix, cria aux ſentinelles qui paroiſſoient ſur la muraille : *Qu'il leur offroit la bataille ; qu'il ne convenoit qu'à des femmes de ſe tenir cachées derriere des remparts ; que des hommes devoient ſe montrer & combattre.* Ils lui répondirent : *Qu'il allât faire ces remontrances à Sapor ; que pour eux ils étoient prêts à combattre, dès qu'ils en auroient reçu l'ordre.* Piqué de cette raillerie, il tint conſeil pour décider ſi l'on devoit aſſiéger Ctéſiphon. Les plus ſages lui repréſenterent que cette entrepriſe difficile par elle-même, paroiſſoit trop téméraire, lorſqu'on étoit à la veille d'avoir ſur les bras toutes les forces de la Perſe, conduites par Sapor. Il eut encore aſſez de prudence pour ſe rendre à cet avis. Il envoya le général

Arinthée avec un corps d'infanterie légere faire le dégât dans les campagnes d'alentour ; il lui donna ordre en même tems de poursuivre les ennemis qui s'étoient dispersés après leur défaite. Mais comme ceux-ci connoissoient parfaitement le païs, ils échapperent à toutes les poursuites.

XXXV. Il refuse la paix. *Lib. or. 12. Soc. l. 3. c. 21.*

Sapor, soit qu'il voulût amuser Julien, soit qu'il fût en effet effrayé de ses succès, lui députa un des grands de sa Cour, pour lui proposer de garder ses conquêtes, & de conclure un traité de paix & d'alliance. Ce député s'adressa d'abord à Hormisdas frere de son maître ; & se jettant à ses genoux, il le supplia de porter à Julien les paroles de Sapor. Le prince Perse s'en chargea avec joie : la prudence lui persuadoit qu'une pareille ouverture ne pouvoit être que très agréable à l'empereur : c'étoit acquérir une vaste & riche province, & recueillir le plus grand fruit qu'il pût raisonnablement espérer de ses travaux. Mais Julien séduit par des songes trompeurs, & par les prédictions de Maxime aussi vaines

JULIEN. An. 363.

que ces ſonges, s'étoit enivré du projet chimérique de camper dans les plaines d'Arbeles & de mêler ſes lauriers à ceux d'Alexandre ; déjà même il ne parloit que de l'Hyrcanie & des fleuves de l'Inde. Il reçut froidement Hormiſdas ; il lui commanda de garder un profond ſilence ſur cette ambaſſade, & de faire courir le bruit que ce n'étoit qu'une viſite que lui rendoit un ſeigneur de ſes parens. Il craignoit que le ſeul nom de paix ne rallentît l'ardeur de ſes troupes.

XXXVI. Il eſt trompé par un transfuge. *Lib. or.* 12. *Greg. or.* 4. *Sext. Rufus. Vict. Epit. Chryſoſt. de Sto. Babyla contra Julianum & Gentiles. Amm. l.* 24. *c.* 7. *Soc. l.* 3. *c.* 22. *Theod. l.* 3. *c.* 10. *Soz. l.* 6. *c.* 1. *Philoſt. l.* 7. *c.* 15.

On attendoit inutilement les ſecours d'Arſace, & les troupes commandées par Procope & par Sébaſtien, à qui Julien avoit donné ordre de le venir joindre au-delà du Tigre. Arſace s'étoit contenté de ravager un canton de la Médie, nommé Chiliocome, c'eſt-à-dire, *les mille bourgades* ; & les deux généraux ne ſe preſſoient pas de paſſer le fleuve. L'accident arrivé à quelques-uns de leurs ſoldats tués à coup de flêches pendant qu'ils ſe baignoient, leur faiſoit craindre de trouver ſur l'autre bord

JULIEN.
An. 363.
Orof. l. 7. c. 30.
Zon. t. 2. p. 26.

plus d'ennemis qu'ils n'en cherchoient. D'ailleurs la mésintelligence rompoit toutes leurs mesures. Ils faisoient leur cour aux soldats en dépit l'un de l'autre : quand l'un vouloit faire marcher l'armée, l'autre trouvoit des prétextes pour la retenir. En vain Julien leur dépêchoit couriers sur couriers. Il prit enfin le parti de les aller joindre lui-même. Il se disposoit à prendre sa route par le Tigre, & à faire remonter sa flotte, lorsqu'un vieillard Perse, renouvellant la ruse de ce Zopyre, qui avoit aidé Darius à se rendre maître de Babylone, vint se jetter entre ses bras. Il feignoit de fuir la colere du roi de Perse, qu'il avoit, disoit-il, offensé ; il supplioit Julien de lui donner asyle entre ses troupes. Il sçut si bien feindre le désespoir, que l'empereur prit confiance en lui, & l'interrogea sur la route qu'il devoit tenir : « Prince, lui dit ce vieillard, » vous sçavez la guerre mieux que » moi ; mais je connois mieux que » personne le pays où vous êtes. Quel » usage prétendez-vous faire de cet-

JULIEN. An. 363.

» te flotte qui côtoye votre armée ?
» Elle vous a jusqu'ici occupé plus
» de vingt mille hommes. Espérez-
» vous forcer la rapidité du Tigre ?
» La moitié de votre armée ne suffi-
» ra pas pour tirer ces barques le long
» des bords. Quelle diminution de
» forces, si les ennemis vous atta-
» quent ! sans compter ce que vous
» perdez de courage dans vos sol-
» dats, qui assurés de leurs subsistan-
» ces, en ont moins d'ardeur à s'en
» procurer à la pointe de leurs épées.
» Cette flotte vous fait encore un
» autre mal. C'est un hôpital qui suit
» votre armée : c'est l'asyle des pol-
» trons qui s'y font transporter sous
» prétexte de maladie. Retranchez
» cet obstacle à vos succès : éloi-
» gnez-vous des bords du fleuve. Je
» vous guiderai par une route plus
» sûre & plus commode jusque dans
» le cœur de la Perse. Vous n'aurez
» que trois ou quatre jours au plus
» de chemin rude & difficile. Ne por-
» tez des vivres que pour ce tems-là.
» Le pays ennemi sera ensuite votre
» magazin. Je ne vous demande de

» récompenfe, que quand mon zele » aura mis entre vos mains les gouvernemens & les dignités de la » Perfe ».

JULIEN. An. 363.

XXXVII. Il brûle fes vaiffeaux.

Un confeil fi fingulier étoit afforti au caractere de l'empereur. Ainfi, loin d'écouter fes officiers & furtout Hormifdas, qui l'avertiffoient de fe défier de ce transfuge, il leur reprochoit de vouloir facrifier à leur pareffe & au defir du repos une conquête affurée. Il fit donc enlever de la flotte les machines & ce qu'il falloit de vivres pour vingt jours. Il réferva douze barques qu'on devoit tranfporter fur des chariots, pour fervir de pontons fur les rivieres : il mit le feu à tout le refte. Le fpectacle de ces flammes qui dévoroient toutes les efpérances des Romains, jettoit les troupes dans la confternation & le défefpoir. On murmure, on s'attroupe, on va crier à la tente de Julien, que l'armée eft perdue fans reffource, fi la fécherefle du pays, ou la hauteur des montagnes l'oblige de rebrouffer chemin. On demande que l'auteur de ce funefte confeil

JULIEN. An. 363.

soit appliqué à la question. Julien y consent enfin : & le transfuge déclare dans les tourmens qu'il a trompé les Romains ; qu'il s'est dévoué à la mort pour le salut de sa patrie : il défie les bourreaux de l'en faire repentir. L'empereur ordonne aussi-tôt d'éteindre les flammes ; il étoit trop tard. On ne put sauver que douze vaisseaux.

XXXVIII. Il ne peut pénétrer dans la Perse. *Amm. l. 24. c. 7. 8. Zos. l. 3. Xenoph. Hellen. l. 3.*

L'armée devenue plus nombreuse par la réunion des soldats & des matelots de la flotte, s'éloigna du Tigre à dessein de pénétrer dans l'intérieur du pays. Elle traversa d'abord des campagnes fertiles ; mais bientôt elle ne vit plus devant elle que les tristes vestiges d'un vaste incendie. Les Perses avoient consumé par le feu, les arbres, les herbes, & les moissons déjà parvenues à leur maturité. On fut contraint de s'arrêter dans un lieu nommé Noorda, pour attendre que le terrein fût refroidi & la vapeur dissipée. Pendant ce séjour les Perses ne donnoient point de repos : tantôt partagés en petites troupes, ils venoient insulter le camp à coup de flêches : tan-

tôt réunis en gros escadrons ils jettoient l'allarme. On croyoit que le roi étoit arrivé avec toutes ses forces. L'empereur & les soldats regrettoient la perte de leurs magasins consumés avec leurs vaisseaux. Ils ne pouvoient se garantir des incursions importunes d'une cavalerie, plus prompte que l'éclair, qui frappoit & disparoissoit aussi-tôt. Cependant on tua & on prit quelques coureurs dans ces diverses attaques : & Julien, pour relever le courage de ses troupes, leur donna le même spectacle qu'Agésilas avoit autrefois donné aux Grecs pour leur inspirer le mépris de ces mêmes ennemis. Les Perses étoient naturellement d'une taille grêle, décharnés & sans apparence de vigueur. Il fit dépouiller les prisonniers, & les ayant exposés nuds à la vûe de l'armée : *Voilà*, dit-il, *ceux que les enfans du Dieu Mars regardent comme des adversaires redoutables ; des corps desséchés & livides ; des chevres plutôt que des hommes, qui ne sçavent que fuir avant même que de combattre.*

JULIEN. An. 363.

JULIEN. An. 363. XXXIX. Il prend le chemin de la Corduène. *Amm. l. 24. c. 8.*

C'eût été une témérité trop visible de conduire l'armée au travers de ces campagnes brûlées, qui n'étoient plus couvertes que de cendres. On délibéra sur le parti qu'on devoit prendre. La plûpart proposoient de retourner par l'Assyrie, & c'étoit l'avis des soldats qui le demandoient à grands cris. Julien, & avec lui les plus sages représentoient : *Qu'ils s'étoient eux-mêmes fermé cette route en détruisant les magasins, consumant les grains & les fourages, ruinant & brûlant les villes & les châteaux ; qu'ils n'avoient laissé après eux dans ces plaines immenses que la famine & la plus affreuse misere ; qu'ils trouveroient les torrens débordés, les digues rompues & tout le terrein noyé par la fonte des glaces & des neiges de l'Arménie ; que pour surcroît de maux, c'étoit la saison de l'année où la terre échauffée des ardeurs du soleil produisoit dans ces climats des essains innombrables de moucherons & d'insectes volans, plus opiniâtres & plus dangereux que les Perses.* Il étoit plus aisé de montrer la difficulté de cette

route, que d'en indiquer une meilleure. Après de longues & inutiles délibérations, on consulta les Dieux: on chercha dans les entrailles des victimes, s'il valoit mieux traverser de nouveau l'Assyrie, ou suivre le pied des montagnes, & tâcher de gagner la Corduène, province de l'empire que borde le Tigre au sortir de l'Arménie. Une partie de cette province appartenoit encore aux Perses, qui y entretenoient un Satrape. Les victimes furent muettes à leur ordinaire. Selon Ammien Marcellin elles donnerent à entendre que ni l'un ni l'autre parti ne réussiroit. Cependant on s'en tint au dernier, comme au moins impraticable.

XL. Marche de l'armée.

On décampa le seizieme de Juin. Au point du jour on apperçut dans le lointain un tourbillon épais. Les uns conjecturoient que c'étoient des Sarrasins, qui sur une fausse nouvelle que l'empereur attaquoit Ctésiphon, accouroient pour se joindre aux Romains & prendre leur part du pillage. D'autres se persuadoient que c'étoient les Perses qui venoient encore

JULIEN. An. 363.

fermer ce passage. D'autres enfin se mocquoient de la timidité de ces derniers : ce n'étoit selon eux que des troupeaux d'ânes sauvages, dont ces contrées sont remplies, & qui ne vont jamais qu'en grandes troupes pour être en état de se défendre contre les attaques des lions. Cependant comme cette nuée de poussiere ne s'éclaircissoit pas, de crainte de quelque surprise, Julien suspendit la marche, & s'arrêta dans une assez belle prairie au bord d'une petite riviere nommée Durus. Il fit camper ses troupes en rond & les rangs serrés, pour plus de sûreté. Le tems étoit fort couvert, & le soir arriva, avant qu'on pût distinguer ce que c'étoit que cette nuée qui donnoit tant d'inquiétude.

XLI. Arrivée de l'armée royale. *Amm. l. 25. c. 1. Lib. or. 12. Zos. l. 3.*

La nuit fut noire ; la crainte tint les soldats alertes ; aucun d'eux ne se permit le sommeil. Les premiers rayons du jour découvrirent une cavalerie innombrable, marchant en bon ordre, toute brillante d'or & d'acier. C'étoit enfin l'armée du roi de Perse. A cette vûe, le courage du

ſoldat Romain ſe réveille ; il veut paſſer la riviere, & courir au-devant de l'ennemi. L'empereur qui ſonge à ménager ſes troupes, les retient avec peine. Il y eut aſſez près du camp une vive rencontre entre deux gros partis de coureurs. Un commandant Romain, nommé Machamée, s'etant jetté au travers des ennemis, en tua quatre, & fut abbatu par un eſcadron qui l'enveloppa, & dont un cavalier le perça d'un coup de lance. Son frere Maurus, qui fut depuis Duc de Phénicie, emporté par la vengeance & par la douleur, s'élance dans le plus épais de l'eſcadron, écarte, renverſe tout ce qu'il trouve en ſon paſſage, tue celui qui avoit porté le coup mortel, & bleſſé lui-même il enleve le corps de ſon frere, qui n'expira que dans le camp. Le combat fut opiniâtre : on s'attaqua à pluſieurs repriſes. La chaleur qui étoit exceſſive & les efforts redoublés avoient extrêmement fatigué les deux partis, lorſque les Perſes ſe retirerent avec une grande perte.

JULIEN.
An. 363.
XLII.
Divers évenemens de la marche.

Les Romains passerent la riviere sur un pont de batteaux, laisserent à droite l'armée des Perses, & arriverent à une ville nommée Barophthas. Les ennemis y avoient brûlé tout le fourage. On apperçut d'abord une troupe de Sarrasins, qui disparurent à la vûe de l'infanterie Romaine. Ils revinrent bientôt avec un corps de cavalerie Perse, qui faisoient mine de vouloir enlever les bagages. L'empereur accourut pour les combattre lui-même : ils ne l'attendirent pas & prirent la fuite. On se rendit près d'un bourg nommé Hucumbra, entre les deux villes de Nisbara & de Nischanabé, bâties des deux côtés du Tigre. On y trouva les restes d'un pont que les Perses avoient brûlé. Les fourageurs rencontrerent quelques escadrons ennemis qu'ils mirent en fuite. Comme ce lieu étoit fourni de vivres, on s'y reposa pendant deux jours. L'armée, après s'être refaite, emporta ce qu'elle put de provisions, & brûla le reste. Elle avançoit à petit pas entre les villes de Danaba & de Synca, lorsque les Perses vinrent

fondre ſur l'arriere-garde. Ils y auroient fait un grand carnage, ſi la cavalerie Romaine ne fût promptement accourue, & ne les eût vivement repouſſés. Dans cette action périt Adacès, ſatrape diſtingué, le même que ce Narsès député cinq ans auparavant à Conſtance, dont il s'étoit fait aimer par ſa modeſtie & par ſa douceur. L'empereur récompenſa le ſoldat qui lui avoit ôté la vie, & donna en même tems un exemple de ſévérité. Toutes les troupes accuſoient une brigade de cavalerie, d'avoir tourné bride au fort du combat. Julien indigné voulut punir ces fuyards par tous les affronts militaires : il leur ôta leurs étendards, fit briſer leurs lances, & les condamna à marcher parmi les bagages & les priſonniers. Comme on rendoit témoignage à leur commandant qu'il avoit bien fait ſon devoir, l'empereur le mit à la tête d'une autre brigade, dont le tribun étoit convaincu d'avoir fui honteuſement. Il caſſa quatre autres tribuns, coupables de la même lâcheté. Selon la rigueur de la diſcipline,

JULIEN. An. 363.

JULIEN. An. 363.

ils méritoient la mort ; mais les circonſtances critiques, où ſe trouvoit l'armée, l'engagerent à épargner leur ſang, & à leur laiſſer avec la vie le moyen de réparer leur honneur. Le jour ſuivant, après avoir fait environ trois lieues, on rencontra près de la ville d'Accéta les ennemis, qui mettoient le feu aux moiſſons & aux arbres fruitiers. On les diſſipa, & le ſoldat ſauva des flammes tout ce qu'il eut le tems d'emporter. On campa près d'un lieu nommé Maranga.

XLIII. Bataille de Maranga.

Au point du jour on vit les ennemis approcher avec une contenance fiere & menaçante. A leur tête paroiſſoit Mérene, général de la cavalerie, deux fils du roi & un grand nombre de ſeigneurs. Derriere marchoient les éléphans, dont les guides aſſis ſur leur col portoient un ciſeau tranchant attaché à leur main droite, pour s'en ſervir, ſi les éléphans venoient à s'effaroucher & à ſe renverſer ſur leurs eſcadrons, comme ils avoient fait quelques années auparavant au ſiége de Niſibe. On enfonçoit ce ciſeau d'un coup de marteau

dans la jointure du col & de la tête ; & il n'en falloit pas davantage pour ôter ſur le champ la vie à ce puiſſant animal. C'étoit une invention d'Haſdrubal, frere d'Hannibal. Julien eſcorté de ſes principaux officiers rangea promptement ſon armée en forme de croiſſant, donna le ſignal, & courut d'abord à l'ennemi pour épargner à ſes ſoldats la décharge meurtriere d'une multitude innombrable de flêches. L'infanterie Romaine fond tête baiſſée & ſur le front & ſur les flancs des Perſes : elle tue les chevaux : elle abbat & terraſſe les cavaliers. Dès le premier moment la mêlée fut horrible. Le choc des boucliers, le bruit des armes, les cris des vainqueurs & des vaincus portoient l'épouvante où le fer ne pouvoit atteindre. Cette maniere de combattre déconcerta les Perſes. Accoûtumés à voltiger, à ſe battre de loin, & à fuir en tirant des flêches par derriere, ils ne purent tenir contre une infanterie impétueuſe, qui les preſſoit corps à corps, & qui ne leur laiſſoit ni le tems, ni l'eſpace néceſ-

JULIEN. An. 363.

faire pour leurs évolutions. Ils abandonnerent le champ de bataille jonché de leurs hommes & de leurs chevaux. Il n'en coûta que peu de ſang aux Romains. Leur plus grande perte fut la mort de Vétranion, vaillant officier, qui commandoit le bataillon des Zannes : c'étoient des peuples voiſins de la Colchide, qui ſervoient alors dans les armées de l'empire en qualité d'auxiliaires.

XLIV. Inquiétudes de Julien. *Amm. l. 25. c. 2. Chryſoſt. de Sto. Babyla & contra Jul. & Gent.*

Cette victoire releva les eſpérances des Romains. Ils prirent trois jours de repos pour panſer & ſoulager les bleſſés. Ils arriverent enſuite à Tummare, où ils furent encore harcelés par les ennemis qu'ils repouſſerent. Les vivres leur manquerent en ce lieu. Les Perſes avoient retiré le blé & les fourages dans les châteaux fortifiés. On éprouvoit déjà les extrémités de la famine. Les bêtes de ſomme n'étant plus en état de ſuivre l'armée, on fut réduit à les manger. Les officiers plus ſenſibles à la miſere de leurs gens, qu'à la crainte de manquer eux-mêmes, partagerent avec eux les vivres qu'ils

faiſoient

faiſoient porter pour leur propre ſubſiſtance. L'empereur logé ſous un pavillon étroit, faiſant ſa nourriture ordinaire d'une méchante bouillie de gruau, dont un valet d'armée ſe ſeroit à peine contenté, diſtribua aux plus pauvres ſoldats cette chétive proviſion. Après quelques momens d'un ſommeil inquiet & interrompu, il s'aſſit ſur ſon lit, pour rédiger ſon journal, comme il avoit coutume de faire, à l'imitation de Jules Céſar. Là pendant qu'il étoit enſéveli profondément dans une réflexion philoſophique, qui étoit venue le diſtraire, il crut voir le même génie de l'empire, qui lui avoit apparu, lorſqu'il avoit pris en Gaule le titre d'Auguſte. Ce ſpectre couvert d'un voile, dont ſa corne d'abondance étoit auſſi enveloppée, marchoit triſtement & ſortoit du pavillon dans un morne ſilence. Julien d'abord ſaiſi de terreur, ſe raſſure, ſe leve, & ayant fait part à ſes amis de cette viſion effrayante, il s'abandonne en tout évenement à la volonté des Dieux. Cependant pour détourner leur colere, il leur immo-

JULIEN. An. 363.

la une victime. Durant le sacrifice, il vit en l'air comme une étoile, qui disparut après avoir tracé un sillon de lumiere. Frappé de ce nouveau prodige, il craignit que ce ne fût une menace du Dieu Mars, qu'il avoit outragé. Il consulta les aruspices : tous déclarerent que ce phénomene l'avertissoit de ne point combattre ce jour-là & de suspendre toute opération de guerre. Comme il parut ne faire aucun cas de leur réponse, ils le prierent de différer son départ du moins de quelques heures. Il ne voulut rien écouter, & partit au point du jour.

XLV. Blessure de Julien.

Amm. l. 25. c. 3. Lib. or. 12. Zos. l. 3. Philost. l. 7. c. 15. Chron. Alex. Zon. t. 2. p. 27, 28.

Les Perses souvent battus n'osoient plus paroître devant l'infanterie Romaine. Cachés derriere les collines qui bordoient le chemin sur la droite, ils se contentoient de côtoyer l'armée & de l'incommoder par des décharges de flêches & des allarmes fréquentes. Les Romains marchoient en un seul bataillon quarré; mais la disposition des lieux rompoit souvent leur ordonnance, & les obligeoit de couper leurs rangs. Julien étoit par-tout

à la tête, à la queue, ſur les flancs, courant à toutes les attaques, conduiſant des ſecours à tous les endroits, où il en étoit beſoin. Les Perſes étoient rebutés. On dit même que Sapor craignant que les Romains ne priſſent des quartiers d'hiver dans ſes Etats, choiſiſſoit déjà des députés pour porter à Julien des propoſitions de paix, & qu'il préparoit des préſens entre leſquels étoit une couronne : il devoit les faire partir le lendemain, & laiſſer Julien maître des conditions du traité. Sur les neuf heures du matin un tourbillon de vent faiſant voler la pouſſiere, & le ciel s'étant couvert de nuages épais, les Perſes profiterent de l'obſcurité pour tenter un dernier effort. Ils attaquent l'arriere-garde. L'empereur que la chaleur avoit obligé de ſe défaire de ſa cuiraſſe, s'étant ſaiſi d'un bouclier de fantaſſin, court au péril. Pendant qu'il s'y livre avec courage, il apprend que la tête qu'il vient de quitter, eſt dans le même danger : il y vole, & la cavalerie des Perſes tourne en même tems la

JULIEN.
An. 363.

JULIEN. An. 363.

queue de l'armée. Bientôt l'aîle gauche enveloppée, accablée de traits, chargée à grands coups de javelines, épouvantée du cri & de la fureur des éléphans, commence à plier. Tandis qne l'empereur accompagné ſeulement d'un écuyer court de toutes parts, ſon infanterie légere prend les Perſes par derriere, coupe les jarrets de pluſieurs éléphans, & fait un grand carnage. Les Perſes fuient: Julien les pourſuit avec ardeur, animant ſes ſoldats des geſtes & de la voix, levant les bras pour leur montrer les ennemis en déroute. En vain les cavaliers de ſa garde ſe ralliant autour de lui le conjurent de ménager ſa perſonne: en vain ils l'avertiſſent que les Perſes ne ſont jamais plus redoutables que dans leur fuite; en ce moment le javelot d'un cavalier lui effleure le bras droit, & va lui percer le foye. Il s'efforce de l'arracher, & ſe coupe les doigts: il tombe de cheval, on le releve. Il tâche de cacher ſa bleſſure, & remonte ſur ſon cheval. Mais ne pouvant arrêter le ſang qui ſort à gros

bouillons de sa plaie, il crie à ses soldats de ne point s'allarmer; que le coup n'est pas mortel. On le porte sur un bouclier dans sa tente, & l'on s'empresse de le secourir. Quand on eut mis l'appareil, & que sa douleur fut un peu calmée, il redemande ses armes & son cheval : plus occupé du péril de ses gens que du sien propre, il veut retourner au combat, pour achever la victoire. Les forces manquent à son courage : les efforts qu'il fait pour se relever, rouvrent la plaie, d'où le sang jaillit avec violence : il s'évanouit. Etant revenu à lui, il demande le nom du lieu où il se trouve ; comme on lui répond que ce lieu s'appelle *Phrygie*, il juge sa mort prochaine, & s'écrie en soupirant : *O Soleil, tu as perdu Julien !* Le Soleil étoit, comme nous l'avons dit, sa divinité chérie ; & l'on raconte qu'étant à Antioche, il avoit vû en songe un jeune homme à cheveux blonds, tel qu'on représentoit Apollon, qui lui avoit déclaré qu'il mourroit en Phrygie.

XLVI. Succès du combat.

La chûte de Julien avoit rendu

le courage aux Perſes. Le combat continuoit avec acharnement. Les Romains frappant leurs boucliers à grands coups de piques, couroient déterminément à la mort. Malgré la pouſſiere qui les aveugloit, malgré l'ardeur du ſoleil dont ils étoient brûlés, croyant après la perte de leur prince n'avoir plus d'ordre à prendre que de leur déſeſpoir, & pas un ne voulant lui ſurvivre, ils s'élançoient à travers les dards & les javelots des Perſes. Ceux-ci ſe couvroient d'une nuée de traits qu'ils déchargeoient ſans relâche: les éléphans dont la grandeur & les aigrettes flottantes effrayoient les chevaux, leur ſervoient de remparts. Julien entendoit de ſa tente le choc, le cliquetis, les cris, le henniſſement des chevaux; juſqu'à ce qu'enfin la nuit ſépara les combattans couverts de bleſſures, épuiſés de ſang & de forces. Les Perſes laiſſerent ſur le champ de bataille un grand nombre de morts, entre leſquels étoient cinquante ſeigneurs ou ſatrapes, & les deux premiers généraux Merène & Nohodare. Du côté

des Romains Anatolius grand maître des offices fut tué à la tête de l'aîle droite. Sallufte préfet du prétoire d'Orient s'expofa cent fois à la mort; il vit tomber à côté de lui Sopharius fon affeffeur : lui-même renverfé par terre alloit être accablé d'une foule d'ennemis, fans la bravoure d'un de fes gardes, qui facrifiant fa vie, lui donna fon cheval pour fe fauver. Deux compagnies de la garde de l'empereur l'efcorterent jufqu'au camp. Il dut fon falut à l'amour des troupes, & il devoit cet amour à fon caractère généreux & bienfaifant. Un corps de Perfes forti d'un château voifin nommé *Vaccat*, fondit fur la brigade d'Hormifdas, & lui difputa long-tems la victoire. Dans le même tems une troupe de foixante foldats qui fuyoient, rappelant la valeur Romaine, perça les efcadrons qui combattoient Hormifdas, s'empara du château, & s'y défendit pendant trois jours contre une multitude de Perfes.

XLVII. Dernieres paroles de Julien.

Cependant Oribafe ayant déclaré que la bleffure de l'empereur étoit

JULIEN. An. 363. *Amm. l. 25. c. 3. Lib. or. 12. Hier. Chron. Philost. l. 7. c. 15.*

mortelle, cette parole parut être pour toute l'armée une ſentence de mort. Tous fondoient en larmes : tous ſe frappoient la poitrine ; & l'inquiétude ſeule ſuſpendoit encore les derniers tranſports de la douleur. Les principaux officiers s'étant rendus dans la tente de Julien, Maxime & les autres fourbes, qui par leurs flatteries meurtrieres l'avoient engagé dans cette expédition funeſte, pleuroient autour de ce prince, dont ils avoient empoiſonné la vie & cauſé la mort. Pour lui, ſoutenant mieux que ces impoſteurs le perſonnage de philoſophe, dont ils l'avoient revêtu dès ſa jeuneſſe, l'œil ſec, couché ſur une natte couverte d'une peau de lion (c'étoit ſon lit ordinaire) il adreſſa ces paroles à cette triſte aſſemblée, qui s'empreſſoit de le voir & de l'entendre pour la derniere fois : « Mes » amis, voici le moment où je vais quit» ter la vie ; & je ne dois pas me plain» dre d'en ſortir trop tôt. La vie n'eſt » qu'un prêt à volonté, que nous fait » la nature : je la rends avec joie, » comme un débiteur de bonne foi.

» La philosophie m'a enseigné que » l'ame étant plus précieuse que le » corps, elle n'a sujet que de se ré- » jouir lorsqu'elle s'épure en se sépa- » rant d'une matiere vile & grossiere. » Les Dieux, pour honorer la piété » de plusieurs vertueux personnages » qu'ils chérissoient, n'ont point trou- » vé de plus belle récompense que » la mort. Ils m'ont déjà récompen- » sé pendant ma vie, en m'inspirant » un courage à l'épreuve des périls » & des travaux. Dans une si courte » carriere j'ai mille fois reconnu que » les douleurs ne triomphent que de » ceux qui les fuient; mais qu'elles » cédent à ceux qui osent les combat- » tre. Je ne sens ni repentir ni re- » mords de tout ce que j'ai fait, soit » dans l'ombre de la retraite, où l'in- » justice a tenu ma jeunesse cachée, » soit dans le grand jour de la puis- » sance souveraine, où les Dieux » m'ont placé. J'avois hérité cette » puissance de mon ayeul associé aux » honneurs des Dieux; je l'ai, à ce » que je crois, conservée sans tache, » gouvernant mes sujets avec bonté,

JULIEN.
An. 363.

» attaquant & repouſſant mes ennemis avec juſtice. Le ſuccès n'a pas couronné mon entrepriſe ; mais les Etres ſupérieurs aux hommes ſe ſont réſervé le pouvoir de diſpenſer les ſuccès. Perſuadé qu'un prince n'eſt établi que pour rendre ſes ſujets heureux, je me ſuis interdit ce deſpotiſme qui corrompt les Etats & les mœurs : je me ſuis regardé comme le premier ſoldat de ma patrie, toujours prêt à la ſervir au péril de ma vie, ferme dans les dangers, bravant les caprices de la fortune. Je ſçavois, je vous l'avoue, je ſçavois, ſur la foi infaillible des oracles, que je périrois par le fer : je remercie l'Eternel de ne m'avoir pas condamné à mourir par le glaive de la trahiſon, ni dans les tortures d'une longue maladie; mais de mettre fin à mes jours ſur un théatre glorieux, dans le cours des plus brillans exploits. C'eſt une lâcheté égale de déſirer la mort, quand il eſt à propos de vivre, & de la fuir quand il eſt tems de mourir.
» Je ne vous en dirai pas davantage ;

» je sens que mes forces m'abandon- » nent ».

JULIEN. An. 363. XLVIII. Sa mort.

Ce discours plusieurs fois interrompu par de vifs accès de douleur, ne fut pas plutôt achevé, que ses officiers le conjurerent avec larmes de nommer son successeur. Ayant promené ses regards autour de son lit : *Non*, dit-il, *je ne vous le désignerai point ; peut-être ne nommerois-je pas le plus digne ; & peut-être en le nommant, ne lui ferois-je qu'un présent funeste : vous lui en préféreriez un autre. Plein de tendresse pour la patrie, je souhaite que vous lui choisissiez un maître, qui comme moi se souvienne toujours qu'il est son fils : songez à vous conserver tous : ç'a été l'objet de tous mes travaux.* Après ces paroles prononcées d'un ton tendre & touchant, il recommanda que l'on portât son corps à Tarse, où il avoit résolu de s'arrêter au retour de son expédition. Il fit à ses amis le partage des biens qui lui appartenoient en propre ; & voulant donner à Anatolius des marques de sa bienveillance, il demanda où il étoit.

Julien. An. 363.

Sallufte ayant répondu qu'il avoit reçu la récompenfe de fa vertu, Julien comprit qu'il avoit perdu la vie; & ce prince qui regardoit fa propre mort avec tant d'indifférence, s'attendrit fenfiblement fur celle de fon ami. Comme il voyoit fondre en larmes les officiers & les philofophes qui l'environnoient : *Ceffez*, leur dit-il, *de déshonorer par vos larmes un homme qui va s'élever au féjour des Dieux*. Il continua de s'entretenir avec Prifque & Maxime fur l'excellence de l'ame. On remarque même qu'il jetta encore dans cette converfation toutes les fubtilités de fa métaphyfique, & que dans Julien, le philofophe n'expira qu'avec l'empereur. Enfin vers le milieu de la nuit du vingt-fix au vingt-fept de Juin, fa bleffure s'étant rouverte peut-être par la contention de fon efprit & la vivacité de fes difcours, l'inflammation dévorant fes entrailles, il demanda un verre d'eau fraîche : dès qu'il l'eut bû, il rendit le dernier foupir. Il étoit dans la trente-deuxieme année de fon âge, ayant regné depuis la mort

de Constance un an sept mois & vingt-trois jours.

JULIEN. An. 363. XLIX. Précis de son caractère.

Ainsi périt ce prince, le problême de son siécle & de la postérité. Ses qualités brillantes éblouissent les yeux. Si l'on en considere le principe, l'admiration diminue. On apperçoit dans cette ame élevée tout le jeu de la vanité. Avide de gloire, comme les avares le sont des richesses, il la chercha jusque dans les moindres objets. Sa tempérance poussée à l'excès devint une vertu de théâtre. Son courage passa de bien loin les bornes de la prudence. Une grande partie de ses sujets ne trouva jamais en lui de justice. S'il eut été vraiment le pere de ses peuples, il eût cessé de haïr les Chrétiens, lorsqu'il commença à leur faire la guerre, c'est-à-dire, au moment qu'il devint leur empereur. Il n'épargna leur vie que dans ses paroles & dans ses édits. Julien est le modele des princes persécuteurs, qui veulent sauver ce reproche par une apparence de douceur & d'équité.

L. Fables in-

Dans le récit de sa mort j'ai suivi

JULIEN.
An. 363.
ventées au sujet de la mort de Julien.
Liban. or. 12. & de ulciscendâ morte Juliani.
Greg. Naz. or. 4.
Passio Sti. Theodoriti apud Acta Mart. Sinc.
Soc. l. 3, c. 21.
Theod. l. 3. c. 20.
Soz. l. 6. c. 1. 2.
Philost. l. 7. c. 15.
Chron. Alex.
Chr. Orient.
Niceph. Call. l. 10. c. 34.
Zon. t. 2. p. 27.
Cedr. t. 1. p. 307.

Ammien Marcellin, auteur impartial & qui servoit alors dans l'armée de Julien. Sans parler des révélations miraculeuses, qui ne prouvent avec certitude que l'horreur qu'on avoit conçue de Julien, je me contenterai de rendre compte de quelques circonstances, rapportées par divers auteurs. Quelques-uns le font périr de la main d'un transfuge; d'autres de celle d'un bouffon qu'il menoit avec lui pour le divertir; ce qui n'est nullement conforme au caractère de Julien. On raconte encore que ce prince étant monté sur une éminence pour considérer son armée, & voyant qu'il lui restoit beaucoup plus de troupes qu'il ne pensoit, s'écria : *Quel dommage de ramener tant de Romains sur les terres de l'Empire !* & qu'un soldat indigné de cette réflexion inhumaine, lui passa son épée au travers du corps. Sapor lui-même, pour avoir sujet d'insulter les Romains, leur reprocha d'avoir été les meurtriers de leur empereur. Libanius ennemi juré des Chrétiens en rejette sur eux le soupçon. Ce qui a fait naître

toutes ces opinions, les unes bisarres, les autres destituées de fondement, c'est que Sapor ayant promis une récompense à celui qui avoit blessé Julien, personne ne se présenta pour la recevoir : ce qui n'a rien d'étonnant, s'il est vrai, comme un auteur le rapporte, que le cavalier Perse ou Sarrasin qui lui porta le coup mortel, fut aussi-tôt tué par l'écuyer du prince. C'est encore une tradition fort commune, que lorsque Julien se sentit blessé, il recueillit dans sa main le sang qui jaillissoit de sa plaie; que le jettant en l'air, il s'écria : *Rassasie-toi, Galiléen : Tu m'as vaincu; mais je te renonce encore*; & qu'après avoir ainsi blasphêmé contre Jesus-Christ, il vomit aussi mille imprécations contre ses Dieux, dont il se voyoit abandonné. Ce fait n'est soutenu d'aucun témoignage suffisant. Sans s'écarter du respect que mérite saint Grégoire de Nazianze, on peut douter d'une autre circonstance, qu'il rapporte sur la foi d'un bruit populaire. On disoit que Julien

JULIEN. An. 363.

après sa blessure, étant couché sur le bord d'une riviere, avoit voulu s'y précipiter, pour être mis au rang de ces prétendus immortels, Enée, Romulus & quelques autres dont le corps avoit disparu ; & que sa vanité alloit se satisfaire, si un de ses eunuques ne s'y fût opposé. Mais outre que Julien n'avoit point d'eunuques à son service, ce récit ne peut s'accorder avec celui d'Ammien Marcellin, témoin oculaire.

LI. Faits véritables. *Lib. or. 12. & de ulciscendâ morte Juliani.* *Hier. in Habacuc. 6. 3.* *Optat. l. 2.* *Theod. l. 3. c. 18.* *Soz. l. 6. c. 2.*

Voici des faits plus vraisemblables & mieux assurés. Saint Jérôme qui étoit âgé de vingt-deux ans quand Julien mourut, raconte qu'au milieu des gémissemens que la mort de ce prince arrachoit à l'idolatrie, il entendit ces paroles de la bouche d'un payen : *Comment les Chrétiens peuvent-ils vanter la patience de leur Dieu ! Rien n'est si prompt que sa colere. Il n'a pu suspendre pour un peu de tems son indignation.* Julien étoit sur le point d'envoyer en Afrique un édit de persécution : on ne sçait même si cet édit n'étoit pas déjà ex-

pédié. Les payens en triomphoient : ils attendoient avec impatience le retour de l'empereur, pour voir couler le ſang des Chrétiens. A la nouvelle des premiers ſuccès qu'il avoit dans la Perſe, Libanius rencontrant à Antioche un Chrétien qu'il connoiſſoit : *Eh ! bien*, lui dit-il pour inſulter à Jeſus-Chriſt, *que fait maintenant le Fils du charpentier ? Il fait*, lui repartit le Chrétien, *un cercueil pour votre héros.* Sapor regarda la mort de ce redoutable ennemi comme une éclatante victoire. Il conſacra aux Dieux *Sauveurs* les préſens qu'il avoit deſtinés à Julien. Depuis le commencement de la guerre, Sapor conſterné mangeoit ſur la terre : il ne prenoit aucun ſoin de ſes cheveux : alors il quitta ces marques de triſteſſe, & ſe livra à toute la joie d'un triomphe. Les Perſes témoignerent long-tems par des ſymboles énergiques l'effroi dont les victoires de Julien les avoient frappés. Pour déſigner ce rapide conquérant, ils avoient coutume de peindre un

JULIEN. An. 363. foudre, ou un lion qui vomiſſoit des flammes, & d'y ajoûter le nom de Julien.

Fin du Livre quatorziéme.





SOMMAIRE
DU
QUINZIEME LIVRE.

I. *ETAT de l'armée.* II. *Election de Jovien.* III. *Qualités de ce prince.* IV. *Il est reconnu par les soldats.* V. *Trahison d'un officier.* VI. *Marche des Romains.* VII. *Continuation de la marche.* VIII. *On essaye de passer le Tigre.* IX. *Paix proposée par Sapor.* X. *Négociation.* XI. *Conclusion du traité.* XII. *Examen de ce traité.* XIII. *Jovien repasse le Tigre.* XIV. *Il s'assure de l'Occident.* XV. *Il arrive à Nisibe.* XVI. *Nisibe abandonnée aux Perses.* XVII. *Discours*

de Sabin. XVIII. *Départ des habitans de Nisibe.* XIX. *Diversité des impressions que fit la mort de Julien.* XX. *Sépulture de Julien.* XXI. *Jovien à Antioche.* XXII. *Il se propose de rétablir la concorde dans ses Etats.* XXIII. *Sa conduite à l'égard des payens.* XXIV. *A l'égard des Catholiques.* XXV. *A l'égard des Hérétiques.* XXVI. *Les Ariens rebutés par l'empereur.* XXVII. *Troubles en Afrique.* XXVIII. *Jovien part d'Antioche.* XXIX. *Etat des affaires de la Gaule.* XXX. *Consulat de Jovien.* XXXI. *Mort de Jovien.*

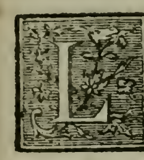




HISTOIRE DU BAS-EMPIRE.

LIVRE QUINZIEME.

JOVIEN.



A mort de Julien répandit dans tout le camp l'abattement & le désespoir. Les soldats jettoient leurs armes comme leur étant désormais inutiles : ils se pleuroient eux-mêmes en pleurant leur empereur : les yeux fixés sur cette terre funeste, ils la considéroient comme leur tombeau ; & pas un n'osoit espérer

JOVIEN. An. 363. I. Etat de l'armée. *Amm. l. 25. c. 5. 10. Greg. or. 4. Eutr. l. 10. Vict. epit. Rufin. l. 2. c. 1. Zos. l. 3.*

JOVIEN. An. 363. Socr. l. 3. c. 22. Theod. l. 4. c. 1. Soz. l. 6. c. 3. Chron. Alex. Joann. Ant. Zon. t. 2. p. 28. Cedren. t. 1. p. 308.

de revoir jamais sa patrie : *Pourquoi Julien n'est il pas mort*, s'écrioient-ils, *avant que d'avoir détruit toutes nos ressources en livrant aux flammes notre flotte & nos vivres ? Pourquoi n'a-t-il pas assez vécu, pour nous sauver des périls, dans lesquels son imprudence nous a précipités, & dont sa bravoure héroïque pouvoit seule nous delivrer ?* On embauma son corps à dessein de l'inhumer à Tarse comme il l'avoit ordonné ; & dès la nuit même, les généraux assemblés avec les principaux officiers délibérerent sur le choix d'un successeur. La maison de Constance Chlore s'éteignoit en la personne de Julien ; & dans l'état où se trouvoient les troupes Romaines, enveloppées des plus redoutables ennemis, il falloit sans délai leur donner un chef.

II. Election de Jovien.

Deux partis divisoient le conseil. Arinthée, Victor, & ceux qui restoient de la Cour de Constance, cherchoient dans leur faction un prince capable de gouverner. Névitte, Dagalaïphe & les capitaines Gaulois vouloient élever un étranger à l'em-

pire. Enfin tous les avis ſe réunirent en faveur de Salluſte Second, préfet d'Orient. Mais ce guerrier magnanime ſçut relever la gloire de ce choix, en refuſant de l'accepter : il s'excuſa ſur ſa vieilleſſe & ſur ſes infirmités. Comme on le preſſoit, ſans pouvoir vaincre ſa réſiſtance, un officier s'adreſſant à toute l'aſſemblée, s'écria : *Et que feriez-vous ſi l'empereur, ſans venir lui-même à cette guerre, vous eût chargés de la conduire ? Ne ſongeriez-vous pas uniquement à ſauver l'armée des dangers qui l'environnent ? Quel autre ſoin doit vous occuper aujourd'hui ? Tâchons de regagner les terres de la domination Romaine : il ſera tems alors de réunir les ſuffrages des deux armées pour créer un empereur.* Cet avis partoit ſans doute d'un ami de Procope, parent de Julien, qui commandoit les troupes de Méſopotamie, & qui avoit de ſecrettes prétentions, comme il le manifeſta dans la ſuite. On n'eut aucun égard à ce conſeil ; & ſans délibérer davantage, les conſultans étourdis par le péril

JOVIEN. An. 363.

& par les cris de ceux qui pressoient l'élection, nommerent Jovien. Il étoit capitaine des gardes du palais, qu'on appeloit les domestiques.

III. Qualités de ce prince.

Jovien né à Singidon dans la haute Mésie, étoit fils du comte Varronien, qui s'étant acquis de la réputation dans le service, l'avoit quitté depuis quelque tems pour passer en repos le reste de sa vieillesse. Il avoit épousé Chariton fille du général Lucillien, & il en avoit un fils encore enfant, nommé Varronien comme son ayeul. Plus connu par le mérite de son pere que par le sien propre, Jovien n'avoit qu'une médiocre considération parmi les troupes. Ce n'étoit pas qu'il manquât de capacité, ni de courage ; mais outre qu'il étoit jeune, n'ayant encore que trente-deux ans, l'attachement qu'il témoignoit à la religion Chrétienne, l'avoit sans doute éloigné de la faveur & des occasions qui pouvoient lui procurer de la gloire. Il avoit le visage gai, le regard agréable, la démarche noble, le corps robuste. Quoiqu'un peu courbé, il étoit de si

grande

JOVIEN. An. 363.

grande taille, que parmi les ornemens impériaux, on eut peine à en trouver qui lui fussent propres. Entre les qualités de son esprit, les unes firent désirer qu'il régnât plus long-tems ; & le respect qu'il paroissoit avoir pour la dignité dont il étoit revêtu, faisoit espérer qu'il se corrigeroit des autres. Il étoit affable, généreux, plus ami des gens de lettres que lettré lui-même : par le petit nombre de magistrats & d'officiers qu'il mit en place, on jugea de l'attention qu'il auroit apportée à ne faire que de bons choix. D'ailleurs on lui reproche d'avoir été grand mangeur, adonné au vin & aux femmes.

IV. Il est reconnu par les soldats.

Dès qu'il eut été choisi, il sortit de sa tente, & revêtu des habits impériaux, il traversa le camp pour se montrer aux troupes qui se préparoient à se mettre en marche. Comme le camp occupoit une étendue de quatre milles, les corps les plus éloignés entendant proclamer, *Jovien Auguste*, & croyant entendre le nom de Julien, se persuaderent que ce prin-

JOVIEN. An. 363.

ce n'étoit pas mort, & qu'il venoit lui-même se faire voir aux soldats pour dissiper leur tristesse. Ils répetent cent fois le nom de Julien, & se livrent aux transports de la joie la plus vive. Mais bientôt à la vûe du nouvel empereur, cette agréable illusion s'étant évanouie, au lieu des acclamations d'allégresse, ils s'abandonnent de nouveau aux larmes & aux gémissemens. Après qu'on eut laissé quelque tems à leur douleur, on assembla les troupes pour confirmer l'élection par leur suffrage: on leur présenta Jovien sur un tribunal. Tous lui donnerent à grands cris les titres de César & d'Auguste. Alors l'empereur faisant signe de sa main: *Arrêtez*, dit-il, *je suis Chrétien : je ne puis me résoudre à commander des idolâtres, qui n'ayant rien à espérer de l'assistance divine, ne peuvent manquer d'être la proie de leurs ennemis.* A ces paroles, les soldats s'écrierent d'une voix unanime : *Prince, ne craignez rien, vous allez commander des Chrétiens.* Les officiers les plus proches de sa personne acheverent de

JOVIEN. An. 363.

le rassurer : *Les plus âgés d'entre nous*, lui dirent-ils, *ont servi sous Constantin ; les plus jeunes ont été nourris dans la religion de Constance : le regne de Julien a été trop court pour effacer de nos cœurs les premieres instructions.* Jovien ajouta à son nom ceux de Flavius Claudius, pour s'associer en quelque sorte à la famille impériale, qui venoit de s'éteindre dans la personne de Julien.

V. Trahison d'un officier. *Amm. l. 25. c. 5. Lib. vit.*

Cependant Sapor triomphoit de joie. Il venoit d'apprendre par un transfuge la mort de Julien. Varronien pere de l'empereur avoit eu le commandement des Joviens ; & c'étoit sans doute pour cette raison qu'il avoit donné ce nom à son fils. Un enseigne de cette légion, qui avoit reçu quelque mécontentement de Varronien, ne cessant pas de parler mal de lui depuis sa retraite, avoit eu à ce sujet de fréquens démêlés avec Jovien encore particulier. Quand cet officier vit celui-ci élevé à la puissance souveraine, appréhendant son ressentiment, il passa dans l'armée des Perses ; & ayant

JOVIEN. An. 363.

obtenu audience de Sapor, il lui apprit la mort de Julien, l'élection de Jovien; & lui fit entendre qu'il n'avoit rien à craindre d'un fantôme d'empereur, sans activité, sans courage, qui ne devoit son élévation qu'à la cabale des valets de l'armée. Le Roi délivré du seul ennemi qu'il redoutoit, se flattoit qu'il lui en couteroit peu pour détruire ce qui restoit de Romains. Ayant joint la cavalerie de sa maison à celle qui venoit de combattre, il fit ses dispositions pour charger l'arriere-garde, dès que l'ennemi seroit en marche.

VI. Marche des Romains. *Amm. l. 25. c. 6. Zos. l. 3.*

Ce n'étoit pas le tems d'abolir toutes les superstitions du paganisme. Jovien laissa consulter pour lui les entrailles des victimes: les aruspices déclarerent qu'il falloit se résoudre à partir ou à tout perdre. L'empereur n'eut pas de peine à se rendre à cet avis. Dès qu'on fut sorti du camp, les Perses précédés de leurs éléphans vinrent attaquer la queue de l'armée. Ils y jetterent d'abord le désordre: mais bientôt les Joviens & les Herculiens placés à l'aîle droite

& ſoutenus de deux autres légions arrêterent l'effort de la cavalerie ennemie, & tuerent quelques éléphans. L'aîle gauche ſe battoit en retraite ; elle fut pouſſée juſqu'au pied d'une éminence, où l'on avoit retiré les bagages. Alors les troupes qui les gardoient, jointes aux valets de l'armée, profitant de ce poſte avantageux, décocherent leurs flêches & lancerent leurs javelots avec tant de ſuccès, qu'ils bleſſerent pluſieurs éléphans. Ces animaux effarouchés retournent avec des cris affreux ſur leur propre cavalerie ; ils la rompent ; ils écraſent hommes & chevaux. Les Romains les pourſuivent, ils tuent un grand nombre d'éléphans & de cavaliers. Ils perdirent eux-mêmes dans cette journée trois des plus braves officiers de leur armée, Julien, Macrobe & Maxime, tribuns légionnaires. Après leur avoir donné la ſépulture, comme la circonſtance pouvoit le permettre, on continua de marcher en diligence ; & lorſqu'on approchoit ſur le ſoir d'une fortereſſe nommée *Sumere*, on re-

JOVIEN.
An. 363.

JOVIEN. An. 363.

connut le corps d'Anatolius, auquel on rendit les mêmes honneurs. Ce fut là que les ſoixante ſoldats, qui s'étoient retirés dans le château de Vaccat, revinrent joindre l'armée.

VII. Continuation de la marche.

Le lendemain on campa dans un vallon ſi ſerré, que les flancs des deux collines qui le bordoient à droite & à gauche, ſervoient de murailles. On ferma d'une forte paliſſade l'entrée & la ſortie. Si les Perſes avoient ſçu la guerre, les Romains étoient pris comme dans un piége; & leurs paliſſades auroient ſervi de barriere pour les enfermer. Mais les Perſes ſe contenterent de lancer d'en haut des traits, & d'accabler les Romains d'injures, les appelant des perfides, des meurtriers de leur prince. Un gros de leur cavalerie força la paliſſade, pénétra dans le camp juſqu'auprès de la tente de l'empereur, & ne fut repouſſé qu'avec peine après qu'on en eut tué & bleſſé un grand nombre. Le jour ſuivant on continua la marche ſans inquiétude, parce que le terrein n'étoit pas praticable à une cavalerie péſamment armée, telle que celle des Perſes. On s'arrêta

ſur le ſoir en un lieu nommé *Charca*. Le premier de Juillet, après avoir fait environ une lieue & demie de chemin, on ſe trouva près d'une ville appelée *Dure*, comme celle dont on avoit rencontré les ruines ſur les bords de l'Euphrate. Les bêtes de ſomme étant fatiguées, leurs conducteurs marchoient à pied à la queue de l'armée; lorſqu'ils ſe virent tout-à-coup environnés d'une troupe de Sarraſins, qui les auroient taillés en pieces, ſi la cavalerie légere ne fût promptement accourue au ſecours. Ces barbares, autrefois alliés de l'empire, s'étoient joints aux Perſes, parce que Julien avoit ſupprimé les penſions qu'on leur avoit payées ſous les empereurs précédens: & ſur les plaintes qu'ils en étoient venu faire, il leur avoit répondu qu'un empereur guerrier n'avoit que du fer & non pas de l'or. On paſſa quelques jours en ce lieu ſans pouvoir avancer. Dès que les troupes ſe mettoient en marche, les Perſes les harcelant de toutes parts, les obligeoient de faire halte: dès qu'elles s'arrêtoient

JOVIEN. An. 363.

pour combattre, ils reculoient peu à peu ; & avant qu'on pût les atteindre, ils prenoient la fuite.

VIII. On essaye de passer le Tigre.

Depuis dix-neuf jours que Julien s'étoit rapproché des bords du Tigre, la difficulté des chemins, le défaut de vivres, les fréquentes allarmes avoient tellement rallenti la marche, qu'on n'étoit pas encore arrivé à la hauteur du territoire qu'occupoient les Romains dans la Mésopotamie. Cependant, comme dans les périls extrêmes on prend souvent pour ressource ce qui n'est qu'un nouveau danger, les Romains voulurent croire qu'ils voyoient sur l'autre bord les terres de l'empire. Ils demanderent à grands cris qu'on leur fît passer le Tigre. En vain l'empereur secondé des généraux leur faisoit remarquer la rapidité du cours & l'immense volume des eaux de ce fleuve, qui a coutume de grossir dans cette saison. En vain il leur représentoit que beaucoup d'entre eux ne sçavoient pas nager, & qu'ils trouveroient au-delà des troupes ennemies maîtresses des bords. Les soldats s'obstinoient à ne

rien entendre ; & les murmures croissant de plus en plus, faisoient craindre une mutinerie générale. On eut peine à obtenir d'eux que les Gaulois & les Germains essayeroient le passage. L'intention de Jovien étoit de vaincre l'opiniatreté des soldats, si ceux-là étoient emportés par la rapidité du fleuve, ou de tenter plus hardiment l'entreprise, s'ils réussissoient. On fit choix des meilleurs nageurs, instruits dès leur enfance à traverser dans leurs pays les rivieres les plus larges & les plus rapides. Dès que la nuit fut venue, tous au nombre de cinq cents s'élancent en même tems dans le fleuve, & gagnent le bord opposé plus facilement qu'on ne l'avoit espéré. Ils massacrent une garde des Perses qu'ils trouvent endormie dans une parfaite sécurité, & annoncent leur succès au reste de l'armée en levant les bras & secouant en l'air leurs casaques. A ce signal, que le clair de lune faisoit appercevoir, les soldats impatiens vouloient se jetter dans le Tigre: on ne les arrêta qu'en leur promettant

JOVIEN. An. 363. IX. Paix proposée par Sapor. *Amm. l. 25. c. 7. 9. Lib. or. 12. Greg. or. 4. Sext. Rufus. Eutr. l. 10. Zos. l. 3. Hier. Chron. Aug. de Civ. l. 4. c. 29. l. 5. c. 21. Chrysost. de Sto. Babyla & contra Jul. & Gent. & de laud. Pauli, hom. 4. Soc. l. 3. c. 22. Theod. l. 4. c. 2. Philost. l. 8. c. 1. Agathias. l. 4. Theoph. p. 45. Zon. t. 2. p. 28. Joann. Ant. Suid. in* Ἰοβιανός. *Till. Valens. art. 12.*

d'établir un pont sur des outres, pour assurer le passage.

On employa deux jours à ce travail. La violence des eaux le rendit inutile ; & le soldat ayant consumé dans cet intervalle tout ce qui pouvoit lui servir de nourriture, mourant de faim, & n'étant animé que de sa fureur, demandoit la bataille & la mort, aimant mieux périr par le fer que par la famine. Tel étoit l'état de l'armée, lorsque Sapor, contre toute espérance, songea le premier à finir la guerre. Ce prince informé de tout par ses espions & par les déserteurs, redoutoit le désespoir des Romains. Il voyoit que l'adversité n'avoit pas abattu leur courage : que leur retraite lui coûtoit plus d'éléphans & de soldats qu'il n'en avoit jamais perdu dans aucune bataille : qu'ils étoient encore supérieurs dans tous les combats : qu'endurcis par l'habitude des fatigues, depuis la mort de l'empereur qui leur avoit rappris à vaincre, ils s'occupoient moins de leur propre salut que de la vengeance : il ne doutoit pas qu'ils

ne sortissent de péril ou par une victoire éclatante, ou par une mort mémorable, qui mettroit en deuil tous leurs vainqueurs. Il faisoit réflexion qu'ils avoient en Mésopotamie une armée formidable, & qu'au premier ordre, l'empereur pouvoit rassembler des provinces de l'empire un nombre infini de soldats; au lieu que pour lui, il avoit déjà éprouvé combien il lui seroit difficile de lever de nouvelles troupes dans la Perse dépeuplée, abattue, découragée par tant de pertes. La hardiesse des cinq cents nageurs & le massacre de ses gens sur l'autre rive, augmentoient encore ses allarmes. Occupé de ces pensées, & plus assuré de terminer heureusement la guerre par un traité que par une bataille, il envoya le Surena avec un des seigneurs de sa Cour pour proposer la paix.

X. Négociations.

Ces députés déclarerent que le roi par un sentiment d'humanité & de clémence étoit disposé à laisser les Romains sortir librement de ses Etats, si l'empereur avec ses principaux officiers s'engageoit à remplir les

JOVIEN. An. 363.

conditions qui lui ſeroient propoſées. Jovien accepta volontiers cette ouverture. Il envoya de ſon côté le préfet Salluſte & le général Arinthée pour traiter avec Sapor. Le roi de Perſe traîna la négociation en longueur, par des demandes nouvelles, des réponſes captieuſes, acceptant quelques articles, en rejettant quelques autres. Ces pour-parlers emporterent quatre jours, pendant leſquels l'armée Romaine éprouva toutes les horreurs de famine. Ammien Marcellin prétend que ſi l'empereur eût profité de ce tems-là, il n'en auroit pas fallu davantage pour ſortir du pays ennemi, & pour gagner la Corduène, qui n'étoit pas éloignée de quarante lieues, où il auroit trouvé des vivres en abondance & des places de sûreté. Enfin, Sapor déclara qu'il n'y avoit point de paix à eſpérer, à moins qu'on ne lui rendît les cinq provinces d'au-delà du Tigre, que Galere avoit enlevées à ſon ayeul Narsès : c'étoient l'Arzanène, la Moxoène, la Zabdicène, la Réhimène & la Corduène. Il demandoit de plus quinze châteaux en Méſopo-

tamie, la ville de Nisibe, le territoire de Singare, & une place très-importante nommée *le camp des Maures.*

JOVIEN. An. 363.

XI. Conclusion du traité.

Julien auroit livré dix batailles, & se seroit enterré dans la Perse avec toute son armée, plutôt que de céder une seule de ces provinces. Mais les cris des soldats réduits à la plus affreuse misere, la difficulté de les contenir, les instances des courtisans forcerent Jovien de souscrire à ces honteuses conditions. Son intérêt particulier se joignit sans doute aux considérations publiques. On lui représentoit qu'il avoit dans Procope un rival encore caché; mais que s'il lui laissoit le tems d'apprendre la mort de Julien avant le retour des troupes, ce général à la tête d'une armée fraîche & entiere, souleveroit en sa faveur tout l'empire, sans trouver de résistance. Selon quelques auteurs, Jovien étoit impatient d'aller montrer au milieu des provinces Romaines la nouvelle puissance dont il étoit revêtu, & qu'il n'auroit osé espérer dans le tems qu'il en étoit

JOVIEN. An. 363.

ſorti à la ſuite de Julien. Il n'a pas régné aſſez long-tems pour donner lieu de juger avec quelque certitude, s'il étoit capable d'écouter un ſentiment ſi frivole. Mais il eſt indubitable qu'il fut moins opiniâtre dans le péril, parce qu'il ne s'y étoit pas lui-même engagé ; & que dans les ſituations fâcheuſes un ſucceſſeur ſuccombe ſans rougir, & ſe décharge de la honte ſur l'auteur de l'entrepriſe. Il accepta donc les propoſitions de Sapor. Il demanda ſeulement, & obtint avec beaucoup de peine, que les habitans de Niſibe ſortiroient de leur ville avant qu'elle fût livrée aux Perſes, & que les Romains qui ſe trouvoient dans les autres places, auroient la liberté de ſe retirer ſur les terres de l'empire. Arſace fut compris dans le traité, à condition que s'il ſurvenoit déſormais quelque ſujet de querelle entre les Arméniens & les Perſes, les Romains ne ſe mêleroient point de leurs différends. Par cet article, on abandonnoit un prince allié & toujours fidele : Sapor le puniſſoit des incur-

ſions qu'il avoit faites dans la Médie par ordre de Julien ; il ſe réſervoit le moyen d'envahir l'Arménie ſur le premier prétexte que ſon ambition lui fourniroit. Arſace obligé de mettre une de ſes filles entre les mains de Sapor, (l'hiſtoire ne dit pas ſi ce fut en qualité d'ôtage ou d'épouſe) fut neuf ans après, la victime de ce traité. Pour en aſſurer l'exécution, on donna de part & d'autre des ôtages : ce furent du côté des Romains trois tribuns des plus diſtingués, Rémora, Victor & Bellovède : du côté des Perſes, un des principaux ſeigneurs nommé Binésès, & trois ſatrapes conſidérables. La paix fut jurée pour trente ans.

JOVIEN. An. 363.

XII. Examen de ce traité. *Tous les auteurs cités ci-deſſus. M. l'Abbé de la Bleterie, diſſertation ſur la paix de Jovien.*

Tous les auteurs conviennent que ce traité étoit ignominieux. Les Chrétiens en rejettent toute la honte ſur Julien, dont la témérité ne laiſſa pas à Jovien d'autre voie pour ſauver les triſtes débris de ſon armée. En ce point ils s'accordent avec Eutrope, qui avoue que cette paix étoit auſſi néceſſaire qu'elle étoit déshonorante. Mais cet hiſtorien fait un reproche à Jovien d'en avoir rempli les

JOVIEN. An. 363.

conditions : il prétend que ce prince auroit dû s'en affranchir, & suivre les anciennes maximes de la République, qui ne se crut pas engagée par les paroles que ses généraux avoient données aux Samnites, aux Numantins, à Jugurtha ; & Ammien Marcellin paroît être du même avis. Un écrivain moderne aussi judicieux qu'élégant & poli, a discuté ces deux questions avec beaucoup de précision & de justesse. Il prouve par des raisons solides que si Jovien est excusable d'avoir consenti à cette paix, on ne peut cependant le disculper tout-à-fait ; puisque, selon la remarque d'Ammien Marcellin, *elle n'étoit pas nécessaire avant les quatre jours que l'on perdit à négocier, au lieu de marcher vers la Corduène* Pour le second point qui concerne l'exécution du traité, il convient que les exemples empruntés de la République ne concluent rien à l'égard d'un souverain ; mais il fait voir que les maximes du droit public rendoient à Jovien la liberté que la différence du gouvernement sembloit lui ôter. Les monarques Romains n'étant

qu'usufruitiers & non pas propriétaires de l'empire, ils n'en pouvoient aliéner la moindre partie, sans l'aveu de la nation, & sur-tout des peuples qui habitoient le pays dont ils vouloient se dessaisir. Ce consentement exprès ou tacite doit être supposé dans les cessions qu'Hadrien, Aurélien, Dioclétien avoient faites de quelques portions de l'empire; autrement ces cessions n'auroient pas été légitimes: *Le traité de Jovien avec Sapor étoit donc nul de plein droit: au lieu de le ratifier, Jovien pouvoit & devoit faire réclamer le Sénat de Rome & celui de Constantinople, écouter les justes réclamations des habitans de Nisibe, & du moins ne pas ôter à ces malheureux la liberté de se défendre. Mais les principes du droit public n'étoient point alors éclaircis; & Jovien qui ne fut jamais que soldat, les avoit moins étudiés que personne. Les principes généraux sur l'obligation du serment combinés avec l'idée vague du pouvoir sans bornes que depuis long-tems à la Cour & dans les armées on attribuoit aux empereurs,*

JOVIEN. An. 363.

produisirent dans une ame religieuse l'effet qu'ils devoient naturellement y produire. Le même Auteur observe encore que l'épuisement de l'empire, la foiblesse des habitans de Nisibe, la supériorité des forces de Sapor, & l'intérêt particulier de Jovien dûrent contribuer à fortifier ses scrupules. Je n'ajouterai à ces raisons qu'une réflexion qui me paroît naturelle. Avant la conclusion du traité, Jovien n'avoit qu'un parti à prendre, s'il étoit possible ; c'étoit celui qu'Ammien Marcellin lui reproche de n'avoir pas suivi. Si ce parti étoit impraticable, il devoit balancer lequel des deux seroit plus contraire au bien & à l'honneur de l'empire, ou de perdre & sa personne & son armée entiere, ou de céder les provinces & les villes que Sapor exigeoit comme une rançon. Mais le traité étant une fois conclu, quelque parti que prît l'empereur, il ne pouvoit plus agir sans se rendre blamable, ou d'imprudence, s'il observoit une convention nulle & contraire aux intérêts de l'Etat ; ou de mauvaise foi,

ſi en la violant il faiſoit connoître qu'il s'étoit joué des ſermens, & qu'il avoit promis ce qu'il ne pouvoit ni ne devoit exécuter.

JOVIEN. An. 363.

XIII. Jovien repaſſe le Tigre. *Amm. l. 25. c. 8. Lib. or. 12. Chryſ. de Sto. Babyla contra Jul. & Gent. Zoſ. l. 3. Zon. t. 2. p. 28. Till. note 1.*

Délivrés de la crainte des Perſes, les Romains s'éloignerent des bords du Tigre, où l'inégalité du terrein fatiguoit extrêmement les hommes & les chevaux. Mais ils manquoient d'eau & de vivres. C'étoit encore une faute de Jovien, de n'avoir pas ſtipulé que Sapor fourniroit des ſubſiſtances aux troupes Romaines, tant qu'elles ſeroient ſur les terres de la Perſe. Pluſieurs ſoldats moururent de faim ou de ſoif. Mais le deſir de ſe délivrer de ces deux maux, en fit encore périr un plus grand nombre. Ils ſe déroboient pour gagner le fleuve, & s'efforçant de le traverſer à la nage, une partie étoit engloutie dans les eaux : pluſieurs ayant atteint l'autre bord, y trouvoient des coureurs Sarraſins ou Perſes, qui les maſſacroient ou les traînoient en eſclavage. Jovien prit enfin le parti de paſſer le Tigre. Au premier ſignal, tous les ſoldats accourent au fleuve

JOVIEN. An. 363.

avec une ardeur incroyable. Le danger du paſſage n'a rien d'effrayant pour eux : chacun veut être le premier à quitter cette terre malheureuſe. Les uns s'expoſent ſur des claies, d'autres ſur des outres, tenant leurs chevaux par la bride. Il n'eſt point d'expédient ſi périlleux, dont ils ne s'aviſent. Quelques-uns ſe noyerent : les autres emportés bien loin par la force du courant, parvinrent à la rive tant déſirée. L'empereur paſſa dans les barques que Julien avoit réſervées, & les renvoya à l'autre bord juſqu'à ce que toute l'armée fût entierement paſſée. Ils ſe trouvoient enfin ſur le terrein de la Méſopotamie ; mais ces vaſtes plaines n'offroient à leur vûe que des ſables ſtériles & de nouveaux malheurs, lorſque les coureurs vinrent leur donner l'allarme. A quelque diſtance de-là les Perſes travailloient à jetter un pont à deſſein de profiter de la confiance que le traité inſpiroit aux Romains, & de ſurprendre les traîneurs & les chevaux de bagage affoiblis par la faim & accablés de fatigue. On alla

les reconnoître, & dès qu'ils virent leur perfidie découverte, ils disparurent & renoncerent à l'entreprise. On arriva par une marche forcée près de Hatra, ville ancienne, située au milieu d'un désert & depuis longtems abandonnée. Ç'avoit été autrefois une place importante. Trajan & Sévere l'avoient inutilement assiégée; ils avoient manqué d'y périr avec toutes leurs troupes. De-là il falloit traverser vingt-quatre lieues de sables arides; on n'y trouvoit que de l'eau saumâtre & croupissante, & des herbes ameres, telles que l'auronne, l'absynthe & la serpentine. On fit provision d'eau douce: on tua des chameaux & des bêtes de somme, dont la chair, quoique mal saine, fut pendant six jours l'unique nourriture de l'armée. Enfin, on arriva au château d'Ur, qui appartenoit aux Perses: là se rendirent Cassien commandant des troupes de Mésopotamie, & le tribun Maurice, que Jovien avoit envoyé pour ramasser des vivres. Ils apportoient les subsistances que l'armée de Procope & de Sé-

JOVIEN. An. 363.

JOVIEN. An. 363.

baſtien avoit épargnées par une prudente économie.

XIV. Il s'aſſure de l'Occident.

La mort de Julien étoit encore ignorée en Occident. Jovien envoya en Illyrie & en Gaule le ſecrétaire Procope & le tribun Mémoride pour y porter la nouvelle de ſon élévation à l'empire. Ils avoient ordre de mettre entre les mains de Lucillien ſon beau-pere le brévet de commandant général de la cavalerie & de l'infanterie, & de le preſſer de ſe rendre en diligence à Milan, pour être à portée d'étouffer dès leur naiſſance les troubles qui pourroient s'élever dans les provinces Occidentales. Ce Lucillien étoit différent de celui que nous avons vû à la ſuite de Julien commander ſa flotte ſur l'Euphrate. Le beau-pere de Jovien étoit ce commandant des troupes d'Illyrie, que Julien avoit ſurpris près de Sirmium & traité avec mépris. Toujours attaché à Conſtance, il avoit quitté ſes emplois ſous ſon ſucceſſeur, & s'étoit retiré dans cette ville. Par une dépêche ſecrette, Jovien lui déſignoit des officiers d'une

JOVIEN. An. 363.

capacité & d'une fidélité reconnue, dont il devoit se faire aider dans le détail des affaires. Malaric, cet officier Franc, ami de Sylvain, dont la probité s'étoit inutilement fait connoître à la Cour de Constance, étoit alors sans emploi en Italie. L'empereur le nomma pour remplacer Jovin dans le commandement des troupes de la Gaule. Il y trouvoit un double avantage : il déplaçoit un homme puissant, qui se soutenoit par lui-même, & qui pouvoit devenir le rival de son maître ; & il avançoit un inférieur, qui ne pouvoit affermir sa fortune qu'en maintenant celle de son protecteur. Jovien recommanda à ses envoyés de faire valoir sa conduite dans l'expédition de Perse, de publier par-tout qu'elle avoit été couronnée du succès le plus favorable, de courir jour & nuit pour intimer ses ordres aux commandans des troupes & des provinces, de sonder leurs dispositions, & de revenir promptement avec leurs réponses, afin qu'il pût en conséquence prendre les mesures les plus

JOVIEN. An. 363.

sûres pour établir solidement son autorité. Mais, malgré leur diligence, ils furent prévenus par la renommée qui ignore tous ces ménagemens politiques, & qui n'est jamais plus rapide que pour annoncer les évenemens malheureux.

XV. Il arrive à Nisibe.

Pendant que Jovien s'occupoit de ces dispositions, on avoit consumé le peu de vivres que Cassien & Maurice avoient apportés au camp. La disette étoit si extrême, qu'un boisseau de farine se vendoit dix pieces d'or, c'est-à-dire, environ deux cents francs de notre monnoie. On prit le parti de tuer ce qui restoit de bêtes de somme, & d'abandonner leur charge dans ce désert. Après cette triste nourriture il ne leur restoit plus d'autre ressource que de se manger les uns les autres. Les soldats se trouvoient dénués de tout, & comme échappés d'un naufrage. Les mieux armés n'avoient conservé qu'une moitié de bouclier ou un tronçon de leur lance. La plûpart étoient languissans & malades: tous portoient sur un front abattu la honte du traité, l'unique fruit de leur expédition.

expédition. En cet état ils arriverent à Thilſaphates, où Procope & Sébaſtien vinrent joindre l'empereur. Ils lui rendirent leur hommage à la tête de leurs officiers. Il leur fit un accueil favorable ; & les deux armées réunies ſe hâterent d'arriver à Niſibe. La vûe de cette ville excita dans leurs cœurs un ſentiment de joie mêlé de douleur : elle étoit depuis longtems le plus puiſſant boulevard de l'empire ; elle alloit devenir un des remparts de la Perſe. Le prince campa hors de la ville ; & le Sénat étant ſorti pour le ſupplier de venir loger dans le palais ſelon l'uſage de ſes prédéceſſeurs, il n'y voulut pas conſentir. Il rougiſſoit ſans doute de voir les Perſes prendre ſous ſes yeux poſſeſſion d'une ville, dont ils n'avoient jamais pû ſe rendre maîtres par la force des armes. On exécuta ce jour-là par ordre de l'empereur un de ces coups d'état, que le deſpotiſme regarde comme néceſſaires ; mais qui rendent toujours à la poſtérité le crime douteux & la punition odieuſe. A l'entrée de la nuit on vint

ſaiſir à table dans ſa tente Jovien premier ſecrétaire de l'empereur : on le conduiſit dans un lieu écarté, où il fut précipité dans un puits ſans eau, qui fut enſuite comblé de pierres. C'étoit un de ces trois braves qui étoient ſortis les premiers du ſouterrein au ſiége de Maogamalque. Après la mort de Julien, quelques-uns l'avoient propoſé comme digne du diadême. Loin d'effacer par ſa modeſtie ce crime irrémiſſible aux yeux d'un prince qui n'a pas l'ame élevée, il aigriſſoit la jalouſie du ſouverain par des murmures qu'il croyoit ſecrets, & par les repas trop fréquens qu'il donnoit aux officiers de l'armée.

XVI. Niſibe abandonnée aux Perſes. *Amm. l. 25. c. 9. Chryſoſt. de Sto. Babyla & contra Jul. & Gent. Zoſ. l. 3. Chron. Alex. Joan. Ant. Till. art. 4.*

Dès le lendemain Binésès chargé par Sapor de recevoir les places que Jovien devoit céder, entra dans Niſibe avec la permiſſion de l'empereur, & arbora ſur la citadelle l'étendard de la Perſe. On ſignifia auſſi-tôt aux habitans qu'ils euſſent à ſortir de la ville. Cet ordre affligeant porta de toutes parts l'allarme & le déſeſpoir. Les uns du haut de leurs tours & de leurs murailles tendoient les

bras vers le camp des Romains ; la plûpart ſortant en foule coururent vers l'empereur ; & les mains jointes, proſternés à ſes pieds ils le conjuroient avec larmes de ne les pas arracher du ſein de leur patrie. L'empereur ſenſible à ces cris, mais inébranlable dans la réſolution de tenir ſa parole, répondit avec triſteſſe, qu'il ne pouvoit contenter leurs déſirs ſans ſe rendre coupable d'un parjure.

XVII. Diſcours de Sabin.

Alors Sabin diſtingué entre les habitans par ſa naiſſance & par ſa fortune, élévant ſa voix : « Prince, » dit-il, écoutez les dernieres paro- » les de Niſibe. Conſtance pluſieurs » fois vaincu par les Perſes, réduit » dans ſa fuite à recevoir de la main » d'une pauvre femme un morceau » de pain pour conſerver ſa vie, n'a » pourtant juſqu'à ſa mort rien cédé » aux ennemis. Trois fois il a vu Ni- » ſibe aſſiégée & prête à ſuccomber » ſous la puiſſance de Sapor : trois fois » il l'a vue ſauvée. Jovien invinci- » ble abandonnera t-il dès les pre- » miers jours de ſon regne le plus » ferme rempart qui puiſſe couvrir

JOVIEN. An. 363.

» ſes provinces ? Eſt-ce-là ce que » l'empire doit à Niſibe, pour lui » avoir ſervi de barriere depuis ſi » long-tems ? Faudra-t-il qu'un peu- » ple accoutumé aux loix Romaines, » auſſi Romain que les habitans de la » capitale de l'empire, prenne les » mœurs & les coûtumes des barba- » res ? Jour funeſte, & tel que Ro- » me n'en a jamais vû depuis qu'elle » ſubſiſte ! Quelques empereurs ont » reſſerré les bornes de leur domi- » nation ; ils ont abandonné des pro- » vinces ; mais c'étoit un abandon vo- » lontaire & politique ; ils n'en ont » pris la loi que d'eux-mêmes : ils » ne les ont pas cédées à leurs enne- » mis. Si vous craignez que la défen- » ſe de notre ville ne vous coûte trop » de ſang & de dépenſes, laiſſez Ni- » ſibe à elle-même : ſeule, ſans autre » ſecours que celui du ciel & le cou- » rage de ſes habitans, elle ſçaura ſe » conſerver, comme elle a déjà fait » plus d'une fois. Nous ne vous de- » mandons que la permiſſion de nous » défendre : nous la recevrons com- » me une grace, qui vous aſſurera

» pour jamais notre obéiſſance & no-
» tre fidélité ».

JOVIEN. An. 363. XVIII. Départ des habitans de Niſibe.

Jovien piqué ſans doute de ces paroles, qui couvroient tant de reproches ſous une apparence de prieres, ſe retranchoit dans l'obligation que lui impoſoit la religion du ſerment. Un trait ſatyrique acheva de l'aigrir. Comme après pluſieurs refus il acceptoit avec répugnance une couronne, qui lui étoit préſentée par le Sénat & le peuple de Niſibe, un avocat nommé Sylvain, s'écria : *Prince, puiſſiez-vous recevoir des autres villes de votre empire d'auſſi glorieuſes couronnes.* Auſſi-tôt l'empereur déclara qu'il ne leur donnoit que trois jours pour évacuer la place. Ce fut un ſpectacle déplorable. Les ſoldats qui avoient ordre de preſſer les habitans, menaçoient de la mort quiconque paſſeroit le terme preſcrit. Dans cette étrange confuſion, tout retentiſſoit de gémiſſemens & de ſanglots. On enlevoit à la hâte ce qu'on pouvoit emporter. Le luxe & les richeſſes avoient perdu pendant ces jours-là leur faux titre

JOVIEN. An. 363.

de préférence : faute de chevaux & de voitures on abandonnoit les meubles les plus précieux, pour ne se charger que des effets les plus méprisés, mais les plus nécessaires au soutien de la vie. Il falloit arracher les femmes des tombeaux de leurs maris, de leurs enfans, de leurs peres, qu'elles arrosoient de leurs larmes, & qu'elles ne quittoient qu'avec des cris lamentables. Tous les chemins étoient remplis de ces infortunés fugitifs, qui tournant cent fois les yeux vers leur patrie, pleurant, s'embrassant les uns les autres, se disoient un éternel adieu, pour prendre la route de l'exil que chacun avoit choisi. La plûpart se retirerent sur les ruines d'Amide. Ils y porterent le corps de saint Jacques. Les reliques de ce saint évêque avoient été conservées comme la sauve-garde de Nisibe ; & quelques mois auparavant, Julien ayant ordonné de les transporter hors de la ville, on étoit persuadé que cette place importante avoit en même tems perdu sa plus forte défense. Jovien fit

bâtir pour cette malheureuse colonie un bourg aux portes d'Amide dont il releva les murailles ; il le renferma dans la même enceinte : on le nomma la nouvelle Nisibe. Le tribun Constantius fut chargé de remettre aux Perses les provinces & les autres places, qui devoient leur être livrées en conséquence du traité. Cette cession honteuse est la plus ancienne époque du démembrement de l'empire. Les cinq provinces alors abandonnées aux Perses ne revinrent jamais aux Romains. Ce fut, pour ainsi dire, la premiere pierre, qui se détacha de ce vaste édifice, & qui annonçoit déjà sa chute, quoiqu'elle fût encore éloignée.

XIX. Diversité des impressions que fit la mort de Julien.

Amm. l. 25. c. 9. Lib. vit. & or. 11. 12. & de ulcisc. morte Jul. & de templis. Zos. l. 3. Theod. l. 3. c. 22.

Pendant le séjour que Jovien fit aux environs de Nisibe, il envoya Procope & Mérobaude avec un détachement de ses troupes, pour transporter à Tarse le corps de Julien, suivant les dernieres volontés de ce prince. Julien pendant sa vie n'avoit point excité de sentimens médiocres : il avoit été un objet d'admiration ou d'horreur. La nouvelle

JULIEN. An. 363.

de sa mort produisit des effets semblables; elle ne causa que des transports ou d'une joie immodérée, ou d'une excessive douleur. Les Chrétiens les moins instruits, sur-tout dans Antioche remplie d'une jeunesse légere & folâtre, oublierent que la religion qui épure & perfectionne l'humanité, oblige d'aimer ses ennemis & de plaindre leurs malheurs. Ils s'abandonnerent à une sorte d'yvresse : ce n'étoient que festins & fêtes publiques. On dansoit dans les églises & sur les tombeaux des martyrs, comme sur des théatres; & par un échange indécent les théatres étoient devenus des temples où l'on chantoit la victoire du christianisme. Les prédictions dont le malheureux Julien s'étoit abusé, fournissoient des sujets de comédies; on jouoit les prophéties de l'insensé Maxime; & la religion si auguste & si majestueuse fut mêlée à des scênes boufonnes. Les payens de leur côté pousserent le désespoir jusqu'à la fureur. A Carrhes on lapida celui qui apporta le premier cette triste nouvelle, & on le

JOVIEN. An. 363.

laiſſa enſéveli ſous un monceau de pierres. Libanius dit qu'au premier bruit de cette mort, il fut tenté de s'arracher la vie : mais ſa vanité le ſauva ; il ſe crut réſervé par ſes Dieux pour faire le panégyrique de ſon héros. Il s'en acquitta par deux diſcours, auſſi pleins d'enthouſiaſme pour ſon idole, que de rage contre les Chrétiens. Ce ſophiſte fut pendant toute ſa vie dévoué à Julien juſqu'au fanatiſme : il lui ſurvécut plus de vingt-ſept ans. On peut dire qu'il s'expoſa même à devenir ſon martyr, s'il avoit eu affaire à des princes moins modérés ; il eut la hardieſſe d'adreſſer à Valentinien & à Valens un diſcours, dans lequel il les blâmoit vivement de leur négligence à venger la mort de Julien ; & il oſa fatiguer encore des louanges de ce prince odieux, le grand Théodoſe, le plus zélé deſtructeur de l'idolatrie. Pluſieurs villes éleverent ſur leurs autels les images de Julien entre celles de leurs Dieux.

XX. Sépulture de Julien.

Les funérailles de ce prince don-

JOVIEN. An. 363.

Amm. l. 25. c. 9. Suet. Vesp. c. 19. Greg. or. 4. 21. & carm. 3. Zos. l. 3. Philost. l. 8. c. 1. Zon. t. 2. p. 27. Cedr. t. 1. p. 308. Du Cange. Const. Christ. l. 4. c. 5. Dionys. Halicar. l. 7. Suet. Tib. c. 57. & Vesp. c. 19.

nerent aux Chrétiens un nouveau sujet de risée. Du tems du paganisme il s'étoit introduit dans les pompes funebres un usage extravagant. Le cercueil étoit précédé d'une troupe de danseurs & d'histrions, qui amusoient le peuple, comme pour faire diversion à la douleur. Ils n'épargnoient pas le défunt ; ils contrefaisoient ses ridicules ; ils lançoient contre lui des traits satyriques. Cette impertinente cérémonie ne fut pas oubliée dans les obséques de Julien, afin qu'il n'y manquât rien de toutes les superstitieuses folies de l'idolatrie qu'on enterroit avec lui. Ces bouffons accoutumés à ne rien respecter & à railler leurs propres divinités, plaisantoient sur sa philosophie, sur ses mauvais succès en Perse, sur sa mort, & même sur son apostasie. Enfin son corps fut déposé dans un fauxbourg de Tarse, à l'entrée du chemin qui conduisoit au défilé du mont Taurus, vis-à-vis du monument de Maximin Daza, dont il n'étoit séparé que par ce chemin ; la providence ayant voulu réunir ainsi la sé-

pulture des deux plus mortels ennemis du Christianisme. On grava sur le tombeau deux vers grecs, dont le dernier est emprunté d'Homere: en voici la traduction : *Cy gît Julien qui passa le Tigre impétueux : il fut à la fois excellent prince & vaillant guerrier.* D'autres auteurs allongent cette épitaphe ; ils la rapportent en ces termes : *Cy gît Julien, qui après avoir conduit son armée au-delà de l'Euphrate & jusque dans la Perse, abandonné de la fortune, est revenu recevoir la sépulture sur les bords du Cydnus. Il fut à la fois excellent prince & vaillant guerrier.* On n'est pas obligé de croire ce que S. Grégoire de Nazianze ne raconte que sur un rapport dont il ne se rend pas garant ; que les cendres de ce prince s'agitoient dans son sépulcre, & que la terre par une violente secousse rejetta son corps hors du tombeau. Quelques auteurs disent qu'il fut dans la suite transféré à Constantinople. Vers la fin de l'empire Grec on montroit sa sépulture dans la galerie septentrionale de l'église des

JOVIEN. An. 363.

ſaints Apôtres auprès de celle de Jovien. Si cette tradition étoit plus aſſurée, un paſſage du diſcours où Libanius s'efforce de prouver que l'intérêt de l'Etat demande la vengeance de la mort de Julien, feroit ſoupçonner qu'on doit attribuer cette tranſlation à Valentinien & à Valens. Dès que Procope eut rendu à ſon parent ce dernier devoir, il diſparut ; & quelque recherche que l'on pût faire pour découvrir ſa retraite, il ne ſe montra que deux ans après, révêtu de la pourpre impériale.

XXI. Jovien à Antioche. *Zoſ. l. 3. Suid. in Ἰοβιανός. Cod. Th. l. 7. tit. 4. leg. 9.*

L'empereur, après avoir donné à ſes troupes le tems de ſe rétablir de tant de fatigues, prit la route d'Antioche. Il paſſa par Edeſſe, où il étoit le vingt-ſept de Septembre. Son armée, ſans avoir été vaincue, ſembloit avoir eſſuyé pluſieurs défaites. Auſſi ne reçut-il ſur ſon paſſage aucun de ces témoignages de joie, que des ſujets s'empreſſent de prodiguer à leur ſouverain. Il vint à grandes journées à Antioche, où il fut l'objet des railleries & des traits ſatyriques d'une populace inſolente.

Il étoit même menacé d'une violente sédition, si le préfet Salluste, plus respecté que l'empereur, n'eût travaillé à calmer les esprits.

JOVIEN. An. 363.

XXII. Il se propose de rétablir la concorde danns ses Etats.

Greg. or. 4. Lib. vit. & or. 12. Soc. l. 3. c. 24. Philost. l. 8. c. 5.

Jusqu'ici nous avons vû Jovien uniquement occupé à terminer une entreprise dont il n'étoit pas l'auteur. Si l'on blâme sa conduite, on doit faire réflexion que rien n'est si difficile que de suivre un projet compliqué, que l'on n'a pas conçu soi-même, & dont on n'a pû combiner tous les incidens & préparer toutes les ressources. Nous l'allons voir agir maintenant d'après lui-même; sa bonté & sa prudence ne laisseront rien à désirer; & si sa retraite peu honorable fait penser qu'il a régné trop tôt, la sagesse de son gouvernement doit faire regretter que son regne n'ait pas été de plus longue durée. Le changement de Souverain causoit dans tous les esprits une agitation dangereuse. Les payens frappés de terreur trembloient aux approches d'un prince, qui dès le premier moment de son regne avoit annoncé son attachement au Christianisme.

JOVIEN. An. 363.

Plusieurs d'entre eux abandonnant leurs autels & leurs sacrifices, & redoutant les Chrétiens plus que les Perses, prenoient la fuite, & s'alloient cacher dans les plus profondes retraites. La conduite du commun des Chrétiens ne contribuoit pas à calmer ces allarmes. Les théatres, les places publiques retentissoient de leur joie & de leurs menaces. Ils abattoient les autels; ils fermoient les temples; quelques-uns même animés d'un faux zele formoient des projets sanguinaires; & s'il en faut croire Libanius, ce Rhéteur n'évita d'être assommé, que parce qu'il fut averti du complot tramé contre sa vie. C'étoit cet esprit de vengeance si contraire aux maximes de l'Evangile, que vouloit étouffer S. Grégoire de Nazianze, lorsqu'après avoir montré les effets de la colere divine dans la punition de Julien, il exhortoit les fideles à la douceur & au pardon des injures, & qu'il les invitoit à ne pas perdre par des représailles illégitimes le mérite de leurs souffrances. D'autre part les

diverses sectes hérétiques, qui étoient demeurées sans action, tant qu'elles avoient été resserrées & pressées avec l'église Catholique par une violence commune, s'agitant au premier moment de relâche, se divisoient de nouveau d'avec elle : réunies contre la vérité; elles se déchiroient mutuellement : chacune d'elles tâchoit de prévenir le prince & de le séduire.

JOVIEN. An. 363.

XXIII. Sa conduite à l'égard des payens. *Them. or. 5. 8. Eunap. in Max. Suid. in* 'Ιοβιανός. *Joann. Ant.*

Dans ce mouvement général de toutes les humeurs de l'empire, Jovien rassura les payens en déclarant par une loi, qu'il laissoit à chacun le libre exercice de sa religion. Il fit rouvrir les temples : il permit les sacrifices; mais il défendit les enchantemens & les cérémonies magiques. Cette liberté procura au Christianisme un double avantage : elle ramena au sein de l'église ceux qui n'en étoient sortis que par crainte, & elle laissa au paganisme ceux qui ne s'en seroient détachés que par hypocrisie. La conviction, unique sorte de contrainte que la religion connoisse, fit

JOVIEN. An. 363.

ſeule des Chrétiens ; elle n'en fit que de véritables, elle en fit en plus grand nombre, parce qu'elle n'eut point à combattre la haine & l'opiniâtreté qu'inſpirent les perſécutions & les ſupplices. Les philoſophes, voyant leur regne paſſé, s'étoient bannis de la Cour. Ils n'y regnerent plus en effet ; mais Jovien leur permit d'y reparoître, pourvu qu'ils ſe dépouillaſſent de ce qu'il y avoit de ſingulier dans leur extérieur. Il continua même de les honorer. Il eſt vrai qu'il ne put les mettre à couvert du mépris des courtiſans, toujours prompts à fouler aux pieds les anciens favoris. Un ennemi de Libanius conſeilloit au prince de ſe défaire de ce Rhéteur qui ne ceſſoit de pleurer la perte de Julien. Un meilleur conſeil fit entendre à Jovien que ces larmes impuiſſantes lui faiſoient beaucoup moins de tort, que n'en feroit à ſa gloire le ſang d'un malheureux ſophiſte. Ce que des auteurs anonymes ou inconnus racontent du temple de Trajan brûlé dans

Antioche par la femme & les concubines de Jovien, ne mérite pas une réfutation sérieuse. JOVIEN. An. 363.

XXIV. A l'égard des Catholiques. *Greg. or. 21. Soc. l. 3. c. 20. Theod. l. 4. c. 2, 4, 20. Soz. l. 6. c. 3. Philost. l. 8. c. 5. Cod. Th. l. 9. tit. 25. leg. 2. Médailles.*

La religion Chrétienne monta avec lui sur le trône, pour n'en plus descendre. Jovien s'appliqua à guérir les plaies dont Julien l'avoit affligée, & à lui rendre sa splendeur. Il rappela d'exil tous les évêques bannis par Constance, & que Julien n'avoit pas remis en possession de leurs siéges. Athanase sortit encore de ses déserts, & reparut de nouveau dans Alexandrie. Les disgraces de ce grand homme étoient celles de toute l'église : la foi s'éclipsoit avec lui, & renaissoit à sa lumiere. L'empereur déchargea les églises des taxes dont elles étoient accablées ; il rétablit leurs priviléges : il rendit aux clercs, aux veuves, aux vierges leurs immunités & tous les bienfaits des empereurs précédens. Il renouvella par une loi les distributions de blé instituées par Constantin, & que Julien avoit abolies. La disette qui regnoit encore dans l'empire, ne lui permit d'en rendre que le tiers ; mais il promit

JOVIEN. An. 363.

de les rétablir en entier au retour de l'abondance. Il ordonna aux gouverneurs des provinces de favoriser les assemblées des fideles, de veiller à l'honneur du culte divin & à l'instruction des peuples. Nous avons une loi, par laquelle il défend sur peine de mort de ravir les vierges consacrées à Dieu, de les séduire, ou même de les solliciter au mariage. C'étoit un désordre que l'irréligion, fille ou mere du libertinage, avoit introduit du tems de Julien. Il fit retracer sur le labarum le monograme de Christ. Un comte nommé Magnus trésorier de la maison de l'empereur avoit sous le regne précédent réduit en cendres l'église de Béryte; il reçut ordre de la rebâtir à ses dépens; & sans de puissantes sollicitations Jovien lui eût fait trancher la tête.

XXV. A l'égard des hérétiques. *Greg. or* 21. *Athanasii Colloq. Joviani & Arianorum. idem epistola Jo-*

Les différentes sectes formerent à l'envi des prétentions sur l'esprit de l'empereur. Les purs Ariens envoyerent au-devant de lui jusqu'à Edesse; ils portoient à leur ordinaire des calomnies contre Athanase. Jo-

vien, ſans leur déclarer ſes ſentimens, les renvoya à la déciſion d'un Concile où les deux partis ſeroient entendus. Dès qu'il fut dans Antioche, les Macédoniens lui préſenterent une requête par laquelle ils demandoient l'expulſion des purs Ariens. Il leur répondit qu'il déteſtoit les querelles, & qu'il n'accorderoit ſes bonnes graces qu'aux amateurs de la paix & de la concorde. Acace de Céſarée attaché de tout tems à l'Arianiſme, mais plus encore à la faveur, ayant preſſenti les diſpoſitions de l'empereur, ſe réunit, du moins en apparence, avec les Catholiques : il aſſiſta dans Antioche à un Concile dont le décret confirmoit la foi de Nicée. La lettre ſynodale ſignée de vingt-huit évêques fut adreſſée à l'empereur. Jovien ſe contenta de dire qu'il étoit réſolu de n'inquiéter perſonne ſur la croyance ; & de favoriſer de tout ſon pouvoir ceux qui travailleroient à la réunion des eſprits. Ce n'étoit pas qu'il fût indifférent, ni qu'il balançât ſur le parti qu'il devoit prendre : nourri dans les ſentimens

JOVIEN.
An. 363.
viani ad Athanaſium.
Socr. l. 3. c. 24, 25.
Theod. l. 4. c. 23.
Soz. l. 6. c. 4. 5.

JOVIEN. An. 363.

orthodoxes, dès le moment qu'il étoit rentré dans les terres de l'empire, au milieu des inquiétudes dont il étoit accablé, un de ses premiers soins avoit été d'écrire à S. Athanase. Ne sçachant pas encore que ce prélat fût revenu, il le rappeloit & le rétablissoit dans son siége. Sa lettre qui s'est conservée jusqu'à nous porte le sentiment de la plus profonde vénération. Lorsqu'il se vit dans la suite exposé à tous les artifices de tant de sectes diverses, pour s'affermir dans la foi, & ne point s'écarter du point fixe de la croyance de l'église, il pria le saint évêque de lui envoyer une exposition nette & précise de la doctrine Catholique. Athanase, de concert avec les prélats les plus éclairés qui se trouvoient dans Alexandrie, satisfit au desir de l'empereur. Il lui développa la foi de Nicée & tout le venin de l'Arianisme. Jovien le fit venir à Antioche, pour puiser dans cette source de lumiere des instructions plus étendues. Les Ariens en prirent l'allarme. Euzoïus évêque Arien d'Antioche gagna le grand

chambellan Probatius & les autres eunuques du palais. C'étoit par le canal de ces vils miniſtres, preſque toujours pervers & corrompus, que l'héréſie s'étoit inſinuée dans l'eſprit de Conſtance. On fit venir d'Alexandrie le prêtre Lucius, chef du parti Arien dans cette ville depuis la mort de George. Les Catholiques députerent de leur côté, pour rompre l'effet de ces intrigues.

JOVIEN. An. 363.

XXVI. Les Ariens rebutés par l'empereur.

Lucius à la tête de ſa faction ſe préſenta quatre fois à l'empereur. Il reprochoit au ſaint prélat, que depuis qu'il avoit repris les fonctions de l'épiſcopat, il étoit ſous l'anathême, ayant été condamné pour des crimes dont il ne s'étoit pas juſtifié; qu'il avoit été pluſieurs fois banni par Conſtantin & par Conſtance; qu'il ne ceſſoit de troubler l'Egypte, & d'y entretenir la diſcorde & la ſédition. En conſéquence, il demandoit un autre évêque, tel que l'empereur voudroit le choiſir. Ces accuſations étoient appuyées par les clameurs des autres Ariens. Athanaſe n'eut pas beſoin de répondre. Le peuple

JOVIEN. An. 363.

Catholique soutint sa cause avec chaleur. L'empereur lui-même déconcerta les calomniateurs par des questions pressantes & de vives reparties. Dans une des audiences il s'emporta contre eux jusqu'à commander à ses gardes de les frapper : ce qui cependant ne paroît pas avoir été exécuté. Il les congédia honteusement; il traita sur-tout avec le dernier mépris Lucius, dont la mauvaise mine égaloit la méchanceté. Pour faire perdre aux eunuques le goût de ces intrigues de religion, il les fit appliquer à la torture, en menaçant de traiter avec la même rigueur quiconque oseroit calomnier des Chrétiens. Cette conspiration formée contre Athanase le rendit plus cher à l'empereur. Il retourna en Egypte avec un plein pouvoir de disposer du gouvernement des églises.

XXVII. Troubles en Afrique. *Amm. l. 28. c. 6.*

L'empire attaqué depuis long-tems du côté du Septentrion & de l'Orient, commençoit à recevoir des atteintes dans ses provinces méridionales. Ce vaste corps sentoit déjà les approches de la vieillesse. Affoibli

JOVIEN. An. 363.

par les vices qui lui faiſoient perdre de ſon reſſort, il ſe refroidiſſoit peu à peu dans ſes extrémités, & les gouverneurs des provinces éloignées, plus attentifs à les piller qu'à les défendre, laiſſoient aux barbares occaſion de les entamer. Tandis que les Perſes enlevoient aux Romains les cinq provinces voiſines du Tigre, les Auſturiens en Afrique infeſtoient la Tripolitaine, qui s'étendoit entre les deux Syrtes, dans le pays qu'on appelle encore le royaume de Tripoli. Ces barbares, qui n'étoient connus que ſur cette frontiere, exercés à des incurſions ſoudaines, vivoient de brigandage. On les contenoit depuis quelque tems par un traité fait avec eux, lorſqu'un motif de vengeance leur mit les armes à la main. Un d'entre eux nommé Stachaon, homme hardi, ruſé, artificieux, parcourant la province à la faveur de la paix, tramoit des intrigues ſecrettes pour y établir ſes compatriotes. On découvrit ſes manœuvres : il fut brûlé vif. Auſſi-tôt toute la nation prend l'allarme : ils ſortent avec ra-

JOVIEN. An. 363.

ge de leurs montagnes & de leurs déserts : ils accourent en foule devant Leptis avant qu'on puisse avoir des nouvelles de leur marche. La force des murailles de cette grande ville & le nombre des habitans la mettant hors d'insulte, ils restent trois jours campés aux environs, ruinant par le fer & par le feu ce territoire fertile, & massacrant les paysans qui s'étoient inutilement cachés dans des cavernes. Après avoir brûlé tout ce qu'ils ne purent emporter, ils s'en retournerent avec un riche butin, traînant en esclavage Sylva chef du conseil de la ville, qu'ils surprirent dans ses terres avec toute sa famille. Les habitans de Leptis, effrayés de cette attaque imprévue, & craignant une nouvelle incursion, eurent recours au comte Romain, envoyé depuis peu pour commander en Afrique : cet officier dur & avare, ne faisoit la guerre que pour s'enrichir. Il vint à la tête d'un corps de troupes ; mais insensible aux larmes & aux prieres des habitans, il demanda une prodigieuse quantité de vivres & quatre

tre mille chameaux, déclarant qu'il ne marcheroit aux ennemis qu'à cette condition. En vain ces infortunés lui repréſenterent que le ravage & l'incendie de leur pays les mettoit dans l'impuiſſance de ſatisfaire à des demandes ſi exorbitantes; qu'ils n'étoient pas en état d'acheter ſi cher un remede à leurs maux, quoiqu'ils fuſſent extrêmes. Après avoir paſſé quarante jours à Leptis, ſans faire aucun mouvement pour leur défenſe, il abandonna le pays à la merci des barbares.

JOVIEN. An. 363.

XXVIII. Jovien part d'Antioche. *Amm. l.* 25. *c.* 10. *Chron. Alex. Soc. l.*3.*c.*26. *Zon. t.* 2.*p.* 28.

L'équité de Jovien donne lieu de penſer qu'il auroit puni cette cruelle avarice. Mais les plaintes des Leptitains n'arriverent qu'après ſa mort. Croyant qu'il étoit néceſſaire de ſe rapprocher de l'Occident, dont il ne recevoit aucune nouvelle, il réſolut, malgré la rigueur de l'hiver, qui fut très-rude cette année, de regagner au plutôt Conſtantinople. Il partit d'Antioche au mois de Décembre, ſans être arrêté par de prétendus pronoſtics, que l'évenement rendit remarquables, mais qui ne pouvoient

JOVIEN. An. 363.

en effet allarmer que des payens superstitieux. Il ne voulut pas sortir de Tarse sans avoir rendu à Julien quelques honneurs funebres : il donna ordre d'ajouter des ornemens à son tombeau ; ce qui ne fut exécuté que sous le regne de Valentinien & de Valens.

XXIX. Etat des affaires de la Gaule. *Amm. l. 25. c. 10. Zos. l. 3.*

En arrivant à Tyanes, ville de Cappadoce, il y trouva le secrétaire Procope & le tribun Mémoride, qui venoient lui rendre compte de ce qui s'étoit passé dans la Gaule. Lucillien, selon les ordres de l'empereur, s'étoit rendu à Milan avec les tribuns Séniauque & Valentinien, que Jovien avoit rappelé de son exil ; & ayant appris que Malaric refusoit le commandement des troupes de la Gaule, il avoit lui-même passé les Alpes, & s'étoit transporté dans la ville de Rheims. Là, sans considérer que la mort de Julien pouvoit exciter des troubles dans la province, & que l'autorité de son gendre n'étoit pas encore assez affermie, il se pressa mal à propos de réformer les abus, & commença par faire rendre compte à un receveur des deniers publics.

Celui-ci coupable de plusieurs infidélités dans l'exercice de son emploi, ne pouvant se justifier que par une révolte, eut recours aux soldats Bataves, qui étoient en quartier aux environs de Rheims. Il leur persuada que Julien vivoit encore, que Jovien n'étoit qu'un rebelle; & ses mensonges produisirent une si violente mutinerie, que Lucillien & Séniauque furent massacrés. Valentinien auroit éprouvé le même sort sans un ami fidele appelé Primitivus, qui le déroba aux recherches des séditieux. Il se sauva avec Procope & Mémoride: un soldat Erule nommé Vitalien, que nous verrons dans la suite avancé aux premiers emplois, se joignit à eux; & tous ensemble trouverent Jovien à Tyanes. Avec cette triste nouvelle ils en apportoient une autre qui pouvoit en adoucir l'amertume. Jovin que l'empereur vouloit déplacer, loin de se ressentir de cette disgrace, avoit disposé les troupes à l'obéissance: il envoyoit ses principaux officiers pour présenter à Jovien les hommages de son armée.

JULIEN. An. 363.

L'empereur récompensa Valentinien en le mettant à la tête de la seconde compagnie des *écuyers* ; il donna à Vitalien une place honorable entre les *domestiques* ; ces deux corps faisoient partie de la garde du prince. Il dépêcha sur le champ Arinthée avec une lettre pour Jovin ; il le louoit de sa fidélité, le confirmoit dans son emploi, & lui ordonnoit de punir l'auteur de la sédition, de mettre aux fers les plus coupables, & de les envoyer à la Cour. Les députés de l'armée des Gaules arriverent bientôt après ; ils se présenterent à Jovien dans Aspunes petite ville de Galatie. Il reçut avec joie les protestations de leur zele, leur fit des présens, & les renvoya dans leur province.

An. 364. XXX. Consulat de Jovien. *Amm. l. 25. c. 10. Them. or. 5. Soc. l. 3. c. 26. Philost. l. 8. c. 8. Theoph. p. 46 Idace.*

Le premier jour de Janvier il célébra dans Ancyre la cérémonie de son entrée au consulat. Il avoit désigné Varronien son pere pour partager avec lui cette dignité. Mais ce vieillard étant mort avant le commencement de l'année, Jovien prit pour collegue son fils, qui portoit

aussi le nom de Varronien. Il lui donna en même tems le titre de *nobilissime*. On rapporte que lorsqu'on voulut, selon l'usage, asseoir cet enfant sur la chaise curule, il y résista avec des cris opiniâtres, comme s'il eût pressenti son malheur. Thémistius, que Constance avoit honoré d'une place dans le Sénat de Constantinople, orateur sensé & vertueux, député avec plusieurs autres sénateurs pour complimenter l'empereur sur son consulat, prononça un discours en sa présence. Nous l'avons encore entre les mains ; & nous y voyons que la vertu du prince & celle de l'orateur ont ensemble beaucoup de peine à défendre ce panégyrique de la contagion de flatterie, qui fait presque toujours l'ame de ces sortes de piéces. Quelques historiens prétendent que le discours dont nous parlons ne fut prononcé qu'à Dadastane six semaines après ; & qu'il le fut encore à Constantinople en présence du peuple après la mort de Jovien.

JOVIEN. An. 364.

XXXI. Mort de Jovien.

Tout l'empire s'attendoit à goûter

JOVIEN.
An. 364.
Amm. l. 25. c. 10.
Eutr. l. 10.
Vict. epit.
Hier. Chron.
Chrysost. ad Philipp. Hom. 15.
Zos. l. 3.
Soc. l. 3. c. 26.
Theod. l. 4. c. 4.
Soz. l 4. c. 6.
Philost. l. 8. c. 8.
Chron. Alex.
Zon. t. 2. p. 28, 29.
Cedren. t. 1. p. 308. 309.
Suid in. Ἰοβιανός.
Idace.
Médailles.

ſous un gouvernement équitable & pacifique le repos dont il avoit été long-tems privé par la foibleſſe & les ſoupçons injuſtes de Conſtance & par l'humeur guerriere de Julien. On faiſoit à Conſtantinople les préparatifs de la réception de l'empereur : Rome qui ſe flattoit de jouir bientôt de ſa préſence, frappoit déjà des monnoies pour célébrer la joie de ſon arrivée. Jovien ne témoignoit pas moins d'empreſſement. Il partit d'Ancyre par un tems très-froid, qui fit périr en chemin pluſieurs de ſes ſoldats. Etant arrivé le ſeize de Février à Dadaſtane, petite bourgade de Galatie ſur les frontieres de la Bithynie, il fut trouvé le lendemain mort dans ſon lit. Il étoit âgé de trente-trois ans, & avoit régné ſept mois & vingt jours. La cauſe de ſa mort eſt reſtée dans l'incertitude. Selon l'opinion la plus commune, s'étant couché dans une chambre nouvellement enduite de chaux, il fut étouffé par la vapeur du charbon qu'on y avoit allumé pour ſécher les murailles, & pour échauf-

ser le lieu. Selon d'autres, sa mort fut l'effet d'une indigestion, ou de quelques mauvais champignons qu'il avoit mangés. Quelques-uns l'attribuent simplement à une apoplexie. Enfin on a dit qu'il avoit été empoisonné, ou assassiné par ses propres gardes. Ammien Marcellin semble appuyer ce dernier sentiment par la remarque qu'il fait, que sa mort ne fut suivie d'aucune information, non plus que celle de Scipion Emilien. Si ce soupçon avoit lieu, il ne pourroit tomber que sur Procope; Valentinien, comme le prouve l'histoire de son élection, n'avoit nulle prétention à l'empire. Le corps fut porté à Constantinople dans l'église des SS. Apôtres, sépulture ordinaire des empereurs depuis Constantin. Les payens le mirent au nombre des Dieux; & les deux empereurs Chrétiens qui lui succéderent, ne s'opposerent pas à cette sorte d'idolatrie, qui n'étoit plus regardée que comme une cérémonie politique. Sa femme n'eut pas la satisfaction de le voir empereur. Elle étoit en chemin pour

JOVIEN. An. 364.

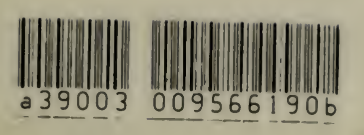
le venir joindre avec toute la pompe d'une impératrice, lorſqu'elle reçut la nouvelle de ſa mort. Elle venoit de perdre en peu de tems & ſon pere & ſon beau-pere ; elle eut encore la douleur de ſurvivre à ſon époux pendant pluſieurs années, mourant, pour ainſi dire, tous les jours, & tremblant ſans ceſſe ſur le ſort de ſon fils, en qui la qualité de fils d'empereur pouvoit tenir lieu de crime auprès des ſucceſſeurs. La mort ſeule fixa pour elle les honneurs, dont la lueur rapide n'avoit brillé à ſes yeux, que pour diſparoître auſſi-tôt : elle eut ſa ſépulture à côté de ſon mari.

Fin du quinziéme Livre, & du troiſiéme Volume.

FAUTES A CORRIGER.

PAGE 68. *ligne* 1. s'entretenir, *liſ.* ſe divertir.
Page 139. *lig.* 24. *P.* 140. *lig.* 8. *P.* 255. *lig. pénultiéme*, Gots, *liſ.* Goths.
Page 181. *lig.* 21. commirent, *liſ.* & commirent.
Page 241, *lig.* 12. Licée, *liſ.* Nicée.




a39003 009566190b